



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

LE MARCHÉ DU LIVRE AFRICAIN ET SES DYNAMIQUES LITTÉRAIRES

LE CAS DU CAMEROUN

Vol. 1

Thèse présentée par M. Raphaël THIERRY
pour l'obtention du Doctorat en *Langues, littératures et civilisations*
Spécialités : *Littérature générale et comparée*
Sous la direction de MM. François GUIYوبا et Pierre HALEN

Soutenance : 13 novembre 2013

Jury :

M. Jean-Yves MOLLIER

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, rapporteur

M. Xavier GARNIER

Université Paris 3, rapporteur

M. Anthony MANGEON

Université de Strasbourg

M. Luc PINHAS

Université Paris 13

M. François GUIYوبا

École Normale Supérieure de Yaoundé

M. Pierre HALEN

Université de Lorraine

Remerciements

Mes parents : Aline et Jacques Thierry

Mon amie : Sarah Duponchel

Mes grands parents : Marcelle et Gaston Gagliardi

Mes professeurs : Pierre Halen et François Guiyoba

Le jury : Xavier Garnier, Anthony Mangeon, Jean-Yves Mollieret Luc Pinhas

Josette Cathary, Antoinette Chauvenet, Pauline Duponchel, Joseph Fumtim, Nadine Monchau, Protais Aloys Owono (Nkulngui Mefana), Ferdinand Tchoutouo

Jean-Claude Awono, Corelli Bakangadio et Julien Broquet, Thérèse Baratte-Eno Belinga, Antoine de Bary, Eva Chanet, Paul Dakeyo, Marine Defosse, Mathilde Delarue, Jean-Luc Duponchel, Emmanuelle Eymard, Silvain Wakeu Fogaing, Molly Fournel, Sylvaine Gagliardi-Frébourg, Joëlle Gleize, Moïse Nalemane Gomis, Isabelle Gremillet, Charles Kamdem, Maëline Le Lay, Stéphane Marill, Aboubakar Mbassa A Dang, François Nkémé, Laurence et François Renucci, Lucie Saint-Lager et Clément Corsin, Kouam Tawa, Marcelin Vounda Etoa, Hans Zell

Tous ceux et celles qui m'ont accordé leur confiance et donné de leur temps, en France et au Cameroun

Sommaire -Volume 1

Liste des abréviations.....	4
Introduction : Le Cameroun, foyer éditorial méconnu.....	8
PREMIÈRE PARTIE : ÉCONOMIE GLOBALE DU LIVRE ET MODES DE DIFFUSION DE L'ÉDITION AFRICAINE.....	26
1. Globalisation, bibliodiversité et édition africaine.....	27
2. Trajectoires d'écrivains africains (de 1950 à nos jours).....	55
3. Une documentation clairesemée.....	76
4. L'information numérique africaine.....	101
5. Marchés littéraires et systèmes du livre africain.....	128
Conclusion de la première partie : de la globalisation du livre au système éditorial camerounais	150
DEUXIÈME PARTIE : L'ÉDITION CAMEROUNAISE ET L'ÉCONOMIE DU LIVRE	154
1. Le contexte de production du livre camerounais.....	155
2. La constitution du système éditorial camerounais depuis 1844.....	177
3. Encadrement et contextualisation de l'édition camerounaise.....	215
4. La structuration de l'édition camerounaise.....	236
5. Production, diffusion et décentrement du livre camerounais.....	263
Conclusion de la deuxième partie : le Cameroun, du « système éditorial » vers le « système du livre ».....	288
Conclusion générale : l'édition africaine en relation(s).....	293
Bibliographie.....	310
Table des matières.....	333

Liste des abréviations

ABBOL : African Book Bank On-line
ABC : African Books Collective
ACCT : Agence de Coopération Culturelle et Technique
ACP : Afrique-Caraïbes-Pacifique
ADEL : Association des Écrivains de langue Française
ADIFLOR : Association pour la Diffusion Internationale Francophone de Livres, Ouvrages et Revues
AEC : Association des Éditeurs Camerounais
AEF : Afrique Équatoriale Française
AEI : Alliance Internationale des Éditeurs Indépendants
AES : Africaine d'Édition et de Services
AFD : Agence Française de Développement
AIF : Agence Intergouvernementale de la Francophonie
AILF : Association Internationale des Libraires Francophones
ALC : Africana Librarians Council
ANACLAC : Association Nationale des Comités de Langues Camerounaises
ANELCAM : Association nationale des éditeurs de livre du Cameroun
AOP : Afrique Occidentale Française
APEC : Association des Poètes et Écrivains du Cameroun
APELA : Association pour l'Étude des Littératures Africaines
APNET : African Publishers Network
ASA : African Studies Association
BAI : Book Aid International
BIEF : Bureau International de l'Édition Française
BINEA : Bureau Ivoirien des Nouvelles Éditions Africaines
BMS : Baptist Missionary Society
BnF : Bibliothèque Nationale de France
BSF : Bibliothèques Sans Frontières
BULAC : Bibliothèque des Langues et Civilisations
CAFED : Centre africain de formation à l'édition et à la diffusion
CAMP : Cooperative Africana Microform Project
CCFR : Catalogue Collectif de France
C2D : Contrat de Désendettement Développement
CEC : Coopération Éducation Culture
CÉDA : Centre d'Édition et de Diffusion Africain
CEEAC : Communauté Économique des États d'Afrique Centrale
CELF : Centre d'Exportation du Livre français
CELLUCAM : Celluloses du Cameroun

CEMAC : Communauté Économique et Monétaire d'Afrique Centrale
CENEL : Centre d'Études des Nouveaux Espaces Littéraires
CEPER : Centre d'Édition et de Production pour l'Enseignement et la Recherche
CEPMAE : Centre d'Édition et de Production des Manuels et Auxiliaires d'Enseignement
CERDOTOLA : Centre International de Recherche et de Documentation sur les Traditions et les Langues Africaines
CLAC : Centre de Lecture et d'Animation Culturelle
CLÉ : Centre de Littérature Évangélique
CLÉO : Centre pour l'Édition Électronique Ouverte
CÉDA : Centre d'Édition et de Diffusion Africaines
CERDAC : Centre d'Études et de Recherches Documentaires sur l'Afrique Centrale
CNL : Centre National du Livre
COFACE : Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur
COMETES : Coordination et Modernisation des Établissements Technologiques d'Enseignement Supérieur
CRAC : Centre Régional d'Action Culturelle
CRÉPLA : Centre Régional de promotion du livre en Afrique
CRITAOI : Littérature Critique de l'Afrique subsaharienne et de l'Océan Indien
CRL : Center for Research Libraries
DSTIC : Diplôme Supérieur en Science et Techniques de l'information et de la communication
EBAD : École des bibliothécaires archivistes et documentalistes de Dakar
EDICAM : Éditions du Cameroun
EDICEF : Éditions Classiques d'Expression Française
EDILIS : Éditions Livre Sud
EASSY : Eastern Africa Submarine Cable System
EGC : États Généraux de la Culture
EIG : Europe India Gateway
ESSTIC : École Supérieure des Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication
FED : Fonds Européen de Développement
FILDAK : Foire Internationale du Livre et du Matériel Didactique de Dakar
FILO : Foire Internationale du Livre de Ouagadougou
FSP : Fonds de Solidarité Prioritaire
ICCLA : International Committee on Christian Literature for Africa
IF : Institut Français
I-ME-WE : India - Middle East - Western Europe
INALCO : Institut national des langues et civilisations orientales
INASP : International Network for the Availability of Scientific Publications

ISBN : International Standard Book Number
JSTOR : Journal Storage
LITTAFCAR : Littérature Afrique Caraïbe
LC : Library of Congress
LITAF : Littérature Africaine Francophone
LUPEPPO : Lutte pour l'Éducation par la Poésie
MILC : Midwest Inter-Library Corporation
MINCULT : Ministère de la Culture
MINREX : Ministère des Relations Extérieures
MUPEC : Mutuelle des Enseignants du Cameroun
NEA : Nouvelles Éditions Africaines
NEAS : Nouvelles Éditions du Sénégal
NEI : Nouvelles Éditions Ivoiriennes
NENA : Nouvelles Éditions Numériques du Sénégal
NOLICA : Nouvelle Littérature Camerounaise
NTIC : Nouvelles Technologies d'Information et de Communication
OAPSA : Open Access Scholarly Publishers Association
OIF : Organisation Internationale de la Francophonie
OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement
OPAC : Online Public Access Catalog
PAERSRUC : Programme d'Appui à l'Enseignement et à la Recherche Universitaire au Cameroun
PEB : Prêt Entre Bibliothèques
POD : Print on Demand / Publish On Demand
PPTE : Pays Pauvre Très Endetté
Programme PLUS : Programme de Livres Universitaires et Scientifiques
PUA : Presses Universitaires d'Afrique
PUY : Presses Universitaires de Yaoundé
REC : Réseau des Éditeurs Camerounais
RFD : Réforme Fiscale-Douanière
SAC : Société Africaine de Culture
SAex : South Atlantic Express
SAT-3 : South Atlantic 3
SCAC : Service de Coopération et d'Action Culturelle
SCOLMA : Standing Conference on Library Materials on Africa
SHS : Sciences Humaines et Sociales
SIC : Sciences de l'Information et de la Communication
SNED : Société Nationale d'Édition et de Diffusion
SIGB : Système Intégré de Gestion des Bibliothèques
SOCILADRA : Société Civile des Droits de la Littérature et des Arts Dramatiques

SOPECAM : Société de Presse et d'Édition du Cameroun
TIC : Technologies de l'Information et de la Communication
UDEAC : Union des États d'Afrique Centrale
UE : Union Européenne
UNAZA : Université du Zaïre
UNICAM 2000 : Universités Camerounaises à l'horizon 2000
UPC : Union des Populations du Cameroun
WAN : Wide Area Network
ZIBF : Zimbabwean International Book Fair

INTRODUCTION :

LE CAMEROUN, FOYER ÉDITORIAL MÉCONNU

L'édition africaine au croisement des disciplines

Il est des objets dont l'étude se heurte aux obstacles les plus élémentaires : difficultés d'accès aux sources, manque de visibilité des équipes de recherche, éparpillement des chercheurs. Les réalités du livre en Afrique sont mal connues : les documents qui lui sont consacrés, spécialisés ou non, sont rares et, si les études se multiplient depuis les années quatre vingt dix, elles n'en restent pas moins très dispersées et inégalement réparties entre différentes disciplines universitaires. Elles sont aussi soutenues par des politiques culturelles très variables : les études francophones envisagent ainsi davantage le domaine de l'édition dans le cadre extensif de l'aire francophone, alors que les recherches anglo-saxonnes s'orientent plutôt vers l'étude de contextes particuliers (par nation et/ou par période).

Les frontières linguistiques représentent un autre problème pour l'accès à l'information : peu de travaux anglophones traitent du livre en Afrique francophone et seuls de très rares travaux francophones évoquent l'édition africaine anglophone. Il en va de même pour les autres régions linguistiques hispanophone, lusophone et arabophone (pour l'espace subsaharien), au sujet desquelles bien peu de travaux circulent. Quant à l'édition en langues africaines, elle constitue un champ d'étude à part, pris en charge par les recherches d'anthropologues ou de linguistes issus de laboratoires spécialisés ¹.

Vouloir étudier l'édition africaine pose un problème disciplinaire : on ne sait ni quels outils utiliser ni quelles approches choisir. L'examen de l'édition doit tenir

1 À l'image du LLACAN (INALCO, Paris) qui organisait en février 2011 une journée d'étude sur le thème « Écrits ordinaires et littérature en Afrique » : <http://llacan.vjf.cnrs.fr/fichiers/progE3fev2011.pdf>- consultation 25.07.2013.

compte du fait qu'il ne constitue pas un espace disciplinaire propre, mais se situe plutôt au carrefour de plusieurs domaines. Obligé de s'inscrire dans l'espace institutionnel, le chercheur est pourtant contraint de se situer lui-même, soit comme historien du livre, soit comme anthropologue, linguiste, économiste, spécialiste des sciences de la communication ou sociologue (de la littérature, de l'écriture, voire du fait textuel lui-même). Certes, l'interdisciplinarité est, de fait, comme consubstantielle aux études africaines en général, depuis l'époque coloniale, et ce qu'on appelle parfois l'africanisme est reconnue en quelque sorte comme pluri-discipline définie par son espace de référence. Mais en matière d'histoire du livre et de l'édition, il n'existe pas de cadre méthodologique spécifique, adapté à l'Afrique (ou faisant office de référence pour l'Afrique) ; l'édition africaine est étudiée par des outils empruntés à différents domaines, à la lumière de théories forcément interdisciplinaires. La situation actuelle est donc quelque peu paradoxale, puisque l'édition africaine est sans cesse présentée comme un secteur économique qui doit être soutenu, mais qu'elle ne fait pas l'objet d'un investissement disciplinaire spécifique, ou de recherches interdisciplinaires méthodologiquement articulées en fonction de ses caractéristiques.

La question de l'ancienneté des sources à prendre en compte pose un tout autre problème : à partir de quand l'édition africaine existe-t-elle véritablement ? Faut-il tenir compte des premiers éditeurs, des premiers livres imprimés, ou bien faut-il attendre l'apparition des premiers marchés du livre ? Faut-il inclure la période coloniale ? L'édition contemporaine représente-elle une période à part ?

On peut aussi se demander si l'on doit considérer comme un cas particulier l'édition de littérature par rapport aux autres secteurs de l'édition en Afrique. Voici toutes les questions qui sont posées au cours de notre travail ; des réponses qui leur étaient apportées dépendaient logiquement des choix en matière d'approches méthodologiques et de matériel bibliographique.

Par ailleurs, au fil des recherches bibliographiques, nous avons constaté que les travaux qui prennent en compte l'édition de littérature africaine hors d'Afrique (en France, dans la francophonie, dans des collections du nord) sont beaucoup plus fréquents que ceux consacrés à la production littéraire sur le continent. Les facteurs qui

rendent compte de ce phénomène semblent relever tantôt de choix méthodologiques, tantôt de considérations pragmatiques (la plus grande facilité d'accès aux documents), mais peut être s'agit-il aussi de simples tradition d'études. Le fait est cependant que des éditeurs comme Présence Africaine, Heinemann et sa collection « *African Writers Series* », ou encore Gallimard, ne représentent pas nécessairement l'édition *en Afrique*. La production littéraire publiée en Europe dépend des systèmes éditoriaux de l'hémisphère nord.

Or, le manque d'une bonne connaissance des marchés africains du livre favorise la diffusion d'une idée reçue : si l'édition du continent n'est pas étudiée, c'est parce qu'elle n'existe pas, ou bien qu'elle n'est pas de qualité suffisante. Ce préjugé s'étant développé à l'extérieur du continent africain, la notion de « famine du livre » en Afrique est souvent énoncée ; une recherche sur la toile à partir des mots « *book* », « *famine* » et « *Africa* » mène très vite vers les organisation non gouvernementales spécialisées dans le don de livre, dont l'objectif est d'« arrêter la famine du livre en Afrique »². Dans les pays africains eux-mêmes, le lectorat considère souvent que la « vraie édition » se fait « ailleurs »³.

L'édition africaine dans le marché global

La visibilité de l'édition africaine est à l'origine de notre recherche. Pour y répondre, il nous fallait étudier les discours qui s'y réfèrent aujourd'hui, discours qui

2 Par exemple : « *Books For Africa. A simple name for an organization with a simple mission. We collect, sort, ship, and distribute books to students of all ages in Africa. Our goal: to end the book famine in Africa [...]* » [« Des livres pour l'Afrique. Un nom simple pour une organisation ayant une mission simple. Nous collectons, classons, envoyons et distribuons des livres aux élèves et étudiants de tous âges en Afrique. Notre objectif : arrêter la famine du livre en Afrique »] : <http://www.booksforafrica.org/> - consultation 31.07.2013.

3 L'éditeur Burkinabè Jean-Claude Naba écrivait : « Du fait du prestige lié à la publication dans une maison d'édition européenne ou américaine de leurs œuvres, chercheurs et penseurs locaux auront tendance à s'adresser plutôt à des éditeurs du Nord. À cela vient s'ajouter une croyance diffuse selon laquelle les vrais livres, dont le contenu ne serait vraiment crédible, ne viendraient en fait que du Nord... » Cf. NABA (Jean-Claude), « Expérience d'un éditeur de l'espace francophone », dans *L'écrivain dans l'espace francophone*. Paris : Société des Gens de Lettres, 2006, p. 72.

déterminent des représentations mais, dès lors aussi, des politiques ou parfois de simples habitudes, concernant les modalités concrètes qui caractérisent l'accès à la littérature africaine et à sa diffusion.

Liée à cette première question, une autre dimension de notre recherche concerne la relation économique entre l'édition, la littérature et la mondialisation marchande. En effet, le livre en tant qu'objet économique dépend des lois propres à des marchés qui, depuis le début des années quatre vingt, sont de plus en plus globalisés. En théorie, les livres peuvent être vendus partout et diffusés pour tous. Il n'y aurait dès lors plus des marchés du livre, mais un seul marché d'édition soumis aux lois de la concurrence. Nadège Veldwachter précise cette idée dans son ouvrage *Littérature francophone et mondialisation* :

Les nouvelles données de l'activité économique de l'industrie du livre dépendent de structures et de pratiques institutionnelles réglées par des logiques de rendement qui débordent les enclaves singulières pour former des réseaux par-delà une géographie prédéfinie ⁴.

Dans cette perspective d'un espace commercial continu, la balance commerciale du livre en Afrique penche clairement en faveur des productions du nord qui sont diffusées sur le continent. À l'échelle de l'édition mondiale, l'exportation des livres du sud vers le nord ne signifie pas grand-chose : Si l'on s'en réfère aux chiffres du rapport 2008 de la Centrale de l'Édition ⁵, l'Afrique représente 38 980 000 € d'exportation d'ouvrages pour le marché français, contre 1 030 000 € d'importations, soit un rapport d'environ un ouvrage importé contre trente-neuf exportés. Un fossé se creuse avec l'expansion du marché international régi par le principe du libre échange et, donc, par les réalités de la domination économique.

4 VELDWACHTER (Nadège), *Littérature francophone et mondialisation*. Paris : Karthala, 2012, p. 8.

5 CENTRALE DE L'ÉDITION, *Statistiques export livres 2008*. Paris : Centrale de l'Édition, 2008.

Le poids des institutions

La globalisation marchande pose un autre problème. Outre l'économie, cette dernière revêt aussi une dimension culturelle, et notamment linguistique. Dans un tel contexte, les productions intellectuelles, selon qu'elles sont écrites dans une langue ou dans une autre, ne peuvent pas prétendre à la même diffusion et au même lectorat. L'Afrique est un continent multilingue, mais le marché du livre africain n'a d'existence significative, quantitativement, que pour des productions écrites dans quelques langues seulement. C'est le cas, notamment, du yoruba, circonscrit au Nigéria, du swahili diffusé en Afrique de l'est, du français en Afrique centrale, en Afrique de l'Ouest et en Afrique du nord, et de l'anglais, principale langue de la globalisation, et que l'on retrouve dans de nombreux pays d'Afrique (notamment le Nigéria, l'Afrique du Sud, ou encore le nord-est).

Il n'y a pas que les lectorats qui soient définis par la langue, puisque les productions éditoriales sont également soutenues par des institutions marquées par leurs usages, voire, parfois, par leurs intérêts linguistiques ; c'est notamment le cas des organismes relevant de structures diplomatiques, ou encore des réseaux documentaires organisés. Sans qu'il y ait volonté d'ingérence, dans des marchés locaux mal protégés, de la part d'institutions plus ou moins puissantes selon la zone considérée, le fait est que les ouvrages diffusés avec leur aide le sont en fonction des politiques de soutien à la documentation et à l'édition qu'elles mettent en œuvre. La promotion qu'elles permettent d'assurer à tel ouvrage, est donc étroitement liée à leur politique en matière de langue, comme en matière, par ailleurs, de lieu de production. Deux critères qui souvent se superposent.

L'altermondialisme éditorial

Lorsque les lieux de production les plus compétitifs, les plus prestigieux et les plus soutenus institutionnellement se trouvent dans l'hémisphère nord, l'édition africaine est fortement concurrencée par des productions étrangères sur son propre terrain et

quasi inexistante dans le marché international ⁶. Thierry Quinqueton, ancien président de l'Alliance Internationale des Éditeurs Indépendants, parlait à ce propos d'un processus de « fuite des talents ». Il ajoutait :

[les] écrivains du Sud ont un certain attrait, bien compréhensible, pour les maisons d'édition du Nord ; il y a beaucoup d'auteurs extrêmement talentueux, en particuliers en Afrique subsaharienne, qui visent des maisons d'édition du Nord ou qui sont contactés par celles-ci. Il existe aussi, chez certains éditeurs du Nord, une tentation à « faire son marché » dans un vivier de talents naissants ⁷.

C'est dans ce contexte que se pose la question de la menace qui pèse sur la diversité des productions éditoriales. Vivan Steemers considère que l'on est aujourd'hui face à une forme de « néocolonialisme littéraire », affirmant que

Malgré un intérêt grandissant pour les auteurs africains de la part des universitaires et une augmentation du nombre de maisons d'édition se spécialisant dans le domaine des littératures périphériques, on ne peut pas dire que tout va pour le mieux : ces auteurs excentrés dépendent toujours largement des structures d'édition et des critiques métropolitaines ⁸.

Ce contexte explique qu'en réaction, on assiste à ce que Nadine Veldwachter qualifie d'« institutionnalisation universelle d'une pensée de la différence » ⁹. Le fait est qu'une forme d'édition se développe contre ces manifestations de dominations économique et intellectuelle. Elle est soutenue par des politiques culturelles qui sont, de fait, agressives et proches des logiques économiques altermondialistes. Sous la forme d'associations, de collectifs ou bien de sociétés de diffusion spécialisées, l'édition africaine est aujourd'hui de plus en plus diffusée par de nouveaux opérateurs, stratégiquement situés en marge des marchés dits « dominants ». Ces récents

6 Jean-Yves Mollier note par exemple que « les deux tiers du chiffre d'affaire de Hachette [premier groupe d'édition et de diffusion en France] sont réalisés à l'étranger ». Cf. MOLLIER (Jean-Yves) (dir.), *Où va la livre ?* Paris : La Dispute, 2007, p. 67.

7 QUINQUETON (Thierry), « L'alliance des éditeurs indépendants », dans *L'écrivain dans l'espace francophone*, op. cit., p. 63.

8 STEEMERS (Vivan), *Le (néo)colonialisme littéraire*. Paris : Karthala, 2012, p. 216.

9 VELDWACHTER (Nadège), *Littérature francophone et mondialisation*. Op. cit., p. 9.

organismes économiques s'auto-légitiment au moyen de labels d'origine comme « la bibliodiversité », « l'édition du Sud », « l'édition indépendante », etc. Toutes ces initiatives entendent promouvoir et défendre, face aux institutions et aux éditeurs du Nord, des catalogues alternatifs. Elles sont basées sur le principe de « l'édition indépendante de création »¹⁰ et, dans la pratique, sur de nouveaux réseaux de diffusion.

La circulation et la diffusion du livre africain

Dans un contexte de globalisation, la question de la circulation du livre africain se pose plus que jamais. Barrières douanières, non respect des accords internationaux de détaxation des biens culturels¹¹, monopoles de diffusion et incertitudes concernant le suivi postal¹² sont autant de facteurs qui freinent la circulation, d'un pays à l'autre, et parfois la rendent aléatoire. L'édition contemporaine est engagée dans un processus global, mais le livre africain accuse un isolement problématique.

La diffusion des catalogues, qui permet à un éditeur de placer ses ouvrages en librairie, ne suffit pas pour donner aux maisons d'édition africaines accès au marché international. Et si des expériences de diffusion se développent depuis les années quatre vingt dix, le relais de l'information demeure restreint à quelques médias spécialisés ou, dans les médias à plus large audience, à quelques articles ponctuels. L'édition africaine touche encore très peu le grand public au niveau international.

10 Nous empruntons cette expression à Gilles Colleu, qui définit l'éditeur indépendant de création comme propriétaire de son capital et privilégiant des critères de la qualité plutôt que de rentabilité. Cf. COLLEU (Gilles), *Éditeurs indépendants : de l'âge de raison vers l'offensive ?* Paris : Alliance Internationale des Éditeurs Indépendants, 2006, p. 74-85.

11 Mentionnons les Accords de Florence (1956) et leur Protocole de Nairobi (1976), ou encore les Accords de Cotonou (2000).

12 Rappelons le tableau que dressait Mongo Beti de la poste camerounaise dans son article « Grand usager des PPT camerounaises : autre galère », dans *Le rebelle III*. Paris : Gallimard, 2008, p. 86-90.

La dématérialisation des ressources

Ces dernières années, la dématérialisation des ressources documentaires est devenue réalité. « La mondialisation des marchés est générale mais, dans l'édition, elle ne se déconnecte pas de la numérisation », remarque Jean-Yves Mollier¹³. Désormais effective dans les centres éditoriaux les plus riches du nord, la documentation numérique paraît à même d'être diffusée au-delà des traditionnelles limites des frontières géographiques et de triompher des problèmes posés par la distance ; en ce sens, elle représente de nouveaux territoires pour l'édition et de nouvelles possibilités de rayonnement pour le livre africain.

Pourtant, les effets positifs de cette évolution semblent encore à l'état de conjectures dans la mesure où celle-ci repose sur un équipement technologique performant, une maintenance de qualité basée sur une distribution électrique régulière, de même qu'elle exige un contrôle juridique et un suivi des éditeurs pour la diffusion informatique de leurs ouvrages. Une nouvelle expression est utilisée : fracture numérique entre nord et sud, compte tenu de l'équipement très inégal du continent africain en technologies d'information et de communication. La diffusion des technologies électroniques est cependant intensive dans de nombreux pays et il est trop tôt pour constater une telle fracture, là où le phénomène est récent et incertain. On ne recense, certes, encore que très peu d'éditeurs africains publiant des ouvrages numériques, mais pour le reste, il est difficile de mesurer leur appropriation de ces technologies. Le fait est que cette évolution pourrait permettre un rééquilibrage possible de la balance commerciale entre nord et sud, et qu'elle ouvre de nouvelles perspectives de diffusion pour le livre et pour la littérature en particulier.

13 MOLLIER (Jean-Yves), *Où va la livre ? Op. cit.*, p. 41.

Le Cameroun comme « glocalité » dans un espace multipolaire

Dans un article paru en 2001¹⁴, Eva Hemmungs Wirtén propose le terme de « *glocalities* », articulation des mots « local » avec « global ». À travers ce néologisme, elle affirme sa volonté stratégique de dépasser de « trop strictes distinctions entre le global et le local, le centre et la périphérie, le dominant et le dominé, ou toutes autre opposition binaire »¹⁵. Le concept attire en tout cas l'attention sur l'articulation, de caractère systémique, entre deux réalités qu'on ne peut appréhender séparément. Pour étudier ce qu'il en est aujourd'hui de l'édition africaine, nous devons tenir compte de la globalisation du livre en général comme de la place particulière du livre africain à l'intérieur de cet horizon. Mais ces réalités s'éclairent nécessairement à l'aide d'éléments factuels, basés sur des recherches concrètes, menées sur des terrains particuliers et à propos de ceux-ci. Il importe en effet de ne pas en rester à des généralités, forcément simplificatrices et de passer par l'étude de la relation d'un pays africain avec la globalisation du livre.

Nous avons choisi un pays d'Afrique centrale, le Cameroun, parce qu'il est en relation avec plusieurs aires africaines (l'Afrique anglophone, l'Afrique sahélienne, l'Afrique centrale, l'Afrique de l'Ouest) ; à ce titre, il est souvent représenté comme une « Afrique en miniature »¹⁶. Cet État multilingue, mais dont les langues officielles sont l'anglais et le français, a développé au cours des trois dernières décennies un marché du livre aux dynamiques à la fois singulières et représentatives d'un bon nombre de tendances propres à la globalisation éditoriale. On le verra, l'édition s'y est progressivement organisée sous la forme d'un système à la fois orienté vers l'espace national (le local) et l'espace international (le global). Pour diverses raisons

14 HEMMUNGS WIRTÉN (Eva), « Glocalities : Power and Agency Manifested in Contemporary Print Culture », dans *Les mutations du livre et de l'édition dans le monde*. Sous la direction de Jacques Michon et Jean-Yves Mollier. Laval : Les Presses Universitaires de Laval, 2001, p.565-573.

15 « *too strict distinctions between global and local, center and periphery, dominant and dominated, or any other binary opposition.* » *Ibid*, p. 565.

16 DONGMO (Jean-Louis), « L'Afrique en miniature », *Notre Librairie n°99*, octobre-décembre 1989, p. 8-19.

historiques, sur lesquelles nous reviendrons, ce pays a aussi l'avantage de disposer d'une infrastructure d'imprimerie, et, sur cette base, d'avoir une activité éditoriale relativement importante.

On peut ajouter que, du point de vue de la production intellectuelle et notamment littéraire, le Cameroun et les Camerounais de la diaspora affichent un bilan important, comparé à celui d'autres pays. Un regard dans le fichier LITAF (Littérature Africaine Francophone), qui ne concerne que la littérature et que l'espace africain francophone, donne, à titre indicatif, 2263 résultats pour la requête « Pays auteur = Cameroun », alors que la même requête pour « Congo » aboutit à 1345 résultats, score proche de celui de « Côte d'Ivoire » (1342) ; seul « Sénégal » donne un résultat approchant avec 2063¹⁷. Ce n'est qu'un coup de sonde pour un secteur limité, mais il est significatif d'une activité globale quantitativement supérieure à celle d'autres pays.

Parmi ces différents facteurs, le bilinguisme français-anglais, bien qu'il puisse présenter des inconvénients comme nous le verrons, semble de prime abord nous encourager particulièrement à retenir le Cameroun plutôt qu'un autre pays : les deux langues symbolisent et contribuent à développer une double relation avec deux « systèmes » éditoriaux importants à l'échelle internationale. Si, au cours des trente dernières années, le processus de globalisation du livre a coïncidé, dans un certain nombre de pays africains, avec une crise économique affectant particulièrement ce secteur, les marchés africains du livre ont connu par la suite un renouveau, avec de nombreuses reconfigurations des modèles marchands, et notamment des stratégies d'éditeurs. Le Cameroun nous est apparu dès le début comme un terrain privilégié pour prendre la mesure de ces évolutions.

De même, les différents aspects que nous avons évoqués nous permettront vérifier à partir d'un cas particulièrement significatif ce qui est peu à peu devenu une hypothèse de recherche : la bipolarisation accrue qui résulte de ces évolutions. On identifie aussi bien ce phénomène au niveau intellectuel (la création, les discours, la critique, les prix) que matériel (la diffusion, la distribution, la conservation du livre).

17 <http://www.litaf.cean.org/grille.html> - Consultation 31.07.2013. D'autres pays sont loin derrière : « Togo », 744 ; pour « Rép. Dém. Congo », 199, « Rwanda », 180...

Cette bipolarisation s'aperçoit notamment dans le domaine de la critique littéraire, sous la forme d'un fossé entre la majorité des études de littérature africaine, qui s'intéressent avant tout aux corpus publiés dans l'hémisphère nord, et les ouvrages publiés en Afrique, y compris les nouveaux corpus et genres littéraires qui apparaissent durant la période, dont ces études ne s'occupent guère. Il est peut-être déjà significatif que nous ne puissions pas faire appel à un autre coup de sonde dans le fichier LITAF pour démontrer rapidement qu'il y a bien une très grande majorité de travaux publiés à propos des premiers, et une quasi ignorance des seconds : tout simplement, le fichier LITAF ne permet pas une interrogation à partir du critère constitué par le pays de publication. D'une manière générale, ce critère est d'ailleurs très rarement considéré comme pertinent, ce qui a pour effet de masquer la bipolarisation dont nous faisons l'hypothèse, et de donner plutôt l'image d'une continuité.

Questions de méthode et principales références théoriques

Nous l'avons dit, l'édition africaine n'est pas un objet ajusté à une discipline en particulier ; elle a au contraire fait l'objet de travaux dans différents domaines. La globalisation éditoriale, qui est au cœur de notre travail, en constitue un exemple suffisant, puisqu'elle a été étudiée par des travaux issus des sciences de la communication et de l'information, de la sociologie littéraire ou encore de l'histoire du livre et de l'édition¹⁸, trois domaines complémentaires, qui reposent eux-mêmes sur des usages essentiellement pluridisciplinaires¹⁹.

18 MOLLIER (Jean-Yves), SOREL (Patricia), « L'histoire de l'édition, du livre et de la lecture en France aux XIXe et XXe siècles », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 126-127, mars 1999, p. 39-59.

19 Il est intéressant de rappeler le propos que nous tenait Jean-Yves Mollier à ce sujet : « L'historien du livre est quelqu'un qui travaille à un carrefour de disciplines, ce qui est extrêmement frustrant et exigeant. Frustrant, parce que nul ne peut évidemment être Pic de la Mirandole et spécialiste de tout et de n'importe quoi. Et en même temps très excitant intellectuellement, puisque l'on ne peut pas être historien du livre si l'on ne se frotte pas à l'histoire littéraire, à l'histoire proprement dite, à l'histoire économique, à l'histoire politique, à l'histoire sociale, à l'histoire culturelle, à la sociologie, à l'information et à la communication,

La relation de l'édition africaine avec la globalisation éditoriale est par contre un sujet beaucoup moins abordé. L'enjeu de notre thèse est donc de contribuer à éclairer ce terrain de recherche peu défini. Il s'agit d'attirer l'attention sur la production du livre africain, et du livre camerounais en particulier, dans le contexte contemporain, qui correspond à la période 1980-2013, c'est-à-dire des prémices du phénomène de globalisation du livre à nos jours.

Qu'on nous pardonne un détour anecdotique : il nous permettra de donner rapidement une représentation plus concrète de notre recherche, de ce qui en est à l'origine et de ce qui en fait l'objet. En mai 2006, nous assistions à une conférence donnée à Marseille par l'éditeur camerounais Joseph Fumtim²⁰. Au cours de cette manifestation consacrée à « La situation du livre en Afrique », le directeur des éditions Interlignes (aujourd'hui intégrées dans les éditions Ifrikiya) décrivit les difficultés des maisons d'édition camerounaises : manque de moyens et de soutien de la part de l'État, faiblesse du pouvoir d'achat du lectorat local, présence insuffisante des auteurs de la diaspora camerounaise dans les catalogues nationaux, absence d'attention de l'étranger pour la production littéraire locale... Il présenta alors *Le principe dissident*, un ouvrage de Patrice Nganang publié aux éditions Interlignes en 2005, et rappela que l'auteur avait obtenu le Grand prix littéraire d'Afrique noire, en 2003 (pour *Temps de Chien*, publié aux éditions du Serpent à Plumes). Cette rencontre, qui nous apporta un premier contact avec l'édition camerounaise, nous fit surtout comprendre qu'elle publiait des écrivains de renom sans que ces ouvrages soient forcément diffusés. Or, l'insuffisante visibilité de l'édition camerounaise en France est à l'image de celle de l'édition africaine dans le monde. Nous avons dès ce moment commencé à comprendre que, si la diffusion des productions du continent africain n'a pas un impact

et encore toute une série de disciplines. Autrement dit, l'historien du livre est plutôt une sorte de chef d'orchestre qui convoque les spécialistes des autres disciplines pour essayer de les faire travailler ensemble ». Cf. THIERRY (Raphaël), « Entretien avec Jean-Yves Mollier », Ivry, 15 février 2010.

20 « La situation du livre en Afrique », une manifestation organisée dans le cadre du Forum de Rencontres et d'Animations Culturelles Africaines : Marseille : Africum Vitae, 11 mai 2006 : <http://www.africultures.com/php/index.php?nav=evenement&no=7685> - consultation 26.07.2013.

important, c'est soit que celle-ci est mal organisée (faute de moyens ou de compétences), soit que le relais de l'information éditoriale n'opèrent pas de manière efficace auprès des publics.

Partant de cette dernière idée, nous aurons recours au domaine des SIC pour étudier les moyens de diffusion et de distribution dont dispose aujourd'hui l'édition africaine. C'est aussi à travers ce domaine que nous observerons la structuration du marché du livre camerounais et les tensions qui y sont à l'œuvre. La sociologie de la littérature, quant à elle, nous permettra d'étudier les logiques présentes derrière les trajectoires d'écrivains africains, et les modalités d'adhésion des publics à différents corpus africains ; elle aussi sera précieuse pour l'étude du marché africain du livre, et en particulier du livre littéraire. Enfin, l'histoire de l'édition et du livre nous permettra d'éclairer la structuration de l'édition camerounaise, des premiers livres produits dans le pays jusqu'à la période de la globalisation éditoriale (à partir des années quatre vingt).

Des ouvrages relevant de l'un ou l'autre de ces secteurs disciplinaires, nous ont particulièrement accompagnés et éclairés au cours de notre travail.

S'agissant du contexte de globalisation éditoriale et littéraire actuellement à l'œuvre dans le monde du livre, nous ne pouvons que nous référer à l'ouvrage publié en 1999 par Pascale Casanova : *La république mondiale des lettres*. L'auteur y précisait alors que son projet n'était pas de :

Décrire la totalité du monde littéraire ni de prétendre à l'exhaustivité d'une impossible recension de la littérature mondiale. Il s'agit de changer de perspective, de décrire le monde littéraire « à partir d'un certain observatoire », selon les termes de Braudel, pour se donner des chances de changer la vision de la critique ordinaire, de décrire un univers que les écrivains eux-mêmes ont toujours ignoré ²¹.

C'est dans cet esprit que nous avons choisi le Cameroun comme « un certain observatoire ». Il aurait effectivement été problématique d'analyser le processus de la globalisation au niveau de l'aire africaine tout entière. Nous avons choisi de prendre la

21 CASANOVA (Pascale), *La république mondiale des lettres*. Paris : Seuil, 1999, p. 15.

voie inverse et de nous appuyer sur une étude de terrain, portant sur un seul pays, et de recourir autant que possible à une documentation de première main. Le paradoxe de notre recherche consiste à étudier un matériel édité à propos duquel bien peu de documents ont été produits et publiés, mais l'erreur serait certainement de considérer que le peu de discours s'explique par le peu qu'il y aurait à dire sur le sujet.

À partir du champ disciplinaire que nous avons délimité, plusieurs autres ouvrages se sont imposés à notre attention. Il s'agit tout d'abord de *Où va le livre ?* (2002), édité sous la direction de Jean-Yves Mollier, qui retrace l'évolution historique du processus de globalisation éditoriale depuis les années 1980. En 2003, Isabelle Bourgueil s'inspirait de cet ouvrage en coordonnant le dossier d'*Africultures* intitulé *Où va le livre en Afrique ?*, qui apportait des mises à jour au sujet de l'évolution des marchés littéraires et éditoriaux en Afrique. Deux années plus tard, Luc Pinhas publiait *Éditer dans l'espace francophone* (2005), en dressant un état des lieux général de l'édition francophone en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale. Ces ouvrages, issus des SIC et de l'histoire de l'édition, constituent notre point de départ.

Nous avons pris garde de ne pas perdre la dimension *littéraire* de notre travail. Dans cette perspective, plusieurs publications occupent une place importante dans notre bibliographie. L'ouvrage *Les champs littéraires africains*, édité par l'Association pour l'Étude des Littératures Africaines (APELA) en 2001, réalise la synthèse des deux « mondes » (l'édition et la littérature). En se fondant sur la notion de champ développée par Pierre Bourdieu²², l'ouvrage étudie la relation entre l'écrivain africain et son « lieu effectif d'habitation de socialisation, d'édition et de réception »²³ (particulièrement au sein de l'espace littéraire français). Deux parutions plus anciennes : *Livre et communication au Nigéria*, d'Alain Ricard (1975) et *The African*

22 Pierre Bourdieu définit le champ littéraire comme « le champ des forces qui agissent au sein de l'espace social relativement autonome constitué par les écrivains, les œuvres, les institutions et tous les phénomènes liés à la pratique littéraire ». Cf. CITTI (Pierre), DÉTRIE (Muriel), *Le champ littéraire*. Paris : Librairie Philosophique Jacques Vain, 1992, p. 8.

23 HALÉN (Pierre), « Adaptation et recyclage de l'écrivain en diaspora : réussir le jeu de l'oie avec Pie Tshibanda », dans *Du nègre Bambara au Néropolitain*. Sous la direction de Désiré Wa A Kabwe-Segatti et Pierre Halén. Metz : Centre « Écritures », 2009, p. 93-116.

Quest for Freedom and Identity, de Ricard Bjornson (1991), étudie le développement éditorial et littéraire au Nigéria et au Cameroun. Enfin, *Les lieux incertains du champ littéraire camerounais contemporain*, de Pierre Fandio (2012), réalise un lien entre les problématiques du champ, de l'environnement et des expressions littéraires au Cameroun.

Outre nos recherches en bibliothèque, en France et en Allemagne ²⁴, nous avons réalisé deux séjours au Cameroun, en 2008 et en 2010. Les dix mois que nous avons passés sur place nous ont permis de « prospecter » des fonds documentaires camerounais : entre autres, la bibliothèque de l'École Supérieure des Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication, les Archives nationales du Cameroun, la Bibliothèque de l'Université Catholique d'Afrique centrale, la médiathèque de l'Institut Français de Yaoundé, le centre de ressources de la Fondation Paul Ango Ela de Géopolitique en Afrique Centrale, ainsi que plusieurs collections privées.

Cette recherche nous a donné accès à plusieurs périodiques qui ont joué un rôle dans l'évolution littéraire et éditoriale du Cameroun : *La Gazette du Cameroun*, « journal destiné aux indigènes » publié par le Ministère des colonies français, entre 1923 et 1939 ; la collection complète de la revue culturelle *Abbia*, publiée sous le patronage du Ministère de l'information et de la culture et de l'Université du Cameroun dès l'indépendance du pays, à partir de 1963 et jusqu'en 1982 ; le mensuel culturel *Patrimoine*, édité à Yaoundé avec des moyens privés entre 2000 et 2006. L'ouvrage de René Philombe : *Le livre Camerounais et ses auteurs*, paru en 1984, nous a aidé à mieux comprendre l'évolution de l'environnement littéraire du pays depuis la création de l'Association des Poètes et Écrivains Camerounais (APEC) en 1960. Nous avons enfin eu accès aux ressources de l'École Supérieure des Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication (ESSTIC) et aux mémoires soutenus par les candidats au Diplôme Supérieur des Sciences et Techniques de

24 Nous nous sommes particulièrement appuyé sur le fonds de certaines institutions : la Bibliothèque nationale de France (BnF), la bibliothèque du Musée du Quai Branly, la bibliothèque du Centre d'Étude des Mondes Africains (CEMAf), la Bibliothèque des Langues et Civilisations (BULAC), l'*Universitätsbibliothek* de Bayreuth.

l'Information et de la Communication (DSTIC), entre 1990 et 2005. Ce fonds nous a apporté des données précises concernant l'économie du livre camerounais, des années 1980 aux années 2000.

Nous avons par ailleurs réalisé deux enquêtes à travers le Cameroun. En 2008, nous avons effectué des entretiens et organisé des tables rondes avec des acteurs du livre au Cameroun (éditeurs, bibliothécaires, libraires, animateurs culturels, enseignants, journalistes, écrivains). En 2010, ce sont surtout des éditeurs et des écrivains que nous avons rencontrés. Ce corpus de cinquante-sept entretiens, que l'on retrouve dans notre bibliographie, nous a permis de compléter les données publiées à propos du marché du livre au Cameroun. Ce travail a également mis en valeur la relation des écrivains avec les éditeurs ; des éditeurs avec les libraires et les diffuseurs ; des bibliothécaires et animateurs culturels avec les éditeurs.

Nous reprenons enfin en annexe notre article « Une histoire de l'édition à Lubumbashi à travers le vingtième siècle »²⁵ ainsi que trois notes portant sur le Sénégal, la Côte d'Ivoire et Madagascar, réalisées pour le compte du Bureau International de l'Édition Française en 2011. Ces annexes offrent – entre autres – des points de comparaison et une ouverture intéressante de notre travail vers d'autres « observatoires », pour reprendre le terme employé par Pascale Casanova.

Organisation de notre travail

Nous avons choisi d'organiser notre travail en deux parties. La première est intitulée « Économie globale du livre et modes de diffusion de l'édition africaine » et a pour objectif d'étudier la situation de l'édition africaine dans le contexte de globalisation des trente dernières années, ainsi que l'émergence de réflexions autour de la bibliodiversité. Nous y observons les trajectoires éditoriales de plusieurs écrivains anglophones et francophones, avant de nous intéresser à la question de la documentation et de l'information éditoriale africaines. Nous consacrerons le dernier

25 AMURI MPALA-LUTEBELE (Maurice) (dir.), *Lubumbashi : Cent ans d'histoire*. Paris : L'Harmattan, 2013.

chapitre de cette partie à la problématique des marchés littéraires et au développement de différents systèmes du livre africain.

La deuxième partie a pour titre « l'édition camerounaise : de l'économie du livre à la valorisation littéraire ». Nous étudierons dans un premier temps le paysage éditorial et littéraire camerounais contemporain. À la suite de ce premier point, nous nous attacherons à l'évolution de l'environnement littéraire camerounais, depuis l'impression des premiers livres au XIX^{ème} siècle. Ce chapitre historique nous permettra de mieux appréhender la structuration contemporaine du marché du livre camerounais à partir des années quatre vingt dix et du développement de différentes dynamiques interprofessionnelles. Nous achèverons notre réflexion en étudiant l'émergence de nouvelles stratégies d'édition et de diffusion, lesquelles impliquent une évolution de la production littéraire aux niveaux national et international.

PREMIÈRE PARTIE :

**ÉCONOMIE GLOBALE DU LIVRE ET MODES DE
DIFFUSION DE L'ÉDITION AFRICAINE**

1. Globalisation, bibliodiversité et édition africaine

1.1. *L'éditeur africain à l'ère de la mondialisation du livre*

Aborder l'édition africaine exige de la situer dans le contexte contemporain. Selon notre point de vue, mal connue à l'extérieur et très diversifiée d'un pays de production à l'autre, l'édition africaine évolue aujourd'hui en lien plus ou moins étroit avec les dynamiques internationales d'un marché éditorial globalisé. Elle est impliquée depuis les années quatre vingt dix dans différentes dynamiques, et il convient de donner quelques éléments d'explication préalables. Que signifie la mondialisation du livre ? Dans quelle mesure concerne-t-elle l'édition africaine ? Quels changements surviennent au cours des trois dernières décennies ?

1.1.1. *L'évolution de l'édition depuis les années quatre-vingt*

Le monde du livre connaît, depuis près de trente ans, un processus de mondialisation ²⁶. À partir du début des années quatre vingt dans l'hémisphère nord, des « firmes développant des stratégies industrielles » ²⁷ ont pris des parts de plus en plus importantes dans les capitaux de grandes maisons d'édition. Progressivement, nombre d'éditeurs « traditionnels » ont été intégrés à des conglomérats de

26 « Globalisation » en anglais.

27 MOLLIER (Jean-Yves), *Où va le livre ? Op. cit.*, p. 9.

communication. Dans son ouvrage *L'édition sans éditeurs*, André Schiffrin décrit ce phénomène :

On peut dire sans crainte que l'édition a davantage changé au cours des dix dernières années que pendant le siècle qui a précédé. Ces changements sont particulièrement frappants dans les pays anglo-saxons qui apparaissent comme des modèles de ce qui risque de se produire ailleurs dans les prochaines années ²⁸.

Selon lui et jusqu'à une époque récente :

L'édition était fondamentalement artisanale, souvent familiale, de petite échelle, qui se satisfaisait de modestes profits provenant d'un travail qui était encore en liaison avec la vie intellectuelle du pays. Ces dernières années, les maisons d'édition ont été achetées les unes après les autres par de grands groupes internationaux. En Angleterre et en Amérique la plupart de ces conglomérats sont d'immenses holdings régnant dans le domaine des *mass medias*, de l'industrie du divertissement (*entertainment*) ou bien de ce que l'on appelle maintenant : les industries de l'information ²⁹.

Jean-Yves Mollier analyse la seconde étape à partir du milieu des années deux-mille, lorsque nombre de ces conglomérats de communication ont été rachetés par des fonds d'investissement ³⁰.

Que des firmes automobiles consacrent une part de leur capital à l'édition peut paraître – a priori – surprenant, mais il faut situer cette démarche dans le contexte de la mondialisation économique ³¹ : le livre génère des bénéfices, il repose sur une

28 SCHIFFRIN (André), *L'édition sans éditeurs*. Paris : La Fabrique, 1999, p. 9-10.

29 SCHIFFRIN (André), *L'édition sans éditeurs*. *Op. cit.*, p. 9-10.

30 MOLLIER (Jean-Yves), *Où va le livre ? Op. cit.*, p. 9.

31 Jacques Adda définit la mondialisation comme « l'abolition de l'espace mondial sous l'emprise d'une généralisation du capitalisme, avec le démantèlement des frontières physiques et réglementaires ». Cf. ADDA (Jacques), *La Mondialisation de l'économie. Genèse et problèmes*. Paris : La Découverte, 2006.

Dans son article « Qu'est-ce que la mondialisation ? », Sylvie Brunel, détermine les trois étapes de la mondialisation :

- « L'internationalisation, c'est-à-dire le développement des flux d'exportation » ;

économie structurée, de la production à la vente, il est partie prenante du processus de capitalisation des marchés ³². Dans cette perspective, il n'est pas étonnant que des fonds d'investissement prennent possession des principaux groupes de communication, puisque « l'objectif des propriétaires n'est pas de les pérenniser mais de les vendre quand les circonstances laisseront espérer une plus-value importante » ³³.

Le rapide développement de groupes d'édition ³⁴, qui est apparu tout au long de ces trente dernières années, suscite des interrogations concernant la priorité à établir entre le choix éditorial et le choix économique, l'autonomie intellectuelle de l'éditeur ou encore le rapport de concurrence entre groupes d'édition majeurs, groupes d'édition moyens et petits éditeurs. Selon Marie-Pierre Luneau « d'un côté il y [aurait] l'écriture et la pureté, de l'autre, la publication et la logique marchande » ³⁵.

- « La transnationalisation, qui est l'essor des flux d'investissement et des implantations à l'étranger » ;

- « La globalisation, avec la mise en place de réseaux mondiaux de production et d'information, notamment les NTIC (nouvelles technologies d'information et de communication) » :

http://www.scienceshumaines.com/qu-est-ce-que-la-mondialisation_fr_15307.html/ - consultation 15.10.2012.

32 Nous reprenons la définition de Gisèle Sapiro : « Ce qu'on désigne sous le vocable de mondialisation s'est manifesté, dans le commerce du livre, par une recomposition de l'espace éditorial international, à la suite notamment de la chute du mur de Berlin et de la fin des régimes dictatoriaux en Espagne et en Amérique latine ainsi que par une forte intensification de la circulation transnationale des livres », dans *Les contradictions de la mondialisation éditoriale*. Paris : Nouveau monde éditions, 2009, p. 7.

33 MOLLIER (Jean-Yves), *Où va le livre ? Op. cit.*, p. 9.

34 Citons Bertelsmann en Allemagne, Hachette en France ou Pearson International au Royaume Uni, premier groupe mondial.

35 Plus loin, Marie-Pierre Luneau écrit « On pourra avancer, comme l'a fait Pascal Durand, que la perte de puissance de l'éditeur est attribuable d'une part à la dissolution de son individualité « dans l'anonymat des grands groupes éditoriaux » et d'autre part à l'autonomisation de la distribution ». Dans *Figures de l'éditeur. Op. cit.*, p. 60. « La figure hiératique de l'éditeur paraît, en effet, de plus en plus remise en question, de même que le rapport de la concurrence entre les différentes maisons d'édition laisse peu à peu la place à une problématique de médiation entre oligopoles et groupes d'édition moyens, avec, dans les marges, les petites maisons d'édition indépendantes. »

1.1.2. Du monde du livre à l'édition en Afrique

Dans son article « *The Effect of Globalisation in Africa and the Choice of Language in Publishing* »³⁶, Walter Gboya se montrait très sceptique à propos de la capacité de la mondialisation à générer un développement pour les pays du tiers monde :

Les bénéfices de la mondialisation du commerce et de l'industrie, d'une part, et de la révolution des technologies de l'information, d'autre part, sont l'objet de mythes concernant les pays en développement. Le premier mythe concerne les présumés bénéfices tirés des déplacements de larges sommes d'argent possibles d'un endroit à un autre et en très peu de temps. La seconde croyance repose sur la capacité de transmettre instantanément des images d'événements se déroulant dans un pays donné à des téléspectateurs de n'importe quel autre pays du monde. La plupart des bénéfices supposés de ces évolutions sont trompeurs³⁷.

Dans un tel contexte, l'édition africaine est, pour ainsi dire, « à la croisée des chemins »³⁸. Selon le point de vue adopté, les bouleversements de l'économie mondiale du livre de ces dernières décennies l'ont touchée à des niveaux variables.

Si l'on se réfère à l'histoire du livre en Afrique, l'émergence de marchés locaux a d'abord eu lieu dans un contexte colonial³⁹. L'Indépendance des pays africains n'a pas

36 BGOYA (Walter), « The Effect of Globalisation in Africa and the Choice of Language in Publishing », dans *International Review of Education*, vol. 47, n°3-4, juillet 2001, p. 283-292.

37 « *There is a prevalent myth about benefits of Globalisation of trade and industry and the revolution in information technologies, in respect of the lives of people in poor countries. The first myth is about the benefits that supposedly result from the ability to move vast sums of money from one place to another in practically no time. Another is about the ability to transmit images of events taking place in one country to viewers in any country in the world instantaneously. However, most of the supposed benefits of these developments are false and misleading.* » Cf. BGOYA (Walter), « The Effect of Globalisation in Africa and the Choice of Language in Publishing », art. Cit., p. 281.

38 PINHAS (Luc), « L'édition africaine à la croisée des chemins », un article publié en 2007 sur la base de données Africultures : <http://www.africultures.com/php/index.php?nav=article&no=5808/> - consultation 15.10.2012.

39 Référons-nous à l'ouvrage de Hans Jurgen Lüsebrink, *La conquête de l'espace public colonial* publié aux éditions Nota Bene en 2003.

marqué la naissance de l'édition africaine proprement dite⁴⁰, mais plutôt un tournant dans les mentalités et aussi un élargissement de la diffusion. En accroissant les possibilités matérielles d'édition, l'Indépendance a accéléré l'essor des littératures auprès d'une édition africaine émergente ainsi que chez des éditeurs étrangers. Alors qu'un marché éditorial africain « extraverti » se développait hors du continent, les principaux pôles d'édition, qui ont émergé en Afrique de la fin des années cinquante aux années soixante dix ont été soutenus par des financements bilatéraux⁴¹, ou par des organisations internationales⁴², ou encore par les gouvernements naissants⁴³. Des structures étrangères se sont également implantées sur place dans les ex-territoires britanniques⁴⁴.

Ces marchés d'édition sont nés dans des contextes de construction nationale, et les crises économiques qui ont balayé de nombreux pays d'Afrique durant les années quatre vingt⁴⁵ ont eu une grande influence sur leur évolution. Elles ont signifié sinon l'arrêt, du moins un net ralentissement des productions éditoriales jusqu'alors très généralement liées à des intérêts gouvernementaux ou à des participations étrangères. Pour le Nigeria, Laura Neame écrit :

Le déclin de l'accès au livre a commencé en 1982, ce qui correspond aux mesures de rigueur budgétaire au Nigéria. Il y avait alors des pénuries de papier, d'encre, et peu d'ateliers de reliure. L'aide de la Banque Mondiale (qui a pris fin en 1996)

-
- 40 Signalons, par exemple, les éditions de L'Essor du Congo, créées à Elisabethville (Lubumbashi) dans l'actuelle République Démocratique du Congo en 1928, et qui ont disparu au moment de l'indépendance du Congo, en 1960, après avoir édité des écrivains belges et congolais.
- 41 Les Nouvelles Éditions Africaines sont ainsi mises en place par l'État du Sénégal et des éditeurs français.
- 42 Les éditions CLÉ à Yaoundé sont mises en place par la communauté des églises évangéliques néerlandaises, le réseau d'édition et de librairie Saint Paul par la congrégation religieuse éponyme.
- 43 On évoquera les nombreux cercles littéraires créés au Zaïre autour de l'Université du Zaïre (UNAZA) ou au Sénégal les Nouvelles Éditions Africaines.
- 44 En Afrique australe anglophone plus particulièrement.
- 45 Le Nigéria, l'ex Zaïre et les zones économiques d'Afrique Centrale et d'Afrique de l'Ouest particulièrement.

était presque exclusivement consacrée à l'importation de titres étrangers. D'un montant de trente sept millions de dollars, cette aide signifiait une perte de revenus significative pour les éditeurs et écrivains nigériens. Les mesures de contrôle des prix au Nigéria, dans les années 1970 et 1980, ont eu un effet dévastateur sur l'édition et l'achat de livre. Par exemple, entre 1979 et 1983, le nombre de livres achetés à l'étranger par la bibliothèque de l'Université de Port Harcourt a chuté de 5175 à zéro ⁴⁶.

C'est à cette même période que les marchés du nord entrent dans une ère de capitalisation intensive : les économies du livre ont effectivement rapidement « explosé » dans la décennie quatre vingt, quatre vingt dix, éditant la majorité des productions intellectuelles en langues européennes ⁴⁷ ; un déséquilibre s'est développé à deux niveaux :

- Premier niveau : les économies du livre sont bien plus développées au nord ; elles ne laissent que très peu de marge aux marchés du sud, particulièrement africains, pour exister au sein du marché mondial, exception faite des marchés lusophones ou hispanophones. Il s'agit d'économies plus restreintes, fonctionnant selon des logiques moins centralisées.
- Second niveau : ces marchés du nord suivent des logiques de vase clos autour d'épicentres formalisés par certains événements comme le Salon du livre de Paris, la Foire du livre de Francfort ou le Salon du livre et de la littérature de jeunesse de Genève, des villes rassemblant des éditeurs prestigieux (Paris ou Londres par exemple), et des institutions (l'Organisation Internationale de la

46 « *The decline in book availability began in 1982, corresponding to Nigerian austerity measures. There was a shortage of paper, inks, and few binderies. The World Bank subsidy (which ended in 1996) was almost exclusively for the import of foreign titles. At \$37 millions, this represented significant lost revenue for Nigerian publishers and authors. The protective tariff policies of Nigeria during the 1970s and 1980s had a devastating effect on book publishing and purchase. As an example, in the years between 1979 and 1983, books purchased from overseas by the University of Port Harcourt Library dropped from 5,175 to zero.* » Cf. NEAME (Laura), « Saro-Wiwa the publisher », dans *Ken Saro-Wiwa: writer and political activist*. Boulder : Lynne Rienner Publishers, 2000, p. 156.

47 Francophones et anglophones en tête.

Francophonie). L'influence de ces derniers est tout autant économique qu'intellectuelle.

1.1.3. Crise économique et captation de l'étranger

Au début des années quatre vingt dix, le panorama de l'édition en Afrique est, dans son ensemble, assez compliqué. La plupart des marchés du livre sont à reconstruire⁴⁸. Des éditeurs étatiques ont été privatisés et doivent faire face à des difficultés de gestion et de relance de leur activité. Nombre de maisons d'édition africaines historiques ne tournent plus qu'au ralenti, à défaut d'avoir mis la clef sous la porte. Ce contexte favorise alors les éditeurs étrangers, qui ont tendance à monopoliser le marché du livre scolaire, à travers les appels d'offres internationaux, ainsi que la majorité de l'offre en librairie. En 2010, Brigitte Perucca écrit :

En vertu d'un partage linguistique hérité de la colonisation, Hachette International (filiale du groupe Lagardère [...]) [...] règne en maître, [et] occupe 85 % des parts de marché de l'édition scolaire en Afrique subsaharienne francophone via les deux marques Edicef (Éditions Classiques d'Expression Française) et Hatier International⁴⁹.

La prise en compte de l'édition scolaire est cruciale pour comprendre l'organisation du marché du livre en Afrique, durant des vingt dernières années. En effet, la conception des manuels scolaires (en dehors des contenus) échappe, depuis, aux éditeurs nationaux. Brigitte Perucca souligne que,

dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, [les pays africains] sont soumis au bon vouloir et au rythme imposé par les bailleurs de fonds. Pauvres, les pays africains n'ont pas les moyens de commander des manuels [...]. L'édition des livres scolaires dépend quasi totalement de la Banque Mondiale le plus souvent, de la

48 Des marchés qui avaient jusqu'alors été très prolifiques marquent un coup d'arrêt dans leur production littéraire. Nous pouvons mentionner le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Nigeria ou encore le Zaïre (future RDC).

49 PERUCCA (Brigitte), « La France règne en maître sur le marché des manuels scolaires en Afrique francophone », *Le Monde*, 10 juin 2010.

Banque africaine de développement parfois, ou des aides bilatérales de temps à autre⁵⁰.

Nous percevons alors l'extraversion de l'édition en Afrique, à travers le marché scolaire. Ceci permet aussi de comprendre comment le marché africain, qui rencontre pourtant de grandes difficultés à structurer des réseaux de librairies et une édition locale, peut en même temps représenter 11,5 % des exportations totales du livre français en 2012⁵¹.

1.1.4. *De nouvelles dynamiques de l'édition africaine*

Ce contexte de crise de l'édition et de concurrence de l'étranger a des répercussions littéraires : les écrivains africains visent avant tout l'édition étrangère et certains centres d'édition au nord, renforçant une extraversion éditoriale engagée à la veille des Indépendances⁵². Cette situation reproduit en quelque sorte un schéma éditorial issu de la période coloniale. En 1992, l'éditeur allemand Hermann Schulz relevait que :

Jusqu'à présent, l'échec de la littérature africaine pour acquérir une véritable reconnaissance internationale est attribuable à deux facteurs principaux – l'important fossé économique et culturel entre le prétendu "Premier Monde" (pays industrialisés) et la nature dispersée et fragmentée du monde africain de l'édition [...]. Les pays en développement demeurent incapables de gagner leur place parmi les nations industrialisées et de distribuer leurs produits, malgré la faiblesse des salaires et une exploitation rigoureuse de leurs propres peuples [...]. Les maisons d'édition africaines qui ont admirablement su résister à la concurrence des éditeurs britanniques et français ont rarement la chance de participer aux salons du livre et

50 *Ibid.*

51 Selon la Centrale de l'édition, en 2012 la France a exporté 82 671 000 d'euros d'ouvrages en Afrique (36 089 000 en Afrique subsaharienne et 46 882 000 au Maghreb), sur un total de 718 801 000 d'euros totaux d'ouvrages exportés. Cf. CENTRALE DE L'ÉDITION, *Statistiques export livres 2012*. Paris : Centrale de l'Édition, 2013, p. 2.

52 Que l'on parle de Mongo Beti (Eza Boto), Amos Tutuola ou L. S. Senghor, ces derniers engagent leur carrière éditoriale chez des éditeurs français ou britanniques. Ils ne publieront aucun de leurs ouvrages en Afrique.

aux conférences internationales, où elles pourraient créer des liens et chercher des partenaires ⁵³.

Différents facteurs institutionnels et privés susciteront néanmoins un regain d'activité dans plusieurs pays comme le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Kenya ou le Ghana au cours des années quatre vingt dix :

- Au niveau institutionnel, on peut mentionner différents décrets liés à la liberté d'association ⁵⁴, la révision des programmes bilatéraux de coopération culturelle ⁵⁵ et la transformation de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT) en Agence Intergouvernementale de la Francophonie (AIF) ⁵⁶.
- Au niveau privé, des réactions à la domination intellectuelle et économique des éditeurs du nord sur les éditeurs du sud font leur apparition : publication d'études, essais, pamphlets consacrés aux problématiques des marchés

53 « *The failure of African literature so far to gain significant international recognition is attributable to two main factors – the enormous economic and cultural gulf between the so-called First World and the scattered and fragmented nature of the African publishing scene [...], developing countries remain incapable of winning their places among industrial nations and delivering their products even with the low wages and the rigorous exploitation of their own people [...]. Those African publishing companies that have admirably withstood competition from British and French publishers rarely have the chance to participate in international book fairs and conferences, where they could open dialogue and seek partners.* » Cf. SCHULZ (Hermann), « Bringing African Literature to Germany », dans *Logos* n°3, vol. 2, 1992, p. 93.

54 Au Cameroun notamment, la liberté d'association est proclamée le 19 décembre 1990 avec la « Loi sur la communication sociale au Cameroun ». Cf. ZOGO (Félix) *L'édition et le livre au Cameroun. Op. cit.*, p. 40.

55 Les Fonds de Solidarité Prioritaire (FSP) seront mis en œuvre dans la plupart des pays d'Afrique francophone par la Coopération Française. Ils constituent le volet culturel de la coopération bilatérale durant les années quatre vingt dix et jusqu'au début des années deux mille. Les FSP mettront notamment en place des Réseaux de Lecture Publique (Mali, Cameroun, Togo, etc.).

56 L'AIF mettra ensuite en place une politique associée à la défense de la diversité culturelle à travers la promotion de la langue française.

culturels ⁵⁷, naissance de maisons d'édition privées spécialisées dans différents domaines, apparition de collectifs consacrés à la consolidation de réseaux de diffusion, de vente, de coédition, de représentation des éditeurs africains dans le monde ⁵⁸.

Selon des logiques identiques à ce qui se passe dans l'économie générale – mais du côté culturel –, certains de ces collectifs empruntent des argumentaires proches des dynamiques altermondialistes ⁵⁹ ; d'autres, de manière plus neutre, choisissent de défendre le concept de la bibliodiversité ; certaines structures, enfin, implantent leurs activités au sein d'enclaves économiques liées à des labels géographiques africains ⁶⁰.

Les marchés du livre s'extraitent progressivement du marasme qu'ont généralement signifié les années quatre vingt, quatre vingt dix pour les économies africaines. Associés à des aires linguistiques et institutionnelles internationales ⁶¹, les éditeurs doivent faire face à une concurrence étrangère liée à des stratégies économiques agressives de la part d'éditeurs solidement implantés sur place ⁶². Pour exister nationalement et internationalement, de nombreuses structures se tournent progressivement vers des regroupements professionnels ou associatifs, dans le but d'accroître ou de promouvoir leur diffusion et leurs capacités de représentation. Le développement extensif des technologies du livre numérique laisse enfin entrevoir de nouveaux enjeux de diffusion pour ces productions encore freinées par des obstacles matériels (taxes douanières, frais de port, problèmes de distribution postale, etc.).

57 André Schiffrin et Jean Yves Mollier éditent à la fin des années quatre vingt dix des ouvrages remettant en question la globalisation éditoriale et ses conséquences sur la liberté d'édition. Ils influenceront de nombreuses publications liées à ces problématiques.

58 Mentionnons l'*African Books Collective* ou l'*African Publishers Network*.

59 On parlera de « livre équitable », « d'édition solidaire », « d'alter-édition », « de petite édition » ou encore « d'éditeurs indépendants ».

60 Par exemple l'association Afrilivres. La notion de « système éditorial » sera développée plus loin.

61 La Francophonie, le Commonwealth, le monde arabe ou l'espace lusophone.

62 C'est le cas de Hachette qui *truste* une grande partie du marché scolaire en Afrique francophone ou bien de Longman et Heinemann, filiales du groupe Pearson en Afrique anglophone.

1.2. *L'économie mondiale du livre : de l'écriture des textes à la vente*

1.2.1. *La figure de l'éditeur*

Le contexte actuel de la mondialisation économique de l'édition est analysé dans : *La république mondiale des lettres* de Pascal Cananova (1999)⁶³ et dans *Où va le livre ?* de Jean-Yves Mollier (2002)⁶⁴. À ce sujet, Gisèle Sapiro a écrit :

Le terme de mondialisation [...] est, à l'instar du concept de développement qu'il est venu remplacer, fréquemment employé par ses promoteurs comme par ses adversaires, pour désigner un phénomène ou un processus homogène, linéaire, touchant tous les secteurs, entraînant l'hybridation des cultures pour les uns, la standardisation pour les autres⁶⁵.

Beaucoup plus étudié pour les économies du nord, ce phénomène présente une réalisation variable selon les marchés, en laissant une marge de manœuvre plus ou moins grande aux éditeurs. André Schiffrin fait ainsi une différence entre la France et les États-Unis, où elle est liée à :

L'importance et à la qualité des livres qui y sont publiés. Beaucoup de livres de valeur paraissant en France proviennent encore de maisons autonomes, souvent familiales. Les plus prestigieuses – Gallimard, Le Seuil, Minuit, Flammarion – sont

63 Dans son ouvrage, Pascale Casanova démontre que Paris s'est établi depuis le XVI^{ème} siècle comme capitale d'une « République mondiale des Lettres ». Elle explique comment à Paris s'opère la consécration pour les auteurs du monde entier, mais aussi une « dénationalisation » transformant les œuvres « en patrimoine mondial ». Position privilégiée d'une capitale littéraire, mais aussi impasse pour des écrivains francophones voués à n'exister que dans le cadre strict d'un quartier latin parisien. CASANOVA (Pascale), *La république mondiale des lettres*. *Op. cit.*

64 Les deux éditions successives de cet ouvrage collectif (2002-2007) analysent les transformations à l'œuvre dans l'industrie mondiale de l'édition dans les trois dernières décennies, de l'injection de capitaux de holdings financières au rachat des groupes de communication par des fonds d'investissement et des conséquences sur l'orientation des productions intellectuelles. Ces phénomènes ayant pour arrière plan la numérisation progressive du livre liée aux révolutions de l'édition électronique.

65 SAPIRO (Gisèle), *Les contradictions de la mondialisation éditoriale*. *Op. cit.*, p. 7.

encore indépendantes des conglomérats, même si la structure de leur capital rend parfois cette indépendance fragile ⁶⁶.

La conséquence est évidente :

Il en résulte que, dans l'ensemble, la production française n'a pas changé de façon aussi marquée qu'aux États-Unis [...], où un coup d'œil sur les catalogues des éditeurs suffit à déceler la recherche toujours plus évidente du profit. De plus en plus de livres sont publiés pour leur potentiel commercial supposé et de moins en moins représentent cette part intellectuelle et culturelle que les éditeurs se sentaient dans l'obligation d'inclure dans leur production ⁶⁷.

Méconnue, la fonction éditoriale est fréquemment dissociée de l'activité d'édition : on retient la maison d'édition, non le discret partenaire de l'écrivain que Marie-Pier Luneau évoque : « derrière l'auteur applaudi du public, se cache discrètement [un] éditeur » ⁶⁸. Cette personnalité mixte, à l'intersection de l'industrie du livre et de la littérature, est souvent négligée ou, pour citer Pascal Durand :

L'éditeur fait en règle générale les frais d'une vision réductrice qui le donne tantôt, au mieux, pour un simple exécutant aux ordres de l'auteur ; tantôt, au pire, et pas toujours à tort, pour un mercenaire de la chose imprimée, habité par d'impurs instincts mercantiles, et au total, d'un côté comme de l'autre, pour étranger ou à tout le moins extérieur à la production d'une œuvre ⁶⁹.

Objet d'une duplicité liée à « l'irréconciliable recherche de capital économique doublée d'une quête de reconnaissance culturelle » ⁷⁰, la fonction éditoriale générerait, dans le contexte de mondialisation, de nouvelles problématiques :

66 SCHIFFRIN (André), *L'édition sans éditeurs*. *Op. cit.*, p. 11.

67 SCHIFFRIN (André), *L'édition sans éditeurs*. *Op. cit.*, p. 11.

68 LEGENDRE (Bertrand), ROBIN (Christian) (dir.), *Figures de l'éditeur*. *Op. cit.*, p. 59.

69 LUNEAU (Marie-Pier), « De la culpabilité d'être marchand, duplicité de l'auteur-éditeur », dans DURAND (Pascal), *Naissance l'éditeur*. Bruxelles : Les impressions nouvelles, 2008, p. 13.

70 LUNEAU (Marie-Pier), « De la culpabilité d'être marchand, duplicité de l'auteur-éditeur », *art. cit.*, p. 70.

Figure maîtresse du champ de production du livre, l'éditeur est aujourd'hui [...] en perte de puissance. Pour une part, sans doute, du fait que son individualité - qui a été l'un des signes de son essor au XIX^e siècle en tant qu'instance dotée d'un pouvoir d'ordre charismatique - est en train, dans la logique des concentrations, de se diluer dans le grand anonymat des méga-groupes éditoriaux ou dans l'identité et l'indépendance factices des structures subordonnées qu'ils agrègent ⁷¹.

Les modifications du monde de l'édition impliquant aussi bien les opérateurs du Nord que ceux du Sud, l'essai intitulé *Où va le livre ?* de Jean-Yves. Mollier, influencera, en 2003, *Où va le livre en Afrique ?*, coordonné par Isabelle Bourgueil et édité par *Africultures*.

1.2.2. *Où va le livre... en Afrique ?*

L'ouvrage dirigé par Isabelle Bourgueil présente un panorama du marché du livre africain. La question de l'import et de l'export des productions africaines y est posée : les littératures d'outre-mer trouvent une diffusion au nord, mais uniquement à travers des éditeurs non-africains ⁷² et les collections spécialisées de leurs catalogues. En Afrique, la production locale est supplantée par des éditeurs étrangers qui disposent de moyens de diffusion internationale plus efficaces ⁷³. Les marchés africains, beaucoup moins étudiés que les autres marchés dans le monde, sont pourtant pleinement concernés par les trois éléments-clefs de la mondialisation : « internationalisation », « transnationalisation », « globalisation » déjà évoqués.

On peut s'interroger sur la marge de liberté que possède l'éditeur de littérature africaine dans un tel contexte. Pour occuper une place au sein du marché global, celui-

71 DURAND (Pascal), « Qu'est-ce qu'un éditeur ? Naissance de la fonction éditoriale », *art. cit.*, p. 54.

72 Le Seuil, Actes Sud, Heinemann, Penguin Books, Gallimard...

73 Si l'on reprend l'exemple de la France, parmi les cinquante principaux marchés d'importation, seuls deux pays africains figurent : la Tunisie (41^{ème}) et le Maroc (42^{ème}), qui représentent à eux deux 692 000 euros d'importation de livres, sur 722 501 000 euros totaux. L'édition africaine représente ainsi 0,96 % du livre étranger diffusé et vendu en France. Cf. CENTRALE DE L'ÉDITION, *Statistiques export livres 2012. Op. cit.*, p. 20.

ci pourrait accepter d'adapter sa ligne éditoriale afin de devenir *bankable* à l'étranger ; mais il est relativement incertain que des ouvrages publiés pour être diffusés à l'extérieur, interpellent encore un lectorat local. De même manière, un éditeur étranger publiant des écrivains africains devra composer avec les attentes d'un lectorat déterminé, quitte à retravailler le contenu et le style de l'œuvre avec l'auteur ⁷⁴.

Ainsi, de nombreux éditeurs publient aujourd'hui des écrivains africains en France ; ce marché se trouve à la fois attractif et en position de domination économique : on trouve, d'une part, des maisons d'édition qui bénéficient d'un prestige historique et d'une relative indépendance sur le marché français et – globalement – francophone, et puis, d'autre part, des relais de diffusion d'œuvres publiées en France dans les pays d'Afrique francophone ⁷⁵. Pour sa part, l'édition africaine n'a encore qu'un accès réduit au marché du livre en France ⁷⁶.

Comprenons alors que l'ouverture du marché mondial du livre, liée aussi bien à la « transnationalisation » qu'à « l'internationalisation », rime aussi, dans le cas de la France, avec une fermeture commerciale à l'égard des éditeurs africains, plus faibles économiquement que leurs homologues hexagonaux. De même, les quelques espaces internationaux réservés au livre africain n'ont que peu d'influence commerciale et leurs relais médiatiques sont très réduits. Cette situation génère un déséquilibre qui peut sembler paradoxal ; Pierre-Jean Benghozi et Françoise Benhamou écrivent, à ce

74 Dans sa thèse de doctorat *Le manuscrit intégral des Soleils des Indépendances d'Ahmadou Kourouma, Essai d'analyse sociogénétique*, Jean-François Ekoungoun étudie l'écart flagrant entre le manuscrit original de Kourouma et l'ouvrage publié aux Presses de l'université de Montréal en 1968. Jean-Pierre Orban écrivait à ce sujet : « l'auteur a à faire preuve de sa connaissance de la norme et quand il ne le fait pas sous la pression de l'instance éditoriale [...], il l'intériorise dans un acte d'autocensure », dans « Prendre le monde par les mots », *Africultures*, septembre 2009 : <http://www.africultures.com/php/index.php?nav=article&no=8769/> - consultation 15.10.2012.

75 Le groupe Hachette est implanté dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Centrale à travers sa filiale Messapresse.

76 À travers quelques librairies (Présence Africaine, Folie d'Encre, le réseau des Libraires du Sud) et quelques structures de diffusion/promotion (L'Oiseau Indigo, L'Alliance Internationale des Éditeurs Indépendants).

propos que, « plus la diversité de l'offre s'accroît, plus celle de la consommation peut sembler menacée »⁷⁷ ; un phénomène qu'explique Luc Pinhas :

La promotion des ouvrages, ce faire-savoir indispensable à la vie des livres, biens culturels dont, en termes économiques, la fonctionnalité est faible et la valeur d'usage incertaine, se trouve placée face aux mêmes ambiguïtés. Il est certes relativement aisé, même pour un petit éditeur du Sud, de mettre en place sur Internet un site promotionnel de la production qui peut passer pour une belle vitrine, et les exemples réussis se multiplient. Mais qui ira les trouver, sinon l'internaute déjà averti, dans le référencement des moteurs de recherche ? Or, dans le même temps, les organes médiatiques, en ligne, papiers, radio ou télédiffusés, qui s'adressent à un large public élargi continuent très largement d'« oublier » ce type de productions⁷⁸.

Dans ce contexte, les éditeurs du Sud accèdent seulement à ce que Luc Pinhas nomme « des marchés de niches étroits »⁷⁹.

1.2.3. *L'édition africaine en France*

Toujours concernant la France, trois courants se distinguent dans l'édition africaine. Essentiellement spécialisés en Littératures et en Sciences Humaines et sociales⁸⁰, les éditeurs qui consacrent des collections à l'Afrique se divisent en trois catégories :

- Une première catégorie d'éditeurs ont choisi des appellations géographiques sémantiquement marquées pour des collections spécifiques : « Lettres

77 BENGHOZI (Pierre-Jean), BENHAMOU (Françoise), « Longue traîne : levier numérique de la diversité culturelle ? », *Culture Prospective*, n°1, 2008, p. 6.

78 PINHAS (Luc), « Mondialisation, bibliodiversité et littérature de jeunesse francophone », dans *L'édition de jeunesse francophone face à la mondialisation*. Paris : L'Harmattan, 2007, p. 11.

79 *Ibid.*

80 Nous citons le principe de « marchés de niches étroits » dans notre précédent point : Karthala ou L'Harmattan pour les sciences humaines, Gallimard, ActesSud, Hatier ou Le Seuil pour la littérature.

africaines » chez Actes Sud, « Continent noir » chez Gallimard, « Monde noir » chez Hatier ;

- une seconde catégorie de maisons d'édition publient des ouvrages d'auteurs africains en intégrant ces derniers à leur catalogue sans mention d'origine précise, à l'exemple du Seuil avec ses collections « Cadre rouge »⁸¹ et « Cadre vert »⁸², ou de 10/18 avec son « Domaine étranger »⁸³ ;
- enfin, une dernière catégorie regroupe les éditeurs les plus spécialisés, il s'agit de L'Harmattan ou de Karthala, mais aussi des éditions Dapper, qui consacrent l'essentiel de leurs catalogues à l'Afrique (sciences humaines et sociales, littératures et arts).

À l'occasion d'une conférence, le propos de Bernard Magnier, directeur de la collection « Lettres africaines » chez Actes Sud, a retenu l'attention :

J'observe une chose, c'est que par exemple les éditions du Seuil qui sont les éditeurs de Senghor, de Césaire, de Kourouma, de Mabanckou, de Kossi Efoui, de Tierno Monémbo – et excusez du peu –, [...] ne sont pas là aujourd'hui. Parce qu'on a mêlé les auteurs au cadre général, on a oublié de les inviter aujourd'hui. Stratégiquement, le fait d'avoir créé une collection, c'est un point de repère. C'est une manière de mettre le projecteur sur ces auteurs⁸⁴.

Mais un « coup de projecteur » sur des écrivains africains sous l'auvent général d'une étiquette « Afrique » suscite, aussi, de nouveaux questionnements. Selon Xavier Garnier,

81 « Cadre rouge » pour les écrivains de nationalité française.

82 « Cadre vert » pour les écrivains étrangers.

83 La collection a été fondée en 1980 par Jean-Claude Zyberstein avec pour objectif de rééditer des romans étrangers devenus introuvables.

84 Bernard Magnier (d'ailleurs rejoint dans son propos par Jean-Noël Schifano de « Continents noirs ») expliquait le choix de tels noms de collection à l'occasion d'une table ronde consacrée à l'édition des littératures africaines en France : HALEN (Pierre), HEPKE (Jutta), MAGNIER (Bernard), LAMESLÉE (Valérie Marin), « Table-ronde : L'édition et le marché des littératures noires », dans *Littératures noires* (« Les actes »), mis en ligne le 21 avril 2011 : <http://actesbranly.revues.org/499> - consultation 15.10.2012.

La littérature africaine ne prend sens qu'en relation à une volonté commune d'existence d'une entité africaine, volonté assez forte pour ne pas tenir compte des précautions méthodologiques des africanistes sur la diversité de l'Afrique et l'impossibilité de se référer de façon globale au continent ⁸⁵.

On touche ici du doigt le volet littéraire de la problématique de l'internationalisation littéraire. Paradoxalement, l'ouverture à d'autres corpus représente aussi l'effacement d'un certain nombre de caractéristiques pour simplifier la compréhension d'un lectorat élargit. Charly-Gabriel Mbock écrivait à ce sujet que

Les écrivains africains ont été si bien englobés, on dirait aujourd'hui « globalisés », qu'ils sont tombés dans le continentalisme littéraire [...]. La littérature, qui est avant tout une aventure de l'imaginaire individuel, ne se perçoit plus que sous le label « continental » ⁸⁶.

Nous reviendrons plus loin sur cette conception d'une « littérature africaine » au singulier, aussi bien liée à des habitudes de réception, pour un lecteur français type, qu'à la « carte cognitive » ⁸⁷ d'une Afrique littéraire simplifiée et à l'incapacité des éditeurs africains à s'imposer sur les marchés extérieurs.

1.3. *Position des écrivains africains sur le marché français*

Sur le seul marché français, la présence des écrivains d'Afrique subsaharienne a augmenté ces quinze dernières années. Ces derniers sont jusqu'alors exclus des prix littéraires hexagonaux, à l'exception de Yambo Ouologuem, prix Renaudot 1968 pour *Le devoir de violence* aux éditions du Seuil. Un regard sur les prix accordés à des auteurs africains permet de juger de leur notoriété grandissante. Grand Prix de

85 GARNIER (Xavier), *Qu'est ce qu'un espace littéraire ?* Paris : Presses universitaires de Vincennes, 2006, p. 23.

86 MBOCK (Charly Gabriel), « Existe-t-il une littérature camerounaise ? », dans *La littérature camerounaise depuis l'époque coloniale*. Sous la direction de Marcelin Vounda-Etoa. Yaoundé : Presses Universitaires de Yaoundé, p. 184.

87 Pour reprendre l'expression de Richard Bjornson « *cognitive map* » sur laquelle nous reviendrons. BJORNSON (Richard), dans *SubStance*, vol. 10 n°1, « Issue 30 », 1981, p. 51-62.

l'Académie Française pour Calixthe Beyala en 1996 (*Les honneurs perdus*, aux éditions Albin Michel) ; Prix du Livre Inter décerné à Ahmadou Kourouma en 1999 (*En attendant le vote des bêtes sauvages*, aux éditions du Seuil) ; Prix Renaudot et Goncourt des Lycéens encore décernés à A. Kourouma en 2000 (*Allah n'est pas obligé*, aux éditions du Seuil), Renaudot pour Alain Mabanckou en 2006 (*Mémoire de porc-épic*, aux éditions du Seuil), Goncourt des Lycéens pour Léonora Miano en 2006 (*Contours du jour qui vient*, aux éditions Plon), Prix Renaudot pour Tierno Monénembo (*Le roi de Kahel*, aux éditions du Seuil) en 2008, Prix Renaudot et Prix France O pour Scholastique Mukasonga (*Notre dame du Nil*, aux éditions Gallimard) en 2012.

Cette décennie a encore été marquée par l'instauration du « Prix des Cinq Continents », à l'initiative de l'Organisation Internationale de la Francophonie. Ce prix récompense « un roman d'un écrivain témoignant d'une expérience culturelle spécifique enrichissant la langue française ». Depuis la première édition en 2001, quatre prix et trois mentions spéciales sont revenus à des écrivains africains⁸⁸.

1.3.1. L'influence des prix littéraires sur les ventes

On rappellera l'impact commercial des prix sur un marché comme la France. Pour les cinq années 2000-2004, le cumul des ventes de chaque « grand prix » est le suivant :

- Goncourt : 1 173 410 exemplaires vendus
- Renaudot : 842 860 exemplaires vendus
- Femina : 636 040 exemplaires vendus
- Goncourt des Lycéens : 394 680 exemplaires vendus

88 Prix des Cinq Continents pour Yasmine Khlat (*Le désespoir est un péché*, aux éditions du Seuil), mention spéciale pour Ahmed Abdodemane (*La ceinture*, aux éditions Gallimard) en 2001 ; mention spéciale pour Fawzia Zouari (*La Retournée*, aux éditions Ramsay) en 2004 ; Alain Mabanckou (*Verre Cassé*, aux éditions du Seuil) en 2005 ; Wilfried N'Sondé (*Le Cœur des enfants léopards*, aux éditions Actes Sud) en 2007 ; Kossi Efoui (*Solo d'un revenant*, aux éditions du Seuil) en 2009 ; mention spéciale pour Patrice Nganang (*Mont Plaisant*, aux éditions Philippe Rey) en 2011.

- Livre Inter : 331 270 exemplaires vendus
- Interallié : 295 880 exemplaires vendus
- Académie Française : 193 500 exemplaires vendus
- Médicis : 92 340 exemplaires vendus ⁸⁹.

Ceci nous permet de nous interroger sur l'influence de ces distinctions sur des œuvres africaines publiées en France. Très rares sont les publications – même primées – qui constituent de réels *best-sellers* à l'échelle des chiffres français du livre. Un examen du classement des ventes des six dernières années nous révèle quelques données significatives. Pour l'Afrique subsaharienne, Alain Mabanckou, Fatou Diome, Leonora Miano, Calixthe Beyala et Tierno Monemembo ont atteint le « top 50 » des ventes hebdomadaires dans les librairies françaises, à une ou plusieurs reprises. En comparaison, Alaa El Aswani, Yasmina Khadra, Tahar Ben Jelloun et Boualem Sansal ont atteint ce classement pour l'Afrique du nord ⁹⁰.

De ces écrivains, seuls Calixte Beyala, Alain Mabanckou, Tierno Monemembo, Leonora Miano et Boualem Sansal ont reçu des prix majeurs en France ces quinze dernières années. Tahar Ben Jelloun a reçu le prix Goncourt pour *La nuit sacrée* aux éditions du Seuil en 1987, mais Yasmina Khadra, bien que lauréat de nombreux concours littéraires dans le monde, n'a pas reçu en France de récompense majeure.

1.3.2. Différents niveaux de succès

La comparaison entre les écrivains d'Afrique du nord et les écrivains d'Afrique subsaharienne prend son sens lorsque l'on s'intéresse au détail du classement des meilleures ventes hebdomadaires depuis 2005. Davantage primés, présents dans le fameux « top 50 » ⁹¹, les écrivains d'Afrique subsaharienne ne représentent pourtant

89 « Les prix accélèrent les ventes, ils ne les inventent pas », *Livres Hebdo*, n°621, 11 novembre 2005.

90 Nous nous appuyons sur les chiffres des ventes en librairie publiés par *Livres Hebdo* de janvier 2005 à octobre 2011.

91 Nous nous référons aux chiffres des meilleures ventes hebdomadaires en librairies publiés par *Livres Hebdo* de 2005 à 2011.

que de petits ou moyens succès de librairie par rapport à leurs homologues d'Afrique du nord, et plus encore par rapport à des best-sellers comme *Anges et démons* de Dan Brown (584 900 exemplaires en 2005 ⁹²), *Les Bienveillantes* de Jonathan Littell (395 000 exemplaires en 2006 ⁹³) ou *L'élégance du hérisson* de Muriel Barbery (570 600 exemplaires en 2007 ⁹⁴).

Pour la seule année 2005, nous avons retenu quatre écrivains africains : Alain Mabanckou, Léonora Miano, Calixthe Beyala et Yasmina Khadra :

- Alain Mabanckou publie *Verre cassé* aux éditions du Seuil en janvier. L'ouvrage termine deuxième (pour une voix) du prix Renaudot en octobre et obtient le « Prix des Cinq Continents », mais n'apparaît pas une seule semaine dans les cinquante meilleures ventes en librairies. Il se serait vendu quelques 80 000 exemplaires de *Verre Cassé* en 2009 selon le journal *Jeune Afrique* ⁹⁵.
- Léonora Miano publie son premier roman *L'intérieur de la nuit* en août 2005 aux éditions Plon. Prometteur, l'ouvrage se classe en cinquantième place des ventes dès le mois de septembre, moins d'un mois après sa sortie, mais ne réapparaît plus ensuite dans ce classement. Avec un tirage initial de 9000 exemplaires, dont 5500 vendus le premier mois (particulièrement après un plateau télévisé dans l'émission « Le Bateau livre » sur France 5 et un éloge

92 « Romans de 1 à 100, année 2005, France métropolitaine », *Livres Hebdo*, n°630, 27 janvier 2006.

93 « Meilleures ventes 2006, Top 50 », *Livres Hebdo*, n°673, 19 janvier 2007.

94 « Harry, le hérisson et le cancre », *Livre Hebdo*, n°716, 11 janvier 2008.

95 MATAILLET (Dominique), « Le phénomène Mabanckou », *Jeune Afrique*, n°2509, 8-14 février 2009 :

<http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAJA2509p022-027-bis.xml0> - consultation 15.10.2012.

de Marie Darrieussecq) ⁹⁶, les deux premiers tirages de *L'intérieur de la nuit* seraient vendus à 10 000 exemplaires en 2005, toujours selon *Jeune Afrique* ⁹⁷.

- Calixthe Beyala publie *La plantation* aux éditions Albin Michel en mars. Avec un tirage initial de 26 000 exemplaires, l'ouvrage entre dans le classement des meilleures ventes pour sa quatrième semaine d'exploitation, atteignant même la quarante deuxième place lors de la septième semaine, avant d'amorcer une descente et de quitter le classement des « cinquante » à sa onzième semaine, en juin ⁹⁸.
- Yasmina Khadra publie *L'attentat* aux éditions Julliard en août. Nominé au Prix Goncourt, l'ouvrage est classé trente septième dès sa première semaine en librairie ; trente-six semaines durant (jusqu'en avril 2006), l'ouvrage figure dans le « top 50 ». Il atteint la dixième place la sixième semaine et figure au trente sixième rang du classement global des cent meilleures ventes de romans de l'année avec un total de 57 100 ouvrages vendus en six mois ⁹⁹, de 135 000 ventes en trois années ¹⁰⁰.

Un seul roman d'Afrique subsaharienne réalisera en fait un meilleur « score » que Yasmina Khadra au cours des quinze dernières années. Il s'agit d'*Allah n'est pas obligé* d'Ahmadou Kourouma, publié en 2000 aux éditions du Seuil (prix Renaudot et Goncourt des Lycéens la même année), qui s'est vendu à 201 090 exemplaires en un

96 « Meilleures ventes du 19 au 25 septembre 2005 », *Livres Hebdo*, n°615, 30 septembre 2005.

97 « Léonora Miano cartonne », dans *Jeune Afrique*, n°2400, 7-13 janvier 2007 : <http://www.jeuneafrique.com/Article/ARCH-LIN14017lonorennotr0.xml> - consultation 15.10.2012.

98 « Meilleures ventes du 21 au 27 mars 2005 », *Livres Hebdo*, n°595, 1er avril 2005.

99 « Romans de 1 à 100, année 2005, France métropolitaine », *Livres Hebdo*, n°630, 27 janvier 2006.

100 DEVARRIEUX (Claire), « L'Algérie de Jonas », *Libération*, 9 octobre 2008 : <http://www.liberation.fr/livres/0101122890-l-algerie-de-jonas> - consultation 15.10.2012.

peu plus de six ans ¹⁰¹ ; tous les autres romans d'écrivains africains « de renom » n'atteindront que rarement le classement des cinquante meilleures ventes ¹⁰².

1.4. Une bibliodiversité africaine

1.4.1. La reconnaissance de l'édition africaine

La réception de ces différents romans édités en France éclaire plusieurs caractéristiques importantes des productions littéraires africaines. On constate

101 IMBAULT (Marie-Christine), « En bref : Les prix se suivent et ne se ressemblent pas », *Livres Hebdo*, n°667, 24 novembre 2006. On peut aussi signaler que *Monnè, outrages et défis*, paru en 1990, atteint 51 500 exemplaires en 2006. Le succès des œuvres de Kourouma se fait croissant à partir des prix de 1999 et 2000, puisque, en dehors d'*Allah n'est pas obligé*, *Quand on refuse on dit non*, paru en 2004 et qui ne reçoit pas de prix littéraire, s'est déjà vendu à 70 796 exemplaires en mars 2006. Cf. DUCOURNEAU (Claire), « De la scène énonciative des *Soleils des indépendances* à celle d'*Allah n'est pas obligé...* », *CONTEXTES*, n°1, septembre 2006 :

<http://contextes.revues.org/index77.html> - consultation 15.10.2012.

102 *Contours du jour qui vient* de Léonora Miano, paru aux éditions Plon en septembre 2006 et prix Goncourt des lycéens la même année a été écoulé à quelques 70 000 exemplaires en trois mois. *Mémoires de porc-épic* d'Alain Mabanckou, publié aux éditions du Seuil en 2006 s'est vendu à quelques 50 000 exemplaires. *Le Roi de Kahel*, de Tierno Monémemo, publié aux éditions du Seuil en avril 2007, prix Renaudot 2008, a été tiré à 80 000 exemplaires. Du 17 au 23 novembre 2008, ce livre a atteint le cinquante neuvième rang du classement des meilleures ventes, mais n'a été écoulé qu'à 8000 exemplaires entre avril 2007 et décembre 2008. On peut encore signaler quelques chiffres notables : *La vie en spirale* d'Abasse Ndione, initialement publié aux Nouvelles Éditions Africaines (Sénégal) en 1982 et 1987, réédité par Gallimard en 1998 dans la collection « Série noire », s'est vendu à 5000 exemplaires. Quelques autres informations sur les tirages initiaux : *Solo d'un revenant* de Kossi Efoui, édité par les éditions du Seuil en 2008, a été tiré à 4000 exemplaires ; *Sila cour du mouton est sale, ce n'est pas au porc de le dire* de Florent Couao-Zotti, édité aux éditions du Serpent à plumes en 2009 a également été tiré à 4000 exemplaires. Pour comparer encore une fois, *L'immeuble Yakoubian* de l'écrivain égyptien Alaa al-Awany, paru en Égypte aux éditions Merit en 2002, traduit et réédité par les éditions Actes Sud en janvier 2006, a été initialement tiré à 3500 exemplaires. Apparue dans le « top 50 » en juin 2006, l'ouvrage avait alors été vendu à 20 000 exemplaires et avait été tiré à 25 000 exemplaires. Le record de ventes d'Actes Sud, jusque là détenu par Paul Auster, était alors battu. Un mois plus tard, au moment de la sortie de l'adaptation du roman au cinéma, l'ouvrage s'était vendu à 53 229 exemplaires (100 000 dans le monde arabe) et figurait à la 6ème place du classement des ventes hebdomadaires. En mars 2007, un peu plus d'un an après la sortie initiale, les chiffres étaient passés à 130 000 exemplaires en France (200 000 dans le monde arabe).

en effet que les œuvres des écrivains du Maghreb accèdent à une plus importante reconnaissance en librairie que les écrivains d'Afrique subsaharienne les plus connus ; mais ces succès demeurent toutefois très modestes, comparaison faite avec les grands *bestsellers* non africains de ces dernières années. À un tout autre niveau, la réception de romans africains en France illustre aussi le fait que l'on connaît essentiellement les écrivains africains à travers leurs œuvres éditées en France. Les renommées littéraires se formeraient ainsi dans le passage d'un système éditorial vers l'autre (du sud vers le nord, de l'Afrique à l'Europe, etc.). S'il est indiscutable que les littératures africaines sont plutôt connues à travers des corpus romanesques produits et diffusés à partir du Nord, cet état de fait ne saurait toutefois occulter l'existence d'une diversité éditoriale et littéraire africaine.

La problématique de l'édition africaine a très tôt été au cœur de nombreuses réflexions, et la conférence d'Ife (Nigeria), tenue en décembre 1973, constitue probablement un des tous premiers grands rassemblements consacrés à ce sujet. Henry Chakava revient sur cet événement :

Tenu à l'université d'Ife (aujourd'hui Université Obafemi Awolowo), et qui avait accueilli des conférenciers allant des éditeurs aux libraires, en passant par les bibliothécaires et les écrivains (particulièrement nombreux, le discours d'ouverture sera d'ailleurs tenu par Chinua Achebe), critiques littéraires et académiciens. Cette conférence a abouti à la publication de l'ouvrage *Publishing in Africa in the Seventies*, édité par Edwina Oluwasanmi, Eva Mclean et Hans Zell ¹⁰³.

Un événement fondateur, mais qui se limitera toutefois, comme le relève Henry Chakava, à un « catalogue de litanies et de problèmes rencontrés par l'industrie du

103 « *It was hosted by the University of Ife (now Obafemi Awolowo University), and attracted participants ranging from publishers, booksellers, and librarians, to writers (a host of them, with Chinua Achebe giving the opening address), literary critics, and academicians. The conference resulted in the publication of a book, Publishing in Africa in the Seventies edited by Edwina Oluwasanmi, Eva Mclean and Hans Zell [...]* ». Cf. CHAKAVA (Henry), « African Publishing: From Ife-Ife, Nigeria to the Present », dans *Publishing, Books & Reading in Sub-Saharan Africa*. Lochcarron : Hans Zell, 2008, p. XXXVII.

livre en Afrique »¹⁰⁴. Depuis, il est en effet exact que la thématique de l'édition africaine est abordée à travers les difficultés rencontrées par les opérateurs du livre que de ses logiques économiques ou littéraires. Il est intéressant d'observer que la plus importante association d'éditeurs africains, l'*African Books Collective*, a été fondée en 1989 suite à une rencontre consacrée à « la famine du livre en Afrique »¹⁰⁵.

1.4.2. La dynamique de la bibliodiversité

Unetendancequi semble toutefois évoluerau début des années 2000 avec l'émergence des réflexions autour de la « bibliodiversité ». Dans la continuité de la publication *L'Édition sans éditeurs*¹⁰⁶d'André Schiffrin, qui rendait compte de l'uniformisation de l'économie globale du livre ; de *Où va le livre ?*¹⁰⁷de Jean-Yves

104 « *Catalogue of the litany of problems facing the African book industry* ». Cf. CHAKAVA (Henry), « African Publishing: From Ife-Ife, Nigeria to the Present », *art. cit.*, p. XXXVII.

105 Cette rencontre est organisée en octobre 1985 par l'*International African Institute*. On se situe dans le contexte anglo-saxon des années 1980 qui véhicule l'urgence d'une aide à l'Afrique sur tout les plans : banques, alimentation, éducation, livre... À la suite de cette rencontre, une discussion a lieu entre 11 éditeurs africains anglophones conviés à l'évènement. Ces derniers lancent l'idée d'une structure dont le siège serait établi au Royaume Uni et à même de défendre leurs intérêts au nord comme au sud. C'est l'origine de l'*African Books Collective* (ABC)Le bureau de l'association est inauguré à Oxford trois années plus tard par 17 éditeurs. Cf.ZELL (Hans), "The Other Famine", *Libri*, vol 37, n°4, 1987, p. 294-306. ABC rassemble aujourd'hui 133 maisons d'édition africaines, « indépendantes et autonomes », de 24 pays différents. L'*African Books Collective* s'efforce depuis plus de vingt ans, à travers des actions collectives, « de renforcer l'édition locale, d'accroître la visibilité et l'accès à l'éducation et à la culture en Afrique », afin « de renforcer l'édition locale, d'accroître la visibilité et l'accès à l'éducation et à la culture en Afrique ». ABC diffuse les ouvrages au nord et assure une présence de ses éditeurs à des rencontres internationales comme la réunion annuelle de l'*African Studies Association* ou la foire du livre de Francfort). Les pays représentés par ABC : Bénin, Botswana, Cameroun, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Ghana, Kenya, Lesotho, Libéria, Malawi, Mali, Île Maurice, Maroc, Namibie, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Afrique du Sud, Swaziland, Tanzanie, Uganda, Zambie, Zimbabwe. Le collectif publie annuellement un catalogue de ses éditeurs. Le catalogue 2011-2012 de l'association recense quelques 1700 titres. Il est téléchargeable sur le site Internet d'ABC : <http://www.africanbookscollective.com/> - consultation 05.11.2012.

106 SCHIFFRIN (André), *L'Édition sans éditeurs*. *Op. cit.*

107 MOLLIER (Jean-Yves), *Où va le livre*. *Op. cit.*

Mollier, qui retraçait l'évolution du marché du livre entre les années 1980 et 2000, c'est-à-dire à partir de l'entrée des groupes industriels dans l'édition, l'association des *Editores independientes de Chile* lançait, en 2000, le concept de « bibliodiversité »¹⁰⁸. La liaison de ce concept avec l'édition africaine se fera en 2002. La création en France de l'Alliance Internationale des Éditeurs Indépendants (AEI) contribuera par la suite à la diffusion et à la promotion du concept en plusieurs langues, lors des déclarations de Dakar (2003)¹⁰⁹, de Guadalajara (2005)¹¹⁰ et de Paris (2007)¹¹¹. L'AEI propose une définition précise de la bibliodiversité, qui représente :

108 <http://www.editoresdechile.cl> - consultation 10.06.2013.

109 Ce premier texte, signé par cinquante éditeurs du monde entier souligne la volonté de l'Alliance de « défendre et de promouvoir l'édition indépendante ; contre l'esprit de concentration, [ces derniers décident] de promouvoir l'esprit d'association [afin de] contribuer ensemble à la démocratisation de l'accès au livre, à la libre circulation des idées et des publications ». Cf. « Déclaration des éditeurs indépendants et solidaires », Dakar, 4 décembre 2003 : http://www.alliance-editeurs.org/IMG/pdf/Alliance_-_Declaracion_fr.pdf- consultation 10.06.2013.

110 Cette deuxième déclaration rassemble cette fois soixante dix maisons d'édition du monde latin. Constatant que « Partout, la bibliodiversité est en danger », le texte souligne un « appauvrissement culturel [qui] entre en particulier en contradiction avec l'esprit de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles [approuvée la même année] par la grande majorité des États au cours de la dernière conférence générale de l'Unesco ». L'Alliance y affirme un peu plus sa volonté de « se regrouper au niveau national, régional et international, dans des associations et des collectifs ». Il est aussi question de renforcer leur « solidarité avec les autres acteurs du monde du livre, bibliothécaires et libraires » en soulignant « la nécessité pour les éditeurs indépendants [de pouvoir] contrôler les conditions de la diffusion et de la distribution de leurs productions ». Pour ce faire, le collectif s'engage notamment à mener « des actions de promotion de la lecture [et] à promouvoir des accords commerciaux solidaires ». La déclaration appelle enfin les dirigeants des pays représentés à porter leur attention vers « la nécessité vitale de favoriser et d'accompagner l'émergence d'industries culturelles locales [afin que soit notamment prise en compte] la diversité linguistique » des pays concernés. Cf. « Déclaration des éditeurs indépendants du monde latin », Guadalajara, 29 novembre 2005 : http://www.alliance-editeurs.org/IMG/pdf/decla_fr.pdf- consultation 10.06.2013.

111 La « Déclaration internationale des éditeurs indépendants pour la protection et la promotion de la bibliodiversité » signée à Paris en juillet 2007 prolonge et conclue en quelque sorte les engagements des deux premiers textes. Elle inscrit aussi la notion de bibliodiversité dans un contexte plus large que le seul collectif de l'Alliance. Soixante quinze éditeurs indépendants de plus de quarante cinq pays (dont vingt trois éditeurs africains) sont ainsi à présents lors des Assises Internationales de l'Édition Indépendante (1^{er}-4 juillet 2007) d'où est issue la déclaration qui a pour principal objectif de réaffirmer leur « volonté de résister et d'agir

La diversité culturelle appliquée au monde du livre ; en écho à la biodiversité, elle fait référence à une nécessaire diversité des productions éditoriales mises à la disposition des lecteurs. Si les grands groupes participent, de par leur production massive de livres à une certaine offre éditoriale, la bibliodiversité est cependant intimement liée à la production des éditeurs indépendants. En effet, par leur liberté d'expression, ces derniers sont les garants de la pluralité et de la diffusion des idées, les véritables acteurs et défenseurs de cette diversité culturelle adaptée au livre. La bibliodiversité est aujourd'hui menacée par la surproduction et la concentration financière du monde de l'édition, qui favorisent la domination de quelques grands groupes éditoriaux et la quête de rentabilités élevées ¹¹².

La diffusion de ce concept s'assortit, toujours en 2002 ¹¹³, de la création du collectif Afrilivres, qui fédère alors une cinquantaine d'éditeurs francophones pluridisciplinaires d'Afrique subsaharienne. La même année, Afrilivres est représentée au Salon du livre de Paris. Depuis 2010, la « Journée internationale de la bibliodiversité » est célébrée tous les 21 septembre (jour du printemps dans l'hémisphère Sud). Enfin, en septembre 2014, se tiendront les « Assises Internationales de l'Édition Indépendante » à Cape Town (Afrique du Sud). Construites à partir d'une série d'ateliers tenus à travers le monde ¹¹⁴, ces rencontres, qui s'inscrivent dans le prolongement immédiat des assises

ensemble [en s'inscrivant] pleinement dans les principes de la Convention pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'Unesco, entrée en vigueur le 18 mars 2007 ». Ce faisant, les éditeurs expriment leur souhait de « contribuer concrètement à sa mise en œuvre. [Considérant que l'Alliance qu'ils forment] est légitime à représenter et à défendre la bibliodiversité et l'édition indépendante, en particulier auprès des organismes internationaux et des États engagés dans l'application de la Convention et la mise en place de politiques nationales du livre et de la lecture ». Cf. « Déclaration internationale des éditeurs indépendants pour la protection et la promotion de la bibliodiversité », Paris, 10 juillet 2007 : http://www.alliance-editeurs.org/IMG/pdf/Declaration_fr.pdf- consultation 10.06.2013.

112 <http://www.alliance-editeurs.org/bibliodiversite>- consultation 10.06.2013.

113 À travers un partenariat réunissant l'Alliance, l'association Africultures et une cinquantaine d'éditeurs africains francophones.

114 Huit ateliers sont ainsi tenus entre novembre 2012 et novembre 2013, avec des thèmes relatifs à la diversité de l'édition indépendante (tant en termes de genres, de langues que de supports) : « La bibliodiversité en marche dans l'espace hispanophone », « Le don de livres : un système à repenser ? », « La littérature jeunesse africaine à l'international », « Les langues locales et nationales en Afrique », « Le livre équitable : un réel enjeu pour demain », « Le numérique dans le monde persanophone », « Diffusion des ouvrages de sciences humaines et sociales » et

tenues à Paris en 2007, envisagent de rassembler quelques cent éditeurs indépendants, en faveur de la bibliodiversité. Les années 2012-2013-2014 semblent ainsi constituer une période intéressante pour une meilleure reconnaissance internationale de la diversité de l'édition africaine, puisque, en plus du processus des « Assises de l'édition indépendante » (2012-2014), se tiendra en novembre 2013 à Arles (France) le festival « Paroles Indigo », largement consacré à la problématique de l'édition africaine en langues nationales ¹¹⁵, de même, Port Harcourt (Nigeria) a été nommé par l'UNESCO « Capitale mondiale du livre 2014 » ¹¹⁶.

Conclusion du chapitre

Notre travail part d'un constat : l'édition africaine est liée et influencée par la mondialisation du livre. Dans ce contexte, le marché africain représente une manne pour l'édition étrangère, en particulier à travers la captation du secteur du livre scolaire. Cette réalité économique permet de prendre conscience des logiques d'influence internationale, entre les différents marchés du livre.

Concernant les littératures africaines : diffusion, prix et succès de librairie dépendent notamment des positionnements d'écrivains africains à l'intérieur de différents systèmes littéraires ¹¹⁷, nous prenons à ce sujet l'exemple de la

enfin Le numérique dans le monde arabophone ». Cf. <http://www.alliance-editeurs.org/-des-assises-pourquoi-et-comment-> consultation 10.06.2013.

115 L'évènement se tiendra du 1^{er} au 3 novembre 2013. Organisé par l'association L'Oiseau Indigo Diffusion, il s'agit du premier Festival de littératures africaines et arabes en langues originales et en dialogue avec le français et la langue d'Oc. « Paroles Indigo » rassemblera des auteurs et des éditeurs des mondes arabes et africains.

116 L'évènement se tiendra du 3 avril 2014 au 23 avril 2015. Cf. NGOUNOU (Ingrid Alice), « Capitale mondiale du livre 2014 : La ville nigériane de Port Harcourt nommée », *Xinhua*, 12 juillet 2012.

117 Pierre Halen fait appel à la définition de système littéraire concernant les productions littéraires francophones. Il distingue le système du champ littéraire : « il existe bel et bien un système littéraire francophone. Il englobe, négativement, l'ensemble des productions de langue française mais qui ne sont pas présentées comme françaises et qui, en même temps, ne relèvent pas seulement du niveau local (extérieur à la France), tout en entretenant un certain nombre de liens, dont il faudra préciser la nature, avec cette zone "d'origine" ». Cf. « Notes

francophonie. En prolongeant cette idée, les littératures africaines coexistent en lien étroit avec des logiques strictement commerciales issues de la globalisation du livre. À partir de cette dernière se développent des espaces de reconnaissance (les collections) et des stratégies d'auteurs.

Cette notion de globalisation nous permet d'appréhender la dimension internationale de l'édition de littérature et les dynamiques littéraires qui lui sont propres. On soulignera alors la relation économique des systèmes éditoriaux entre eux et des rapports de force qui émergent : le système éditorial français exerce ainsi une importante attraction pour les écrivains africains. Ils ne parviennent toutefois pas à occuper la tête des ventes dans les librairies hexagonales, et l'édition africaine est peu attractive pour eux.

Mais c'est également à partir des questions posées par la globalisation du livre que naît, au début des années deux mille en Amérique latine, le concept de bibliodiversité. Diffusé par l'Alliance Internationale des Éditeurs Indépendants. Cette notion va favoriser au cours des quinze dernières années une plus grande présence des productions éditoriales africaines dans le marché international du livre, appuyant – notamment – une meilleure reconnaissance de leur diversité. Dans cette idée, il n'y a pas une édition de littérature africaine mais des systèmes éditoriaux éditant leurs littératures. Surtout, l'édition africaine s'insère dans une logique de réaction pour exister commercialement face à l'attraction de l'édition du nord.

pour une topologie institutionnelle du système littéraire francophone », dans *Littératures et sociétés africaines. Regards comparatistes et perspectives interculturelles. Mélanges offerts à János Riesz à l'occasion de son sixantième anniversaire. Études réunies par Papa Samba Diop et Hans-Jürgen Lüsebrink*. Tübingen : Gunter Narr Verlag, 2001, p. 60.

2. Trajectoires d'écrivains africains (de 1950 à nos jours)

2.1. Logique de diffusion des littératures africaines anglophones et francophones

2.1.1. La visibilité de l'édition africaine en France

Hermann Schulz, directeur d'une des rares maisons d'édition allemande se consacrant aux littératures africaines ¹¹⁸, posait en 1992 la question suivante :

Quelles sortes de livres africains sont réellement exportables d'Afrique vers l'Europe ? Uniquement les livres qui répondent à un besoin d'information, de divertissement, d'art ou de nouvelles formes littéraires. Il n'y a pas de règles à suivre, puisque le marché du livre est extrêmement soumis à l'engouement et à la mode [...]. Pour en savoir plus sur l'édition africaine, où un éditeur allemand peut-il aller, si ce n'est en Grande Bretagne ou en France ? ¹¹⁹

Si l'édition africaine ne s'exporte pas ou très peu, nous l'avons vu avec l'exemple français, les littératures africaines publiées en France s'intègrent dans le système

118 La maison d'édition Peeter Hamer Verlag à Wuppertal. Citons aussi les éditions Suhrkamp et Taschenbuch Verlag à Frankfort, Walter Verlag à Freiburg ou Reclam à Leipzig.

119 « *What kinds of African books are in fact exportable from Africa to Europe ? Only those which satisfy needs for information, entertainment, art or new literary forms. There are no rules involved, since book markets defer heavily to fads and fashion [...]. To learn about African publishing, where can a German publisher go, except to Britain or France?* » Cf. SCHULZ (Hermann), « Bringing African Literature to Germany », *Logos* n°3, vol. 2, 1992, p. 93.

hexagonal. Succès de librairie, prix littéraires, collections spécialisées, catalogues généralistes sont autant d'espace d'accueil pour les littératures africaines. Il s'agit cependant là d'un « marché de niches étroit », pour reprendre l'expression de Luc Pinhas, par rapport aux chiffres de librairie. Peu d'œuvres africaines parviennent au statut de *bestsellers*. Néanmoins, ces dernières peuvent compter sur des appuis médiatiques spécialisés : *Africultures*, *Cultures Sud*, *Études Littéraires Africaines*, *Journal des Africanistes*, *La Revue Littéraire du monde noir* sont autant de périodiques spécialisés favorisant une diffusion littéraire. Les gazettes généralistes (*Jeune Afrique*, *Books*, etc.) favorisent pour leur part une diffusion de l'information.

Quant aux œuvres publiées par des maisons d'édition en Afrique, elles ne sont pas mentionnées, sauf en de rares occasions, comme lorsque *La grève des Battù* de l'écrivaine sénégalaise Aminata Sow Fall, publié aux Nouvelles Éditions Africaines (Sénégal), a été nommé dans la première sélection du prix Goncourt en 1979 ¹²⁰.

On peut cependant signaler l'exception de l'association L'Oiseau Indigo Diffusion, structure consacrée à la diffusion des éditeurs du sud, créée en France en 2009 à l'initiative de l'ancienne directrice des ventes des éditions Actes Sud : Isabelle Gremillet. L'Oiseau Indigo apporte une nouveauté dans le paysage éditorial français en s'appuyant sur un réseau de libraires indépendants, et en ouvrant progressivement des portes aux éditeurs d'Afrique subsaharienne. Si jusqu'en 2012, le catalogue de l'association était encore principalement constitué d'éditeurs d'Afrique du nord et de la

120 KIBA (Simon), « Aminata Sow Fall : son second roman est présélectionné pour le Goncourt », *Amina*, n°83, octobre 1979, p. 16-17. Nous pouvons également signaler que les Nouvelles Éditions Africaines, créées à Dakar en 1972 à l'initiative de Léopold Sédar Senghor, avaient pour actionnaires l'État sénégalais, la Côte d'Ivoire et le Togo (à hauteur de 20 % chacun), les éditeurs français EDICEF, Armand Colin, Nathan, Le Seuil et Présence Africaine se partageaient les 40 % restant, assurant aux NEA une présence sur le marché français. En 1988, les NEA donnent naissance au Bureau Ivoirien des Nouvelles Éditions Africaines (BINEA). Dans le cadre du plan d'ajustement structurel, le BINEA est privatisé en 1992 et devient les Nouvelles Éditions Ivoiriennes. L'État reste néanmoins actionnaire des NEI à hauteur de 20 %, l'actionnaire référent est EDICEF (Hachette), avec 29 % des parts ; les autres actionnaires sont essentiellement des privés ivoiriens. Les Nouvelles Éditions Ivoiriennes en sont issues. Cf. FOFANA (Ramatoulaye), *L'édition au Sénégal : bilan et perspectives de développement, mémoire pour l'obtention du diplôme de conservateur des bibliothèques*. Paris : ENSSIB, 2003, p. 15.

Méditerranée, le diffuseur a progressivement développé son travail en direction de l'Afrique subsaharienne. Plusieurs éditeurs d'Afrique de l'Ouest ont en effet rejoint le collectif : pour la Côte d'Ivoire, Les Classiques Ivoiriens, Olvis Dabley Agency et Les Nouvelles Éditions Ivoiriennes ; pour le Sénégal les éditions Amalion, Papyrus, Taama et Vives Voix ; pour le Mali les édition Fama ¹²¹.

À l'heure actuelle, des initiatives comme Afrilivres n'ont pas encore ouvert de marché en France pour les éditeurs africains, bien que de récents changements au niveau du bureau de l'association soient en train d'impulser une remise à jour du site Internet, outil central pour la diffusion des éditeurs membres ¹²². On signalera enfin que l'Oiseau Indigo, Les Classiques Ivoiriens et Afrilivres ont amorcé des discussions concernant la diffusion nord-sud des catalogues, en juillet 2013 ¹²³.

Les écrivains édités en France accèdent de manière très variable aux marchés du livre étranger. Quoi qu'il en soit, on remarque une dualité entre le statut d'écrivain africain et celui d'écrivain édité en France : les maisons d'édition africaines comme les éditions CLÉ ou les Nouvelles Éditions Africaines offrent plutôt des médiums pour des acquisitions de droits par les éditeurs français que de réels tremplins vers un marché du livre international, même seulement francophone. Rares sont les éditeurs africains dont les œuvres accèdent au marché de la traduction. Nous pouvons signaler l'initiative de *Translations and co-publishing proposals*, mise en place par l'Alliance Internationale

121 Le catalogue 2011 est disponible à l'adresse Web suivante : <http://www.loiseauindigo.fr/wp-content/uploads/2010/04/Catalogue-2011.pdf> - consultation 20.10.2012.

122 Le bureau de l'association a nommé la libraire béninoise Agnès Avognon Adjaho Directrice en mai 2012 afin de coordonner les futures activités de l'association. Cf. THIERRY (Raphaël), « L'association Afrilivres en plein essor : un nouveau site Internet », *Takam Tikou*, 20 juin 2013 : http://takamtikou.bnf.fr/vie_du_livre/2013-06-20/l-association-afrilivres-en-plein-essor-un-nouveau-site-internet - consultation 14.07.2013.

123 Le premier contrat concerne la constitution du fonds de la quatorzième bibliothèque du département de lecture publique de la ville de Liège en Belgique. Les collections du projet concerneront les auteurs de langue française édités hors de France.

des Éditeurs Indépendants en 2012, qui a pour objectif de proposer sur un site *Web* spécialisé des œuvres à la traduction ¹²⁴.

L'Alliance constitue un opérateur spécifique du champ éditorial africain. Ce collectif, dont le siège est à Paris, soutient l'achat des droits d'édition et de diffusion des œuvres d'auteurs publiés au nord, en Europe et en Amérique, au profit de coéditions « solidaires » entre éditeurs membres de l'Alliance. Selon les clauses de contrats de cessions, ces œuvres ne peuvent pas être diffusées au-delà d'une certaine aire géographique (Maghreb, Afrique) et les tirages destinés à celle-ci ne constituent donc pas une concurrence immédiate pour les éditeurs originaux ¹²⁵. Il faut toutefois avoir bien conscience que les coéditions de l'Alliance représentent avant tout un positionnement symbolique pour les éditeurs africains, en l'occurrence celui de la réappropriation d'une production littéraire historiquement extravertie. Les coéditions solidaires ne constituent pas une opportunité économique pour les coéditeurs associés, les ouvrages coédités étant commercialisés sur un ratio variant d'une à trois fois le prix de revient ¹²⁶.

2.1.2. *D'autres dynamiques de l'édition africaine dans le monde anglo-saxon*

La situation n'est pas tout à fait la même au niveau britannique et plus globalement dans le monde anglo-saxon, où le marché des littératures africaines s'articule selon plusieurs dynamiques distinctes :

- décentralisation avec l'implantation de filiales d'éditeurs anglo-saxons comme Heinemann, Random House, Longman ou Macmillan en Afrique. Ces éditeurs

124 En partenariat avec la fondation Prince Claus (Pays Bas), l'Alliance a mis en place un prix de la traduction dont ont notamment bénéficié les éditions camerounaises Ifrikiya pour l'ouvrage *Walaande* de Djaili Amadou Amal. L'URL du Blog *Translations and co-publishing proposals* :

<http://translationsproposals.over-blog.com/> - consultation 20.10.2012.

125 Random House, Actes Sud, Julliard, Le Rocher, Philippe Rey, Le Serpent à Plumes, L'Or des fous éditeur, Pallas, L'Atelier, La Découverte...

126 Un ouvrage dont l'achat, la préparation et la fabrication revient à 1000 francs CFA à l'éditeur est commercialisé entre 2000 et 3000 FCFA.

opèrent (ou ont opéré) aussi bien au niveau de leurs sièges que de leurs bureaux régionaux (Nairobi, Ibadan, Johannesburg...).

- Attractivité des pôles d'édition américains, britanniques et (dans une plus modeste mesure) sud-africains, comme les Presses Universitaires d'Oxford, les Presses Universitaires de Cambridge, la collection « *African Writers Series* » des éditions Heinemann, Indiana University Press, Random House, Penguin Books, Vintage Books, David Philip Publishers ou Raven Press.
- Diffusion de l'édition africaine en anglais et en swahili par l'*African Books Collective*, association à but non-lucratif fondée en 1989 à Oxford à l'initiative de dix sept éditeurs africains.

2.2. Trajectoires éditoriales d'écrivains anglophones

La trajectoire éditoriale des écrivains anglophones les plus célèbres (Ken Saro-Wiwa, Ngũgĩ wa Thiong'o, Amos Tutuola, Wole Soyinka, Nadine Gordimer) offre une illustration intéressante de cette problématique triangulaire.

2.2.1. Ken Saro-Wiwa

Ken Saro-Wiwa (Nigéria) débute sa carrière d'écrivain en 1967 au Nigéria à l'enseigne d'une filiale d'un éditeur anglais jusqu'à ce qu'il entame une carrière d'une dizaine d'année dans le commerce. Revenu à l'écriture à la fin des années 1970, il recherche une indépendance intellectuelle en éditant ses œuvres chez Saros International Publishers, qu'il a créé en 1985 ¹²⁷.Après le refus d'un manuscrit de

127 Ken Saro-Wiwa édite son premier ouvrage (*Tambari in Dukana*) en 1967 à Longman Nigeria, à Ikeja. Écrivain prolifique, il publie son œuvre au Nigéria de 1985 à 1994 (jusqu'à sa dernière incarcération), à partir de la maison d'édition qu'il a créée en 1985, Saros International Publishers. La structure est basée à Ewell et Port Harcourt et a publié successivement *Songs in a time of war*, *Sozaboy* et *A forest of flowers*, *Basi and company : a modern African folktale*, la série des Mr B (*Mr B*, *Mr B again*, *Mr B goes to Lagos*, *Mr B millionaire*, *Mr B is dead*, *Mr B's mattress*, *A bride for Mr B*), *Everything about Basi & Co.*, *Prisoners of Jebbs*, *Basi and company : four television plays*, *Adaku & other stories*, *On a darkling plain*, *Four farcical*

poèmes par les éditions Longman et la suppression d'un billet qui lui était réservé dans le journal nigérian *Vanguard*. À propos de sa transition du milieu des affaires à celui de l'édition, Philip G. Altbach fait le lien entre les deux carrières de Saro-Wiwa :

Les maisons d'édition sont centrales dans l'essor de la culture [...]. L'édition est, en un sens, l'intersection entre la vie intellectuelle et le commerce. Elle fournit une expérience du monde des affaires aux intellectuels et une activité intellectuelle à ceux impliqués dans le "business"¹²⁸.

Durant les dix années qui suivent, l'écrivain édite ses ouvrages en Angleterre et au Nigeria¹²⁹ ; son œuvre commence à être traduite en 1995¹³⁰ et il faudra attendre quatre

plays, Letter to Ogoni youth, The transistor radio, Adaku & other stories, Nigeria : the brink of disaster, Pita Dumbrok's prison, The singing anthill, A shipload of rice, Similia, Segi finds the radio, Genocide in Nigeria : the Ogoni tragedy, The Ogoni nation today and tomorrow, Second letter to Ogoni youth, Ogoni : moment of truth. En 1989, K. Saro-Wiwa publie aussi *Ethnicity and national development* aux Presses Universitaires d'Ibadan.

- 128 « *The infrastructures of publishing are absolutely central to the growth of an intellectual culture [...]. Publishing is, in a sense, the intersection between intellectual life and commerce. It provides business experience to intellectuals and intellectual pursuits to those involved in business.* » Cf. Altbach (Philip G.), « Perspectives on Publishing in Africa », dans *Publishing research quarterly*, vol. 9, 1993, p. 44.
- 129 À partir de 1994, l'écrivain est publié en Angleterre chez Longman, Ayebia et Penguin Books. Les éditions Longman, Black-Swan et Penguin Books éditent aussi l'œuvre originale de Saro-Wiwa depuis sa mort (il a été condamné à la peine capitale et exécuté par le régime de Sani Abacha en 1995) : *Lemona's tale* est publié de manière posthume par Penguin Books en 1996.
- 130 L'œuvre de K. S.-W. commence à être traduite l'année de sa mort. C'est, tout d'abord, la traduction norvégienne de *A month and a day : a detention diary* qui est publiée en 1995 (*Fengselsdagbok*, aux éditions Cappelen à Oslo), puis en français (*Si je suis encore en vie... : journal de détention* aux éditions Stock à Paris), finnois (*Vankilapäiväkirja* chez Like à Helsinki), japonais (*Naijeria no gokuchū kara : shokei sareta ogonijin sakka saigo no shuki* aux éditions Surīnētōwāk à Tokyo), néerlandais (*Een maand en een dag : notities uit de gevangenis* aux éditions Mets & Schilt Uitgevers à Amsterdam), en 1996. Des conférences de l'écrivain sont alors publiées en Allemagne (*200 Jahre Kants Entwurf "Zum ewigen Frieden" : Idee einer globalen Friedensordnung : dem Andenken von Ken Saro-Wiwa gewidmet* chez Königshausen & Neumann à Würzburg), ainsi que différents ouvrages (*Die Sterne dort unten*, coédité par Bertelsmann, Buchgemeinschaft Donauland Kremayr und Scheriau-Club, Die Zerstörung der Welt et Zimmermann en 1996 et, en 1997, par Deutscher Taschenbuch Verlag). En arrière-plan a lieu une bataille juridique autour de la publication de *Flammen der Hölle : Nigeria und Shell : der schmutzige Krieg gegen die Ogoni* (*Les flammes de l'enfer - Nigeria et Shell : la guerre sale contre les Ogonis*), publié par Rowohlt Taschenbuch Verlag ; le groupe pétrolier Shell n'étant « pas prêt à tolérer la publication de livres qui le lient, de manière directe ou indirecte et de façon dépréciative, aux activités du gouvernement nigérian,

années pour qu'un texte de l'écrivain soit à nouveau édité dans son pays, dix années pour qu'une partie de son œuvre soit rééditée sur place ¹³¹.

2.2.2. Ngũgĩ wa Thiong'o

Alors étudiant en Ouganda, Ngũgĩ wa Thiong'o (Kenya) commence à publier son œuvre en 1964 aux éditions Heinemann en Angleterre. C'est le tremplin de sa carrière d'écrivain ¹³². Dès 1967, il est traduit et publié en russe, puis en allemand et en français dès 1969 ¹³³. Les ouvrages en anglais de Ngũgĩ wa Thiong'o sont

ou qui pourraient porter tort à sa réputation ou à ses activités » (cf. « Shell contre Saro-Wiwa », dans *Libération*, 15 février 1996). La première traduction de l'œuvre littéraire de Saro-Wiwa intervient en 1997, aux Pays Bas (avec la publication de *Sozaboy : een roman in belabberd Engels*, aux éditions Van genneep, Novib et Ncos). À partir de ce moment, les romans et nouvelles de K. S.-W. sont progressivement traduits et édités dans le monde ; en français : *Sozaboy (Petit minitaire)* (aux éditions Actes Sud à Arles, en 1998), *Mister B millionnaire* (aux éditions Dapper à Paris, en 1999) ; allemand : *Lemonas Geschichte : Roman* (chez Deutscher Taschenbuch Verlag à Munich, en 1999), *Sozaboy* (Deutscher Taschenbuch Verlag à Munich) ; danois : *Soldaterdrenng* (chez Forlaget Hjulet à Copenhague, en 2001) ; espagnol : *Historia de Lemona* (Ediciones Zanzibar à Madrid, en 2004) ; italien : *Foresta di fiori* (aux éditions Socrates à Rome, en 2004), *Sozaboy* (chez Baldini & Castoldi à Milan, en 2006) ; slovène : *Soldatko* (chez Študentska založba à Ljubljana, en 2008).

131 Au Nigéria, *A month and a day : a detention diary* est publié en 1999 par Spectrum Books ; *Ken Saro-Wiwa's last words* est édité à Port Harcourt en 2004 aux éditions du *Movement for the Survival of Ogoni People* ; il faut attendre 2005 pour voir les premières rééditions de l'écrivain au Nigéria : les éditions Saros International, soutenues par l'*African Books Collective*, relancent leurs activités à Londres et à Port Harcourt, en publiant les œuvres pour la jeunesse (la série des *Mr B*, notamment) et certains essais de S. K.-W.

132 Ngũgĩ wa Thiong'o, qui manque de peu le prix Nobel de littérature 2010 (cf. PAGE (Benedicte), « Kenyan author sweeps in as late favourite in Nobel prize for literature », dans *The Guardian*, 5 octobre 2010), édite ses premiers ouvrages en Angleterre, chez *Heinemann Educational Books*, dans la collection *African Writers Series* à partir de 1964 (*Weep not, child*, puis *The river between*, 1965) sous son nom de baptême : James Ngugi. L'œuvre anglophone de Ngũgĩ wa Thiong'o sera, durant les années 1970-1980, principalement éditée en Angleterre et aux États-Unis (Heinemann et *New Beacon Books*) et dans une moindre mesure au Kenya et au Nigeria (ses ouvrages en kikuyu sont alors édités à Nairobi et Kampala chez *East African Educational Publishers* et le bureau kényan d'*Heinemann Educational*).

133 Le troisième ouvrage de l'écrivain kenyan, *A grain of wheat*, est publié par Heinemann en 1967 ; ce roman est une bonne illustration de la trajectoire éditoriale de N. w. T. : il est traduit la même année en allemand (édité sous le titre *Preis der Wahrheit*, chez Volk und Welt), puis en russe (*Pšeničnoe zerno*, aux éditions Progress) et en français (*Et le blé jaillira*, aux éditions

principalement édités par des maisons d'éditions anglaises et américaines, même si l'on peut signaler quelques publications originales au Nigéria et au Kenya ; c'est d'ailleurs au Kenya, au sein de la filiale locale des éditions Heinemann, que l'écrivain publie ses ouvrages en kikuyu (traductions et œuvres originales), depuis 1980 ¹³⁴.

2.2.3. Amos Tutuola

C'est exclusivement en Angleterre qu'Amos Tutuola (Nigéria) publie ses œuvres originales à partir de 1952 et jusqu'aux années 1980, à l'exception d'une publication aux États-Unis ¹³⁵. Il accède cependant très rapidement à la traduction, avec *L'ivrogne dans la brousse* publié par les éditions Gallimard en 1953. Cette traduction semble amorcer la carrière internationale de Tutuola, y compris au Nigéria :

Le fait est que, depuis 1953, ce travail n'a cessé d'inspirer écrivains, traducteurs, lecteurs, dramaturges, étudiant, professeurs, qui continuent de consacrer de longs essais, mémoires, articles, thèse ou critiques sur l'œuvre de ce fascinant écrivain. C'est l'une des raisons de l'adaptation, en 1962, de ce même livre au théâtre par le regretté dramaturge nigérian Kola Ogunmola, sous les auspices du département des Arts du Théâtre de l'Université d'Ibadan et de l'institut des Études africaines de

Julliard), dès 1969 ; en 1972, une maison d'édition polonaise (Instytut Wydawniczy PAX, à Varsovie) édite le roman sous le titre *Ziarno pszeniczne* ; en 1979, les éditions Walter-Verlag, à Freiburg rééditent l'ouvrage en allemand, cette fois, avec comme titre *Freiheit mit gesenktem Kopf* (encore réédité en 1982 à Francfort chez Ullstein) ; en 1980, les éditions Edições 70 publient la version portugaise *Um grão de trigo* à Lisbonne ; la première édition en langue africaine du roman a lieu en 1987 au Zimbabwe ; la maison d'édition Zimbabwe Publishing (Harare) publie *Tsanga yembeu* en chona ; le roman est encore publié en malais (*Sebutir gandum*, chez Dewan Bahasa dan Pustaka, Kementerian Pendidikan à Kuala Lumpur), en 1995 ; en italien (*Un chicco di grano*, chez Jaca Book à Milan), en 1997 ; en coréen (*Han t'ol ūi miral*, chez Tullyōk à Séoul), en 2000 ; une version espagnole du texte est publié en 2006 à Madrid (*Un grano de trigo*, aux éditions Zanzibar).

134 Durant les années 1990, la production universitaire de Ngugi wa Thiong'o est éditée à Londres chez Clarendon Press et Zed Books ; à partir des années 2000, l'œuvre de Ngũgĩ wa Thiong'o est rééditée par Penguin Classics en Angleterre ; l'écrivain publie, enfin, ses derniers ouvrages en anglais aux États-Unis chez Pantheon Books, Anchor Books et Basics Books, ainsi qu'en Angleterre chez Vintage books.

135 Amos Tutuola publie, à partir de 1952 et jusqu'à la fin des années 1970, ses œuvres chez Faber and Faber en Angleterre, à l'exception d'une édition de *The palm-wine drinkard* publiée à New York, chez Grove Press (1953).

cette même université. Cette adaptation en langue Yoruba fut un succès immédiat sur le campus de l'université d'Ibadan. Cette même adaptation en Yoruba fut donnée lors de tournées au Nigéria et au Ghana en 1963 et 1967. Pour couronner le succès théâtral de cette pièce en Yoruba, le jury du comité théâtral du Festival Panafricain lui attribua le second prix en 1969, à Alger ¹³⁶.

Traduit dans le monde entier à partir de 1954 ¹³⁷, A. Tutuola édite l'essentiel de ses titres en anglais aux États-Unis et en Angleterre ¹³⁸. Hans Zell écrivait en 1972 : « La

136 « *The point is that since 1953, this work has not ceased to inspire writers, translators, readers, dramatists, students, teachers, who still devote long essays, memoirs, articles, theses, critical works on the work of this enchanting writer. This is one of the reasons for the theatrical adaptation in 1962 of the same work by the late Nigerian dramatist Kola Ogunmola, under the auspices of the Department of Theatre Arts of the University of Ibadan and the Institute of African Studies of the same university. This adaptation into Yoruba language was an immediate success on the Ibadan campus. The same Yoruba adaptation toured Nigeria and Ghana in 1963 and 1967. To crown the theatrical success of this Yoruba adaptation, the jury of the theatrical committee of the 1969 Pan-African Festival of Algiers awarded it the second prize.* » Cf. ASOBELE (Jide Timothy) « Literary Translation in Africa: The Nigerian Experience », *Translators' Journal*, vol. 34, n°4, 1989, p. 691.

137 Dès 1953, son premier ouvrage est traduit et publié en France par Raymond Queneau aux éditions Gallimard, dans la collection « du monde entier » (sous le titre *L'ivrogne dans la brousse*) ; en 1954, le roman est publié en italien (*Il bevitore di vino di palma*, aux éditions Bocca à Rome), en croate (*Pijač palma vina*, aux éditions Zora à Zagreb) ; en 1955 en allemand (*Der Palmweintrinker : ein Märchen von der Goldküste*, aux éditions W. Rothe à Eidelberg) ; une nouvelle édition italienne paraît aux éditions Feltrinelli (Milan), en 1961 ; en 1963 la version finnoise du texte, *Palmuviinijuoppo ja hänen kuollut palmuviininlaskijansa kuolleiden kylässä*, paraît aux éditions Kirjayhtymä (Helsinki) ; en 1966, *Piják palmového vína*, la traduction tchèque, est éditée à Prague aux éditions Odeon ; en 1968, l'adaptation au théâtre de *The palmwine drinkard : opera* est éditée aux Presses Universitaires d'Ibadan ; les éditions Volk und Welt rééditent *Der Palmweintrinker* à Berlin en 1970, la même année que la traduction japonaise aux éditions Shōbunsha (*Yashizakenomi*) à Tokyo ; en 1980, *O bebedor de vinho de palma* est édité aux éditions Edições 70 à Lisbonne ; *Smakosz wina palmowego* (polonais) est édité à Varsovie aux éditions Iskry en 1983 ; une version basque du texte est enfin éditée, sous le titre *Mozkor bat Sasirik-Sasi* à Pamplona, aux éditions Iruña Pamiela, en 1993.

138 À partir des années 1980, Tutuola publie notamment ses ouvrages à Washington aux Three Continents Press, à San Francisco chez City Lights Books, à New York chez Grove Press, à Londres – toujours – chez Faber and Faber, ainsi qu'un texte de contes Yoruba aux Ibadan University Press.

publication en 1952 de *The Palmwine Drinkard* est généralement considérée comme un point de départ de la littérature africaine anglophone contemporaine »¹³⁹.

2.2.4. Wole Soyinka

Prix Nobel en 1986, l'écrivain nigérian Wole Soyinka commence à publier en 1963 à Ibadan au Nigéria et en Angleterre, où la majorité de son œuvre est éditée jusqu'à la fin des années 1960, période où il commence à être édité aux États-Unis et traduit dans le monde entier¹⁴⁰. Au moment où il obtient le prix Nobel, l'œuvre de Soyinka a déjà été traduite et éditée dans une quinzaine de pays et de langues¹⁴¹.

139 « *The publication date of Amos Tutuola's The Palm-wine drinkard, in 1952, is generally taken as a starting point of contemporary African-English literature.* » Cf. ZELL (Hans), SILVER (Helen), *A reader's guide to African literature*. London, Nairobi, Ibadan : Heinemann Educational Books, 1972, viii.

140 Wole Soyinka publie ses ouvrages à partir de 1963 à Ibadan, chez Mbari Publications et à Londres chez Oxford University Press. Durant les années soixante, ses œuvres sont principalement éditées en Angleterre, chez Oxford University Press, Heinemann, A. Deutsch, Woking, Uneoprint, Oxford University Press (collection « Three Crowns Books »), Northwestern University Press, Methuen & co, Panther Books, Nelson and Nelson, R. Colling, et au Nigéria aux African Universities Press de Lagos, aux Orisun Acting Editions d'Ibadan. À partir de la fin des années 1960, W. Soyinka édite ses ouvrages aux États-Unis chez Hill and Wang, Praeger, Dramatists Play Service. Ses premières traductions sont publiées au Cameroun en 1968 aux éditions CLÉ et en France aux éditions Présence Africaine. En 1969, les éditions Uredništvo radijskih iger à Ljubljana (Slovénie) publient une traduction slovène de *Poems from prison* de Soyinka. À compter des années 1970, les œuvres de l'écrivain sont publiées au Nigeria en anglais et swahili (Orisun Acting Editions), aux États-Unis (Hill and Wang, Africana Publishing Corporation, Harper & Row, Twayne, Norton, The Third Press, Joseph Okpaku Pub. Co, Cambridge University Press, Three Continents Press), en Angleterre (Oxford University Press, Rex Collings Ltd, Eyre Methuen, Penguin, Heinemann dans la collection « African Writers Series », Evans Bros) ; ses traductions françaises sont publiées dans l'hexagone (Pierre-Jean Oswald jusqu'en 1979, puis L'Harmattan et Présence Africaine) et au Cameroun (toujours aux éditions CLÉ). À partir des années 1970, l'œuvre originale de Soyinka est éditée à Ibadan au Nigéria (University Press Ltd, Spectrum Books, Fountain Publication, Abiprint Pub. Co., New Horn Press en partenariat de distribution avec Hans Zell Publishing) ; ainsi qu'en Afrique du Sud (David Philip Publishers et Raven Press à Cape Town). W. Soyinka publie principalement aux États-Unis et en Angleterre : Longman, Heinemann, Random House, Oxford University Press, Rex Collings, Eyre, Penguin, Methuen, Vintage Books, Garland, Bonn Jackwerth & Welker, Arena, Arrow Books, Greenwood Press, Hill and Wang, Noonday Press, Anson Phelps Stokes Institute for African, Afro-American, and

2.2.5. Nadine Gordimer

Il est important de prendre en compte le contexte particulier de l'Apartheid sud-africain dans lequel s'intègre le début de la carrière de Nadine Gordimer. Jusqu'à son prix Nobel de littérature en 1991, l'écrivaine n'édite en effet qu'un seul ouvrage de nouvelles en Afrique du Sud (*Face to Face*, 1949). L'œuvre originale de Nadine Gordimer est essentiellement éditée aux États-Unis et en Angleterre. L'écrivaine accède par ailleurs et dès ses premiers ouvrages au marché de la traduction¹⁴². Jusqu'au début des années quatre vingt dix, elle sera publiée dans treize langues et une quinzaine de pays¹⁴³.

American Indian Affairs, Vintage International sont autant de maisons d'édition qui éditent ou rééditent l'œuvre du prix Nobel 1986.

- 141 Dès le milieu des années 1970, l'œuvre de Soyinka est traduite ou adaptée en swahili (Oxford University Press à Nairobi), en bemba (Neczam à Lusaka), en suédois (Cavefors, Wahlström & Widstrand à Stockholm), en russe (Nauka à Moscou), en allemand (Cavefors encore, mais cette fois à Zurich), en danois (Samlerens Bogklub). Des années 1980 aux années 1990, les ouvrages de Soyinka sont de plus en plus traduits et publiés dans le monde : en slovène (Mladinska knjiga et Cankarjeva založba à Ljubljana), en portugais (Edições 70 à Lisbonne et Inst. Nacional do Livro e do Disco à Luanda), en italien (Jaca Book à Milan) ; en finnois (Tammi à Helsinki), en croate (Mladost à Zagreb), en allemand (Ullstein et Fischer-Taschenbuch-Verlag à Frankfort, Walter-Verlag à Freiburg, Reclam à Leipzig, Ammann et Coron-Verl à Zürich), en français (Nouvelles Editions Africaines à Dakar, Pierre Belfond, Hatier, Présence Africaine, Silex et L'Harmattan à Paris), en polonais (Państwowy Instytut Wydawn à Varsovie), en espagnol (Ediciones Alfaguara à Madrid), en néerlandais (Het Wereldvenster à Houten).
- 142 Nadine Gordimer commence à publier son œuvre à Johannesburg (Silver Leaf Books) en 1949, avant d'être éditée aux États-Unis (Simon and Schuster, Viking Press et la New American Library, Harcourt à New York) et en Angleterre (éditions Victor Gollancz à Londres). Son œuvre est rapidement traduite et publiée en allemand dès 1955 (S. Fischer Verlag à Frankfort), en suédois en 1959 (Bonnier). En 1961, Nadine Gordimer est éditée par Penguin Books en Angleterre, traduite en italien (éditions Feltrinelli), allemand (Bertelsmann Lesering), finnois (Otava). Des années 1960 aux années 1990, l'œuvre originale de Gordimer est éditée par Jonathan Cape, Heinemann Educational dans la collection « African Writers Series » et Ravan Press en Angleterre, Viking Press, Victor Gollancz, Quality Paperback Book Club et Sylvester & Orphanos aux États-Unis, Philipp Reclam en Allemagne.
- 143 Jusqu'en 1990, N. Gordimer est traduite en espagnol (Primera Plana, Espasa Calpe, Alianza Editorial à Madrid, Norma à Bogota), catalan (Barcelona L'Eixample), portugais (Edições 70 à Lisbonne, Inst. Nacional do Livro e do Disco à Luanda), allemand (Volk und Wel, Fischer Taschenbuch Verlag), croate (Školska Knjiga), japonais (Shōbunsha, Kenkyusha, Iwanami

2.2.6. *L'édition africaine dans le parcours des écrivains anglophones*

La troisième dynamique, déjà évoquée, consiste à diffuser les éditeurs africains dans le monde anglo-saxon, ce que s'efforce de réaliser l'*African Books Collective* (ABC) depuis 1989. Des auteurs susmentionnés, Wole Soyinka, Ken Saro-Wiwa et Ngũgĩ wa Thiong'o sont publiés par des éditeurs africains membres de l'ABC (Sedco Publishing, Saros International Publishers, Spectrum Books et l'*East African Educational Publishers*).

Ces écrivains débute leurs carrières littéraires au sein de maisons d'édition du nord (britanniques pour la plupart) ou de leurs filiales locales, avant de publier plus largement à l'étranger (États-Unis et Royaume-Uni). Peu de temps après leur publication dans ces structures anglaises et américaines, ils accèdent au marché de la traduction (au bout de trois ans pour Ngũgĩ wa Thiong'o, un an pour Amos Tutuola, six ans pour Wole Soyinka et Nadine Gordimer) ; la seule exception est Ken Saro-Wiwa, lequel, hormis un texte publié en 1967 chez Longman, commence une véritable carrière en 1985 dans sa propre maison d'édition nigériane. Publiés en Angleterre en 1994, ses ouvrages commencent à être traduits dans le monde entier à partir de 1995, année de la mort de l'écrivain. Citons enfin le cas d'Amos Tutuola, dont la traduction française de *The palmwine drinkard* par Raymond Queneau, annonce un intérêt croissant pour un écrivain encore inconnu, même dans son propre pays, le Nigéria : huit ans après sa première parution en Angleterre, *The palmwine drinkard* est adapté en yoruba pour le théâtre et la pièce est ensuite interprétée dans tout le Nigéria.

On observe que certaines maisons d'édition britanniques et américaines ont joué un grand rôle dans le parcours de ces différents auteurs : les plus importantes sont les éditions Heinemann avec leur collection *African Writers Series* (Ngũgĩ wa Thiong'o, Gordimer, Soyinka) et les éditions Longman (Saro-Wiwa, Soyinka), deux structures qui possèdent des filiales en Afrique (Nigéria, Kenya, Afrique australe) ; on remarque

Shoten), italien (La Tartaruga), français (Albin Michel), danois (Gyldenda), finnois (Eurographica, WSOY), turc (Doğan Kitapçılık), néerlandais (Uitgeverij Bert Bakker), norvégien (Gyldendal Norsk Forlag).

aussi l'importance des éditions Faber and Faber (Tutuola), des Oxford University Press (Soyinka) ou des éditions Victor Gollancz (Gordimer) au Royaume-Uni ; des éditions Hill and Wang (Soyinka) ou de Grove Press (Tutuola) aux États-Unis.

Deuxième élément, on observe que les écrivains ont eu accès aux éditeurs « classiques » et/ou généralistes à partir des années quatre vingt dix : Penguin Classics (Ngũgĩ wa Thiong'o), Penguin Books (Saro-Wiwa, Soyinka, Gordimer) et Vintage books (Soyinka, Ngũgĩ wa Thiong'o) en Angleterre, Pantheon Books et Basic Books (Ngũgĩ wa Thiong'o) aux États-Unis.

À l'exception de Saros International Publishers, maison au sein de laquelle Ken Saro-Wiwa, qui en est aussi le fondateur, édite son œuvre, seules cinq structures africaines publient ces écrivains, soient les Presses Universitaires d'Ibadan (Tutuola, Saro-Wiwa) et *Mbari* Publications (Soyinka) au Nigéria ¹⁴⁴, l'East African Educational Publishers au Kenya (Ngũgĩ wa Thiong'o), Zimbabwe Publishing au Zimbabwe (Ngũgĩ wa Thiong'o) et les éditions CLÉ au Cameroun (Soyinka).

Enfin, le dernier élément notable est l'édition en langues africaines de l'œuvre de ces écrivains : Wole Soyinka est ainsi publié en bemba, yoruba et swahili ; Ngũgĩ wa Thiong'o en kikuyu, swahili, chona, afrikaans et tigrigna ; Amos Tutuola en yoruba.

2.3. *Trajectoires éditoriales d'écrivains francophones*

Il est intéressant de comparer les trajectoires éditoriales des écrivains africains anglophones à celles de leurs homologues francophones : Mongo Beti, Ahmadou Kourouma, Emmanuel Dongala et Alain Mabanckou. Enfin, le cas particulier de Valentin-Yves Mudimbe, qui possède une œuvre originale entre les deux langues, est un cas particulier.

144 Une structure issue du Mbari Club, au sujet duquel nous reviendrons.

2.3.1. Mongo Beti

Mongo Beti (Cameroun) partage l'essentiel de ses écrits entre fiction et essai. L'écrivain camerounais est publié en France à partir de 1952, sous le pseudonyme d'Eza Boto, puis Mongo Beti, aux éditions Robert Laffont, Buchet Chastel, Maspero, Présence Africaine, et aux Éditions des Peuples Noirs jusqu'au début des années quatre vingt ¹⁴⁵. À partir de 1980 ses œuvres sont publiées ou rééditées aux éditions de la Librairie générale française, Julliard, L'Harmattan, Le serpent à plume, Pocket, La Découverte, Gallimard, et Homnisphères. Il est de même, traduit à partir de 1957 en anglais, dans les « *African Writers Series* » d'Heinemann, avant que son œuvre ne soit éditée dans le monde entier, dans une douzaine de langues. Ceci en deux temps : les romans écrits dans les années 1950 sont traduits assez rapidement à partir de 1957 ¹⁴⁶ ;

145 *Ville cruelle* chez Présence Africaine (1954), sous le pseudonyme Eza Boto ; *Le pauvre Christ de Bomba* chez Robert Laffont (1956) ; *Mission terminée* chez Buchet-Chastel et Correa (1957) ; *Le roi miraculé : chronique des Essazam* chez Buchet/Chastel et Correa (1958). *Main basse sur le Cameroun : autopsie d'une décolonisation*, publié en 1972 chez François Maspero, frappé de censure jusqu'à sa réédition chez le même éditeur en 1977 est édité en 1974 aux Éditions Québécoises de Montréal ; *Remember Ruben* à l'Union Générale d'Éditions en 1974 ; *Perpétue et l'habitude du malheur* chez Buchet-Chastel en 1974 ; *La ruine presque cocasse d'un polichinelle* publié aux Éditions des Peuples Noirs en 1979. Précisons que cette dernière maison d'édition a été créée par l'écrivain, en 1979.

146 Une première traduction en anglais (par Peter Green) de *Mission terminée*, sous le titre *Mission to Kala*, chez Heinemann Educational en 1957, dans la collection « African Writers Series », elle est rééditée en 1958 chez Frederick Muller, puis publiée sous le titre *Mission accomplished* la même année, à l'antenne des éditions Macmillan de New York et en 1971 chez Collier Books ; *Tam-Tam für den Köni* (traduction du *Roi miraculé* par Ralph von Stedman) aux éditions munichoises Kindler en 1959 ; *Il re miracolato*, aux éditions Feltrinelli de Milan et King Lazarus chez Frederick Muller à Londres en 1960 ; *Die grausame Stadt (Ville cruelle)* chez Volk und Welt à Berlin en 1963, éditions qui sortent également *Besuch in Kala*, en 1979 ; *Chudák Kristuspan z Bomby (Le pauvre christ de Bomba)*, aux éditions SNKLU de Prague en 1964 ; *De frelste sjæle i Bomba (Le pauvre Christ de Bomba)* aux éditions danoises Skar en 1966 ; *Biedny Chrystus z Bomby* aux éditions polonaises de l'Instytut Wydawniczy en 1967 ; *Król cudem ocalony (Le roi miraculé)*, aux éditions Pax de Varsovie en 1975 ; *La conversión del Rey Esomba (Le roi miraculé)* et *Ciudad cruel (Ville cruelle)* aux éditions Arte y Literatura de Cuba en 1975 et 1976 ; *O Pobre Cristo da Bomba* chez Edições 70 à Lisbonne en 1979. On notera que *Mission terminée* est publié en 1957, ensuite traduit et réédité la même année en Angleterre puis aux États-Unis l'année suivante ; *Le roi miraculé*, publié en 1958, est traduit l'année suivante en allemand ; *Ville cruelle*, publié

les essais et romans publiés au cours des années soixante dix, sont traduits à partir des années 1980¹⁴⁷. L'écrivain ne publie aucune œuvre en Afrique de son vivant. En 1972, *Main basse sur le Cameroun : autopsie d'une décolonisation*, édité par François Maspero, est frappé de censure par le gouvernement de Georges Pompidou ; Mongo Beti publie alors l'ouvrage au Québec (Éditions Québécoises de Montréal, 1974), avant que la réédition chez François Maspero ne soit autorisée en 1977.

On peut enfin remarquer qu'à partir de 1980, Mongo Beti publie ou réédite certains de ses ouvrages aux Éditions des Peuples Noirs, qu'il a fondées avec la revue éponyme¹⁴⁸. Il faudra attendre 2011 pour qu'un ouvrage de l'écrivain soit édité en Afrique, dans le cadre d'une coédition coordonnée par l'Alliance Internationale des Éditeurs Indépendants : *Trop de soleil tue l'amour* (initialement publié par les éditions Julliard en 1999). Dix éditeurs prennent part à la publication de l'ouvrage : Barzakh (Algérie) ; Sanko & Gurli (Burkina Faso) ; Ifrikiya (Cameroun) ; Lemba (République du Congo) ; Eburnie (Côte d'Ivoire) ; Jamana (Mali) ; Le Fennec (Maroc) ; Ikirezi (Rwanda) ; Graines de Pensées (Togo) ; Elyzad (Tunisie).

2.3.2. Ahmadou Kourouma

Après plusieurs refus du manuscrit original des *Soleils des indépendances* par des éditeurs français, Ahmadou Kourouma (Côte d'Ivoire) débute sa carrière au Québec lorsque son ouvrage reçoit le « prix littéraire de la francité » de la revue *Études*

en 1954, est aussi traduit en allemand en 1963 ; *Le pauvre christ de Bomba*, publié en 1956, est traduit à partir de 1964 en tchèque.

147 *Remember Ruben* chez Heinemann en 1979, puis en coédition avec les Three continents press la même année ; *Der arme Christ von Bomba* aux éditions Hammer en 1980 ; *Perpétue und die Gewöhnung ans Unglück* aux éditions Suhrkamp de Berlin, 1980. Signalons que *Remember Ruben*, originellement édité en 1974, est publié cinq ans plus tard (1979) en anglais par les éditions Heinemann ; *Perpétue et l'habitude du malheur*, publié en 1979 en France, est traduit en allemand dès 1980 aux éditions Suhrkamp ; *Lament for an African Pol*, traduction de *La ruine presque cocasse d'un polichinelle* par Richard Bjornson est édité aux États-Unis aux Three Continent Press, en 1981.

148 *La ruine presque cocasse d'un polichinelle* (1979) ; *Remember Ruben - I* (1982) ; *Main basse sur le Cameroun* (1984).

Françaises en 1968, ce qui lui permet d'être édité la même année aux presses de l'Université de Montréal. L'ouvrage est ensuite réédité en France en 1970 aux éditions du Seuil ¹⁴⁹. La suite de l'œuvre originale de Kourouma est surtout publiée en France entre 1990 et 2004 ¹⁵⁰. De 1975 à 1993, seul *Les soleils des indépendances* est traduit, et ce n'est qu'à l'ultime fin des années quatre vingt dix que l'écrivain ivoirien commence à être systématiquement traduit, à partir du Prix Renaudot que reçoit *Allah n'est pas obligé* en 2000. Kourouma, à ce jour, est traduit et édité dans dix sept langues ¹⁵¹.

149 Claire Ducourneau note que « le livre finit par obtenir une audience au Canada, à la marge du champ littéraire de langue française, où l'on se sent sans doute plus libre vis-à-vis d'une correction puriste. Récompensée par le prix de la Francité, l'œuvre est ensuite publiée en 1968 aux Presses Universitaires de Montréal, moyennant la suppression de la partie la plus politique de la narration. La réputation du roman se répand assez vite. Le Seuil rachète les droits et le publie en 1970. » Cf. DUCOURNEAU (Claire), « De la scène énonciative des *Soleils des indépendances* à celle d'*Allah n'est pas obligé*... », *CONTEXTES*, n°1, septembre 2006 : <http://contextes.revues.org/index77.html> - consultation 20.12.2012.

150 *Monné, outrages et défis* (1990) ; *En attendant le vote des bêtes sauvages* (1998) ; *Allah n'est pas obligé* (2000) ; *Quand on refuse on dit non* (2004) aux éditions du Seuil ; *Le diseur de vérité* aux éditions Acoria (1998) ; *Je témoigne pour l'Afrique* aux éditions Paroles d'aube (1998), *Paroles de Griots* aux éditions Albin Michel (2003) ; *Yacouba, chasseur africain* chez Gallimard Jeunesse (1998) ; *Le griot, homme de parole* (2000), *Le chasseur, héros africain* (2000), *Le forgeron, homme de savoir* (2000), *Prince, suzerain actif* aux édition Grandir (2000).

151 Tout d'abord en polonais (Państw. Instytut Wydawniczy, 1975), en allemand (Hammer Verlag, 1980), en anglais (Heinemann, dans la collection « African Writers Series », 1980 ; Africana Pub. Co. aux États-Unis, 1981), en néerlandais (In de Knipscheer, 1986), en danois (Tiden, 1989), en italien (Jaca books, 1996). *Monné outrages et défis* est traduit en 1991 en néerlandais (In de Knipscheer, Pays-Bas) puis, en 1993, en anglais (Mercury House, États-Unis), avant que la majorité de l'œuvre de Kourouma soit traduite, à partir de 1999 : en allemand (Knaus, 2002 ; Goldmann, 2004 ; Steinbach sprechende Bücher, 2007) ; en italien (Jaca Book, 1999 ; Feltrinelli, 2006 ; e/o, 2006) ; en croate (Clio, 2001) ; en arabe (Dar Ward à Damas, 2001) ; en néerlandais (Meulenhoff, 2001) ; en espagnol (Muchnik Editores, 2001 ; El Aleph Editores, 2002 ; Zoela Ediciones, 2002) ; en catalan (Edicions 62, 2001) ; en finnois (Tammi, 2002) ; en suédois (Tranan, 2002 ; Pappmosca, 2003) ; en chinois (Da kuai wen hua, 2002 ; Bei cheng tu shu zong jing xiao, 2002) ; en turc (Can Yayınları, 2002) ; en portugais (Estação Liberdade, 2003) ; en japonais (Jinbun shoin, 2003) ; en slovène (Sanje, 2003) ; en tchèque (Mladá fronta, 2003 ; Dauphin, 2005) ; en danois (Hjulet, 2005).

2.3.3. Emmanuel Dongala

Entre 1973 et la fin des années quatre vingt dix, Emmanuel Dongala (République du Congo) publie ses œuvres en France, aux éditions Albin Michel, Hatier et Fernand Nathan ¹⁵². La publication de *Jazz et vin de palme et autres nouvelles* donne lieu à une coédition entre les éditions Hatier et le Centre d'Édition et de Diffusion Africaines au Sénégal (CÉDA, 1982). En 1996, Dongala signe un contrat aux éditions du Serpent à plumes, fondées par Pierre Astier en 1993. Elles ont ensuite été rachetées par les éditions du Forum en 2000, ensuite par les éditions du Rocher en 2004, puis pour terminer par le groupe Privat en 2005, où l'écrivain les édite aujourd'hui dans la collection « Le serpent à plumes ». Il a également édité deux textes aux éditions Ndzé du Cameroun et aux éditions A3 (dirigées à Paris par l'écrivain camerounais Paul Dakeyo). Emmanuel Dongala accède à la traduction à partir de 1976, d'abord en allemand, et à partir de 1981 dans onze autres langues ¹⁵³. Il a publié en 2009 *Jazz et vin de palme*, selon une formule qui implique la coédition de neuf maisons d'éditions africaines membres de l'AEI, qui a acquis les droits auprès des éditions Hatier, de la même manière que pour la coédition de *Trop de soleil tue l'amour* de Mongo Beti,

152 *Un fusil dans la main, un poème dans la poche* chez Albin Michel (1973) et Le Serpent à plumes (2003) ; *Jazz et vin de palme* chez Hatier et en coédition Hatier/CÉDA (1982), Fernand Nathan (1986) et Le Serpent à plumes (1996) ; *Le feu des origines* chez Albin Michel (1987) et Le Serpent à plume (2001) ; *Les petits garçons naissent aussi des étoiles* au Serpent à plumes (1998) ; *Atterrissage* aux éditions Ndzé (2002) ; *La femme et le colonel* aux éditions A3 (2006) ; *Johnny Chien Méchant* aux éditions du Privat/Le Rocher (2007).

153 En néerlandais (coédition Het Wereldvenster-Novib-NCOS, 1981), *Ein Tag im Leben von Augustine Amaya (Une journée dans la vie d'Augustine Amaya)* aux éditions de Bâle Brot für Brüder, 1984. À partir de 1989, il commence à être traduit plus largement : en danois (Den grimme Ælling) ; en espagnol (Madrid Martínez Roca, Del Bronce, El Cobre) ; en norvégien (Ex Libris) ; en japonais (Shogakukan) ; neerlandais (Van Genneep-Novib-Ncos et De Geus) ; en allemand (Ncos, Hammer) ; en anglais (Lawrence Hill Books : 2001, Farrar-Straus and Giroux, Paw Prints) ; en catalan (Pagès Editors) ; italien (Epoché, Edizioni Lavoro) ; en thai (Amarin, Phræo) ; en suédois (Leopard).

initialement édité par Julliard ¹⁵⁴. L'ouvrage a été tiré à 2230 exemplaires, à charge pour les éditeurs partenaires de la diffusion dans leurs pays respectifs ¹⁵⁵.

2.3.4. Alain Mabanckou

Un des auteurs africains les plus rentables sur le marché du livre français actuel est Alain Mabanckou (République du Congo). Il a été édité bien avant de rencontrer le succès littéraire, et débute sa carrière en publiant plusieurs recueils de poésie entre 1993 et 1999 ¹⁵⁶. Il publie des romans à partir de 1998, tout d'abord aux éditions Présence Africaine ¹⁵⁷, mais n'est reconnu en France qu'en 2005, après plusieurs sélections, un Prix Renaudot et également pour la publication de ses dernières œuvres en éditions « poches » ¹⁵⁸. Publiées en France dès 2005, elles ne sont

154 *Jazz et vin de palme* est édité en France par les éditions Hatier dans la collection « Monde noir poche » depuis 2002.

155 Une coédition entre les Éditions Barzakh (Algérie) ; Ruisseaux d'Afrique (Bénin) ; Sankofa & Gurli (Burkina Faso) ; Ifrikiya (Cameroun) ; Lemba (Congo-Brazzaville) ; Atou Productions & Cauris Éditions (Mali) ; Le Fennec (Maroc) ; Ikirezi (Rwanda) ; Graines de Pensées (Togo). Cf. « Rapport moral et financier de l'Alliance Internationale des Éditeurs Indépendants », 2009, p. 33 :
http://www.alliance-editeurs.org/IMG/pdf/Rapport_moral_et_financier_2009_version_web.pdf - consultation 23.12.2012.

156 *Au jour le jour* à la Maison rhodanienne de poésie (1993) ; *L'usure des lendemains* aux éditions Nouvelles du Sud en 1995 ; *Les arbres aussi versent des larmes* (1997) et *Quand le coq annoncera l'aube d'un autre jour* (1999) aux éditions L'Harmattan. Nous pouvons aussi mentionner le recueil *Tant que les arbres s'enracineront dans la terre*, publié au Québec aux éditions Mémoire d'encrier en 2004.

157 *Bleu-blanc-rouge* aux éditions Présence Africaine (1998) ; *L'enterrement de ma mère*, récit publié aux éditions Kaleïdoscope (2000) ; un « récit-poème » intitulé *La légende de l'errance* aux éditions L'Harmattan en 2001 ; *Et Dieu seul sait comment je dors* aux éditions Présence Africaine (2001) ; *Les petits-fils nègres de Vercingétorix* (2002) et *African psycho* (2003) aux éditions du Serpent à Plumes.

158 *Verre cassé* (éditions du Seuil, 2005, en poche chez Points, 2006) est sélectionné pour le prix Renaudot ; *Mémoires de porc-épic* (éditions du Seuil, 2006, en poche chez Points en 2007), prix Renaudot 2006 ; *Black bazar* (éditions du Seuil, 2009, en poche chez Points-Seuil, 2010) ; *Demain j'aurai vingt ans* (éditions Gallimard, 2010). On notera que ce dernier roman n'est pas publié dans la collection « Continent Noir » mais au sein de la « Collection Blanche » de Gallimard.

traduites qu'à partir de 2007¹⁵⁹. Un ouvrage coordonné par Alain Mabanckou a par ailleurs été édité au Cameroun (*Enfances*, coédité par les éditions Akoma Mba, Tropiques de Yaoundé et les éditions Ndzé), en 2006. En 2008, les éditions Pocket du groupe français EDITIS ont acheté les droits aux éditions Ndzé et ont réédité l'ouvrage¹⁶⁰.

2.3.5. Valentin-Yves Mudimbe

Valentin-Yves Mudimbe (République Démocratique du Congo), représente un exemple à part. L'écrivain édite aussi bien en français qu'en anglais, ce qui influence fortement son parcours. V. Y. Mudimbe publie plusieurs textes au Zaïre (aux éditions du Mont Noir et au Centre d'Études et de Recherches Documentaires sur l'Afrique Centrale (CERDAC) entre 1971 et 1980, avant d'éditer (nous citons Bernard Mouralis) :

[...] *L'autre face du royaume* chez l'Âge d'homme à Lausanne et *L'odeur du père* chez Présence Africaine, puis *The invention of Africa, Parables and fables* et *The idea of Africa* aux États-Unis, respectivement chez Indiana University Press, The University of Wisconsin Press et Indiana University Press. En revanche, il réserve à Présence Africaine toute son œuvre proprement littéraire : *Entre les eaux*, *Le bel immonde*, *L'écart*, *Shaba deux*, ainsi que son autobiographie *Les corps glorieux des mots et des êtres* (en coéditions avec les éditions Humanitas à Montréal)¹⁶¹.

Bernard Mouralis souligne la particularité du parcours de l'auteur : « [l]a prise de position de Mudimbe constitue aussi un exemple intéressant. On observe chez lui, pour

159 *African psycho*, *Verre cassé* et *Mémoires de porc-épic*, traduits en anglais et publiés aux États-Unis (Soft Skull Press 2007, 2008, 2011) au Royaume Uni (Serpent's Tail 2009, 2010, 2012) ; en italien (*African psycho*- Morellini, 2007 ; *Black bazar*- 66th and 2nd en 2010) ; en polonais (*Verre cassé*, *African Psycho* et *Black bazar*- Wydawnictwo Karakter : 2008, 2009, 2010) ; en allemand (*Black bazar*, *Mémoires de porc-épic*- München Liebeskind : 2010, 2011) ; en hébreu (*Verre cassé* - Matar : 2008) ; en coréen (*Verre cassé* et *Mémoires de porc-épic*- Raendöm Hausū K'oria), en espagnol (*Verre cassé* et *Mémoires de porc-épic*- Alpha Decay : 2007, 2008) ; en suédois (*Verre cassé*- Weyler, 2008) ; en vietnamien (*Mémoires de porc-épic*- Phũ nữ : 2009).

160 Mentionnons que les éditions Akoma Mba et les éditions Tropiques ne figurent pas comme éditeurs originaux sur la réédition de Pocket.

161 MOURALIS (Bernard), *L'illusion de l'altérité*. *Op. cit.*, p. 73.

ses essais sur les sciences humaines une évolution vers l'édition internationale »¹⁶². À la lecture de sa trajectoire d'édition, nous comprenons également que V.Y. Mudimbe réalise un choix idéologique typique des années soixante dix (que Bernard Mouralis fait également), en l'occurrence celui de ne publier que chez Présence Africaine. N'ayant plus écrit d'ouvrages de littérature après 1979, l'œuvre de Mudimbe ne sera pas soumise aux mêmes pressions que les autres écrivains traités.

Conclusion du chapitre

Aussi variées qu'elles soient, ces différentes trajectoires d'écrivains édités au nord permettent d'éclairer plusieurs logiques. Les écrivains anglophones dont nous avons étudié le parcours, accèdent à un plus grand champ de traduction que les francophones, pour qui les prix littéraires jouent un rôle important dans l'accession à d'autres marchés littéraires. D'autre part, les francophones dont nous avons observé les trajectoires ne publient pas (ou très peu) en Afrique. Il est également très clair que la production littéraire africaine au nord existe depuis plusieurs décennies, et qu'un marché international de cette littérature se développe depuis les années cinquante.

Néanmoins, des initiatives de diffusion (ABC, L'Oiseau Indigo) naissent dans les deux aires linguistiques depuis la fin des années quatre vingt, avec pour objectif d'insérer les éditeurs africains sur d'autres marchés du livre. Ce développement de la diffusion des corpus à l'étranger correspond aussi à une crise de l'édition sur le continent.

Le projet *translation & co-publishing proposals*, mené par l'Alliance Internationale des Éditeurs Indépendants et visant à soutenir la traduction des éditeurs africains est récent (2012). Il est encore difficile d'en mesurer l'impact réel.

Au niveau strictement commercial, nous constatons que les prix littéraires n'ont pas la même influence pour tous. Peu représentés dans le palmarès des prix, les écrivains africains ne représentent pas les plus importants succès de librairie.

162 MOURALIS (Bernard), *L'illusion de l'altérité*. Paris : Honoré Champion, 2007, p. 73.

Nous retiendrons enfin qu'une séparation nette existe entre l'édition africaine et l'édition des littératures africaines au nord ; ces mêmes littératures restent, de même, en position de minorité sur les marchés étrangers.

3. Une documentation clairsemée

3.1. *De nombreuses difficultés*

Le premier et le principal problème des études consacrées au livre en Afrique est que la documentation africaine est, sinon invisible, du moins très difficile à obtenir. Que l'on cherche des documents récents publiés sur place ou que l'on soit en quête d'archives historiques déjà anciennes, on devra très vite se faire une raison : voilà un domaine qui n'a guère, à notre connaissance, été formalisé ou centralisé sur un plan théorique ou pratique.

Deuxième problème : l'aspect protéiforme des études sur le livre en Afrique en fait un sujet de recherche qui se trouve au carrefour des disciplines et qui doit tenir compte de facteurs aussi nombreux que variés.

Nous insistons : l'édition africaine est difficile d'accès : les ouvrages qu'elle publie dans les différents pays sont très peu diffusés et ne sont pas référencés systématiquement ¹⁶³. Le dépôt légal, outil essentiel pour l'inventaire des productions intellectuelles, nécessite un enregistrement systématique des documents publiés au-delà d'un certain tirage. Si une harmonisation s'opère peu à peu d'un État à l'autre, on est encore loin de pouvoir cartographier un réseau de bibliothèques nationales qui

163 C'est le problème que tente, par exemple, de résoudre le projet Mukanda, initié entre l'université Paul Verlaine de Metz et l'université de Lubumbashi en République Démocratique du Congo. Cette plate-forme d'échange et de documentation pour l'Afrique centrale a pour principe la mutualisation des ressources de chercheurs spécialistes de l'Afrique centrale : <http://mukanda.univ-metz.fr/> - consultation 04.01.2012.

seraient dépositaires de l'exhaustivité, ou au moins d'une bonne partie des productions éditoriales contemporaines et plus anciennes ¹⁶⁴.

Outre un référencement et une documentation spécialisée problématiques, l'édition africaine demeure généralement très peu connue nationalement ou internationalement car mal diffusée et mal commercialisée. On soulignera ici le fait que l'évolution des technologies numériques ouvre de nouvelles perspectives documentaires, qui seront à étudier avec attention à l'avenir.

3.2. *La documentation africaine*

La question de l'accès physique au livre nous paraît essentielle dans le cadre de notre réflexion. Un examen des structures de diffusion et des principaux acteurs concernés s'impose : il s'agit en effet d'examiner les outils qui sont à notre disposition pour accéder directement aux ouvrages publiés, ainsi que pour approcher les opérateurs de référence. Nous distinguons deux points spécifiques dans l'accès au livre africain : d'une part la documentation et d'autre part la diffusion.

Nous évoquerons, en premier lieu, la documentation : soit les bibliothèques et les centres de ressources spécialisés (ou concernés par les productions intellectuelles africaines) ; dans un second temps, nous nous intéresserons à ce qui concerne les différents moyens de circulation, d'exportation et de médiatisation des éditeurs africains.

Ces deux aspects nous situent en aval de l'édition, au niveau de la diffusion matérielle du livre. Comme nous le verrons, l'édition africaine est caractérisée par un paradoxe qui contribue à sa méconnaissance. Il existe très peu de circuits de distribution traditionnels, elle est très peu disponible sur ses lieux de productions et donc absente de nombreux réseaux de lecture publique en Afrique. Elle est quasiment

164 À l'exemple de la Bibliothèque Nationale du Congo ou de la bibliothèque de l'Université de Yaoundé 1.

indisponible ailleurs, elle n'est que très peu accessible en bibliothèque. Rappelons les propos d'Hans Zell :

De nombreuses régions du continent africain continuent d'être touchées par la détérioration progressive des conditions économiques. Les problèmes sociaux, culturels et infrastructurels abondent. Les faibles niveaux d'alphabétisation, la multitude de langues, l'accès limité aux livres et aux bibliothèques, les lacunes dans les transports et les réseaux de communication, le financement insuffisant des systèmes éducatifs, les manques de capitaux et de compétences sont encore et toujours cités pour expliquer la faiblesse de développement de l'édition africaine ¹⁶⁵.

Nous laisserons pour le moment la problématique de la diffusion de côté, limitant ce propos liminaire à l'accès documentaire. Ce dernier aspect mérite quelques précisions essentielles : il faut en effet distinguer la documentation africaine ¹⁶⁶ de la documentation sur l'Afrique. En effet, toute collection dont le thème est l'Afrique n'inclut pas nécessairement de la documentation africaine. Il en va de même pour la documentation en Afrique : pensons que les *Goethe Institut*, *Instituts Français* et autres *British Council* – grands pourvoyeurs de livres en Afrique – n'ont pas les mêmes attributions qu'une bibliothèque universitaire ¹⁶⁷. Les nombreuses politiques de don et de soutien à la lecture publique ne participent pas non plus à la promotion de l'édition locale.

Une distinction fondamentale doit alors être faite entre la notion de documentation africaine et celle de documentation en Afrique. Les politiques de don de livre

165 « [...] many parts of the African continent continue to be afflicted by progressively deteriorating economic conditions. Social, cultural and infrastructure problems abound. Low literacy levels, the multiplicity of language, limited access to books and library services, poor transport and communications networks, severally underfunded educational systems, shortages of capital and skills –these are some of the obstacles that have always been cited as hindrances to the development of African publishing. They still are. » Cf. ZELL (Hans), « Publishing in Africa: where are we now? », *The African book publishing record*, vol. 35, n°4, 2009, p. 309.

166 Par « documentation africaine », entendons la documentation produite physiquement en Afrique.

167 Mais plutôt la représentation culturelle de leurs pays à l'étranger.

alimentent depuis les Indépendances de nombreuses bibliothèques en Afrique, mais il s'agit principalement d'ouvrages édités au nord. Par ailleurs, si des centres documentaires spécialisés sur l'Afrique existent dans le monde entier, nous choisissons de mettre en avant les réseaux de coopération plutôt que des pôles documentaires isolés. Afin d'évoquer des réseaux de bibliothèques, nous ne mentionnerons que certains centres africanistes français, selon les cinq catégories établies par Marie-Dominique Mouton ¹⁶⁸ :

- Fonds africanistes des bibliothèques à vocation généraliste ¹⁶⁹ ;
- Collections africanistes des bibliothèques spécialisées autour d'une thématique précise ¹⁷⁰.
- Fonds spécialisés consacrés à la période coloniale ¹⁷¹.
- Bibliothèques et centres de documentation associés à des formations de recherche liées ou consacrées à l'Afrique ¹⁷².
- Centres consacrés au développement, progressivement fermés après le rattachement du Ministère de la Coopération au Ministère des Affaires Étrangères ¹⁷³.

168 MOUTON (Marie-Dominique), « Quelques Réflexions à propos de la documentation africaniste en France » : http://www.etudes-africaines.cnrs.fr/pdf/rapport_documentationafricaniste.pdf/ - consultation 20.10.2012.

169 Bibliothèque Nationale de France, Bibliothèque Sainte Geneviève, Bibliothèque Publique d'Information (Centre Pompidou).

170 Langues et civilisations (Bibliothèque Universitaire de Langues et Civilisations), sciences politiques (Bibliothèque de la Fédération Nationale des Sciences Politiques), relations internationales (Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine), sciences naturelles et ethnologie (Bibliothèques du Muséum National d'Histoire Naturelle et du Musée de l'Homme).

171 Bibliothèque administrative de la ville de Paris, de l'Académie des sciences d'outre-mer, le fonds Afrique d'outre-mer de la Bibliothèque de la documentation française, la Bibliothèque des archives d'outre-mer d'Aix-en-Provence.

172 Bibliothèque du Laboratoire d'anthropologie sociale, Bibliothèque Eric-de-Dampierre du Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative, CÉAN(Bordeaux), CÉA (Paris), MALD (Paris) et IEA d'Aix-en-Provence.

173 Laboratoire Système de Pensée en Afrique noire (Ivry sur Seine), Bibliothèque de l'ex-ministère de la Coopération, Centre de documentation de l'enfance et de la famille,

Enfin, nous ne pouvons ignorer les transformations dont l'accès à la documentation africaine a fait l'objet depuis les années soixante, en particulier avec l'apparition de nombreux prestataires de services bibliographiques et de diffusion, de même qu'avec l'assimilation des technologies de l'information et de la communication par le milieu des bibliothèques.

3.3. *Un programme multilatéral consacré aux acquisitions africaines*

Depuis les années soixante, les entraves et obstacles soulignés par Hans Zell ont été mis en lumière à travers différents événements liés à la documentation en Afrique. Organisées en majorité dans le réseau anglo-saxon, ces rencontres, programmes et autres publications ont sollicité de nouvelles méthodes de travail de la part des acquéreurs d'ouvrages, tout en suscitant le développement de nouveaux outils d'accès.

Notre réflexion s'appuie sur le constat exprimé en 1995 par Alfred Kagan, éditeur, bibliothécaire et bibliographe spécialisé dans les études africaines. Ce dernier évoquait la singularité de ce domaine d'acquisition : « il est difficile de collecter du matériel documentaire en raison du manque de fournisseurs identifiés et du faible niveau d'organisation de la majorité des métiers du livre dans la plupart des pays d'Afrique »¹⁷⁴.

bibliothèque du Centre des Hautes Études sur l'Afrique et l'Asie Modernes, le Centre de documentation et d'information scientifique pour le développement de l'Institut français de Recherche pour le Développement, Bibliothèque de l'Institut d'Étude du Développement Économique et social.

174 « *Unlike collecting most other materials because of the lack of well known vendors and because of the low level of organisation of much of the book trade in most of the countries of Africa* » Cf. YOUNG-COELHO (Jill), « Once, present (and always?) Africana acquisitions strategies », dans *African librarianship in an era of change*, Oxford : Scarecrow Press, 2005, p. 14.

Dès 1967, l'*International African Institute* ¹⁷⁵ inaugurait une série de rencontres consacrées aux acquisitions africaines avec la première *International Conference on African Bibliography* à Nairobi.

En posant la question des corpus et des ressources accessibles, Patricia Larbi remarque que « cette conférence a représenté un état des lieux de la situation des ressources bibliographiques africaines à cette période, et du maintien du niveau d'intérêt de la communauté scientifique et du grand public pour ces ressources » ¹⁷⁶. Quelques dix années plus tard, cette fois à Londres, la « *Standing Conference on Library Materials on Africa* » (SCOLMA) ¹⁷⁷ organisait une rencontre prolongeant et entérinant le programme lancé à Nairobi en 1967, en réunissant quelques cent quarante bibliothécaires issus de vingtdeux pays membres du Commonwealth. Il s'agissait alors de confirmer les progrès réalisés en dix années, tout en développant une cellule spécialisée dans les acquisitions africaines. Le programme d'action qui en est issu sous la forme de quatorze articles détermine notamment l'extension du projet américain « *Africana* » à travers le Commonwealth ¹⁷⁸. Pour évoquer la genèse du projet « *Africana* », un bref retour historique s'impose.

175 L'IAI était fondé à Londres en 1926 en tant qu'*Institut International des Langues et Cultures Africaines*, avec pour vocation de promouvoir les études africanistes en facilitant la recherche et les publications universitaires consacrées à l'Afrique. Les principales publications de l'institut ont été le journal *Africa* ; l'*Africa Bibliography* publiée annuellement ; l'*International African Library series* ; l'*African Arguments series* et les *Readings in series* : <http://www.internationalafricaninstitute.org/> - consultation 10.01.2012.

176 « *This conference became a definitive statement on the state of African bibliography at that time and, in the intervening years, interest in Africa both within the scholarly community and the general public has been maintained at a high level.* » Cf. LARBY (Patricia-M.), « Progress in African bibliography », *African Affairs*, vol. 76, n°304 (July 1977), p. 432.

177 Le SCOLMA a été créé en 1962 avec pour objectif de soutenir la représentation des productions africanistes dans les bibliothèques britanniques : <http://www2.lse.ac.uk/library/scolma/> - consultation 10.01.2012.

178 LARBY (Patricia-M.), « Progress in African bibliography », *art. cit.*, p. 433.

3.4. Le projet Africanadepuis 1949

En mars 1949, dix des plus importantes universités américaines¹⁷⁹ définissent les bases d'un accord de coopération interbibliothèques. Le *Midwest Inter-Library Corporation* (MILC) voit alors le jour. L'objectif du MILC est d'optimiser la coopération documentaire afin de soutenir des bibliothèques alors dépassées par l'accroissement des chiffres de la production scientifique (et plus largement éditoriale) dans le monde de l'après-guerre :

Le coût élevé du matériel de bibliothèque, une grande partie des éléments nécessaires à la recherche, en particulier dans le champ des sciences sociales, et l'implication d'énormes budgets institutionnels pour des bibliothèques en constant développement ont poussé les bibliothécaires et les responsables universitaires à se demander s'ils pourraient continuer longtemps à développer leurs bibliothèques sur des logiques individuelles, écrit Ralph Esterquest¹⁸⁰.

Le MILC constitue ainsi l'embryon de ce qui deviendra le « *Center for Research Libraries* » (CRL), destiné à :

Établir et développer l'éducation, la littérature, un volet caritatif et un pôle inter-bibliothèques de recherche ; afin de fournir et promouvoir un service d'appui

179 Les institutions fondatrices étaient l'Université de Chicago, l'Institut de Technologie d'Illinois, l'Université d'Illinois, l'Université d'État d'Iowa, l'Université d'Indiana, l'Université du Kansas, le Collège d'État du Michigan, l'Université du Minnesota, la *Northwestern University* et la *Purdue University*. Deux directives générales se dégagent clairement du programme initial ; premièrement « diffuser un matériel de recherche adapté aux besoins d'étude et de recherche du Middle-West » [« *to provide more adequate research materials for the needs of Midwestern scholarship and research* »] ; deuxièmement « pour favoriser une utilisation efficace et des financements pour les ressources existantes afin d'éviter des projets identiques et des dépenses inutiles » [« *to provide for economical and efficient utilization of existing resources by avoiding needless duplication and expense* »]. ESTERQUEST (Ralph T.), « The Midwest Inter-Library Center », *The Journal of Higher Education*, vol. 24, n°1 (janvier 1953), p. 1-4 et p. 55-56.

180 « *The high cost of library materials, the sheer bulk of many of the items now needed for research, especially in the social sciences, and the institution-wide budget implications of the ever expanding library have caused librarians and university administrators to ask themselves if they can long continue to build their libraries on an individualistic basis.* » Cf. ESTERQUEST (Ralph T.), « The Midwest Inter-Library Center », *art. cit.*, p. 2.

coopératif pour une ou plusieurs institutions caritatives, d'éducation ou scientifiques ; afin d'établir, d'organiser et de maintenir un ou des lieux pour le dépôt, le stockage, l'entretien, l'acheminement et l'échange des livres... et d'autres articles sur support écrit, imprimé ou enregistré ¹⁸¹.

Doté d'une subvention initiale de sept cent cinquante mille dollars délivrée par la *Carnegie Corporation of New York*, le programme du CRL développe ses activités à partir du budget que les universités membres accordent à leurs bibliothèques et à leurs politiques doctorales ; il se dote d'un département spécifique, consacré aux acquisitions en langues étrangères : le *Center for Research Libraries Foreign Language Materials* ¹⁸².

Au début des années soixante, le MILC, à l'instar du CRL, élargit son rayonnement à l'échelle des États-Unis. Un vaste projet de microfilmage est alors lancé à travers l'*Association of Research Libraries* et le *National Science Foundation's Scientific Journals Center*.

Parallèlement, l'*Africana Librarians Council* ¹⁸³ est fondé en 1957 ; département de l'*African Studies Association* (ASA), l'ALC réunit bibliothécaires, archivistes, documentalistes et scientifiques travaillant sur des ressources africaines, dans le but d'en assurer la préservation et d'en faciliter l'accès. Dès 1963, l'ALC s'associe au projet d'archives microfilmées du *Center for Research Libraries* : c'est le lancement

181 « *establish and maintain an educational, literary, scientific, charitable and research interlibrary center; to provide and promote cooperative, auxiliary services for one or more non-profit educational, charitable and scientific institutions; to establish, conduct and maintain a place or places for the deposit, storage, care, delivery and exchange of books... and other articles containing written, printed, or recorded matter.* » Cf. <http://www.crl.edu/About/History/> - consultation 10.01.2012.

182 Ces programmes de développement et d'amélioration de l'accès aux collections et de préservation des documents sont alimentés par un fonds initial de cinq millions de volumes issus de collections peu utilisées et principalement issues de ressources de recherches étrangères. Quelque 130 000 à 200 000 nouveaux volumes alimentent chaque année ces collections. Une partie du programme du CRL s'inscrit dans la politique documentaire plus élargie de l'*Area Studies Microform Projects* qui débute en 1960. Cf. « *Scholarship, Research Libraries, and Global Publishing* », *Bulletin of the American Academy of Arts and Sciences*, vol. 50, n°6 (avril 1997), p. 13.

183 <http://www.library.upenn.edu/collections/africa/ALC/> - consultation 15.01.2012.

du *Cooperative Africana Microform Project* (CAMP) qui inaugure la constitution des *Africana Research Collections* du CRL¹⁸⁴, posant les premières pierres du projet global *Africana*. Nous pouvons citer ici le *Bulletin of the American Academy of Arts and Sciences* :

Le *Center for Research Libraries Foreign language materials* est une composante centrale du programme *Center for Research Libraries* consacré au développement des collections, la préservation, l'accès et le prêt. Ce programme représente une collection de cinq millions de titres quasiment neuf, issus de fonds étrangers de recherche. Entre 130 000 et 200 000 nouveaux volumes s'ajoutent à ce fonds chaque année. Une part du programme CRL est également constituée de microfiches issues des *areas studies*. La constitution de cette collection a débuté il y a trente années¹⁸⁵.

À partir du CAMP, « Africana » développe, dès 1963, un réseau de coopération documentaire entre centres africanistes. Le réseau a pour objectifs de palier les difficultés liées à la dispersion des différents centres de documentation et de faciliter les recherches et l'accès aux collections spécialisées¹⁸⁶. Initialement constitué de bibliothèques américaines. Ce réseau s'ouvre progressivement au Commonwealth, puis au monde entier. Mentionnons quelques-unes des bibliothèques partenaires du projet : l'*African Digital Library*, l'*African Studies Collection de l'University of Wisconsin*, les *Archives Nationales du Sénégal*, le *Centre Æquatoria* en République Démocratique du Congo, la *Bibliothèque Universitaire de Durham* au Soudan, les *Archives d'Outre-mer* à Aix en Provence, les *Archives Nationales du Kenya*, le *Musée Royal d'Afrique Centrale* à Tervuren, la *School of Oriental and African Studies Library*

184 LOHRENTZ (Kenneth P.), « Africana at the Center for Research Libraries : A Survey of Collections and Access », *African Studies Review*, vol. 41, n°2 (septembre 1998), p. 114.

185 « *The Center for Research Libraries Foreign language materials are a central component of the Center for Research Libraries' (CRL's) programs in collection development, preservation, and access and delivery. These programs are supported by a five-million volume collection of little-used, rarely held, mostly foreign research materials. Some 130,000 to 200,000 new items are added to that collection each year. One part of the CRL's program is within the array of area studies microform projects begun about 30 years ago.* » Cf. « Scholarship, Research Libraries, and Global Publishing », *art. cit.*, p. 13.

186 Liste des domaines d'acquisitions et collections concernées : « Africana at the Center for Research Libraries », *art. cit.*, p. 118-129.

à Londres, ou encore la *Library of Congress à Washington*¹⁸⁷. Ce maillage de bibliothèques au nord appuie – et c'est là sa plus grande richesse – des réseaux africains.

La *Library of Congress* (LC) constitue en cela un rouage essentiel du réseau « Africana », en effet, grâce à son bureau ouvert en 1966 à Nairobi¹⁸⁸ ; la LC ouvre un accès direct sur les productions locales. Pamela Howard-Reguindin décrit clairement le travail d'une telle antenne :

Chaque bureau de la *Library of Congress* a une équipe de bibliothécaires [...] dont la tâche est de localiser et acquérir toutes sortes de publications, quelle que soit la langue, étant considérées dignes de recherche et de valeur scientifique. Pour le personnel au bureau de Nairobi, cela veut dire voyager régulièrement pour faire des acquisitions dans au moins 29 pays subsahariens ; écrire des lettres ciblant des organisations et agences spécifiques ; être présent à des foires de livres ; faire des visites à des myriades d'agences, organisations et parfois aussi des auteurs ; gérer la coopération avec des experts en bibliographie ; faire des lectures ciblées dans des librairies, et surfer sur internet [...] les démarches pouvant mener à un vieil immeuble rachitique qui n'a pas vu une seule couche de peinture depuis des décennies, jusqu'à une banque nationale ultramoderne avec la sécurité la plus serrée que l'on puisse concevoir et se trouvant dans les quartiers dilapidés d'une ONG pour la prévention du SIDA¹⁸⁹.

Depuis les vingt dernières années, la bibliothèque du Congrès a ainsi favorisé les acquisitions des bibliothèques américaines spécialisées en leur envoyant des ouvrages acquis directement, en fonction de leurs politiques documentaires. Cette procédure a néanmoins un inconvénient majeur, comme l'explique Mette Shaine :

L'inconvénient de ce principe d'acquisition est que les bibliothèques des États Unis

187 Une liste exhaustive de ces différents centres est disponible à l'adresse suivante : <http://www.columbia.edu/cu/lweb/indiv/africa/cuv/libcat.html/> - consultation 15.01.2012.

188 « Scholarship, Research Libraries, and Global Publishing », *art. cit.*, p. 12.

189 HOWARD-REGUINDIN (Pamela), « De l'Afrique... aux bibliothèques internationales : le rôle du bureau de Library of Congress à Nairobi dans la construction des collections de la bibliothèque d'Africana ». Durban : World Library and Information Congress : 19-23 août 2007, p. 1.

finissent par développer des collections similaires, au lieu d'une variété de fonds que représenteraient des acquisitions individuelles. Par ailleurs, ce service comprend uniquement l'Afrique de l'est et le sud de l'Afrique, mais récemment, quelques pays d'Afrique de l'Ouest ont été intégrés à titre expérimental ¹⁹⁰.

3.5. *Les bibliographies spécialisées et les intermédiaires privés*

Selon Jill Young Coelho : « on considère généralement que les acquéreurs d'ouvrages africains se rendent en Afrique pour acheter des livres, et qu'un certain nombre d'entre eux y réalisent des séjours d'achat plus ou moins réguliers » ¹⁹¹.

Comme on le voit avec l'exemple de la bibliothèque du Congrès, le « terrain » reste une voie d'accès privilégiée aux collections africaines, mais un bibliothécaire, à moins d'être précisément acquéreur pour le Bureau de Nairobi, n'a pas la souplesse d'achat d'un particulier. Budgets d'acquisition répartis par domaines géographiques, linguistiques et disciplinaires (et donc intégrant les acquisitions africaines à l'intérieur d'un domaine global), contrainte des marchés publics définis comme « contrats à titre onéreux passés avec des personnes publiques ou privées par les personnes morales de droit public pour répondre à leurs besoins en matière de travaux, de fournitures ou de services » ¹⁹², budgets de fonctionnement par des enveloppes annuelles, sans parler de

190 « *The disadvantage of this effort is that the libraries in the States end up with similar holdings and not the variety that individual collecting can accomplish. At first the service covered only East and Southern Africa, but recently a couple of West African countries were added experimentally.* » Cf. SHAYNE (Mette), « *Acquiring and Studying African Literature* », *Publications of the Modern Language Association of America*, vol. 17, n°5 (octobre 2002), p. 1226.

191 « *It is generally assumed that African acquisitions librarians go to Africa to buy books, and that of a number of them go on periodic, even frequent, buying trips.* » Cf. YOUNG-COELHO (Jill), « *Once, present (and always?) Africana acquisition strategies* », *art. cit.*, p. 13.

192 Nous prenons ici l'exemple de la législation française en nous appuyant sur un article publié par Yves Alix. Celui-ci nous explique qu'avant 2001, le code des marchés publics laissait plus de souplesse aux acquéreurs : les marchés concernaient alors surtout « les grands établissements et les collectivités territoriales importantes », alors que les acquisitions autres et ponctuelles, dites « hors marché », pouvaient s'opérer au coup par coup. Les achats, répartis en lots, échappaient ainsi à l'obligation du recours à l'appel d'offre. Le code des marchés publics est réformé par un décret (8 mars 2001), entraînant « une complète mise à plat de la définition du périmètre des marchés et de l'esprit dans lequel la commande publique devait

la simple contrainte géographique (un bibliothécaire français ne peut pas aisément se rendre, s'il le souhaite, dans les pays concernés par son domaine d'acquisition) : la notion de « terrain » passe donc par des intermédiaires, bibliographiques et physiques.

Pour la recherche documentaire précédant les acquisitions, les bibliothécaires ont donc recours aux outils bibliographiques développés depuis les années soixante et qui sont principalement issus du monde anglo-saxon. Pour trouver des ressources pertinentes, Alfred Kagan suggère de consulter les bibliographies suivantes :

African Book Publishing Record, African Book in Print, A Current Bibliography on African Affairs, Africa Bibliography, International African Bibliography, the Joint Acquisitions List of Africana, Library of Congress Accessions List: Eastern Africa and the Africana Libraries Newsletter. Il met par ailleurs en garde des bibliothécaires non spécialistes au sujet des difficultés rencontrées par les africanistes pour qui, « recevoir des ouvrages publiés sur le continent peut représenter une expérience extrêmement enrichissante » [...]. Il suggère par ailleurs la constitution de bibliographies nationales « si elles existent, et où elles sont un tant soit peu d'un usage courant » [...]. Kagan donne notamment des suggestions pour neuf catalogues de bibliothèques universitaires. Pour acquérir des ouvrages, il suggère une courte liste de vendeurs, s'ajoutant à la bibliothèque du Congrès de Nairobi ¹⁹³.

être envisagée par l'acheteur ». À partir de la réforme, les acquéreurs ne peuvent plus jouer sur le truchement du « hors marché » que pour des commandes très exceptionnelles. Un second décret (7 janvier 2004) vient à nouveau réformer le code des marchés : les procédures sont assouplies d'un côté, mais d'autre part « tout achat public constitue [depuis] un marché, dès le premier euro de dépense, [faisant] donc disparaître, cette fois d'une façon définitive, la notion même de "hors marché" ». ALIX (Yves), « Marchés publics et acquisitions documentaires », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2006, n°1, p. 27 [en ligne] : <http://bbf.enssib.fr/> - consultation 18.01.2012.

- 193 « *To find what is available, [Alfred Kagan] suggested that they consult African Book Publishing Record, African Book in Print, A Current Bibliography on African Affairs, Africa Bibliography, International African Bibliography, the Joint Acquisitions List of Africana, the Library of Congress Accessions List: Eastern Africa and the Africana Libraries Newsletter. He warned [...] that "[f]or Africanists to actually receive materials published on the continent can be a thoroughly rewarding experience" [...] He also suggested national bibliographies "if they exist, and where they are reasonably current" [...]. Kagan provided the instructions for nine university libraries catalogs. To acquire books, he suggested a short list of vendors [...] adding the Library of Congress in Nairobi.* » Cf. YOUNG-COELHO (Jill), « Once, present (and always?) Africana acquisition strategies », *art. cit.*, p. 13.

À la liste mentionnée par Alfred Kagan, nous pouvons associer le travail bibliographique accompli depuis 1964 par l'éditeur écossais Hans Zell et sur lequel s'appuient aujourd'hui de nombreux spécialistes (non seulement bibliothécaires, mais aussi éditeurs et universitaires). Rééditant et mettant sans cesse à jour ses publications, Hans Zell inaugure son catalogue dès 1964 en publiant *New reference tools for librarians*, avant de se spécialiser dans le domaine strictement africain ; ce seront successivement : *A reader's guide to African literature* (1971, 1972, 1977, 1978, 1983), *The African book World and Press* (1977, 1980, 1983, 1989), *The African books in print* (1975, 1983), *The African Studies Companion* (1989, 1997, 2003, 2006), *Publishing, books & reading in sub-saharian Africa* (1996, 2008). Outre l'ampleur de l'entreprise bibliographique, le catalogue d'Hans Zell possède l'originalité d'avoir intégré la transition numérique au cours des années 2000 pour la mise à jour de ses derniers ouvrages. Ainsi, *The African Studies Companion* et *Publishing, books & reading in sub-saharian Africa* sont disponibles en ligne depuis leurs dernières éditions, les versions numériques étant actualisées chaque année ¹⁹⁴.

À partir de ces outils scientifiques pour l'acquisition physique des ouvrages, la demande s'est logiquement faite croissante, et un marché s'est développé selon une même dynamique. Un essor qui ne va pas sans poser certains problèmes, comme le remarque Mette Shayne :

L'achat d'ouvrages varie selon les pays africains, mais demande souvent d'accepter tout ce qui se présente, sans réaliser d'évaluations critiques d'aucune sorte [...]. Parce que les fonds de ces bibliothèques dépendent de ce que les opérateurs en question parviendront à collecter pour eux, et de l'endroit où se trouvent ces derniers, les collections se développent de manière irrégulière ¹⁹⁵.

194 On a accès à ces deux ouvrages à partir de leurs pages Web :

<http://www.africanstudiescompanion.com/> - consultation 18.01.2012.

<http://www.hanszell.co.uk/pbrssa/index.shtml/> - consultation 18.01.2012.

195 « *The business of obtaining material from African countries varies, but it often means accepting what is offered rather than trying to evaluate texts critically [...]. Because the material available to libraries depends on who these businesses can find to acquire for them and where these agents are located, collections grow lopsided.* » Cf. SHAYNE (Mette), « *Acquiring and Studying African Literature* », *art. cit.*, p. 1226.

Différents opérateurs se sont progressivement implantés dans le marché de la distribution des créations africaines¹⁹⁶. Une des plus anciennes initiatives étant l'*African Books Collective* (ABC), fondée en 1989 à Oxford, sous la forme d'une association de dix-sept éditeurs africains (elle en compte aujourd'hui près de cent trente, issus de quatorze pays d'Afrique). ABC a pour objectif de soutenir la promotion et la distribution des livres africains hors du continent africain¹⁹⁷. Hans Zell tenait compte de l'impact du collectif sur les acquisitions d'ouvrages africains dans les bibliothèques américaines :

Une simple recherche dans le Worldcat (www.worldcat.org) nous montre que de nombreux titres universitaires distribués par l'*African Books Collective* sont présents dans quelques cent vingt bibliothèques. Bien que moins représentés que des titres publiés par les presses universitaires américaines, on trouve plus d'ouvrages d'ABC que des productions extérieures à l'Amérique du Nord. La présence des ouvrages en question est approximativement équivalente à celle d'éditeurs européens indépendants¹⁹⁸.

Parmi d'autres initiatives, nous pouvons aussi mentionner l'*Africa Book Centre ltd*¹⁹⁹ qui diffuse des ouvrages africains à partir de sa librairie à Londres et d'une revue trimestrielle, oula *Hogarth Representation in London*, partenaire de la société canadienne Meabooks²⁰⁰. La société Meabooks constitue effectivement un exemple intéressant : implantée dans le créneau de la distribution des ouvrages d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Asie, elle propose un service d'achat d'un pays à l'autre et une

196 <http://library.stanford.edu/depts/ssrg/africa/afrbook.html/> - consultation 18.01.2012.

197 TIYAMBE ZELEZA (Paul), « Manufacturing and Consuming Knowledge : African Libraries and Publishing », *Development in Practice*, vol. 6, n°4 (novembre 1996), p. 300.

198 « A sample search in Worldcat (www.worldcat.org) shows that many scholarly titles distributed by African Books Collective are in an average of around 120 libraries. While this is a lower than average holdings of scholarly titles published by US university presses, the figure is better than for scholarly books published in other regions outside North America, and comparable with many academic titles from some independent presses in Europe.» Cf. ZELL (Hans), « Publishing in Africa: where are we now? », *art. cit.*, p. 313.

199 <http://www.africabookcentre.com> - consultation 20.01.2012.

200 <http://www.meabooks.com/> - consultation 20.01.2012.

mise à jour des acquisitions pour les bibliothèques partenaires ²⁰¹. Depuis 1999, plusieurs centres documentaires ont recours aux compétences de Meabooks, qui a notamment remporté l'appel d'offre pour les publications africaines lancé par la *Bibliothèque des Langues et Civilisations* (BULAC) à Paris. Marine Defosse, bibliothécaire en charge du domaine « Afrique », explique la procédure d'acquisition de la BULAC :

Ce fonds est [...] alimenté par des listes de titres que nous élaborons à partir de catalogues d'autres bibliothèques, de bibliographies thématiques, de plateformes de promotion et de diffusion des productions des pays du Sud (Afrilivres, *African Books Collective*, Soumbala), de suggestions d'enseignants-chercheurs. Ces listes transmises à notre fournisseur [Meabooks] font l'objet d'une recherche lors de son passage sur le continent africain ²⁰².

3.6. *L'évolution numérique de la documentation africaine*

Depuis une quinzaine d'années, le développement d'*Internet* a profondément bouleversé le monde de la documentation : « *through the Web, librarians could use library catalogs as institutions far from their own [...]* » ²⁰³. L'utilisation des OPAC ²⁰⁴, via un accès libre sur Internet, a transformé les méthodes de recherche à travers la consultation élargie des collections des bibliothèques universitaires utilisant un SIGB ²⁰⁵. Toute personne ayant accès à *Internet* peut désormais rechercher des données bibliographiques dans le monde entier, puis localiser les ouvrages dans les

201 On peut consulter le calendrier annuel des déplacements des acquéreurs de Meabooks à partir de leur site internet :

<http://www.meabooks.com/> - consultation 20.01.2012.

202 DEFOSSE (Marine), « La montée en puissance des collections africaines », *La lettre d'information de la BULAC* n°5, novembre 2010, p. 8.

203 YOUNG-COELHO (Jill), « Once, present (and always?) Africana acquisition strategies », *art. cit.*, p. 13.

204 *Online Public Access Catalog*.

205 Système Intégré de Gestion des Bibliothèques.

centres dépositaires ; on a ainsi recours au CCFR ²⁰⁶ en France, ou au *Worldcat* ²⁰⁷ à l'international ; qui plus est, les politiques de prêt entre bibliothèques (PEB) rendent possibles envoi et communication de documents ou de reproductions entre bibliothèques universitaires réceptionnaires/expéditrices.

L'alimentation des bases de données OPACse fonde sur le processus de rétroconversion ²⁰⁸, et c'est sur ces deux derniers points (rétroconversion et PEB) que le bât blesse. En effet, en matière de rétroconversion, de nombreux centres documentaires dans le continent ne possèdent pas encore les moyens techniques adéquats pour cette informatisation et les collections ne sont donc pas accessibles autrement que sur place.

Des outils et des réseaux sont pour autant élaborés avec de plus en plus de réussite ; mentionnons le Nigeria plus avancé que de nombreux autres pays, et où plusieurs bibliothèques, à l'image de la *Obafemi Awolowo University Library*, intègrent progressivement les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) en développant des catalogues informatiques et des services de prêt entre bibliothèques. Ces programmes sont soutenus par des structures caritatives (la *Carnegie Corporation of New York*, la *Ford Foundation*, ou encore la *Rockefeller Foundation*). L'action des ONG suscite en cela différentes interrogations. Comme le remarque Hans Zell :

Pour acquérir de nouveaux ouvrages, une grande partie des bibliothèques publiques africaines sont presque exclusivement dépendantes de programmes de donations étrangers. Seulement un petit nombre d'entre elles ont développé des outils numériques pour leur fonctionnement et offrent un accès à un catalogue en ligne, ainsi que des facilités pour l'utilisation des technologies de l'information, ou encore un accès à une connexion *Internet*. Quand elles reçoivent des soutiens pour

206 Catalogue Collectif de France réunissant le SUDOC et le catalogue de la Bibliothèque Nationale de France.

207 Le *Worldcat* est l'outil bibliographique de l'*Online Computer Library Center* (OCLC). Avec plus de 10 000 catalogues de bibliothèques, *Worldcat* est la plus vaste base de données documentaire du monde.

208 C'est-à-dire l'informatisation des notices bibliographiques des bibliothèques.

renforcer leurs services documentaires, c'est en général à partir de l'étranger, par l'intermédiaire de donateurs et de fondations ²⁰⁹.

Si cette forme de développement technique des centres de documentation africains suggère différentes interrogations, notamment au niveau de leur autonomie économique et technique, il y a toutefois lieu de souligner différents programmes de soutien à la numérisation en bibliothèque mis en place par des États africains. C'est justement le cas du gouvernement nigérian qui, à travers le Ministère Fédéral de l'Éducation, supporte aussi le développement d'une bibliothèque nationale virtuelle, qui sera matérialisée sur *Internet*, des supports CD-Rom et un réseau étendu (WAN) ²¹⁰ sur le territoire nigérian ²¹¹.

Nous pouvons par ailleurs évoquer le réseau OPAC *Mikanda* ²¹², qui regroupe bibliothèques et centres de documentation en République Démocratique du Congo, et qui se développe depuis 2007.

Enfin, un important programme à but non-lucratif est lancé en 1992, à l'initiative de l'*Open Access Scholarly Publishers Association* (OAPSA) ²¹³ : l'*International*

209 « *A large number of [Africa's public libraries] are almost exclusively dependent on acquiring new books through overseas donation programmes. Only a small number of them have computerized their operations and can offer access to online catalogues, adequate IT facilities, and computer terminals for access to fast Internet connections. When they have received support for improvement of library services, this has primarily come from the outside, from donors and foundations.* » Cf. ZELL (Hans), « Publishing in Africa: where are we now? », *art. cit.*, p. 311.

210 *Wide Area Network* : un réseau de communication distant qui couvre une aire géographique égale à une région, un état ou un pays.

211 OGUNSOLA (L. A.), « Nigerian University Libraries and the Challenges of Globalization: The Way Forward », *Electronic Journal of Academic and Special Librarianship*, vol. 5, n°2-3 (automne 2004).

212 Initié par les pères Salésiens en RDC, le réseau a progressivement intégré depuis 2007 les ressources de plus d'une dizaine de centres documentaires congolais. L'OPAC Mikanda est disponible à l'adresse suivante :
http://www.mikanda.net/pmb/opac_css/ - consultation 21.01.2012.

213 Organisation dont l'objectif est de favoriser l'accès à l'information et aux connaissances dans les pays en développement et les pays émergents :
<http://www.oaspa.org> - consultation 21.01.2012.

*Network for the Availability of Scientific Publications*²¹⁴. L'INASP base son fonctionnement sur des partenariats professionnels et a pour objectif la valorisation et le renforcement des moyens de communication et de recherche dans les pays en développement²¹⁵. Outre d'importants programmes de recensement des professions du livre en Afrique (dont nous aurons l'occasion de parler à nouveau), l'INASP soutient plusieurs projets de rétroconversion en bibliothèques, contribuant à mettre en valeur des collections jusqu'alors indisponibles sans se rendre sur place²¹⁶.

En ce qui concerne le PEB, l'Afrique du Sud est le seul pays africain pratiquant un *interlibrary loan* conforme aux conditions de prêt occidentales. Pour les autres pays africains, les possibilités sont plus limitées et transitent par des opérateurs privés tels que la compagnie *ProQuest* et son service *Migration Center*²¹⁷ ; filiale du *Cambridge Information Group* (CIG) basé à Maryland²¹⁸, le *ProQuest Migration Center* permet l'envoi d'ouvrages ou de parties d'ouvrages numérisés à partir de certaines bibliothèques d'Afrique australe. Concernant les autres pays d'Afrique, le PEB n'est pas clairement exclu, mais la procédure nécessite d'importants frais de port et n'est acceptée que dans la mesure où le service interbibliothèques référent donne son accord au demandeur, ce qui fait suite à un échange entre les deux bibliothèques concernées.

On comprendra ici que le développement des SIGB et l'informatisation des bibliothèques africaines constituent des enjeux importants pour la diffusion des productions intellectuelles africaines.

214 <http://www.inasp.info> - consultation 21.01.2012.

215 À travers un réseau international de maisons d'éditions, éditeurs, bibliothécaires, chercheurs et professionnels des sciences de l'information et de la communication dans les domaines de la recherche, de l'éducation, des réseaux universitaires et documentaires.

216 THIERRY (Raphaël), « Entretien avec Rosemary M. Shafack », Buea, 2008.

217 <http://migration.support.proquest.com/display/4/kb/article.aspx?aid=2394> - consultation 22.05.2013.

218 Le CIG, fondé en 1971, a ainsi développé différentes filiales consacrées à l'information et à la documentation, à l'édition, et des organismes d'éducation.

3.7. *Le don dans la chaîne du livre africain*

Toujours au sujet des fonds documentaires africains, chaque année, l'Afrique reçoit par différentes voies des millions d'ouvrages gratuits, en provenance du nord. Le don possède de nombreux visages : opérations de charité par des particuliers ou des associations à but non lucratif, programmes d'appui structurel, volets culturels des coopérations bilatérales, multilatérales ou décentralisées, etc. Le procédé constitue par ailleurs une réalité incontournable, tant sur le plan économique (considération faite des quantités d'ouvrages gratuits qui transitent d'un hémisphère vers l'autre) qu'intellectuel (en reposant sur l'image d'une Afrique sous dotée en biens culturels). On s'intéressera alors au mécanisme du don de livre, qui joue un rôle important dans la visibilité de l'édition africaine en bibliothèque.

3.7.1. *Différentes approches du don*

Nous avons déjà mentionné l'action de plusieurs organisations étrangères : la *Carnegie Corporation of New York*, la *Ford Foundation*, etc. Ces organismes caritatifs interviennent comme appuis technologiques à des bibliothèques africaines. Ils participent aussi au mécanisme du don, qui sollicite le plus souvent une relation nord/sud (en l'occurrence un donateur du nord et un donataire du sud). On identifie plusieurs catégories d'opérateurs :

- Les institutions et les stratégies de désendettement : les politiques de coopération bilatérale ²¹⁹ ; les politiques multilatérales (Fonds Européens de Développement (FED) ²²⁰ ; la coopération décentralisée ²²¹ ; les institutions :

219 Mentionnons l'exemple de la Coopération française et de son « Contrat Désendettement Développement » qui met en œuvre les « Fonds de Solidarité Prioritaire » (FSP). Les FSP ont permis le développement de plusieurs projets de lecture publique en Afrique francophone, depuis le début des années 1990.

220 Le FED est issu de l'Accord Économique de Partenariat Union Européenne/Afrique-Caraïbe-Pacifique (ACP), qui rassemble soixante dix neuf États, signé à Cotonou en 2000.

221 On soulignera le rôle joué par les banques françaises du livre et en particulier celui de la Banque Rhône-Alpes du livre organisée par l'association Culture et Développement :

l'Unesco, l'Organisation Internationale de la Francophonie, la Bibliothèque Nationale de France, la *Library of Congress*.

- les Organisation Non Gouvernementales et associations de plus ou moins grande envergure : Bibliothèques sans Frontières (BSF)²²², Biblionef²²³, ADIFLOR²²⁴, *Books for Africa*²²⁵, *Worldreader*²²⁶, *Book Aid International*²²⁷, etc.
- les associations, fondations, missions religieuses, opérations caritatives, particuliers, diasporas, cercles, etc.

Cette diversité d'organismes, qui interviennent dans ce que Taina Tervonen appelle « la chaîne du don »²²⁸, sollicite des logiques de travail très différentes. On ira ainsi de l'envoi de malles de livres (pour un certain nombre d'associations), à un accompagnement à plus ou moins long terme de centres documentaires : citons le programme des Centres de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC) de l'OIF²²⁹, l'initiative de BSF ou les fondations américaines évoquées plus haut.

<http://www.culture-developpement.asso.fr> - consultation 22.05.2013 ; ou encore le Collectif de Bibliothécaires et Intervenants en Action Culturelle (COBIAC) établi en région Provence Alpes Côte d'Azur depuis 1979 : <http://www.cobiac.org/> - consultation 22.05.2013.

222 <http://www.bibliosansfrontieres.org> - consultation 25.05.2013.

223 <http://www.biblionef.com> - consultation 25.05.2013.

224 Association pour la Diffusion Internationale Francophone de Livres, Ouvrages et Revues : <http://www.adiflor.org> - consultation 25.05.2013.

225 <http://www.booksforafrica.org> - consultation 26.05.2013.

226 <http://www.worldreader.org> - consultation 26.05.2013.

227 <http://www.bookaid.org> - consultation 26.05.2013.

228 TERVONEN (Taina), « La chaîne du don », *Africultures* n°57, 2003, p. 34.

229 À partir de 1986, l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT, future Organisation Internationale de la Francophonie) a mis en place le programme des Centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC), afin de satisfaire les attentes des populations situées en milieu rural. Ce programme a favorisé l'implantation de deux cent vingt cinq CLAC dans dix-huit pays d'Afrique, de l'Océan Indien, de la Caraïbe et du Proche-Orient. Depuis 2003, le projet a évolué en un programme d'appui aux politiques nationales de lecture publique. Cf. http://www.francophonie.org/IMG/pdf/CLAC_Francais-2.pdf - consultation 09.07.2013.

S'agissant du mode opératoire, les donateurs se situent soit dans la distribution gratuite dans les écoles, soit dans l'aide à la constitution d'un fond documentaire, soit dans la braderie de livres ²³⁰.

Enfin, le livre numérique est concerné par le don à plusieurs niveaux. Dans une démarche classique, l'ONG états-unienne *Worldreader* met en œuvre, depuis 2010, le programme « *Millionbooks* », en distribuant des centaines de milliers de tablettes numériques à travers l'Afrique ²³¹. Dans une toute autre approche et pour des publics très différents, on relève de nombreuses initiatives d'appui au développement de campus numériques en Afrique, visant à favoriser l'accès aux ressources électroniques. C'est dans ce cadre que plusieurs pays bénéficient de conditions avantageuses, sinon gratuites, pour la consultation de bases de données universitaires (CAIRN, JSTOR...). On pourrait enfin inscrire la numérisation des ressources locales dans le champ du don numérique, bien que la plupart des initiatives de notre connaissance soient concentrées à Tombouctou ²³².

3.7.2. Don et marchés du livre

On le voit, la multitude de visages du don en rend l'analyse complexe. Plusieurs visions sont possibles :

- le don entre en contradiction avec le marché du livre.
- le don est partie intégrante d'un marché (ce qui suppose des relations concertées entre professionnels et donateurs).

230 À l'image de la Foire humanitaire du livre de Yaoundé qui se tient chaque année à l'initiative de l'association « l'École sous l'arbre humanitaire ».

231 En mai 2013, 561 400 E-books *Worldreader* ont déjà été distribués.

232 La Bibliothèque nationale de France proposait en février 2013 son aide à l'Institut des Hautes Études et de Recherches Islamiques Ahmed Baba de Tombouctou pour préserver les manuscrits patrimoniaux. Cf. CEZARD (Quentin), « Manuscrits de Tombouctou : La BnF veut collaborer », *archIMAG*, 5 février 2013 : <http://www.archimag.com/article/manuscrits-de-tombouctou-la-bnf-veut-collaborer-consultation-09.07.2013>.

- le don ne concerne pas le marché du livre, il concerne la lecture publique et non l'économie du livre.

Nous retiendrons certains points d'ancrages entre les mécanismes de don et les marchés du livre. L'éditrice malgache Marie-Michèle Razafintsalama soulignait le fait que :

[o]utre l'absence d'une politique du livre, l'incidence de la « chaîne du don » sur la « chaîne du livre » aggrave la situation des acteurs du livre à Madagascar. Sur le plan économique, le traitement de faveur accordé aux dons de livres pénalise les importateurs locaux de livres. Sur le plan psychologique, l'arrivée massive de livres dans les bibliothèques ne participe à l'enracinement d'une attitude positive vis-à-vis de la lecture et du livre ²³³.

Lorsque les flux de don sont supérieurs aux productions locales, il est en effet difficile de concevoir une adéquation entre donations étrangères et édition africaine. Afin de réduire ce décalage, des approches raisonnées du don émergent depuis la fin des années 1990, et reposent sur une demande et une expertise locales. L'achat de livres *in situ* est un des modes d'opération soutenus par ces récentes dynamiques ; une démarche qui intervient sur place comme un soutien aux éditeurs et aux libraires. Par l'intermédiaire d'un achat local, il s'agit aussi d'éliminer le coût d'acheminement des livres et les frais de douanes ²³⁴. Ainsi, des institutions comme l'Unesco ou l'OIF soutiennent différents programmes et favorisent la mise en place de textes ²³⁵. Cette dynamique lobbyiste est également intégrée par des organismes comme Culture et Développement ²³⁶, ou plus récemment BSF ²³⁷. Ces opérateurs se distinguent des

233 RATSARA (Domoina), « Le don de livres lèse l'édition locale », *L'Express de Madagascar*, 16 avril 2013.

234 Les produits culturels sont théoriquement exonérés de taxes dans un grand nombre de pays africains depuis la signature des accords de Florence (1950) et la ratification de son Protocole à Nairobi (1976).

235 ROSI (Mauro), « Book Donations for development ». Paris : Unesco : <http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001394/139429e.pdf> - consultation 10.07.2013.

236 Dans la *Charte départementale du don responsable*, issue du travail de Culture et Développement, on peut notamment lire « Quand c'est possible, privilégier l'achat d'ouvrages sur place ». Cf. http://www.seinemaritime.net/docs/1_charte-du-don.pdf - consultation 10.07.2013.

structures caritatives traditionnelles à travers leur travail de promotion du don raisonné. Ils rejoignent en cela le travail de l'Alliance Internationale des Éditeurs Indépendants, autour des questions de la bibliodiversité²³⁸ et du label « livre équitable »²³⁹. Dans cette même perspective, Hans Zell rappelait la possibilité d'une relation entre organismes donateurs et éditeurs africains en affirmant qu'« il y a toujours une place pour le principe de don réfléchi d'ouvrages ou de journaux, à de petites échelles. Ce principe requiert par ailleurs de répondre à des demandes précises et à des besoins documentaires particuliers »²⁴⁰. Il donnait un exemple de collaboration :

Il y a de cela quelques années, l'ONG britannique *Book Aid International/BAI* avait organisé un certain nombre de collectes selon ce principe [de don raisonné], notamment en partenariat avec l'*African Books Collective*. Le projet incluait une partie destinée à soutenir les éditeurs et les libraires africains, à travers l'achat d'une quantité de livres édités localement, afin de constituer les fonds de donation pour les librairies de différentes régions du continent²⁴¹.

-
- 237 Cf. BIBLIOTHÈQUES SANS FRONTIÈRES, « Nos domaines d'intervention » : http://www.bibliosansfrontieres.org/index.php?option=com_k2&view=item&layout=item&id=141&Itemid=358 - consultation 10.07.2013.
- 238 Cf. « Bibliodiversité », *Wikipedia* : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Bibliodiversit%C3%A9> - consultation 10.07.2013.
- 239 L'association organisait en mars 2013 à Paris un atelier intitulé « Le don de livre, un système à repenser ». Au cours de cet atelier, Marie-Michèle Razafintsalama avançait les chiffres de 400 à 2 000 tonnes d'ouvrages acheminés chaque année à Madagascar par des organismes de don (entre 2008 et 2013). Cf. <http://www.alliance-editeurs.org/-le-don-de-livres-un-systeme-a-128-> - consultation 10.07.2013.
- 240 « *There is still a place for well thought-out, small scale book or journal donation schemes, provided such schemes are recipient-request led, and meet specific collection need* » Cf. THIERRY (Raphaël), « “Donner n'est pas recevoir” (petite réflexion à propos du don de livre en Afrique) », *Africultures*, 8 avril 2013 : www.africultures.com/php/?nav=article&no=11444 - consultation 10.07.2013.
- 241 « *Some years ago, the UK book charity Book Aid International/BAI organized a number of such recipient-request led schemes, some in association with African Books Collective, [...] those schemes included a component that supported African publishers, and booksellers, by purchasing quantities of locally-published books through them, for subsequent donation to libraries in various parts of the continent.* » Cf. THIERRY (Raphaël), « Donner n'est pas recevoir », *art. cit.*

Comme on le voit ici, le mécanisme de don de livre s'agrège ponctuellement à la chaîne locale du livre, permettant alors de renforcer la visibilité de l'édition africaine dans les centres de documentation fournis.

Conclusion du chapitre

En nous situant en aval de l'édition, l'objectif de ce chapitre est d'interroger notre sujet en analysant l'accès au livre africain. Comprendons ici qu'un accès documentaire à la production éditoriale du continent, dans sa globalité, expose le chercheur, le professionnel du livre, ou simplement le lecteur, à deux tensions antinomiques : concentration des ressources auprès de quelques opérateurs centralisateurs (bibliothèque du Congrès ²⁴²et réseau *Africana*) et dispersion de ces mêmes ressources entre pôles de spécialités (linguistique, anthropologie, littérature, etc.) et aires linguistiques (francophonie, monde anglophone).

Nous observons alors que l'accès international aux collections africaines contribue indirectement à leur isolement. Ce sont les centres documentaires des pays africains (bibliothèques nationales, bibliothèques universitaires) qui ont l'accès le plus immédiat aux productions éditoriales. Ils fonctionnent pourtant avec des moyens d'acquisition restreints, et n'intègrent que très progressivement, pour des raisons économiques évidentes, les technologies favorisant l'information à propos : des collections, de la localisation, des documents et des conditions d'accès.

Il est ainsi triplement difficile d'accéder aux dites collections : elles sont réparties en secteurs disciplinaires étanches, dispersées et peu visibles. Noyées dans le bruit ²⁴³ des SIGB au nord, peu prises en charge par des OPAC locaux, elles sont peu disponibles car inidentifiables et mal référencées.

242 Qui vont opérer un « *picking* » périodique dans plusieurs pays. Rappelons que le bureau de Nairobi de la *Library of Congress* couvre dix-huit pays, soit à peu près un tiers du Continent, ou qu'un prestataire privé comme *Meabooks* ne se rend en moyenne que tous les deux ans dans un pays.

243 Le « bruit » en langage bibliothéconomique signifie un trop grand nombre de réponses pour une recherche documentaire.

Le don de livre prend alors toute sa place dans la problématique de l'accès documentaire aux productions africaines. Nous avons relevé deux niveaux de cette question : premièrement, l'arrivée massive d'ouvrages gratuits en Afrique ne contribue pas à la valorisation d'une édition locale monétisée ; deuxièmement, les différents mécanismes de don prennent en compte de manière variable les éditeurs et les librairies sur place.

En nous intéressant à l'aspect documentaire de l'édition africaine (acquisition et traitement intellectuel des publications), nous percevons alors le problème de la légitimation et de la mise en valeur de ces productions en bibliothèque.

4. L'information numérique africaine

4.1. *La troisième dimension de l'extraversion africaine*²⁴⁴

Dans un contexte de globalisation, l'internationalisation littéraire et l'éparpillement documentaire seraient les deux fondements de la méconnaissance de l'édition africaine par le public mondial.

En évoquant « l'internationalisation littéraire », nous prenons l'exemple des trajectoires éditoriales d'écrivains africains anglophones et francophones : les premiers transitent par des pôles d'édition britanniques et américains plus ou moins décentralisés lorsque les seconds évitent difficilement le centre littéraire parisien.

Par « éparpillement documentaire », nous retenons la faible représentation des éditeurs africains dans les bibliothèques et les rares collections réellement spécialisées. Les ouvrages des écrivains sont accessibles par le relai d'un réseau partiellement organisé de centres documentaires états-uniens. Ils sont donc visibles par le truchement du prêt entre bibliothèques et de catalogues issus des campagnes de rétro-conversion massive de ces dernières décennies. Les collections concernées n'en sont pas moins « noyées » par l'ampleur de politiques d'acquisitions universalistes et doivent rendre compte, le mieux possible, d'un taux de production intellectuelle toujours croissant. On considèrera avec une même attention les moyens par lesquels les collections « africaines » sont régulièrement mises à jour : entrent en œuvre

244 Extraversion : « Tendance qui porte à se tourner vers la réalité extérieure ». Cf. *Le trésor de la langue française informatisé* (neuvième édition) : <http://atilf.atilf.fr> - consultation 20.08.2013.

opérateurs institutionnels aussi bien que privés ²⁴⁵. Enfin, dans la majorité des pays africains, le dépôt légal n'apporte pas de réelle visibilité à la production locale, faute de véritables moyens conférés à la bibliothèque nationale (la rétroconversion n'étant pas encore engagée dans la plupart des établissements dépositaires du dépôt légal) ou simplement en raison du flou autour de l'enregistrement des œuvres (*International Standard Book Number* ou littératures « grises » ²⁴⁶). Les éditeurs comptent alors sur les catalogues étrangers pour exister dans le monde documentaire.

On pourrait alors signaler une autre dimension liée à la problématique de la représentation de l'édition africaine dans le monde. Intéressons-nous à la présence de l'édition africaine dans la presse internationale, bien mince ou alors noyée dans un flux d'information culturelle mêlant création littéraire et production éditoriale (et faisant alors essentiellement cas des éditeurs du Nord se consacrant aux littératures africaines) ²⁴⁷. Elle est aussi cantonnée à quelques revues spécialisées, peu connues ou fort onéreuses ²⁴⁸. Des fils d'information ponctuels se créent autour d'évènements comme le Salon du livre de Paris ²⁴⁹ mais l'édition africaine n'y occupe qu'une place

245 Les bureaux régionaux de la *Library of Congress*, les campagnes d'achat d'ouvrages de la société canadienne Meabooks.

246 L'AFNOR a défini la littérature grise comme tout « document dactylographié ou imprimé, souvent à caractère provisoire, reproduit et diffusé à un nombre d'exemplaires inférieur au millier, en dehors des circuits commerciaux de l'édition et de la diffusion ». Cf. MOLLINÉ (Frédérique), « Littérature grise et publications officielles », *Bulletin d'informations de l'ABFn*°144, 1989, p. 42-45 : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/revues/afficher-41926>- consultation 11.03.2012.

247 En France, citons les titres de journaux : le Monde, Libération, Le magazine littéraire, *Livres Hebdo* ou encore *Books*.

248 *Africultures* (abonnement annuel de 68 €), *Cultures Sud* (uniquement en version électronique depuis 2009 et dont l'abonnement annuel coûtait alors 43€ : <http://www.culturesud.com>-consultation 11.03.2012.), *Takam Tikou* (coûtait 20€ l'unité jusqu'à la mise en ligne des numéros à partir de 2010 : <http://www.takamtikou.fr/dossiers>- consultation 11.03.2012.), *Logos, journal of the World Book Community* (l'abonnement annuel est de 85 €).

249 Ou encore la Foire du livre de Francfort, le Salon du livre et de la presse de jeunesse de Seine-Saint Denis, le Salon du livre de Genève ou la Foire du livre de Bologne.

de « second choix » et, en conséquence, elle est l'objet d'une couverture médiatique très réduite ²⁵⁰.

4.2. *La diffusion numérique de l'information éditoriale*

Une information plus précise sur l'édition et les productions littéraires est cependant accessible, à travers la presse culturelle africaine en ligne. Des quotidiens comme *Les Dépêches de Brazzaville* (République du Congo) ²⁵¹, *Mutations* (Cameroun) ²⁵², *L'Avenir* ²⁵³ (République Démocratique du Congo) ou encore *Walfadjri* (Sénégal) ²⁵⁴ sont présents sur la toile et suivent l'actualité du livre dans leurs pays respectifs (sorties, dédicaces, critiques, etc.) ²⁵⁵. Revenons pour le moment à la problématique du transfert d'information : ces médias ne possèdent pas de passerelles ou de partenariats vers d'autres médias étrangers ni de relais entre les médias africains et le lectorat international et s'ils existent, ils n'opèrent qu'à de rares occasions ²⁵⁶.

250 L'exemple du stand « Livres et auteurs du bassin du Congo » au salon du livre de Paris est exceptionnel : l'espace inauguré en 2010 a pris de l'ampleur depuis sa première édition. Le stand s'est développé sur 180 m² lors des troisième et quatrième éditions. Le stand de la Côte d'Ivoire suit une dynamique similaire : de 25 m² en 2012, le stand occupait 106 m² en 2013. Cf. THIERRY (Raphaël), « La Côte d'Ivoire au 33e Salon du Livre de Paris : une histoire de continuité(s) », *Africultures* : <http://www.africultures.com/php/index.php?nav=article&no=11532> - consultation 16.09.2013.

251 <http://www.brazzaville-adiac.com/> - consultation 11.03.2012.

252 <http://www.quotidienmutations.info/> - consultation 11.03.2012.

253 <http://www.grouperlavenir.cd/> - consultation 11.03.2012.

254 <http://www.walf.sn/> - consultation 11.03.2012.

255 Dès 2001, l'Européenne de Données (<http://www.edd.fr> - consultation 11.03.2012.) a chargé dix huit titres de presse africaine en français « qui vont de *L'Avenir* (République Démocratique du Congo) à *Togonews* (Togo), en passant par *Notre Voie* (Côte d'Ivoire), *Libération* (Maroc), *Sidwaya* (Burkina Faso) ou encore *Walfadjri* (Sénégal). Cf. LIBMANN (François), « L'Afrique en ligne : ce n'est pas un mirage », *Bases n°180*, février 2002.

256 Par exemple lorsqu'un « fil » d'information se crée en marge d'événements relayés par des opérateurs institutionnels : la fermeture d'une librairie en Afrique du Sud (librairie Boekehuis) a ainsi été médiatisée en France, alors que la tenue de la Foire internationale du livre et du matériel didactique de Dakar (Fildak) n'a occupé aucun espace dans la presse française. De même, la Foire Internationale de la Bande Dessinée d'Alger ou le Salon International d'Alger

L'association française Africultures²⁵⁷ fournit un bon exemple de diffusion, d'une part à travers la publication trimestrielle de sa revue éponyme consacrée à la vulgarisation culturelle et, d'autre part, à travers l'information « brute » mêlant, sur son portail *Web*, articles consacrés aux cultures africaines « en vrac » et « murmures »²⁵⁸. Dans une perspective de « vases communicants », l'équipe d'Africultures a mis en place le portail Sudplanète²⁵⁹ en 2006. Ce second portail « répertorie artistes, opérateurs, structures et événements culturels d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique »²⁶⁰. En 2011, le portail est adapté aux technologies du *Web 2.0* en permettant aux créateurs et opérateurs de « créer et animer leur page en postant photos, vidéos, sons, dossiers de presse »²⁶¹. La même année, trois nouveaux portails « nationaux » apparaissent autour de Sudplanète : Kamercultures²⁶², Burkinacultures²⁶³, Culturesmali²⁶⁴ ; sur ces portails sont exclusivement publiées les informations culturelles relatives auxdits pays.

ne rencontrent que très peu d'échos dans la presse non-algérienne (ils sont pourtant largement relayés sur place par des journaux comme *El Moudjahid*, *La Tribune* ou *L'Expression*) : quelques médias assurent une petite couverture des événements en question (un article dans le journal kinois *L'Avenir*, ou un billet publié sur la base de données Actualitté). On pourrait encore évoquer la *Zimbabwean International Book Fair* (ZIBF) qui se positionne par rapport aux foires du livre sud-africaines de Cape Town et de Johannesburg jugées par le responsable des dernières éditions « typiquement sud-africaine[s], et donc européenne[s]. Ce sont des rendez-vous où l'on trouve beaucoup d'exposants venus d'Europe et pas assez du continent africain. Ils ne mettent donc pas l'accent là bas sur l'Afrique ». TABAPSI (Parfait), « Carnet de route : deux ou trois choses d'Harare », *Mutations*, 19 septembre 2011 ; la couverture médiatique est clairement plus importante pour les deux événements sud-africains que pour la foire zimbabwéenne.

- 257 L'association Africultures a été créée en 1997 à partir de *La Lettre des arts et des musiques africains* (publiée depuis 1992), sous la forme d'une revue papier tout d'abord, puis d'un site WEB développé à partir de 1998 : <http://www.africultures.com/>- consultation 11.03.2012.
- 258 Soit des billets librement publiés consacré aux événements, informations culturelles, publications, fiches biographiques de personnes et de structures.
- 259 <http://www.spla.pro/>- consultation 26.07.2013.
- 260 « Concours de graphisme-design pour le site KamerCultures, le portail des cultures camerounaises » : <http://www.africultures.com/php/index.php?nav=murmure&no=7401> - consultation 26.07.2013.
- 261 « Concours de graphisme-design pour le site KamerCultures », *art. cit.*
- 262 <http://www.kamercultures.net/>- consultation 26.07.2013.

L'association Africultures parvient, enfin, à prolonger son principe de « fil d'information mutualisé » en offrant aux internautes la possibilité de partager les billets publiés sur la base de données vers les réseaux sociaux : Facebook, Twitter, Google+, etc.

Le réseau social *Facebook* représente en ce point un tremplin d'information inédit pour les professionnels du livre en Afrique, dans la perspective d'une visibilité des opérateurs et de leur actualité. Les structures ayant développé un profil Facebook sont cependant encore rares. Des collectifs s'y essayent, mentionnons *l'African Books Collective* dont on peut suivre les déplacements, l'actualité et les publications de ses membres sur le « profil » de l'association²⁶⁵. Les organisateurs d'évènements littéraires comme le Mboa BD festival²⁶⁶ (organisé à Yaoundé en 2010, 2011, 2012 et 2013) utilisent aussi largement ce réseau comme un espace de communication et d'information plus interactif et plus souple dans son utilisation que leurs *blogs* ou sites *Web* respectifs.

Les libraires africains semblent, pour le moment, avoir intégré plus activement l'outil *Web* et les réseaux sociaux en particulier. L'exemple de l'Association Internationale des Libraires Francophones (AILF) est notable, celle-ci a en effet développé depuis 2010 un réseau *Facebook* de librairies via son profil²⁶⁷, favorisant une visibilité de ses membres. Signalons tout de même que seules trois structures sur une quarantaine de librairies africaines membres de l'AILF possèdent leur page *Facebook*²⁶⁸ et que l'AILFne rend accessible qu'à ses « amis »²⁶⁹ les informations

263 <http://www.burkinacultures.net/>- consultation 26.07.2013.

264 <http://www.culturesmali.net/>- consultation 26.07.2013.

265 <https://www.facebook.com/pages/African-Books-Collective/129294683801537>
- consultation 03.08.2013.

266 <https://www.facebook.com/pages/MBOA-BD-Festival/134029863317839>
- consultation 25.03.2012.

267 <http://fr-fr.facebook.com/ailf.libraires>- consultation 25.03.2012

268 La librairie « Plume et Parchemin » à Tunis : <https://www.facebook.com/pages/Plume-et-Parchemin/77487421031> - consultation 25.03.2012 ; la librairie « Galerie Congo » à Brazzaville : <https://www.facebook.com/pages/Librairie-Galerie-Congo/164425260267040> -

publiées. L'association joue son rôle de représentation en hébergeant une page dédiée à chacun de ses membres sur son site *Internet*. Ainsi, sur soixante dix structures représentées sur le portail, quarante pages sont dédiées à des libraires africains ²⁷⁰.

Sur la question des blogs ²⁷¹ ou sites *Web*, l'outil *Internet* n'est encore que très inégalement occupé par les éditeurs et regroupements de professionnels africains ; peu d'éditeurs possèdent un site *Web* présentant leur catalogue, l'information est faiblement centralisée et on ne relève encore aucune base de donnée exhaustive renvoyant vers les sites existants d'éditeurs africains. La publication périodique d'Hans Zell *Publishing, Books & Readings in Sub-Saharan Africa* est exemplaire et représente certainement l'outil documentaire le plus complet, autant au niveau de la

consultation 25.03.2012 ; la librairie « Carrefour des Arts » à Casablanca : <https://www.facebook.com/carrefourdesarts> - consultation 25.03.2012.

269 Les « amis » sont les abonnés d'un compte Facebook.

270 http://www.librairesfrancophones.org/rubrique.php3?id_rubrique=3 - consultation 25.03.2012.

271 Nous reprenons la définition du « *blog* » formulée par Pierre Mounier et Marin Dacos : « À l'exact opposé de l'encyclopédie *Wikipedia*, qui construit un espace partagé auquel viennent contribuer des milliers d'auteurs, les blogs forment un espace vaporisé en millions de petits espaces individuels sur lesquels chacun s'exprime personnellement. Le *blog* est donc en apparence une forme éditoriale non éditée, un espace d'autopublication désintermédié où l'individu discourt de manière isolée », plus loin : « La progression des technologies de publication sur le *Web* et en particulier la démocratisation de l'accès aux langages de scripts et aux serveurs de base de données avec le couple PHP-MySQL ont d'abord permis aux blogs de se démocratiser, mais aussi de se doter de nouvelles fonctionnalités, comme la possibilité pour les lecteurs de laisser des commentaires à la suite des billets. C'est à partir de cette nouvelle possibilité d'interactivité entre l'auteur d'un blog et ses lecteurs que l'usage de cette forme nouvelle d'écriture a véritablement décollé. Elle a en effet fait basculer la communication écrite vers une forme nouvelle qui se situe à l'intersection des axes qui opposent les communications publiques et privées, orales et écrites ». À un second niveau : « Le *blog* est aussi un lieu à la frontière du public et du privé, à l'exemple des salons du XVIII^{ème} siècle, qui ouvraient un espace de liberté d'expression à une époque où la censure sévissait. Espace privé, dominé et régenté en toute liberté par le blogueur, le *blog* est aussi le lieu d'élaboration de conversations publiques échangées au grand jour, sans restriction d'accès particulière. Ces conversations s'établissent enfin de *blog* à *blog* : les billets de l'un entraînent des commentaires qui prennent la forme d'un nouveau billet sur le *blog* de l'autre. Les deux billets sont reliés par des liens hypertextes : un lien du billet commenté vers le billet qui le commente ». Cf. DACOS (Marin), MOUNIER (Pierre), *L'édition électronique*. Paris : La Découverte, 2010, p. 99-101.

quantité d'information sur les éditeurs et structures du livre en Afrique, que de la fréquence des mises à jour de la version électronique de l'ouvrage ²⁷².

4.3. *Le désenclavement numérique africain*

Ces différents exemples nous amènent à nous interroger sur les raisons de l'inégale utilisation d'Internet en Afrique. Ces raisons trouvent une explication structurelle : l'occupation du *World Wide Web* croissante en Afrique depuis 2009, alors que les infrastructures étaient jusqu'alors en retrait par rapport aux autres continents. Annie Chéneau-Loquay nous rappelle que

[L]'accès universel a été au cœur des débats lors des sommets mondiaux de 2003 et 2005 sur la société de l'information (SMSI). Atteindre « un accès ubiquitaire pour tous aux TIC à des prix abordables » est l'un des objectifs du millénaire pour 2015. La solution préconisée pour y parvenir était le partenariat public-privé et la prise en compte d'une obligation de service public dans les zones non rentables ²⁷³.

Ainsi, à partir des années 2005-2006, « l'accès à des débits illimités dans le monde constitue une étape cruciale » ²⁷⁴ ; cette étape se traduit par un aménagement numérique des territoires, pour faire baisser les prix et augmenter la qualité de la distribution internet : libéralisation du marché et ouverture du monopole des opérateurs historiques à de nouveaux opérateurs « plus petits, plus souples » investissant initialement dans le créneau de la téléphonie mobile avant de se tourner vers l'offre d'accès Internet.

C'est en 2007 qu'Hamadoun Touré, directeur africain de l'Union Internationale des Télécommunications, organise à Kigali une rencontre intitulée « *Connect Africa* » rassemblant « partenaires stratégiques, grands opérateurs, banques, pour les inciter à

272 <http://www.hanszell.co.uk/pbrssa/index.shtml> - consultation 10.03.2013.

273 CHÉNEAU-LOQUAY (Annie), « L'Afrique au seuil de la révolution des télécommunications. Les grandes tendances de la diffusion des TIC », *Afrique contemporaine* °234, p. 97.

274 *Ibid.*

mobiliser des ressources pour connecter l'Afrique »²⁷⁵. Laurent Chécola pose à cette occasion la question de :

La compatibilité entre objectifs sociaux et objectifs de rentabilité : [...] Comment les motivations orientées sur le profit des opérateurs et des investisseurs peuvent-elles être réconciliées avec les priorités socio-économiques des gouvernements pour le bien être de tous les habitants d'Afrique ? [...] Depuis, c'est la concurrence qui prime entre les opérateurs de nouveaux réseaux d'infrastructure, et la coopération est beaucoup plus limitée²⁷⁶.

À la suite de cette rencontre, l'accès Internet sur le continent commence à changer du tout au tout. L'année 2009 marque le début de grands chantiers et d'un désenclavement numérique accéléré, « à tel point que l'on se demande si on ne passe pas d'un extrême à l'autre, d'une situation de pénurie à une situation de surcapacité en ce qui concerne les câbles à fibre optique », remarque Annie Chéneau-Loquay²⁷⁷. De 2009 à 2013, il est en effet prévu que « la somme totale des débits disponibles va [...] passer de 340 gigabits par seconde à plus de 20 téraoctets par seconde, soit soixante fois plus »²⁷⁸.

Une évolution numérique conséquente, si l'on considère que, de 2001 à 2009, la majeure partie de l'Afrique n'était desservie que par un seul câble sous-marin, le South Atlantic 3 (SAT-3), qui reliait le sud de l'Europe à l'ouest du continent africain²⁷⁹. En

275 CHÉCOLA (Laurent), « Internet en Afrique : la fin du désert numérique ? », *Le Monde*, 18 février 2011 : http://www.lemonde.fr/week-end/article/2011/02/18/internet-en-afrique-la-fin-du-desert-numerique_1464281_1477893.html - consultation 26.02.2012.

276 CHÉCOLA (Laurent), « Internet en Afrique : la fin du désert numérique ? », *art. cit.*

277 CHÉNEAU-LOQUAY (Annie), « L'Afrique au seuil de la révolution des télécommunications », *art. cit.*, p. 97.

278 CHÉCOLA (Laurent), « Internet en Afrique : la fin du désert numérique ? », *art. cit.*

279 Un seul câble et une conséquence : « les prix de bande passante sont restés très élevés », estime Boubakar Barry de l'Université de Dakar, cité par Laurent Chécola dans « Internet en Afrique : la fin du désert numérique ? », *art. cit.*

2009, le débit Internet africain repose essentiellement sur quatre câbles sous-marins ²⁸⁰ délivrant un débit maximal de 1300 gigabits/seconde ²⁸¹ et, entre 2010 et 2012, pas moins de cinq câbles sous-marins de fibre optique et d'un débit largement supérieur ont été installés sur la seule côte ouest de l'Afrique ²⁸². Le *Eastern Africa Submarine Cable System* (EASSY), long de 10 000 kilomètres, alimente la côte est africaine depuis 2010 ²⁸³, doublé sur sa portion nord par l'EIG et l'I-ME-WE et leurs 3840 gigabits/seconde respectifs.

Enfin, un autre chantier est actuellement en cours et devrait fortement modifier la donne de l'accès-Internet : le SAex qui devrait être opérationnel en 2013 ; ce câble transatlantique alimentera l'Afrique australe sur la côte atlantique jusqu'à l'Afrique du Sud sur sa côte de l'Océan Indien. Le SAex devrait fournir quelques 12 800 gigabits/seconde, soit plus d'un tiers du débit global africain ²⁸⁴.

4.4. Leadership électronique du nord pour l'information culturelle africaine

Ces considérations techniques nous renvoient à l'idée d'un relai entre les médias africains et le lectorat international qui ne se réalise qu'en de rares occasions. Deux

280 Le seul SAT 3/SAFE et ses 340 gigabits/secondes assurera l'essentiel de l'apport internet jusqu'à 2007, avant d'être suppléé par le TEAMs (1260 gigabits/seconde), Seacom (1280 gigabits/seconde) et Lion (1300 gigabits/seconde).

281 Unité de mesure ou de stockage dans le langage informatique (1 gigabit = 1 000 000 000 bits). Les gigabits sont calculés en nombre de bits transmis par seconde.

282 EASSy (2010, 1400 gigabits/seconde), MaIN OnE (2010, 1920 gigabits/seconde), Glo-1 (2010, 2500 gigabits/seconde), WACS (2011, 5120 gigabits), ACE (2012, 5120 gigabits/seconde). Cf. SONG (Steve) « African Undersea Cables » : <http://manypossibilities.net/african-undersea-cables> - consultation 26.02.2012. On se réfèrera aussi à la carte des câbles Internet africain reproduite par Annie Chéneau-Loquay dans « Cultures orales, cultures écrites, cultures numériques : diffusion et appropriation des TIC dans les pays africains », communication dans le cadre du Colloque « Savoirs solidaires » organisé par l'organisation Bibliothèques sans frontières, Paris, 26-27 mars 2010, p. 5.

283 En délivrant un débit de quelques 4720 gigabits/seconde.

284 SONG (Steve) « African Undersea Cables », *art. cit.*

problématiques antagoniques émergent du développement *Internet* en Afrique : d'une part, l'écart se réduit effectivement entre le Nord et le Sud au niveau du transfert d'information – le cas échéant de la diffusion du livre – d'une part et l'on relève alors une évidente évolution mais, d'autre part, ce développement ne réduit que partiellement une fracture numérique qui n'est que l'exact reflet des monopoles éditoriaux, documentaires et littéraires situés au nord. On ne saurait alors évoquer une révolution numérique africaine.

Ces modifications des supports d'information – en particulier l'information littéraire – ont touché la communauté universitaire. Ainsi, en 2006, Alain-Joseph Sissao publiait un article intitulé « La critique à l'heure d'Internet » dans la revue française *Notre Librairie* ; prenant pour exemple le développement des revues en ligne (*Notre Librairie*, *Africultures*, *Éthiopiennes*) et des bases de données comme le CRITAOI²⁸⁵, il écrivait :

Il va sans dire que ces nouveaux outils, utilisant de nouveaux supports créent également de nouvelles pratiques et un nouveau type de critique [...]. Alors que l'on a souvent – et à juste titre – souligné une logique d'extraversion des littératures du Sud, souvent éditée, lues et commentées au Nord et au travers du prisme du Nord, force est de constater qu'une des caractéristiques contemporaines de la critique est que les lieux de sa production se diversifient largement. Aussi, la rupture est peut être moins à chercher dans les orientations critiques que dans cette diversification des lieux de production. Cette tendance est aujourd'hui renforcée par l'utilisation d'Internet²⁸⁶.

S'il s'opère une dématérialisation des lieux de production, soit la diffusion de l'information éditoriale, les réflexions, notamment académiques qui lui sont associées et la commercialisation, ou diffusion commerciale des ouvrages sur Internet, l'évolution du numérique en Afrique réorganise aussi, sur la toile, la situation de prédominance des opérateurs du Nord sur les opérateurs du Sud.

285 « Littérature Critique de l'Afrique subsaharienne et de l'Océan Indien » développé par l'Agence Universitaire de la Francophonie.

286 SISSAO (Alain Joseph), « La critique à l'heure d'Internet », *Notre Librairie* n°160, p. 100-103.

4.4.1. La diversification des supports d'information

En mentionnant la base de données bibliographique éditée par Hans Zell, le réseau *Africultures*, nous mettons en avant des initiatives diffusant à une échelle conséquente l'information littéraire et éditoriale africaine. Ces outils, dont le fonctionnement repose largement sur le *Web*, se situent dans le contexte « pré-2009 », à savoir qu'ils ont été développés et administrés au nord. La première édition de *Publishing, Books & Readings in Sub-Saharan Africa* date de 2007, et cet outil commercial bénéficie principalement d'une diffusion dans des centres documentaires spécialisés du Nord.

Après avoir remporté l'appel d'offre du fonds ACPCultures+²⁸⁷ de l'Union Européenne, l'association Africultures a développé un second portail – à partir de 2006. La démarche d'Africultures ouvre un espace numérique inédit pour l'information culturelle africaine, mais organise aussi, pour des raisons principalement techniques, son travail de recensement à partir d'une équipe basée en France, rejoignant le concept d'un système littéraire francophone. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce précieux concept dans notre prochain chapitre.

Parce que celle-ci ne concerne pas, pour le moment, les revues et les équipes universitaires africaines, il nous semble important de mentionner la triple plateforme *OpenEdition*, développée à partir de 1999 par Marin Dacos. Ce projet se voulait au départ un modèle alternatif « qui souhaitait doter deux revues de sites Internet » avec pour « volonté de faciliter l'accès à la littérature scientifique à tous, étudiants, enseignants, chercheurs, mais aussi public non spécialiste ». *OpenEdition* a

287 Mis en œuvre par le Secrétariat du Groupe des États ACP et financé par l'Union Européenne dans le cadre du 10^{ème} Fonds Européen de Développement (FED), le programme ACPCultures+ est doté de 30 millions d'euros. Troisième programme « Intra ACP » d'appui aux secteurs culturels ACP, il fusionne les précédents programmes, ACP Films et ACPCultures, mis en œuvre dans le cadre du 9^{ème} Fonds Européen de Développement. « L'objectif global du programme est de contribuer à la lutte contre la pauvreté par l'émergence et la consolidation d'industries culturelles viables et pérennes dans les pays ACP, au renforcement de leur apport au développement social et économique et à la préservation de la diversité culturelle » : <http://www.acpculturesplus.eu/?q=fr/content/acpcultures> - consultation 16.07.2013.

aujourd'hui évolué vers un portail de ressources électroniques en sciences humaines et sociales (Revues.org²⁸⁸, Calenda²⁸⁹, Hypotheses.org²⁹⁰).

L'institutionnalisation française d'*OpenEdition* est évidente ; ainsi, comme nous le rappelle Delphine Cavallo, en 2008 une collaboration entre *Revues.org* et une autre base de données scientifique franco-belge, Cairn.info²⁹¹, est engagée²⁹². En 2009, le comité de rédaction de *Revues.org* intègre le conseil scientifique du Centre pour l'édition électronique ouverte (CLÉO), basé en région parisienne ; le projet *OpenEdition* est alors « affilié à l'ensemble des institutions qui l'ont soutenu depuis la création de Revues.org : le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) »,

288 En 1999 est créé le portail Revues.org « né dans la communauté scientifique, ou plutôt en marge de celle-ci, et a trouvé ses premiers alliés et soutiens parmi des équipes de revues prêtes à diffuser leurs numéros sur Internet Libre accès à la littérature ». Revue.org recense aujourd'hui quelques trois cent quarante revues.

289 À la suite de Revues.org, un second volet est élaboré en 2000, Calenda qui se veut le « premier calendrier francophone scientifique », est « conçu pour permettre à tous d'accéder à l'actualité des événements en sciences humaines et sociales : colloques, séminaires, mais aussi appels à contribution ». 17887 évènements sont à ce jour recensés sur Calenda.

290 En 2008, la base de données Hypothèses vient suppléer aux deux premières plateformes avec pour projet d' « offrir un espace identifié, commun et adapté aux carnets de recherche en Sciences Humaines et Sociales. Il s'agit d'offrir tout à la fois une visibilité, une aide et des fonctionnalités adaptées aux besoins des équipes de recherche ». Les équipes de recherches peuvent ainsi développer gratuitement leur espace WEB sur Hypothèse.org. La base de données recense aujourd'hui quelques trois cent trente deux « carnets de recherche ».

291 Cairn.info est né d'un partenariat entre quatre maisons d'édition (Belin, De Boeck, La Découverte et Erès) « ayant en charge la publication et la diffusion de revues de sciences humaines et sociales ». En février 2006, « la Bibliothèque nationale de France s'est associée à ce projet, de façon à faciliter le développement d'une offre éditoriale francophone, sous forme numérique [...]. Le projet Cairn.info est soutenu par GESVAL, société belge ayant en charge la gestion des participations de l'Université de Liège et, en France, par le Centre national du livre qui apporte son soutien à cette initiative. La base de données propose plusieurs services : « la fabrication papier et électronique, la distribution papier (gestion des abonnements pour les revues, routage) et électronique (texte intégral en ligne, distribution des métadonnées auprès des sites et bases bibliographiques), ainsi que la diffusion et la promotion de ces publications auprès des publics auxquels elles s'adressent » :

<http://www.cairn.info.ezproxy.univ-paris3.fr/a-propos.php> - consultation 26.02.2012.

292 CAVALLO (Delphine) : « L'invention de l'édition électronique scientifique, entre libre accès et modèle économique pérenne », *Mémoires du livre / Studies in Book Culture*, vol. 1, n°1, 2009 :

<http://www.erudit.org/revue/memoires/2009/v1/n1/038638ar.html> - consultation 27.02.2012.

l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS), l'Université de Provence et l'Université d'Avignon et des pays de Vaucluse. Dans une même logique de développement, *OpenEdition* prolonge sa collaboration avec Cairn en 2009 en y commercialisant les derniers numéros d'une douzaine de revues adhérentes à Revues.org, un accord prolongé pour trois années en 2010 et étendu à une dizaine d'autres revues ²⁹³.

Delphine Cavallo pointe cependant du doigt l'ambivalence naissante du projet *OpenEdition* :

Dans l'actuel mouvement de l'édition électronique, le risque est grand d'introduire une forme de domination, technique plus que financière, qui verrait se creuser un fossé entre ceux qui maîtrisent les innovations technologiques et ont les moyens de les suivre et ceux dont la publicisation du travail serait soumise à des choix techniques extérieurs et non maîtrisés. L'équilibre ne peut exister et subsister que si l'équipe de Revues.org observe les usages de la communauté scientifique, reste à l'écoute de leurs transformations et transmet ses compétences techniques ²⁹⁴.

Si l'on observe la localisation des communautés de chercheurs participant au portail *OpenEdition*, on constate que les pays du nord sont largement majoritaires et que, pour l'Afrique, seules des revues du Maroc ²⁹⁵, de Tunisie ²⁹⁶ et d'Algérie ²⁹⁷ participent à la base de données ²⁹⁸.

293 Cf. DACOS (Marin), « Partenariat entre Cairn et Revues.org » : <http://leo.hypotheses.org/205> - consultation 27.02.2012.

294 CAVALLO (Delphine) : « L'invention de l'édition électronique scientifique », *art. cit.*.

295 Le « Centre Jacques-Berque », dont l'activité scientifique porte sur les sciences sociales du contemporain au Maroc et au Maghreb : <http://www.openedition.org/9682>- consultation 27.02.2012.

296 « Histoire et culture dans la Tunisie contemporaine » (HCTC) : « Ce carnet est destiné à partager des questionnements sur la Tunisie contemporaine au travers des relations entre la culture et l'histoire. L'intention est de diffuser des textes pas seulement scientifiques et de relayer l'actualité éditoriale (journaux, revues, thèses et ouvrages grand public) pour créer un espace de discussion interdisciplinaire et de points de vue sur le passé et le présent de la société et de la culture en Tunisie » : <http://www.openedition.org/9304>- consultation 27.02.2012.

297 *Insaniyat* : revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales « valorisant l'activité de recherche sur le terrain. Largement ouverte aux différentes disciplines ayant pour objet

Des centres et équipes de recherches se consacrant aux littératures et à l'édition en Afrique participent bien au projet *OpenEdition* à travers des revues ou « cahiers de recherches », mais il s'agit là d'unités scientifiques basées en France, à l'image de *Lire le livre*²⁹⁹ et de *Strenæ*³⁰⁰.

4.4.2. Les réseaux sociaux

Nous avons déjà évoqué le réseau social *Facebook* comme espace *Web* « vitrine » de certains opérateurs et événements culturels. Le second grand réseau social, *Twitter*, basé sur le « *micro-blogging* » s'est aussi énormément développé dans la sphère culturelle depuis sa création en 2006. Nombreux sont les écrivains et portails d'information utilisant l'interface *Twitter* et alimentant leur profil à partir de « *tweet* », « *retweet* », « *live tweet* ». Le principe global, qui consiste à envoyer des messages brefs de cent quarante signes maximum appelés « *tweets* », permet de lier une actualité personnelle à un fil d'actualité supérieur par le biais de « *hashtags* » (#) ou à

l'homme et la société, elle s'inscrit dans le vaste projet anthropologique » :

<http://www.openedition.org/10052>- consultation 27.02.2012.

298 Algérie, Allemagne, Belgique, Brésil, Canada, Chili, Égypte, Espagne, États-Unis, France, Inde, Iran, Israël, Luxembourg, Maroc, Mexique, Pérou, Portugal, République Tchèque, Royaume Uni, Slovaquie, Suisse, Syrie, Thaïlande, Tunisie, Turquie, Uruguay, Yémen :

<http://www.openedition.org/?page=catalogue&pubtype=carnet> - consultation 27.02.2012 ; <http://www.openedition.org/catalogue-journals>- consultation 27.02.2012.

299 Selon leur édito, « Lire le livre » « est un carnet de recherche sur la littérature jeunesse dans les pays arabes. Une invitation à entrer dans une « boutique à *koutoub* » où l'on parle français et arabe, où l'on discute de politique et de lutte pour la cause palestinienne, où l'on converse du temps de l'enfance, de langage de l'image, d'une histoire éditoriale dont seuls gardent la mémoire les pionniers de l'Histoire » :

<http://lirelelivre.hypotheses.org/>- consultation 27.02.2012.

300 La revue *Strenæ* est publiée par l'Association Française de Recherches sur les Livres et Objets Culturels de l'Enfance (AFRELOCE), avec le soutien du Centre National de Littérature pour la Jeunesse « La Joie par les Livres » :

<http://strenae.revues.org/>- consultation 27.02.2012. La revue *Strenæ* est notamment soutenue par le Centre d'études des nouveaux espaces littéraires (CENEL) de l'Université Paris 13-Nord qui « se donne pour mission d'explorer de « nouveaux espaces littéraires », notion qui renvoie d'une part à la question des « littératures émergentes » et d'autre part à la remise en cause de la lecture patrimoniale de la littérature et des divisions traditionnelles que celle-ci entraîne » : <http://www.univ-paris13.fr/cenel/>- consultation 20.01.2012.

d'autres comptes *Twitter* par l'arobase (@). L'utilisateur de *Twitter* s'abonne par ailleurs à d'autres comptes (il devient « *follower* ») et est lui-même suivi (« *followed* ») par des abonnés à son fil d'actualité ³⁰¹.

Le réseau, libre d'accès et gratuit, se fait cependant le reflet de la situation des sites *Web* et autres blogs de professionnels du livre africain : encore peu utilisé, il est difficile de suivre un véritable fil d'actualité lié à l'édition en Afrique ; les bases de données généralistes AllAfrica.com ³⁰² (@allafrica), Africultures.com (@africultures), Actualitte.com ³⁰³ (@ActuaLitte) participent, certes, à une veille autour de l'édition et des littératures africaines, veille ensuite transférée sur leurs comptes *Twitter*, mais face à l'absence de structures spécialisées comme l'*African Books Collective* ou l'*African Publishers Network* sur *Twitter*, on ne trouvera pas de *hashtags* génériques pour orienter ses recherches de fils d'actualité éditoriale ³⁰⁴.

301 Pour une analyse du « dispositif discursivo-langagier » de *Twitter*, on se référera à l'article de Marie Anne Paveau : « Activités langagières et technologie discursive. L'exemple de *Twitter* », 27 février 2012 :

<http://penseedudiscours.hypotheses.org/8338>- consultation 27.02.2012.

302 La base de données AllAfrica est gérée par la société *AllAfrica Global Media* dont le siège social est basé à l'Ile Maurice. Elle publie quotidiennement de nombreux articles « émanant de plus d'une centaine de publications africaines, ainsi que de diverses sources d'informations » :

<http://www.allafrica.com>- consultation 20.01.2012.

303 Actualitte est une société de presse française dont le site WEB <http://www.actualitte.com> (consultation 20.01.2012) fonctionne selon la logique d'un magazine consacré au monde du livre et de l'édition en particulier, mais aussi de la littérature et des nouvelles technologies. Premier journal littéraire français en ligne, Actualitte a lancé en décembre 2011 sa bibliothèque numérique en partenariat avec Google Books (<http://bibliotheque.actualitte.com/> - consultation 20.01.2012.). En février 2012, la société s'est associée avec la librairie en ligne : Décitre, pour développer un espace commun de vente d'ouvrages en ligne (<http://librairie.actualitte.com/> - consultation 20.01.2012.). La librairie proposera quelques 650 000 ouvrages :

<http://fr.globedia.com/librairie-ligne-actualitte-grace-decitre>- consultation 20.01.2012.

304 Par exemple #african_publishing, #african_books, etc.

4.5. Les bases de données culturelles africaines depuis le Web 2.0

La présence de l'édition (et plus largement de l'information culturelle) africaine sur *Internet* se fait croissante depuis 2009, en grande partie en raison de l'installation des infrastructures nécessaires à l'accès haut-débit dont nous avons déjà parlé. Mais cette évolution technologique dépend tout autant de la mise en place des nouveaux protocoles *Web*. Il est admis que 2007 est la période où s'est imposée la technologie du « *Web 2.0* », favorisant une plus grande interaction des Internautees sur la toile ³⁰⁵. Cette évolution est à l'origine du *Web social*, « *a set of relationships that link together people over the Web* » ³⁰⁶. Les réseaux sociaux comme *Facebook* et *Twitter* se sont développés beaucoup à partir de cette période, de même que les bases de données mutualisées comme *Sudplanète* et ses portails nationaux. À l'année charnière de 2009 pour l'Afrique, nous ajouterons donc l'année 2007, bien qu'il soit compliqué de se focaliser sur des moments clefs, considérant que l'évolution du *Web* est constante ; ces repères nous sont utiles à titre méthodologique.

4.5.1. Le projet *Sudplanète*

Nous avons déjà parlé des plates formes nationales développées par l'association *Africultures* dans le sillage du portail *Sudplanète*. Les trois plateformes *KamerCultures*, *BurkinaCultures*, *CulturesMali* se situent pour deux raisons dans le contexte évoqué : contexte post-2007 car se basant sur la logique participative des Internautees au portail ; contexte post-2009 parce qu'elles s'adressent à une

305 O'REILLY (Tim), « What Is Web 2.0 », communication lors de la *Web 2.0 Conference 2005*, 30 septembre 2005 :

<http://oreilly.com/web2/archive/what-is-web-20.html> - consultation 04.08.2013.

306 APPELQUIST (David), BRICKLEY (Dan), CARVAHLO (Melvin), IANNELLA (Renato), PASSANT (Alexandre), PEREY (Christine), STORY (Henry), « A Standards-based, Open and Privacy-aware Social Web », dans *W3C Social Web Incubator Group Report*, 6 décembre 2010 :

<http://www.w3.org/2005/Incubator/socialweb/XGR-socialweb-20101206/> - consultation 04.08.2013.

communauté d'InternauteS africains de plus en plus large avec le développement du haut débit.

Nous nous intéressons en particulier à la plateforme Kamercultures.net, dont l'élaboration rejoint notre propos initial, à savoir la méconnaissance de l'édition africaine. Ce récent média prend « pour socle Sudplanète(<http://www.spla.pro>), base de donnée internationale mutualisée et multidisciplinaire développée par Africultures (qui répondait à un appel d'offre de l'Union Européenne pour le fonds ACP cultures+) fédérant une pléiade de partenaires de par le monde. Kamercultures est un portail culturel spécialisé sur le Cameroun »³⁰⁷. La synergie est le mot clef de l'interface ; « parce que la plupart des actions culturelles restent des actions de proximité, parce que chaque pays a ses spécificités », il s'agit d'informer les opérateurs culturels de la tenue d'évènements, et les organisateurs d'évènements de l'existence d'opérateurs culturels, de faire connaître et circuler les créations artistiques. Le portail s'appuie sur le site internet africultures.com qui revendique quelques 750 000 visites par mois, tout en diffusant une lettre d'information hebdomadaire à près de 180 000 abonnés, le portail est encore alimenté par la base de données africinfo.org³⁰⁸ gérée par le Groupe 30-Afrique³⁰⁹.

Par coïncidence³¹⁰, le portail camerounais développé par Africultures s'est ajouté à un portail culturel déjà existant : kamericulture.com³¹¹. Ce site *Web*, géré par un

307 Cf. éditorial du site :
<http://www.kamercultures.net>- consultation 04.08.2013.

308 <http://www.africinfo.org/index.asp>- consultation 04.08.2013.

309 Le Groupe 30 est un réseau d'échange Sud-Sud dont l'axe de travail est la médiation culturelle. Le réseau recense des opérateurs du Burkina Faso, d'Afrique du Sud, de Côte d'Ivoire, du Congo Brazzaville, de Centre Afrique, du Cameroun, du Gabon, du Ghana, de Guinée, du Kenya, du Niger, de Madagascar, du Mali, de RDC, du Sénégal, de Sierra Léone, de Tunisie, du Tchad, du Togo, du Zimbabwe :
<http://www.artfactories.net/Groupe-30-Afrique.html>- consultation 04.08.2013.

310 Olivier Barlet, directeur des publications d'Africultures apportait des précisions à propos de Kamercultures et de la logique d'implantation de SPLA en Afrique : « le site a été développé après [qu'une de nos collaboratrices] ait passé six mois au Cameroun [...] pour contacter et mobiliser tout le milieu culturel autour du projet, identifiant les bons collaborateurs pour qu'une enquête de terrain approfondie puisse être réalisée si le financement en était réuni. ce financement a été cherché à travers un dossier déposé auprès du Fonds pour la diversité

administrateur unique, a été développé en 2005 – avant la diffusion du *Web 2.0* – avec pour objectif d’offrir « un espace gratuit de promotion culturelle au Cameroun ». L’écart de six années entre la création du premier portail et du second permet de prendre conscience de l’évolution des technologies *Web*, qui ont su évoluer dans le sens de l’interactivité. D’autre part, la création d’un portail, à peu de chose près éponyme d’une base de données existant depuis plusieurs années, paraît surprenante. Le portail élaboré par Africultures est plus visible que l’interface camerounaise, car mieux référencé et plus alimenté. La question se pose alors de savoir si, en développant un portail d’information, le projet Sudplanète ne crée pas, aussi, deux mouvements antagoniques : la promotion de l’actualité culturelle camerounaise d’un côté, et le remplacement d’un opérateur local d’autre part. Ceci nous ramène à la problématique de l’extraversion éditoriale africaine présente au niveau documentaire, littéraire et, ainsi numérique.

4.5.2. *Les ressources Æquatoria*

Ce lien problématique entre production physique et information immatérielle est également observable au sein du projet scientifique *Æquatoria*³¹² Le projet *Æquatoria* est lancé en 1937 à Bamanya (Congo belge), par Edmond Boelaert, missionnaire belge issu de la confrérie du Sacré Cœur. La série initiale de pamphlets que publie Boelaert

culturelle de l’Unesco, avec le soutien du ministère de la Culture camerounais, mais n’a malheureusement pas été retenu ;

- contact a été pris avec le responsable de Kamerculture et nous avons convenu d’une collaboration pour mutualiser les initiatives.

En cela, nous ne cherchons pas à nous substituer à des opérateurs locaux mais à les soutenir par nos outils informatiques et la mutualisation de la base de données pour que les créateurs locaux disposent ainsi d’une visibilité internationale. La base de données n’est pas « propriétaire » : elle est le résultat de la mutualisation des énergies de tous ceux qui pensent qu’un tel outil est nécessaire au service de l’ensemble du milieu culturel sur une base internationale. Nous cherchons d’ailleurs à baser la gestion de cette base de données en Afrique ». Cf. *EditAfrica* :

<http://www.editafrica.com/kamercultures-vs-kamerculture-parlons-un-peu-de-la-concurrence-des-bdd-culturelles-africaines/>- consultation 04.08.2013.

311 <http://www.kamerculture.com/>- consultation 04.08.2013.

312 <http://www.aequatoria.be/>- consultation 04.08.2013.

sous le titre « *Æquatoria* » est rapidement étendue par Gustaaf Hulstaert à la publication d'une revue africainiste intitulée *Æquatoria*. Le périodique sera publié de 1937 à 1962. De 1983 à 1999, le centre édite également « une collection de monographies, intitulées “Études *Æquatoria*”³¹³.

De 1992 à 1994, les archives du centre *Æquatoria* « ont été microfilmées et transférées sur environ 2 700 microfiches [...] grâce à un subside de *l'African Archives and Museum Project* du *Social Science Research Council / American Council of Learned Societies* (environ 185 000 des 250 000 pages de la collection complète) »³¹⁴.

Mis en vente, les microfilms ont été acquis par différents centres de documentation aux États-Unis et en Belgique principalement. Le dépôt légal étant théoriquement régulé en République Démocratique du Congo, les Archives nationales de la RDC devraient recevoir les microfilms. Le dépôt est pour le moment ajourné³¹⁵.

En 1998, les archives microfilmées du centre *Æquatoria* ont été numérisées par *l'African Book Bank On-line* (ABBOL). Cette bibliothèque électronique se caractérise par sa politique d'*open access*, grâce à laquelle « les utilisateurs peuvent télécharger des publications scientifiques [...] en relation avec l'Afrique subsaharienne »³¹⁶.

313 <http://www.aequatoria.be/04frans/020publications/0200publications.htm>
- consultation 04.08.2013. Pour une description du projet de microfilmage, voir VINCK (Honoré), « Le microfilmage des Archives Aequatoria », *History in Africa*, vol. 20, 1993, p. 423-427.

314 <http://www.aequatoria.be/04frans/040archives/0400archives.htm> - consultation 04.08.2013.

315 On peut trouver les collections microfilmées parmi les collections du CAMP, dont nous avons déjà parlé ; à la *Memorial Library* de la *Wisconsin State University de Madison* (USA) ; au « *Department of African Languages & Cultures* » de Ghent (Belgique) ; au Centre *Æquatoria* de Bamanya (RDC) ; une partie des collections est présente au Département de Pédagogie Historique de l'Université de Leuven (Belgique). En RDC, le siège des Missionnaires du Sacré Cœur à Kinshasa doit lui aussi recevoir les collections, mais tout comme les Archives Nationales de la RDC « ce lieu de dépôt est prévu depuis longtemps mais la situation dans le pays ne nous permet pas de le réaliser effectivement ». Cf. « Présentation des archives *Æquatoria* » :
<http://www.aequatoria.be/04frans/040archives/0400archives.htm> - consultation 04.08.2013.

316 « The book bank » :
<http://www.abbol.com/> - consultation 04.08.2013.

Auke van der Berg, directeur de la maison d'édition hollandaise *Rozenberg publishers*³¹⁷ lance donc, en 1998, le programme ABBOL à partir des archives *Æquatoria*. Le projet est simple :

[Premièrement,] il s'agit de fournir un accès à des ressources indispensables devenues de plus en plus difficiles à trouver en bibliothèque, dans le monde entier. Deuxièmement, ce projet constitue en soi une base de données extrêmement riche concernant les sciences « africanistes » produites durant la période coloniale du XX^{ème} siècle, apportant un matériel directement lié à la construction historique et sociologique de recherches scientifiques dans de tels contextes. Cette double valeur universitaire est également poursuivie par la bibliothèque électronique d'ABBOL qui propose des publications africanistes antérieures à 1960³¹⁸.

Auke van der Berg s'appuie sur l'identification d'une nécessité :

Conscients du besoin mondial d'un accès électronique instantané à des « anciennes » et précieuses publications dans ce champ, répondant à un intérêt croissant pour l'histoire de la recherche scientifique du début du XX^{ème} siècle à propos et en Afrique, ABBOL localise et sélectionne de manière réfléchie des publications pertinentes, numérise leur contenu intégral au format électronique, et publie ces documents anciens sur son site *Web*³¹⁹.

La numérisation prend en charge l'intégralité des annales (de 1937 à 1962), en accès libre sur le site *Web* de L'ABBOL. Il nous semble très intéressant de retenir la démarche qui s'est opérée au sein des archives du centre *Æquatoria*. Le centre, implanté depuis

317 <http://rozenbergquarterly.com/about-contact/> - consultation 04.08.2013.

318 « *It offers access to many indispensable sources which are becoming more and more difficult to find in libraries across the world. Secondly, it constitutes in itself an extremely rich database of the africanist sciences as produced in the colonial era of the early 20th century, immediately allowing for historical and sociological reconstructions of scientific knowledge gathering in such contexts. This twofold scholarly value is also pursued by ABBOL'S electronic library of pre-1960 africanist publications on the internet.* » Cf. « About ABBOL » : <http://www.abbol.com/> - consultation 04.08.2013.

319 « *Aware of the need worldwide for instant, electronic access to the 'old' and important publications in the field and responsive to a growing interest in the history of early 20th century scientific research in and on Africa, ABBOL comprehensively selects and locates applicable publications, scans their complete contents into electronic format, and posts these products on its website* ». *Ibid.*

les années 1930 dans l'actuelle RDC a développé localement un important centre documentaire : la bibliothèque, tenue par les Missionnaires du Sacré-Cœur, traverse l'histoire congolaise depuis sa fondation en 1937. Les responsables du centre ont ensuite réalisé la sauvegarde de textes aussi précieux que les premières éditions du père Placide Tempels, en particulier la première mouture de *La philosophie bantoue*, publiée en 1945 aux éditions Lovania d'Élisabethville ³²⁰.

Le programme de microfilmage, lancé en 1992, sauvegarde la plus grande partie des ressources, qui ont été numérisées dans un second temps à partir de 1998. On peut depuis consulter et télécharger gratuitement les textes du Père Tempels sur le site *Web* du centre *Æquatoria*, parexemple ³²¹.

Deux éléments nous interpellent cependant : le site *Web* du centre est hébergé en Belgique et les archives numérisées sont prises en charge par la bibliothèque numérique ABBOL, elle-même hébergée aux Pays Bas. Un mouvement surprenant s'est opéré. Les évolutions technologiques ont permis, d'une part, la sauvegarde des ressources et, par ailleurs, leur accessibilité. Mais on est alors passé d'un centre documentaire historiquement implanté au Congo à une bibliothèque numérique située à l'étranger. La raison est évidente : la RDC ne possédait pas d'infrastructure *Internet* suffisante au moment de l'élaboration de l'*African Book Bank On-line*. Ainsi, les collections *Æquatoria* attendent un développement suffisant du haut débit pour que L'ABBOL soit aisément consultable en RDC.

Une fausse universalisation de l'accès numérique s'est opérée, formalisant ce que l'on appellera une fracture numérique : un Français à Paris a un accès plus facile aux collections numériques *Æquatoria* qu'un Congolais vivant à Kinshasa et souhaitant consulter les documents physiques ou numériques.

320 Ce même texte qui inaugurera le catalogue des éditions Présence Africaine en 1949.

321 <http://www.aequatoria.be/tempels/indexFR.htm>- consultation 04.08.2013.

4.5.3. *Le projet LITTAFCAR*

Dans une autre logique d'interaction, on s'intéressera alors au projet LITTAFCAR, issu de l'ONG belge Coopération Éducation Culture (CEC) et soutenu par le fonds ACP Cultures+ de l'Union Européenne (tout comme le projet Sudplanète mis en œuvre par Africultures). Situé entre le numérique et le « physique », LITTAFCAR a pour objectif de mettre

en place un réseau de quatre centres culturels situés dans trois pays ACP [ndlr : Bénin, Rwanda et Haïti] et un en Europe [Bruxelles], comme moteur de valorisation du patrimoine littéraire francophone d'Afrique et des Caraïbes. Cette mise en réseau a pour but de renforcer les partenaires des pays ACP dans leur mission de promotion et de diffusion du livre [...] ³²².

Ce premier volet physique du projet s'accompagne de deux autres programmes de mise en réseau :

la mise en commun et de l'échange, par la création d'une plateforme *Web*, de bonnes pratiques, d'informations et de documentation littéraires, d'outils pédagogiques et autres ressources [...]. Enfin, LITTAFCAR ambitionne de mettre la première pierre d'un projet plus large de bibliothèque numérique des œuvres littéraires de ces régions pour les rendre accessibles au plus grand nombre [...] ³²³.

En mai 2013, le projet LITTAFCAR était encore à la première phase de construction des différents centres documentaires.

4.6. *Ambivalence de la fracture numérique*

Prenons maintenant en considération le développement de l'accès *Internet* qui participe à la réduction d'une fracture numérique isolant l'Afrique du reste du monde en terme d'échange d'information. Annie Chéneau-Loquay nous rappelle notamment

322 Cf. <http://littafcar.wordpress.com>- consultation 04.08.2013.

323 *Ibid.*

que l'Afrique est, jusqu'en 2005, le continent ayant le moins d'échange de données avec les autres continents ³²⁴.

4.6.1. Les trois niveaux de la fracture numérique

Cependant, cette fracture numérique est plus subtile dans son articulation et doit être liée aux problématiques éditoriales liées à la méconnaissance de l'édition africaine. En effet, selon Adel Ben Youssef, elle repose sur trois niveaux d'inégalités : un premier niveau lié à l'accès aux équipements et aux infrastructures ³²⁵, un second niveau qui dépend des usages qu'en font les individus et les groupes sociaux ³²⁶, un troisième et dernier niveau associé aux performances formelles des TIC ³²⁷. De la sorte,

324 2,3 gigabits/seconde avec l'Amérique du Nord et 4,1 gigabits/seconde avec l'Europe. Pour comparaison, l'Amérique l'Amérique du Nord enregistrerait alors 307,3 gigabits/seconde avec l'Asie et 668,7 gigabits/seconde avec l'Europe. Cf. CHÉNEAU-LOQUAY (Annie), « Cultures orales, cultures écrites, cultures numériques », *art. cit.*, p. 6.

325 Pour Adel Ben Youssef « la fracture numérique désigne les inégalités d'accès à Internet. En novembre 2001 40 % des utilisateurs de l'internet résident aux États-Unis et au Canada, 30 % en Europe et 25 % en Asie Pacifique [...]. Au « sens large », la fracture numérique est définie par l'accroissement de l'écart de l'équipement (et de l'accès) en TICentre deux zones géographiques données ou deux catégories d'individus. Elle renvoie en quelque sorte à une ligne de partage entre les territoires (groupes sociaux) qui ont accès au TIC et ceux qui n'ont pas accès ou ne l'ont que marginalement ». Cf. BEN YOUSSEF (Adel) « Les quatre dimensions de la fracture numérique », *Réseaux*, vol. 5, n°127-128, 2004, p. 186.

326 « La dynamique des usages liés aux TIC renforce la culture (trajectoire) dominante [...]. La diffusion d'un modèle standardisé limite les possibilités des modèles alternatifs [...]. Deux tiers des contenus sur l'internet sont en anglais [...]. De plus les TIC en tant que technologies générant des externalités positives de réseaux auront tendance à être plus productives proportionnellement au nombre d'utilisateurs. Ceci conduit naturellement à renforcer les réseaux les plus importants ». Cf. BEN YOUSSEF (Adel) « Les quatre dimensions de la fracture numérique », *art. cit.*, p. 191.

327 « La facilité de l'accès ou l'intensité d'usage ne signifient pas qu'on en tire une performance supérieure [...] sous certaines conditions de coûts, il pourrait y avoir une certaine rationalité à ne pas utiliser les TIC, dans la mesure où elles pourraient conduire à une diminution des performances de certains territoires et/ou pays [...]. Les usages ne sont pas forcément dépendants du contexte local, car dès lors qu'ils permettent aux individus d'établir des connexions à l'extérieur, ils relativisent le poids des variables socio-économiques locales. Cette hypothèse permet de comprendre pourquoi les pays les moins riches et les territoires les plus reculés cherchent à s'équiper, afin de participer à une dynamique d'usages plus

la transition numérique qui s'est opérée depuis le début des années deux mille serait la suite logique d'un processus historique, fondé sur la simple addition du monopole technologique à celui du prestige symbolique. Pour résumer notre idée, l'information éditoriale africaine est centralisée au nord, parce que les opérateurs ou moyens techniques de relai de l'information les plus performants (ou réputés performants) sont basés au nord. De la sorte, les serveurs *Webs* sont le strict reflet des pôles d'édition, les bases de données électroniques devenant les adjouvants des éditeurs et des centres de documentation, à l'image des archives du Centre Æquatoria ou du portail Kamerculture.net.

4.6.2. *Les nouvelles pistes de l'édition numérique*

Une récente étude menée par Octavio Kulesz, universitaire argentin, publiée par l'Alliance Internationale des Éditeurs Indépendants, a apporté des éléments inédits sur la situation particulière de l'édition numérique en Afrique. Ce dernier part d'un état de fait :

Il est clair que dans le cas des pays du Sud, les limitations des infrastructures et les faibles indices de développement humain rendent plus difficile la croissance de l'édition électronique telle qu'on la connaît dans les régions plus avancées. Et, bien sûr, le peu d'informations qui circulent concernant l'édition numérique dans le monde en développement sont en général reliées aux incursions menées par les acteurs du Nord ³²⁸.

importante ». Cf. BEN YOUSSEF (Adel) « Les quatre dimensions de la fracture numérique », *art. cit.*, p. 193.

328 KULESZ (Octavio), *L'édition numérique dans les pays en développement*. Paris : Alliance Internationale des Éditeurs Indépendants, 2011, p. 14 : <http://alliance-lab.org/etude/archives/author/octavio>- consultation 04.08.2013.

L'étude d'Octavio Kulesz a l'intérêt de découper la question du livre numérique en trois niveaux :

- Premier niveau : « il convient de se demander jusqu'à quel point il serait utile de reproduire au sud les prototypes du nord »³²⁹.
- Deuxième niveau : « les modèles numériques, à travers ce qu'ils expriment, sont bien plus que de simples outils : [...] un iPad, s'il peut fasciner un jeune occidental – éduqué dans des conditions déterminées – n'impressionnera pas de la même manière un Indien ou un Camerounais »³³⁰.
- Troisième niveau : « vu[es][...] l'énorme masse démographique et surtout de la croissance économique accélérée qu'on observe dans nombre de pays du Sud, il est difficile de croire que le monde en développement n'est pas en train de participer, par ses propres contributions, à l'ère électronique »³³¹.

Nous ne possédons néanmoins pas encore le recul nécessaire pour appréhender l'évolution numérique future du marché du livre africain. Comme le prouve la réflexion d'Octavio Kulesz : « l'édition numérique dans le monde en développement présente un dynamisme tellement extraordinaire que n'importe quelle étude sur le sujet remontant à plus de deux ans est obsolète »³³².

329 *L'édition numérique dans les pays en développement. Op. cit.*, p. 14.

330 *L'édition numérique dans les pays en développement. Op. cit.*, p. 15.

331 Octavio Kulesz prend l'exemple du site sud-africain de vente en ligne kalahari.com (consultation 04.08.2013) : « un des principaux sites de vente en ligne d'Afrique : il commercialise des livres, disques, appareils photo et autres produits de consommation massive. Dans sa section de téléchargements numériques, inaugurée en mars 2010, il propose un catalogue de presque 220 000 e-books et de 50 revues électroniques, à des prix et dans des formats variés, en provenance de maisons d'édition aussi bien africaines (par exemple LAPA), qu'étrangères (Random House), parmi tant d'autres ». Cf. *L'édition numérique dans les pays en développement. Op. cit.*, p. 48. Il s'agit alors de poser la question du poids d'un tel portail par rapport à des « géants » comme Amazon.

332 *L'édition numérique dans les pays en développement. Op. cit.*, p. 14. Sans retour actuel sur son efficacité, nous mentionnerons la commercialisation, en janvier 2012, de la « Way-C », première tablette tactile conçue en Afrique. Cet outil de lecture est cependant assemblé en Chine, faute d'infrastructures nécessaires en Afrique. Cf. DESEPAUSY (Victor), « Sortie d'une tablette conçue en Afrique mais assemblée en Chine », *Actualité, les univers du livre*, 31

L'étude s'achève d'ailleurs sur des points d'interrogation, l'auteur étant confronté à la problématique de la malléabilité des TIC « qui ne terminent jamais de se cristalliser »³³³.

Conclusion du chapitre

En conclusion de ce point, nous relèverons une fois encore le propos d'Octavio Kulesz :

Dans un monde d'une variété infinie et qui se trouve en développement au sens littéral du terme, l'édition numérique du Sud est le territoire de tous les devenirs. Mais si les technologies mutent et que les contextes locaux sont instables, cette industrie naissante ne va-t-elle pas connaître la même extrême fragilité ? L'édition électronique dans les pays en développement ne restera-t-elle pas excessivement exposée aux va-et-vient de l'histoire et à l'arbitraire des colosses nord-américains, européens et japonais, indépendamment de ce que mettront en œuvre ses protagonistes ?³³⁴

Cette idée est essentielle : la relation de force qui existe entre les éditeurs du nord et les éditeurs africains existe aussi au niveau de l'information numérique. Comme l'illustrent les différents projets que nous avons décrits dans ce chapitre, la question numérique trouve tout à fait sa place dans le cadre de la problématique de la diffusion de l'édition africaine, physique et immatérielle. Aussi intangible soit-il, le numérique correspond bien à des réalités formelles. Octavio Kulesz écrit :

Nous ne nous référons pas ici à la géographie ou au climat, mais bien aux formes spécifiques d'interaction avec la technologie qui existent dans chaque région :

janvier 2012 :

<http://www.actualitte.com/actualite/lecture-numerique/tablettes/sortie-d-une-tablette-concue-en-afrique-31597.htm>- consultation 04.08.2013.

333 *L'édition numérique dans les pays en développement. Op. cit.*, p. 151.

334 *Ibid.*, p. 150.

formes structurées par l'histoire, la langue, la culture, la religion, la politique, entre autres ³³⁵.

Deux aspects sont alors à prendre en considération : en premier lieu, l'information éditoriale transite aujourd'hui par des nouveaux canaux, elle favorise l'accès d'un lectorat éloigné à des ressources africaines ; deuxièmement, la dématérialisation des ouvrages ouvre de nouvelles perspectives et questionnements à propos de l'édition africaine. On se demandera alors si la transition vers le numérique n'apporte pas des possibilités nouvelles de diffusion physique à des ouvrages, dont un des principaux problèmes reste encore la faible circulation. Ne se dirige-t-on pas alors – plutôt – vers une nouvelle forme de domination technologique, lorsque les ressources technologiques/numériques sont développées par le Nord ?

335 *Ibid*, p. 151.

5. Marchés littéraires et systèmes du livre africain

5.1. *Les deux visages de la globalisation du livre*

Nous avons choisi d'approcher l'édition africaine selon deux axes : le livre et l'information sur le livre.

Intrinsèquement liées, la production des ouvrages et leur diffusion [physique] suscitent une information plus ou moins précise selon la formalisation des réseaux (médiatiques, documentaires, scientifiques). En retour, l'information sur l'édition africaine produit un discours, favorise une hiérarchisation des pôles de production littéraire et influence les trajectoires d'écrivains. Les maisons d'édition africaines bénéficient d'un moindre écho sur la scène littéraire globale par rapport à des éditeurs du Nord, dont les réseaux de diffusion (physiques et médiatiques) sont plus efficaces.

L'idée essentielle sur laquelle nous voulons insister, est que l'information à propos du livre participe à la production du livre. Des relais médiatiques contribuent au prestige de catalogues, d'événements et de sorties littéraires. À l'heure actuelle, les trajectoires des écrivains, conscientes ou subies, vont plutôt dans le sens d'une bipolarisation littéraire.

D'un côté, les corpus africains sont globalement édités au nord. À partir d'épicentres comme la France ou le Royaume Uni, certaines œuvres accèdent ensuite au marché de la traduction et à une internationalisation littéraire (*cf.* chapitre deux). De l'autre, les corpus édités en Afrique sont diffusés par les éditeurs à des niveaux

essentiellement locaux et régionaux. Ces deux sphères littéraires n'interagissent que très peu.

Isolées du marché global, trusté par des labels institutionnels et des entreprises à caractère monopolistique, les structures africaines intègrent peu à peu l'espace *Web* pour leur diffusion, et les supports numériques pour leurs publications. On ne peut pas parler de révolution technologique en ce qui concerne l'édition africaine. Les technologies de l'information reflètent bien plus une organisation physique du « marché des biens symboliques »³³⁶. Ce marché – physique ou numérique – sollicite des « *habitus* »³³⁷ de consommation culturelle ; l'*Internet* et l'édition numérique deviennent alors plutôt des extensions de réseaux et pratiques de lecture déjà existantes, que de nouveautés dans l'univers du livre.

Dans les années à venir, il sera nécessaire de veiller sur l'influence de l'implantation des réseaux de fibre optique, mais aussi sur le développement des technologies liées au « *Print on Demand* » (POD)³³⁸. De même, on s'interrogera sur la

336 Selon Pierre Bourdieu, les biens symboliques sont des « réalités à double face, marchandises et significations, dont la valeur proprement symbolique et la valeur marchande restent relativement indépendantes ». Plus loin : « selon un principe de différenciation qui n'est autre que la distance objective et subjective des entreprises de production culturelle à l'égard du marché et de la demande exprimée ou tacite, les stratégies des producteurs se distribuent entre deux limites qui ne sont, en fait, jamais atteintes, la subordination totale et cynique à la demande et l'indépendance absolue à l'égard du marché et de ses exigences ». Cf. BOURDIEU (Pierre), *Les règles de l'art*. Paris : Seuil, 1992, p. 201-202.

337 « [...] l'*habitus* est le produit du travail d'inculcation et d'appropriation nécessaire pour que ces produits de l'histoire collective que sont les structures objectives [...] parviennent à se reproduire, sous la forme de dispositions durables, dans tous les organismes (que l'on peut, si l'on veut, appeler individus) durablement soumis aux mêmes conditionnements, donc placés dans les mêmes conditions matérielles d'existences ». Cf. BOURDIEU (Pierre), *Esquisse d'une théorie de la pratique*. Paris : Seuil, 2000, p. 282.

338 Le *Print On Demand* (ou *Publish On Demand*) est un mode de publication qui consiste à imprimer des ouvrages numériques à l'unité ou à de très faibles quantités. Cette technologie tient sa particularité du fait que les tirages ne sont pas planifiés à l'avance, mais déclenchés directement par la commande. Le procédé a été développé depuis 2007, et permet par exemple à un libraire ayant fait l'acquisition d'une *Expresso Book Machine* (commercialisée par des sociétés nord-américaines comme *On Demand Books* ou *Ricoh*), d'imprimer le fichier numérique d'un ouvrage au format .PDF.

capacité de ces technologies en développement à interagir avec les pratiques de diffusion (en aval) et de consommation littéraire (en amont) ³³⁹.

Pour rappel, notre étude se situe dans le contexte de la mobalisation éditoriale. Ce parti-pris de recherche est doublement intéressant dans le cadre d'une réflexion sur l'édition africaine :

- Premièrement, les trajectoires des écrivains africains les plus connus ne connaissent pas de modifications radicales depuis la seconde moitié du XX^{ème} siècle. Prolongeant cette idée, nous émettons le postulat qu'il existe une analogie structurelle entre des corpus développés depuis la période postcoloniale et les récents courants d'édition, en particulier numériques. En effet, les bases de données sont surtout développées à partir du Nord, à l'image des éditeurs « africanistes » les mieux identifiés depuis les Indépendances. Cette analogie s'appuie sur le rapport de force présent entre les différents marchés du livre.
- Deuxièmement, on peut adopter un point de vue plus nuancé, en s'intéressant à certaines « niches » d'édition. Si leur domination est difficilement discutable sur le plan économique, les pôles d'édition du Nord n'en ont pas moins suscité leurs propres alternatives, depuis la fin des années quatre vingt. Nous pouvons prendre à nouveau les exemples français et britanniques, où les productions littéraires africaines ont été dynamisées par des éditeurs comme Heinemann ou les éditions du Seuil. On constate alors qu'à ces monopoles viennent répondre, depuis la fin des années quatre-vingt, des contrepoids symboliques, soutenus par les idéologies liées à la bibliodiversité ; on mentionnera la collection « Terres Solidaires » de l'Alliance Internationale des Éditeurs Indépendants, créée en 2007 ; l'association Afrilivres, créée en 2001 et désormais basée à

339 On rappellera ici que le second niveau de la fracture numérique lié à l'usage que les individus et les groupes sociaux font des TIC disparaît peu à peu.

Cotonou (Bénin) ou l'*African Books Collective*, qui officie à partir d'Oxford depuis 1989 ³⁴⁰.

Ces différents projets développent une autonomie dont on soulignera le caractère essentiel. D'un côté, elle permet aux organismes de travailler à une relative distance des pressions institutionnelles et commerciales, mais, d'un autre, cette indépendance est aussi déterminée par la modestie économique des opérateurs en question.

Les conditions d'adhésion de l'AEI sont extrêmement exigeantes (parrainages, normes bibliographiques) et, en conséquence, le nombre de ses adhérents africains est restreint ³⁴¹. Par ailleurs, l'AEI ne se positionne pas dans un rapport de concurrence avec les éditeurs occidentaux. Il est plutôt question de négocier des contrats de droits avantageux pour les éditeurs, dont les clauses excluent toute commercialisation des œuvres hors des pays respectifs des coéditeurs.

Afrilivres, après avoir connu de grandes difficultés structurelles entre 2006 et 2009, relance depuis lors progressivement ses activités et ses campagnes d'adhésion ³⁴² ; plus conséquent, l'*African Books Collective* est passé, en une vingtaine d'années, d'un noyau fondateur de dix sept éditeurs à quelques cent vingt quatre structures africaines. L'association n'en demeure pas moins en retrait sur la scène médiatique : absente des principaux salons et foires du livre, elle ne prend pas non plus de positions politiques, comme a pu le faire l'AEI à de multiples reprises ³⁴³. En ce sens, l'ABC constitue plus une niche commerciale pour ses adhérents qu'une tribune internationale pour l'édition africaine.

340 Ces initiatives sont nées d'organismes occidentaux (Africultures pour Afrilivres, Hans Zell Publishing pour l'ABC et l'AEI pour « Terres Solidaires »).

341 Vingt six maisons d'éditions africaines sur quatre vingt dix éditeurs membres en avril 2012.

342 Agnès Avognon-Adjaho, la toute première directrice de l'association, a été recrutée en mars 2012. Cette dernière doit à présent coordonner le fonctionnement d'Afrilivres, en développant des bureaux régionaux (Côte d'Ivoire, Mali, Cameroun).

343 Par exemple vis-à-vis de l'augmentation de la TVA sur le livre de 5 à 7 % dans les librairies françaises.

En développant leur travail dans des réseaux parallèles aux principaux marchés du livre, les trois collectifs favorisent l'implantation de ce que l'on appellera des « systèmes éditoriaux ». Pas directement concurrents des éditeurs du Nord mais tout de même très présents sur les scènes occidentales du livre (lieux de négociations et de captation de subventions pour les éditeurs du Sud ³⁴⁴), l'AEI, l'ABC ou Afrilivres maintiennent une alternative, sans pour autant développer une véritable présence littéraire au nord. En d'autres termes, ces organismes n'ont pas la capacité de générer de véritables champs littéraires alternatifs sur les marchés étrangers du livre (le cas échéant français et britannique), et n'ont qu'un impact limité.

5.2. *Permanence et actualisation des recherches*

Dans son ouvrage *Les contradictions de la globalisation éditoriale*, Gisèle Sapiro écrivait :

Le commerce du livre est avant tout une affaire de territoires qui déterminent les modes de circulation : aires linguistiques, territoires géographiques de distribution, frontières nationales qui circonscrivent des espaces juridiques et des politiques publiques, territoires imaginaires qui associent des identités à des lieux et dessinent un horizon d'attente ³⁴⁵.

Dans cette idée de « territoires du livre », on relève une première catégorie factuelle de territoires avec les « sphères de production », comme les nomment Romuald Fonkoua et Pierre Halen ³⁴⁶, strictement associées à une économie du livre donnée ; une seconde catégorie relève d'une construction beaucoup plus sociologique : il s'agit du « champ littéraire » que Pierre Bourdieu définit comme « le champ des forces qui agissent au

344 Citons le programme d'aide à la traduction mis en place par la fondation Prince Claus, en partenariat avec l'Alliance Internationale des Éditeurs Indépendants ou le programme de cession de droits proposé par l'Institut Français aux éditeurs francophones, ou encore le « *Fellowship* d'éditeurs à Paris » que le Bureau International de l'Édition Française organise chaque année au sortir du Salon du livre de Paris.

345 SAPIRO (Gisèle), *Les contradictions de la mondialisation éditoriale*. *Op. cit.*, p. 7.

346 *Les champs littéraires africains*. *Op. cit.*, p. 10.

sein de l'espace social relativement autonome constitué par les écrivains, les œuvres, les institutions et tous les phénomènes liés à la pratique littéraire »³⁴⁷.

Concrètement, il y aurait donc des « territoires » qui coexistent et englobent des livres et des messages. Ces territoires se construisent à un niveau économique³⁴⁸ et à un niveau symbolique³⁴⁹.

D'un côté, on trouve les aires majeures, constructrices d'une économie à la fois interne et externe³⁵⁰, de réseaux médiatiques et de courants intellectuels ; ces aires favorisent le développement de champs littéraires au sein d'un système du livre stabilisé ; de l'autre, les « systèmes éditoriaux », caractérisés par un poids économique moindre, une autonomie³⁵¹, une cohérence et une stabilité³⁵² variables de leurs productions, ainsi qu'une capacité plus ou moins importante à construire des dynamiques littéraires globales³⁵³. Ces « systèmes » se situent avant le système

347 CITTI (Pierre), DÉTRIE (Muriel), *Le champ littéraire. Op. cit.*, p. 8. » Selon Rémy Ponton, il s'agit d'une « structure de relations entre les agents, les pratiques et les objets d'un domaine d'activité ; soit, en littérature, les écrivains, les éditeurs, critiques et lecteurs, la création, la publication, la lecture et les œuvres ». Cité par NDOMBI SOW (Gaël), *L'entrée des écrivains africains et caribéens dans le système littéraire francophone*. Metz : Thèse de l'Université de Lorraine, 2012, p. 30.

348 En développant des marchés autour de la rencontre de l'offre éditoriale avec la demande littéraire. La viabilité des marchés est assurée par une solidité des filières de diffusion et de distribution, aussi bien localement qu'internationalement. La diffusion peut s'appuyer sur l'instauration de « labels » liés à des collections ou des catalogues, à des prix littéraires ou encore à une bonne présence dans l'espace médiatique.

349 Le niveau symbolique suppose un champ littéraire et, comme au niveau économique, une concordance entre attentes du public et appréhension du « territoire littéraire » par les écrivains et les éditeurs. Le « couple » éditeur-écrivain est ainsi le maillon central de ce qu'Alain Ricard appelle une « chaîne du sens » : Cf. RICARD (Alain), « Culture de la voix et chaîne du sens », communication donnée le 15 mai 2012 à la Bibliothèque Nationale de France.

350 La Francophonie ou le Commonwealth fournissent les meilleurs exemples.

351 Nous aurons l'occasion de revenir à la notion d'autonomie dans nos prochains chapitres.

352 Cette stabilité dépend en effet des économies en jeu. De nombreux systèmes d'édition ont été éphémères, leur modestie financière ne leur ayant pas permis de résister aux diverses difficultés. Nous aurons l'occasion de revenir sur ces phénomènes de disparition.

353 On ne parlera pas de champs littéraires « alternatifs ».

littéraire. Ils concernent des opérateurs situés dans des « niches »³⁵⁴, comme L'Oiseau Indigo Diffusion ou l'*African Books Collective*, dont le travail repose sur une politique éditoriale. Ils représentent aussi ce que nous appelons des « sphères de production », à savoir des espaces/région/pays d'édition ou des « épices centres littéraires »³⁵⁵ comme Lubumbashi, Yaoundé ou Harare. Les productions de ces épices centres connaissent une commercialisation essentiellement locale et – ponctuellement – internationale. Pour résumer, les systèmes éditoriaux ne génèrent pas d'économie structurée du livre.

Dans les deux sortes de territoires évoqués, des messages se développent, issus d'une connivence entre producteurs et commentateurs : les producteurs sont aussi bien les éditeurs que les écrivains ; les commentateurs peuvent être les médias ou même la critique universitaire.

5.3. *La prise en compte des productions intellectuelles africaines par la critique*

C'est à partir de cette question du « commentaire » que nous souhaitons réfléchir à l'apport des études universitaires pour la connaissance de l'édition africaine. Nous avons identifié trois axes contribuant (ou non) à la diffusion des productions littéraires africaines ; ce quatrième axe nous permettra de compléter notre étude des conditions aussi bien physiques que symboliques qui déterminent l'information sur l'édition africaine. Celle-ci circule, en effet, selon des logiques de domination économique,

354 « La niche, ou « petit marché », rassemble un petit nombre de producteurs qui s'engagent sur [un] espace social [en y prenant] une position durable dans le temps. Ces producteurs s'observent entre eux pour définir la position (les « niches ») qu'ils vont occuper sur le marché en termes de la qualité et du volume produits ». Cf. STEINER (Philippe), « Le marché selon la sociologie économique », *Revue européenne des sciences sociales*, XLIII-132, 2005, p. 41.

355 Nous empruntons cette expression à Maëline Lelay qui coordonnait, en 2009, le numéro 27 des *Études Littéraires Africaines* « Lubumbashi, épices centre littéraire ». En développant une certaine autonomie, ces villes épices centres peuvent se distinguer du domaine satellite, défini par Pierre Halen comme un espace, dont les productions « n'ont d'existence que locale ». Cf. « Notes pour une topologie institutionnelle du territoire francophone », dans *Littératures et sociétés africaines : regards comparatistes et perspectives interculturelles, Mélanges offerts à Janos Riesz, études réunies par Papa Samba Diop et Hans Jurgen Lüsebrink, Gunter Narr Verlag. Op. cit.*, p. 55-67.

donc en fonction de l'existence de rapports de force entre les différents pôles d'édition et leurs instances de légitimation.

Nous avons tout d'abord évoqué l'internationalisation littéraire, soit le volet éditorial, largement défavorable aux éditeurs africains ; nous avons ensuite développé la question des ressources documentaires et du problème de visibilité des collections africaines présentes en bibliothèque ; enfin, nous avons observé que l'information directe demeure très éparse et que le développement des ressources *Web* n'apporte qu'un renouvellement restreint à l'information éditoriale. Il s'agit désormais de nous interroger sur la manière dont la critique prend en charge l'édition africaine en étudiant les outils qu'elle emploie. En 1977, Roger Fayolle imaginait :

une autre critique qui ne se situe pas en dehors de l'activité créatrice, dans la position d'un observateur et d'un juge [...]. Une critique qui ne se contente pas de parler des « littératures nationales » et d'en dessiner les incertains contours mais qui se soucie de contribuer à faire exister celles-ci ³⁵⁶.

Cette idée d'une « critique participative » est doublement intéressante. Elle confère un rôle de premier plan à la critique : celui de commentateur en retrait mais aussi celui de relai d'information et de stabilisation ³⁵⁷. Par son intermédiaire, des corpus accèdent à une légitimité institutionnelle. Pour distinguer la critique des autres médias de diffusion, nous dirons que cette dernière tient sa spécificité du fait qu'elle n'est pas contrainte par la nécessité d'actualiser ses sources en fonction de l'actualité. À l'inverse et pour prendre l'exemple de la presse culturelle spécialisée ³⁵⁸, il n'y a pas de

356 FAYOLLE (Roger), *Comment la littérature nous arrive*. *Op. cit.*, p. 303-304.

357 La stabilisation est ici synonyme de pérennisation. On peut en effet se demander ce qu'aurait été le destin de *Présence Africaine* sans le Premier Congrès des écrivains et artistes noirs qui s'est tenu à la Sorbonne en 1956 ; nous verrons plus tard, par exemple, que cet événement universitaire a eu une énorme influence sur l'établissement des littératures africaines anglophones à partir d'Ibadan.

358 Des médias comme *Books* ou *Publishing perspectives* se doivent de « coller » à l'actualité littéraire pour exister. On est ici beaucoup plus dans le maintien de « fils d'information » et ce n'est pas un hasard si de tels magazines littéraires participent activement aux réseaux sociaux présents sur le *Web*.

pérennité de l'information journalistique mais plutôt une permanence du renouvellement de ce qu'on peut appeler des fils d'information ³⁵⁹.

La critique universitaire peut donc se permettre un plus grand recul, mais c'est aussi, de notre point de vue, sa limite en terme de diffusion de l'information éditoriale. Roger Fayolle avait souligné que cette position de commentateur se situe « en dehors de l'activité créatrice ». Cette distance suscite des interrogations : ne peut-on pas se demander si la faiblesse des ressources n'influence pas les orientations d'une critique réfléchissant essentiellement à partir des textes à sa disposition ? En effet, la critique universitaire s'appuie sur des outils scientifiques – neutres ³⁶⁰ – mais le matériel d'étude est lui, tout autre. On peut dès lors s'interroger sur la stabilité d'un discours scientifique reposant sur des sources partielles. Qu'il soit question des dynamiques ou de l'histoire de l'édition africaine, c'est cette question de l'actualisation du matériel d'étude qui pose problème, l'université le trouve à partir d'un accès physique, aisément accessible, car centralisé et médiatisé autour d'un pôle d'édition exclusif (Paris, par exemple). Cette question éditoriale se fait pourtant plus présente ces dernières années dans la recherche universitaire concernée par les réflexions associées au champ littéraire ³⁶¹. Mais les choix critiques confondent alors assez souvent *édition africaine* et *édition de littérature africaine* dans le domaine des productions intellectuelles ³⁶². C'est sur cette tendance que nous nous pencherons dans la suite de ce chapitre.

359 Cette versatilité est d'ailleurs accentuée à l'heure d'*Internet* et des canaux aussi variés que le sont les blogs, les réseaux sociaux et les autres plateformes *OpenEdition*.

360 Nous considérons qu'il y a les outils, d'une part, et l'usage qui en est fait, d'autre part. Les notions que nous allons évoquer dans ce chapitre sont neutres par définition, et si leur emploi favorise certains éclairages, ceux-ci ne dépendent que des programmes/choix de recherches qui les mobilisent.

361 Le colloque « Les champs littéraires africains », tenu en septembre 1997 à l'Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer de Bruxelles a ouvert de nouvelles perspectives de réflexion dans les études littéraires contemporaines et coloniales. Nous signalerons notamment les travaux de Hans-Jürgen Lüsebrink, Pierre Halen, Charles Djungu Simba ou Pierre Fandio qui en sont (directement ou indirectement) issus.

362 Pour prendre un exemple précis, le manifeste « Pour une "littérature-monde" en français » publié dans *Le Monde* le 16 mars 2007, a eu une influence notable sur les études francophones

5.4. *L'édition africaine post-coloniale : la bipolarisation des productions*

Sans attacher trop de prix à la périodisation, le recours à des dates-clefs est nécessaire pour disposer de points de repère et d'exemples, ceci sans construire des cloisons entre les périodes. Nous préférons susciter un renvoi d'une période à une autre, de même qu'un saut d'un thème à un autre.

5.4.1. *Les périodes de l'édition africaine*

Récemment, dans le cadre d'une journée d'étude consacrée au « livre en Afrique francophone »³⁶³, Luc Pinhas, chercheur en sciences de la communication, qui intervenait en ouverture du séminaire, consacrait sa présentation aux différentes périodes de l'édition subsaharienne francophone. Selon lui, trois périodes éditoriales se dessinent depuis les Indépendances francophones, avec une émergence initiale au cours des années soixante³⁶⁴, qui ne s'est pas démentie au cours de la décennie suivante avec le riche développement structurel³⁶⁵.

qui incluent les littératures africaines. Le manifeste rassemblait quarante quatre écrivains rejetant l'étiquette d'« auteurs francophones », « variante exotique » de la littérature française fonctionnant selon une logique de centre, autour duquel gravitent des périphéries littéraires : « Le centre, ce point depuis lequel était supposée rayonner une littérature franco-française, n'est plus le centre », écrivaient-ils. Les signataires souhaitaient être associés à une « littérature-monde », pour rompre avec la contrainte francophone (indissociable de la France). Au-delà de l'aspect symbolique de ce manifeste, on ne peut que constater que les écrivains, quelle que soit « l'étiquette » sous laquelle leurs œuvres sont classées et étudiées, sont tous édités en France. Cinq années plus tard, le centralisme éditorial paraît toujours aussi effectif. Il conviendrait donc de faire une distinction entre le « tout-monde » des proclamations d'écrivains et la réalité du centre éditorial français.

363 PINHAS (Luc), « L'édition en Afrique francophone, un essor contrarié », 31^{ème} atelier du livre de la Bibliothèque Nationale de France, 15 mai 2012.

364 Éditions CLÉ, CEPMAE (Cameroun), CÉDA (Côte d'Ivoire).

365 NÉA (Sénégal, Côte d'Ivoire, Togo), CÉPER (Cameroun), Éditions du Mont Noir (Zaire), etc.

Des maisons d'édition naissent dans le sillage des programmes culturels nationaux et intègrent des parties étrangères à leur conseil d'administration³⁶⁶, ce qui leur apportera une évidente visibilité internationale. Il est en ce point remarquable qu'à ce jour, les Nouvelles Éditions Africaines, dont le capital est partagé entre l'État sénégalais et cinq éditeurs français, demeure la seule maison d'édition africaine ayant présenté un ouvrage à la sélection finale du Prix Goncourt³⁶⁷.

À partir des années quatre vingt, un tournant décisif s'opère, lié à la crise économique dans laquelle plongent bon nombre d'économies africaines ; cette crise n'épargne pas l'édition, et en particulier les filières nationales. Privatisations³⁶⁸, mises en sommeil³⁶⁹, faillites³⁷⁰ sont le lot de nombreuses structures qui avaient jusqu'alors pignon sur rue dans leur pays, ou à l'international³⁷¹.

366 Les NÉA sont créées à Dakar avec le soutien d'Armand Colin, Nathan, Présence Africaine, Le Seuil et EDICEF (filiale d'Hachette), éditeur auxquels s'ajoute le CÉDA, qui appartient à 41 % à Hatier International et 9 % à Hurtubise HMN (Canada). En 1996, lorsque Hatier est racheté par Hachette, le groupe français renforce ainsi sa présence éditoriale en Afrique, une présence qui tend ainsi à devenir celle d'un monopole de diffusion et de distribution (Messageries de Presse pour la vente et Saga International pour l'acheminement des ouvrages).

367 Mariama Bâ pour *Une si longue lettre*, en 1979.

368 En 1988, les NÉA éclatent pour donner naissance aux NEA Togo, au BINEA et aux NÉA du Sénégal (NÉAS). En 1989, le CEPER (ex CEPMAE, au Cameroun) est privatisé. En 1992, le CÉDA et les NÉAS deviennent les Nouvelles Éditions Ivoiriennes. Vivendi investit le capital des NÉAS en 1999.

369 Les éditions CLÉ en constituent un exemple éloquent : elles ralentissent radicalement leur rythme de publication de 1988 à 1994. Comme nous le verrons, la structure perd les subventions des églises membres au début des années quatre vingt, amorçant alors un virage éditorial, en publiant un grand nombre d'œuvres littéraires (par rapport à une production auparavant équilibrée entre littérature et religion). Pourtant, à la fin de la décennie, la structure accuse une véritable chute et l'on passe d'une moyenne de onze titres publiés de 1980 à 1987 à seulement trois titres de 1988 à 1993. Cf. NDONGUE (Mpouli), *La production de la littérature générale aux éditions CLÉ*. Mémoire en vue de l'obtention du DSTIC, 1999, p. 4-47 et Ida Carole Mbo, *Croissance et décadence de l'édition au Cameroun*, p. 58.

370 Au cours des années 1990, de nombreuses structures disparaissent, à l'image des éditeurs privés sénégalais (Sankoré, Trois fleuves, Muntu, Xamle, Filgor, Florilège).

371 Par exemple, les éditions CLÉ (plusieurs fois Grand Prix Littéraire d'Afrique Noire) ou les NÉA (Grand Prix littéraire d'Afrique Noire, présélection du Prix Goncourt 1979).

Luc Pinhas signalait alors une troisième période essentielle, engagée au milieu des années quatre vingt dix, associée à l'émergence de nombreuses petites structures privées ³⁷² ; ce développement s'est prolongé jusqu'à aujourd'hui.

Cette périodisation de l'édition africaine après les Indépendances suscite des interrogations. En effet, elle participe à une tendance à la globalisation des dynamiques éditoriales africaines en langues européennes. Une telle généralisation est discutable si l'on intègre, par exemple, la République Démocratique du Congo, productrice d'ouvrages en français, lingala ou swahili ³⁷³. Par ailleurs, les corpus congolais se développent sans discontinuer depuis les années trente et sans rupture nette au moment de l'Indépendance avec la Belgique ³⁷⁴. De même, comment situer un pays bilingue comme le Cameroun, où les frontières entre productions francophones et anglophones évoluent depuis la fin des années cinquante ? Enfin, où situer une maison d'édition comme Elyzad, établie à Tunis, active en France et en Afrique subsaharienne ³⁷⁵ ?

Mais on peut aussi porter un autre regard sur cette volonté de périodisation : il s'agirait, en effet, de structurer un discours concernant un champ d'étude encore peu exploré et situé au confluent des disciplines universitaires. Le recours à la

372 Au Cameroun : le Centre Régional d'Action Culturelle (CRAC), les Presses Universitaires d'Afrique, les Presses Universitaires de Yaoundé, etc. ; en Côte d'Ivoire : les Éditions Livre Sud (EDILIS), les Classiques Ivoiriens, FRATMAT éditions ou les éditions Éburnie ; au Mali : les éditions Jamana, les éditions du Figuier ; au Bénin : les éditions Ruisseaux d'Afrique ; à Madagascar : les éditions Jeunes Malgaches, etc.

373 La littérature congolaise de jeunesse constitue un excellent étalon de cette tendance multilingue. Cf. CASSIAU-HAURIE (Christophe), « La bande dessinée en Afrique, un siècle d'histoire », *Africultures* : <http://www.africultures.com/php/index.php?nav=article&no=10365> - consultation 04.08.2013.

374 Hans Jurgen Lüsebrink évoque une « dynamique d'insertion, de participation et de prise de parole d'écrivains et d'intellectuels africains entre le début du siècle et l'époque des indépendances autour de 1960 », tout en se basant aussi sur le postulat d'une rupture en 1960. Cf. *La conquête de l'espace public colonial. Op. cit.*, p. 261.

375 Le 17 décembre 2011, les éditions Elyzad ont reçu le 12^{ème} prix Alioune Diop « pour la promotion de l'édition en Afrique » à la Foire du livre et du matériel didactique de Dakar. En juin 2012, la maison d'édition tunisienne recevait le Prix Alain Fournier (France) pour *La sérénade d'Ibrahim Santos* de Yamen Manai. En juillet de la même année, ce même ouvrage était sélectionné pour le Prix des cinq continents organisé par l'Organisation Internationale de la Francophonie.

pluridisciplinarité est fréquent et influence, en retour, les problématiques qui en sont issues. Souvent à partir d'une même base bibliographique, des travaux naissent du développement des sciences de la communication ³⁷⁶, de l'intérêt croissant des études d'aires littéraires pour les corpusafricains en langues européennes, de la recherche en histoire du livre ³⁷⁷, de l'anthropologie ³⁷⁸ et enfin des problématiques de champs et systèmes littéraires, issues de la sociologie de la littérature ³⁷⁹.

5.4.2. *L'extraversion des corpus*

En observant l'importance de l'édition britannique et française dans la production littéraire africaine, nous constatons que, pour la plupart des écrivains de renom, être édités par les éditions du Seuil ou par les éditions Heinemann signifiait accéder rapidement au marché de la traduction et à une évidente visibilité internationale. De la sorte, ce que nous appellerons des « scènes du livre », situées en Europe, émergent dès la fin des années cinquante pour la production africaine. Ces épicycles littéraires deviennent très vite des foyers éditoriaux pour les plumes africaines. D'un côté on trouve « l'Afrique sur Seine » et ses nombreuses maisons d'édition franciliennes (à

376 Luc Pinhas, spécialiste de l'édition en Afrique francophone, est le responsable du Master en Sciences de la Communication de l'université Paris XIII. Le Master professionnel « Le monde du livre », proposé par l'Université d'Aix en Provence, développait en 2012 des travaux autour des problématiques de l'édition numérique en Afrique : <http://mondedulivre.hypothese.org/550>- consultation 04.08.2013.

377 Nous avons assisté, par exemple, au séminaire organisé par Jean-Yves Mollier à l'Université de Saint Quentin en Yvelines en 2010-2011, sur le thème « Livre, édition et lecture en système colonial (XVIII^{ème}-XX^{ème} siècles) ».

378 Le laboratoire Langage, langues et cultures d'Afrique noire (LLACAN), CNRS, INALCO, organisait en février 2011 une journée d'étude sur le thème « Écrits ordinaires et littérature en Afrique ». Nous retiendrons en particulier la communication de Nadia Cohen consacrée à « la littérature publiée par les maisons d'édition en bambara ».

379 Mentionnons le travail de Charles Djungu-Simba : *Les écrivains du Congo Zaïre, Approches d'un champ littéraire africain*, le récent ouvrage de Pierre Fandio : *Les lieux incertains du champ littéraire camerounais contemporain*, ou encore l'intéressante recherche de Joyce B. Ashuntantang : *Landscaping Postcoloniality, The Dissemination of Cameroon Anglophone Literature*. Cameroun : Langaa, 2009.

quelques exceptions près³⁸⁰), spécialisées dans les littératures africaines³⁸¹ ; de l'autre, une édition britannique dont le fonctionnement est caractérisé par une décentralisation en Afrique³⁸². À partir de cette période, la recherche universitaire intègre les littératures africaines générées par ces épicycles littéraires, véritables pôles de production qui se substituent rapidement à l'édition strictement africaine, encore balbutiante et peu diffusée à la période des Indépendances³⁸³.

Cette bipolarisation trouve toute son expression au niveau de la critique post-coloniale qui scinde les littératures africaines en deux mondes éditoriaux, dans la mesure où elle oppose un centre métropolitain à des périphéries dominées (les colonies). Nous rejoignons ici la notion de « critique participative » exprimée par Roger Fayolle : l'université se situe en amont de son objet d'étude : elle impulse un mouvement qui favorise l'éclosion de structures, et en aval de celui-ci, elle construit un discours à partir des corpus qui naissent des nouvelles structures de production. Un événement universitaire se situe à l'origine de la formation de cette bipolarisation et du décentrement du discours universitaire. Un constat s'impose : nous sommes face à un cas d'évidence critique, puisqu'un discours universitaire se construit à partir d'un matériel d'étude accessible, dans des réseaux restreints et immédiats. Ces réseaux ont par ailleurs été influencés – au moins partiellement – par ce même discours universitaire. Comme nous le verrons dans notre prochain point, le Premier Congrès des écrivains et artistes noirs, qui se tient à l'université de la Sorbonne du 19 au 22 septembre 1956, représente un tournant décisif. L'événement exercera une influence marquée sur la production littéraire, le développement éditorial africain et le discours universitaire lui-même.

380 Les éditions Actes Sud ou Vents du Sud.

381 Hatier, Albin Michel, le Seuil, Gallimard, Actes Sud, etc.

382 Les éditions Heinemann ou Penguin Books.

383 Les éditions CLÉ sont alors une des seules structures à posséder une force de diffusion internationale.

5.5. De « l'Afrique sur Seine » à Ibadan

À partir des années quarante, des pôles d'édition vont progressivement émerger, d'Ibadan à Nairobi, en passant par Dakar et Abidjan. En France, l'édition des littératures africaines est rapidement concentrée à Paris à la fin des années quarante-cinquante. Parmi les nombreux événements, publications et structures qui jouent à cette époque un rôle important dans le développement de l'environnement littéraire africain, la revue *Présence Africaine* et les éditions éponymes occupent une place centrale. Autour de la librairie située rue des Écoles, l'équipe de *Présence Africaine* va exercer une fonction de matrice dans l'éclosion de plusieurs champs littéraires africains. Dans leur foulée, les éditions de Minuit, Fasquelle, les Presses Universitaires de France, les Éditions Latines, etc., ouvrent la voie à de nouveaux corpus issus des colonies françaises³⁸⁴.

Dans ce contexte très riche, nous retenons un événement précis, qui marque l'entrée des littératures africaines dans un champ international. À l'initiative d'Alioune Diop, fondateur de *Présence Africaine*, la tenue du Congrès de 1956 constitue en effet un des exemples les plus remarquables. Ce congrès rassemble une partie considérable du réseau qui s'est constitué depuis 1947 autour de l'équipe de *Présence Africaine*, située dans le quartier latin de Paris³⁸⁵.

384 En 1946, la revue *Les Cahier du Sud* édite un numéro spécial intitulé « Le sang noir », lequel présente des textes africains et noirs américains ; l'année 1947 est un moment clef, puisqu'Alioune Diop crée la revue *Présence Africaine*, alors que les éditions Fasquelle publient *Les contes d'Amadou Koumba* de Birago Diop. En 1948, Léopold Sédar Senghor publie son *Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française* aux Presses Universitaires de France. Le texte est précédé de l'« Orphée noir » de Jean-Paul Sartre. La même année, le même Senghor publie *Hosties Noires* aux éditions du Seuil. Les éditeurs français publieront alors de plus en plus d'écrivains africains, antillais et caribéens : les Nouvelles Éditions Latines, Fasquelle, Éditions K, etc. Ne faudra-t-il pas attendre les éditions Actes Sud établies à Arles, et la création de la collection « Afriques » (aujourd'hui « Lettres Africaines »), en 1997, pour assister à un décentrement à l'intérieur de l'espace français.

385 Le Congrès se tient d'ailleurs à l'amphithéâtre Descartes de l'Université de la Sorbonne, qui avait accueilli la proclamation de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme en 1948. La liste des participants au Congrès, établie par Ayoko Mensah, est éloquente : G. Sekoto

Haïti, Cuba, Antilles françaises, Caraïbes britanniques, Afrique du Sud, colonies anglaises et françaises d'Afrique, Madagascar, États-Unis et Brésil comptent au nombre des pays représentés. Ayoko Mensah souligne le fait que le Congrès, alors « Qualifié de Bandoeng culturel »³⁸⁶, réunit, dans une atmosphère à la fois effervescente et solennelle, une centaine d'éminents artistes et intellectuels [...] pour débattre de la crise de la culture négro-africaine »³⁸⁷. Au-delà du nombre et de la diversité géographique des participants et du soutien que des personnalités de renom apportent à l'évènement, l'importance de la rencontre tient à son inscription dans le contexte des Indépendances approchant. Elle assure aussi une continuité avec une suite de rendez-vous :

dans la lignée des congrès panafricanistes organisés depuis le début du XXe siècle à Londres, New York, Bruxelles ou Manchester [le Congrès est] soutenu par de nombreuses personnalités européennes (Picasso qui en dessine l'affiche, André

(Afrique du Sud), P. Tchibamba (Afrique équatoriale française), Abbé Mario P. Andrade, M. Lima (Angola), P. Blackman, G. Lamming (Barbade), Tibério (Brésil), Pasteur T. Ekollo, François Sengat Kuo, Benjamin Matip, Nyunaï, F. Oyono (Cameroun), A.R. Bolamba (Congo Belge), Bernard Dadié (Côte d'Ivoire), W. Carbonel (Cuba), N. Damz, Paulin Joachim, P. Hazoumé (Dahomey), H.M. Bond, M. Cook, J.A. Davis, W.J. Ivy Fontaine, Richard Wright (États-Unis d'Amérique), P. Mathieu, Moune de Rivel (Guadeloupe), J. Alexis, R.P. Bisanthe, René Depestre, A. Mangones, E.C. Paul, R. Piquion, J. Price-Mars, E. Saint-Lot (Haïti), Cédric Dover (Inde), M. James, J. Holness (Jamaïque), Andriantsilaniarivo, Jacques Rabemanjara, F. Ranaivo (Madagascar), L. Achille, Aimé Césaire, Frantz Fanon, Edouard Glissant (Martinique), M. Dos Santos (Mozambique), B. Hama (Niger), B. Enwonwu, L.A. Fabunmi, M. Lasebikan, J. Vaughan (Nigéria), Mamadou Dia, C.A. Diop, David Diop, Diop O. Socé, A. Seck, L.S. Senghor, Bachir Touré, Abdoulaye Wade (Sénégal), D. Nicol (Sierra Leone), H. Bâ, A. Wahal (Soudan), F. Agblemagnon (Togo). Cf. MENSAH (Ayoko), « Cinquantenaire du premier congrès des écrivains et artistes noirs », article publié sur le portail de la revue *Africultures*, 1^{er} octobre 2006 :

<http://www.africultures.com/php/index.php?nav=article&no=4643> - consultation 04.08.2013.

386 En référence à la Conférence de Bandoeng, tenue du 18 au 24 avril 1955, en Indonésie, réunissant pour la première fois, vingt-neuf pays africains et asiatiques. Bandoeng représente l'émergence du « troisième bloc » des pays du tiers monde décolonisés. Ces derniers choisissent alors de ne pas s'aligner sur le bloc de l'ouest ou le bloc de l'est. Cf. LEBRUN (Léonce), « La conférence de Bandung » : http://www.afcam.org/index.php?option=com_content&view=article&id=451&Itemid=451 - consultation 21.08.2013.

387 MENSAH (Ayoko), « Cinquantenaire du premier congrès des écrivains et artistes noirs », *art. cit.*

Gide, Jean-Paul Sartre, Albert Camus, Théodore Monod, Roger Bastide, Basil Davidson, Michel Leiris, George Padmore...), il marque le premier grand rendez-vous culturel international qui pose l'affirmation des identités singulières de chaque peuple comme la condition indispensable à toute décolonisation véritable ³⁸⁸.

À l'issue du Congrès, la Société Africaine de Culture (SAC) est créée, « elle [...] organisera, parmi d'autres événements, le Deuxième Congrès des écrivains et artistes noirs à Rome en 1959, puis trois festivals panafricains majeurs : le Premier festival mondial des arts nègres à Dakar en 1966, le Festival d'Alger en 1969 et celui de Lagos en 1977 » ³⁸⁹. De la sorte, *Présence Africaine* jette un pont entre l'édition de littérature africaine avant et après les Indépendances.

Au-delà de la construction d'un courant critique associé à la « Négritude », autour duquel l'université post-coloniale (en particulier l'université francophone) élabore rapidement un discours ³⁹⁰, la portée de l'évènement est structurelle et se situe à l'origine de deux dynamiques singulières. Si d'un côté l'édition africaine émerge nettement dans le monde francophone en 1962-63 ³⁹¹, l'université intègre les littératures africaines en s'appuyant sur des corpus littéraires et critiques qui sont publiés par des maisons d'édition non africaines, et surtout parisiennes. Au sein de celle-ci, les écrivains les plus renommés sont édités ³⁹². De l'autre côté, *Présence Africaine* et le congrès influencent indirectement le futur monde du livre africain

388 *Ibid.*

389 *Ibid.*

390 Dès 1961, Lilyan Kesteloot soutient à l'Université libre de Bruxelles sa thèse intitulée *Les écrivains noirs de langue française : naissance d'une littérature*, éditée en 1963 par l'Institut de Sociologie de l'Université libre de Bruxelles.

391 La Société Nationale d'Édition et de Diffusion est créée en 1962 en Tunisie, les éditions CLÉ sont créées au Cameroun en 1963. On pourrait aussi mentionner les éditions de l'Essor du Congo qui publient entre 1928 et l'Indépendance du Congo (30 juin 1960). Cf. « L'Essor du Congo, pionnier de l'édition africaine », article publié sur le Blog *EditAfrica* : <http://www.editafrica.com/1%E2%80%99essor-du-congo-pionnier-de-1%E2%80%99edition-africaine/> - consultation 04.08.2013.

392 De Léopold Sédar Senghor (Sénégal) à Mongo Béti (Cameroun), en passant par Tchicaya U Tam`si (République du Congo).

anglophone, dont la décentralisation va se distinguer du monopole parisien en se déployant à partir du foyer universitaire d'Ibadan, au Nigeria.

5.6. *D'Ibadan à Londres... : une alternative au modèle éditorial parisien*

Dès les années cinquante, l'édition britannique s'intéresse aux littératures africaines. Hans Zell rappelle que : « La publication de *L'ivrogne dans le brousse* d'Amos Tutuola [par Faber & Faber] en 1952, est généralement considérée comme un point de départ de la littérature africaine-anglophone contemporaine »³⁹³. Le rapport entre instances universitaires et pôles d'édition anglophones se structurera en plusieurs étapes.

L'essor africain proprement dit commence en 1961-1962, lorsque la première maison d'édition britannique, Heinemann, implante une filiale en Afrique. Si, comme nous l'avons vu, l'université francophone développe alors ses outils à partir de textes principalement édités en France, les anglo-saxons suivront des dynamiques tout autres. Nous nous attacherons à évoquer la logique de décentralisation chez ces éditeurs, parmi lesquels les éditions Heinemann occupent une place de premier plan, mais on parlera aussi d'une attraction économique et intellectuelle hors de l'espace strictement britannique. Si, à partir de 1947, Paris joue un rôle d'incubateur des lettres africaines francophones, une dizaine d'années plus tard, la capitale universitaire du Nigeria, Ibadan, s'impose comme un véritable laboratoire pour les littératures africaines anglophones.

Le tournant a effectivement lieu en 1957, avec la fondation de la revue *Black Orpheus* à Ibadan. Ce « *first African literary journal in English* » est créé à l'initiative de Horst Ulrich Beier (dit Ulli Beier) et Janheinz Jahn, deux ressortissants allemands. Ulli Beier était présent à Paris en 1956 au Premier Congrès des écrivains et artistes

393 « *The publication date of Amos Tutuola's The Palm-wine Drinkard [by Faber and Faber], in 1952, is generally taken as a starting point in contemporary African-English literature.* » Cf. ZELL (Hans), SILVER (Helen), *A reader's Guide to African Literature*. Londres/Nairobi/ Ibadan : Heinemann Educational Books, 1972, p. VII.

noirs. *Black Orpheus* publiera, dès ses débuts, des traductions de poèmes de Léopold Sédar Senghor. Le titre de la revue reprend le titre de la préface de Jean-Paul Sartre à l'*Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française* publiée par Senghor en 1948. La revue va jouer un rôle déterminant dans l'évolution éditoriale et universitaire qui va éclore à partir du Nigeria.

Alors que les éditions Faber & Faber publient Amos Tutuola (1952)³⁹⁴ et Peter Abrahams (1954)³⁹⁵, que Chinua Achebe inaugure le catalogue africain des éditions William Heinemann (1958)³⁹⁶, Ulli Beier fonde le *Mbari Club* à Ibadan, en 1961. La ville se trouve alors être un important foyer intellectuel, avec son *College University* où travaillent de nombreux universitaires britanniques expatriés et ses presses universitaires qui publient des ouvrages de recherche aussi bien que de la fiction³⁹⁷. Le projet est lancé « avec pour objectif de favoriser les échanges entre les artistes et les écrivains, pour qu'ils puissent publier des livres et réaliser des expositions en commun »³⁹⁸. Selon Hans Zell : « Tout comme *Black Orpheus*, le *Mbari Club* a représenté une importante plateforme pour la création littéraire africaine, et des écrivains de premier plan comme Wole Soyinka, Christopher Okigbo, John Pepper Clark, ou Dennis Brutus ont rapidement compté parmi les publications [du club] »³⁹⁹. Dans le cadre des activités d'édition du *Mbari Club*, dix sept titres seront ainsi publiés avant 1966, et plusieurs seront réédités ensuite dans la collection des *African Writers Series* des éditions Heinemann⁴⁰⁰.

394 *The Palmwine Drinkard*.

395 *Tell freedom*.

396 *Things Fall Apart*. Cf. *Quand l'Afrique réplique*. *Op. cit.*, p. 50.

397 C'est aux *Ibadan University Press* que le Camerounais Sankie Maimo édite son premier roman *I am vindicated* en 1959.

398 « with the aim of getting artists and writers together to talk, to publish books and stage exhibitions » Cf. ZELL (Hans), *A reader's guide to African Literature*. *Op. cit.*, p. VII.

399 « Like *Black Orpheus*, it served as an important platform for creative African writing, and such major writers as Wole Soyinka, Christopher Okigbo, John Pepper Clark, and Dennis Brutus made an early appearance in the publications of the *Mbari Club*. » *Ibid.*

400 *Quand l'Afrique réplique*. *Op. cit.*, p. 45.

Les *African Writers Series* assurent la transition entre le *Mbari Club* et l'édition britannique-africaine. Elles proposeront une passerelle entre le travail engagé à partir de 1957 et un lectorat universitaire à la fois local et britannique. La création de la collection par Alan Hill constitue, en soi, un véritable acte fondateur. En 1962, *Things Fall Apart* puis *No Longer at Ease* (1963) figurent parmi les premiers titres, sous forme de rééditions brochées⁴⁰¹. Chinua Achebe, cité par James Currey, écrit :

« D'autres éditeurs ont jugé ce projet totalement fou et insensé. Mais c'est ainsi que la collection [...] a vu le jour. Plus tard, Allan Hill a été fait Commandeur de l'Ordre de l'Empire britannique pour avoir fait naître une partie de la littérature dont on dit qu'elle représente une des plus grandes avancées de la littérature britannique de ce siècle »⁴⁰².

Deux logiques universitaires - et à travers elles, deux manières de définir l'édition africaine - se rencontrent donc autour du Premier Congrès des écrivains et artistes noirs. La première est représentée par la bipolarisation francophone structurée par des économies closes. Au sein de l'espace francophone, l'édition locale participe à des dynamiques nationales et éventuellement régionales, alors que l'édition africaine produite dans l'Hexagone accède à un marché international⁴⁰³. De manière surprenante, on note que certains grands acteurs du développement des centres éditoriaux africains francophones (Yaoundé et Dakar en tête), tel Léopold Sédar Senghor, participent activement aux champs de productions parisiens et britanniques. Plusieurs éditeurs français de littératures africaines jouent un rôle dans l'essor d'éditions interafricaines comme les Nouvelles Éditions Africaines. À partir du travail pionnier de Lylian Kesteloot, les principales références universitaires francophones sont constituées par les productions littéraires hexagonales.

401 *Quand l'Afrique Réplique. Op. cit.*, p. 23.

402 Plus loin, James Currey écrit : « Dans l'atmosphère enivrante marquant les années de l'indépendance (Ghana 1957, Nigeria 1960), Alan Hill a perçu la nécessité de publier des livres généralistes et sérieux d'auteurs africains en version brochée comme Penguin l'avait fait. À ces côtés, Van Milne, qui a travaillé pour Heinemann Education Books [...] l'a aidé à planifier la collection ». *Quand l'Afrique réplique. Op. cit.*, p. 50-51.

403 Francophone pour la diffusion immédiate, international pour la traduction.

La seconde trouve son expression dans la décentralisation éditoriale britannique, caractérisée par une interpénétration universitaire (l'Université d'Ibadan où travaillent des universitaires britanniques), littéraire (la revue *Black Orpheus*) et éditoriale (les éditions Heinemann). Cette relation trouve son expression concrète dans le développement de réseaux documentaires tels que le projet *Africana* décrit dans notre troisième chapitre et la production de matériel bibliographique par des opérateurs comme Hans Zell, dès 1964⁴⁰⁴. Dans la foulée, la critique littéraire développe aussi ses travaux à grande échelle. Un des exemples les plus importants est certainement le projet *History of African Literature in European Languages*(HALEL), lancé par Henry Remak et Albert Gerard en 1976. Le projet impliquera cent cinquante universitaires de vingt deux pays⁴⁰⁵. La somme de ce travail, qui se développe pendant plus d'une décennie, donnera lieu à la publication en 1986 d'une immense étude en deux volumes de 1288 pages intitulée *European-language Writing in Sub-Saharan Africa*.

Conclusion du chapitre

Si l'on se réfère au plus grand nombre de travaux consacrés à l'édition africaine produits par des universitaires du monde anglo-saxon, on constate que ces études fonctionnent selon des logiques généralement localisées. On parle ici de « sphères de production », constituées du trinôme édition-crédation-critique. La constitution de ces sphères a des conséquences sur la détermination d'aires culturelles de prédilection : on va étudier ce qui est créé dans sa propre sphère⁴⁰⁶. D'où un effet d'isolement entre les francophones et les anglophones, compensé par une curiosité unilatérale des études anglo-saxonnes pour le monde francophone. Ainsi, le Kenya, le Nigéria ou Paris sont autant d'espaces d'étude, alors que l'Afrique francophone subsaharienne, le Maghreb

404 YOUNG-COELHO (Jill), « Once, present (and always?) *Africana* acquisition strategies », *art. cit.*, p. 13.

405 GERARD (Albert), *European language writing in Sub-saharian Africa*. Budapest : Akademiai Kiado, 1986, p. 22.

406 D'autant plus que beaucoup de créateurs sont également des critiques...

constituent des espaces d'étude en soi, et fournissent des points de référence centraux pour l'université francophone.

Alors que l'on recense différentes études anglo-saxonnes qui abordent la question de l'édition en Afrique francophone⁴⁰⁷, on ne peut que souligner le silence relatif concernant la question de l'édition africaine anglophone dans l'université francophone. L'ouvrage d'Alain Ricard *Livre et communication au Nigéria*, publié aux éditions Présence Africaine en 1975, constitue une exception tout à fait remarquable dans la sphère universitaire francophone.

407 Nous mentionnerons les recherches menées par Ruth Bush à l'Université d'Oxford, dont la thèse de doctorat est intitulée *Locating sub-Saharan Africa in the field of literary production 1945–70*. Le travail de Ruth Bush « *explores strategies for the selection, construction, and performance of African literary identities by publishers and literary institutions in France in the post-war period* » : <http://www.mod-langs.ox.ac.uk/bush> - consultation 04.08.2013.

Conclusion de la première partie : De la globalisation du livre au système éditorial camerounais

Nous analysons deux problématiques dans cette première partie. Comme nous l'avons vu, l'édition africaine se construit en relation étroite avec le monde du livre (première problématique) ; mais elle reste néanmoins isolée au sein des discours littéraires, comme un objet d'étude en soi et non comme une partie spécifique de l'économie globale du livre (deuxième problématique). De la sorte, les littératures produites hors d'Afrique par des écrivains du continent, constituent l'essentiel des corpus reconnus par le public mondial, et étudiés par l'université.

Le recours de la critique à certains concepts nous paraît significatif. Ainsi, la notion de « champ littéraire » rend compte des logiques de force au sein de l'environnement auctorial ⁴⁰⁸ dans un espace délimité. Elle offre également une grille riche d'analyse concernant les logiques ayant permis à des écrivains africains d'accéder à des places de choix dans certains marchés littéraires du nord. De même, la notion de « système littéraire » intègre la problématique de l'institution littéraire au niveau international. L'approche permettrait de prendre en compte l'articulation des productions dans une aire linguistique donnée, pas seulement restreinte à un seul espace national. Le système littéraire met alors en lumière l'existence de pôles

408 Instances de consécration, positions de force et prestige symbolique, etc.

d'attraction littéraire, autour desquels gravitent des « domaines satellites »⁴⁰⁹. La France représenterait ainsi un monopole littéraire, entouré d'espaces de production plus faibles économiquement. Ainsi, la représentation croissante des littératures africaines hors d'Afrique influence leur réception universitaire, et les différentes approches critiques prennent surtout en compte les corpus africains produits dans l'hémisphère nord. On remarque par ailleurs une communication réduite entre aires linguistiques de recherche favorisant peu, et *vice et versa*, la prise en compte de données éditoriales du monde anglophone au niveau francophone. À travers les trajectoires d'écrivains africains, du sud vers le nord, il s'agit aussi de systématiser la relation d'inféodation des économies du livre entre elles, favorisant l'idée d'un « néocolonialisme littéraire »⁴¹⁰, sinon d'un tiers-monde éditorial.

Mais l'édition africaine est-elle nécessairement inféodée aux marchés du livre étrangers, sous prétexte que les écrivains les plus lus et diffusés sont édités au nord ? Nous avons en effet souligné le fait que la relation de force opère non seulement au niveau des marchés, mais également vis-à-vis de l'accès à l'information éditoriale. Peu représentés en bibliothèques, les livres africains trouvent aujourd'hui de nouvelles voies de diffusion à travers le développement extensif des outils numériques et la dématérialisation de l'écrit (livre numérique, impression à la demande, etc.). Cependant, et comme la majorité des ressources technologiques sont aujourd'hui implantées ou produites au nord, on retombe encore sur la question de la relation de force Nord/Sud.

Il est alors intéressant d'observer que l'évolution du marché global du livre durant les trente dernières années coïncide avec une crise économique dans un certain nombre de pays africains ; cette crise n'épargne pas le secteur du livre. Ainsi, alors que, d'un côté, des études francophones se développent en prenant de plus en plus en charge les questions de « champs littéraires africains », ou bien de « système littéraire francophone », les économies africaines du livre connaissent, par ailleurs,

409 HALEN (Pierre), « Notes pour une topologie institutionnelle du système littéraire francophone », *art. cit.*

410 STEEMERS (Vivan), *Le (néo)colonialisme littéraire*. *Op. cit.*

d'importantes reconfigurations. Cette situation favorise le développement d'un fossé entre l'objet des études en littératures africaines, en l'occurrence les littératures africaines produites au nord. On observe en Afrique l'éclosion de nouveaux corpus littéraires, avec une importante émergence de genres tels que la bande dessinée ou la littérature de jeunesse. Nous parlerons alors de « bipolarisation littéraire ».

Nous avons alors souhaité associer une notion correspondant aux marchés africains du livre, qui sont partiellement pris en compte par la recherche contemporaine : le « système éditorial ». Caractérisé par la structuration de la filière édition au cours d'une période donnée, et sans forcément s'agréger aux autres secteurs du livre (librairie, documentation, diffusion), le système éditorial présente une cohérence économique au niveau national, mais ne se structure pas toujours comme un noyau d'attraction littéraire à l'échelle internationale. En situation d'émergence, ces foyers de production demeurent fragiles et extérieurs aux systèmes littéraires métalinguistiques (Francophonie, Commonwealth, etc.). De même, l'inconstance de ces poches économiques rend difficile l'observation de champs littéraires associés, les catalogues se développant sans nécessairement faire écho à une institution littéraire ou à d'autres champs de force économiques ou politiques.

L'objectif de notre réflexion est d'interroger cette notion de système éditorial, qui se définit par un isolement économique, dans un contexte de globalisation du livre. Comme nous l'avons vu, avec l'internationalisation et la concentration des marchés du livre, des réflexions liées à la préservation de la bibliodiversité se sont développées à partir des années quatre-vingt-dix. Ces interrogations, souvent transdisciplinaires (de l'histoire du livre à la sociologie de la littérature, en passant par les sciences de l'information et de la communication), ont accompagné de nouvelles approches autour de l'édition indépendante, intégrant des éditeurs africains. Des maisons d'édition africaines occupent ainsi de manière croissante de nouveaux espaces littéraires : présence à des salons internationaux, coéditions interafricaines, rassemblements associatifs et développement de différents modèles de diffusion. On observe alors le « retour » d'écrivains jusqu'alors édités à l'étranger dans des catalogues africains. De

même, de nouveaux marchés du livre africain émergent, épisodiquement ou durablement, à l'international.

Dans ce contexte pluriel, où les dynamiques de l'édition africaine sont de plus en plus diversifiées et où l'on observe des lieux, des corpus, des économies et des systèmes du livre, il est difficile d'avoir recours à un discours d'ensemble au sujet des productions africaines. De même, la tentation du « resserrement » de la réflexion autour d'un seul espace national, ne laisse-t-elle pas de côté la dimension globale et interconnectée de l'édition contemporaine (édition africaine comprise) ?

Nous avons choisi de consacrer la seconde partie de notre recherche à l'étude de la structuration du système éditorial camerounais, tout en prenant en compte la relation de ce pays à l'espace global du livre et de la littérature.

DEUXIÈME PARTIE :

L'ÉDITION CAMEROUNAISE ET L'ÉCONOMIE DU LIVRE

1. Le contexte de production du livre camerounais

1.1. Le Cameroun : pays mosaïque

1.1.1. Position géographique

Avec une superficie de 475 000 kilomètres carrés, le Cameroun se place au 25^{ème} rang africain. Il est situé en Afrique centrale ⁴¹¹ et possède une ouverture sur le Golfe de Guinée. Le pays est également à la limite de l'Afrique de l'Ouest, de par sa frontière avec le Nigéria. Le Cameroun partage des frontières avec le Tchad, la Centrafrique, la République du Congo, la Guinée Équatoriale et le Gabon. Le pays présente plusieurs zones climatiques : la région montagneuse dite « des hautes terres de l'Ouest » qui s'étend du Sud-ouest à l'Extrême-nord ; la bande côtière et ses stations balnéaires de Limbe et Kribi ; la forêt équatoriale au sud du pays ; la zone sahélienne du nord ; les hauts plateaux (régions du Sud et de l'Adamaoua).

1.1.2. Population

On évalue la population du Cameroun à 25 549 000 d'habitants (seizième rang

411 Le Cameroun fait partie de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC).

africain)⁴¹². Selon le Ministère des Relations extérieures (MINREX), la diaspora camerounaise, hors immigration clandestine, regroupe 4 000 000 d'individus⁴¹³. Le taux d'accroissement naturel du Cameroun est actuellement de 2,1 % par an. En raison de l'important foyer de populations qu'il rassemble, le pays se situe parmi les nations les plus diversifiées de la planète. On identifie autour de 250 groupes⁴¹⁴ répartis en cinq régions culturelles à travers le territoire⁴¹⁵. Au niveau religieux, le Cameroun est majoritairement chrétien (69 %), musulman (21 %) et animiste (5,6 %) ⁴¹⁶.

1.1.3. Situation linguistique

En raison de ses deux langues officielles (français et anglais), le Cameroun est un des rares pays qui appartiennent à la fois à la Francophonie et au Commonwealth. Outre le français et l'anglais, on y observe une des plus importantes variétés linguistiques au monde. On référence entre deux cent quarante sept et deux cent soixante dix neuf langues locales (langues maternelles), parfois uniquement utilisées dans une localité⁴¹⁷, ainsi qu'un créole anglais appelé *pidgin english*⁴¹⁸. Cette grande

412 Chiffres de juillet 2013. Cf. CIA World Factbook : <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/cm.html> - consultation 15.08.2013.

413 MATIA (Josiane R.), « Effectif de la diaspora - 4 millions est le chiffre officiel avancé par les autorités », *Cameroon Tribune*, 20 août 2010.

414 Les peuples des plateaux de l'ouest (Bamiléké, Bamoun, Tikar, Bakoko, etc.) ; les peuples des forêts tropicales côtières (Bassa, Douala, etc.) ; les peuples des forêts tropicales du sud (Eton, Ewondo, Bene, Fong, Manguissa, Boulou, Baka, etc.) ; les peuples des régions sahéliennes semi arides et centrales (Peuls) ; le désert du nord et les terres centrales (Kirdi). Cf. YAKAN (Mohamad Z.), « African peoples and nations by country: Cameroon », dans *Almanac of African Peoples & Nations*. New Brunswick : Transaction Publishers, 1999, p. 37-39.

415 YAKAN (Mohamad Z.), « African peoples and nations by country: Cameroon », *art. cit.*, p. 37-39.

416 INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE DU CAMEROUN, « État et structure de la population : indicateurs démographiques », dans *3^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat*. Yaoundé : Bureau Central de Recensement de la Population et de l'Habitat, 2010, p. 6.

417 ECHU (George), « Le Cameroun, un pays multilingue », dans *Bilinguisme officiel au Cameroun*. Paris : L'Harmattan, 2012, p. 29-36.

linguistique en fait le sixième pays possédant le plus de langues au monde ⁴¹⁹. Concernant les deux langues nationales, les francophones représentent 80 % de la population, contre 20 % de locuteurs anglophones répartis dans les provinces du Sud-ouest et du Nord-ouest ⁴²⁰.

1.1.4. De l'histoire du Cameroun à l'histoire du livre

La diversité géographique, démographique et linguistique du pays est en relation étroite avec l'histoire culturelle du pays. Nous préférons, à ce sujet, parler de la région du Cameroun, plus ancienne que l'État administratif qui a, lui, seulement été constitué à partir de la colonisation européenne ⁴²¹. Si l'on considère que les premiers foyers de peuplement de la région remontent à trente mille ans avant l'ère chrétienne, il est en effet problématique de limiter l'histoire du pays aux seules époques coloniales et postcoloniales ⁴²². Nous choisissons cependant de focaliser notre attention sur

418 KISOB (J.A.), « Une langue vivante : le pidgin anglais », *Abbia n°1*, février 1963, p. 32.

419 Derrière la Papouasie Nouvelle Guinée, l'Indonésie, le Nigéria, l'Inde et le Mexique.

420 BILOA (Edmond), FONKOUA (Paul), « Imaginaires linguistiques ou représentations du français et des langues identitaires autochtones au Cameroun », dans *Le français parlé et écrit en Afrique*. Saarbrücken : Editions Universitaires Européennes, 2011, p. 33-51.

421 Le nom de « Cameroun » remonte à 1472, lorsque le navigateur portugais Fernando Pó nomme la côte « *Rio dos Camaroes* » après être parvenu dans l'estuaire du fleuve Wouri. Le pays devient officiellement la colonie allemande du « Kamerun » le 12 juillet 1884, avec la signature des deux traités germano-douala. Il va connaître plusieurs régimes coloniaux avant la proclamation de la République Fédérale du Cameroun, le 1^{er} octobre 1961 : protectorat allemand de 1884 à 1916 ; territoire sous mandat de la Société des Nations (SdN) qui en confie la gestion à la Grande Bretagne (pour les territoires du *Northern Cameroons* et du *Southern Cameroons*) et à la France (pour le Cameroun oriental sous le régime de l'indigénat). Avant son Indépendance, le pays sous domination française va connaître trois statuts : sous mandat de 1916 à 1945, le Cameroun devient « territoire associé membre de l'Union française » de 1946 à 1956, sous l'influence de la Charte des Nations Unies qui remplacent la SdN. Le régime de l'indigénat est alors abrogé par la Loi n° 46-940 du 7 mai 1946 dite « Loi Lamine Guèye », qui accorde la « qualité de citoyen » à « tous les ressortissants des territoires d'outre-mer (Algérie comprise) ». Le pays devient l'« État sous tutelle du Cameroun » en 1956 et jusqu'au 1^{er} janvier 1960, lorsque l'Indépendance du Cameroun est proclamée. Cf. DONGMO (Jean-Louis), « L'Afrique en miniature », *art. cit.*, p. 8-19.

422 Le sud-ouest du Cameroun actuel a vu la naissance des peuples bantous au 1^{er} millénaire avant notre ère, puis les migrations des Tikars, Bamouns et Bamiléké. La civilisation des Saos s'est

une période allant de 1844 à nos jours, en l'occurrence à partir de l'impression des premiers livres sur place, jusqu'à la globalisation éditoriale observée depuis 1980 ⁴²³. Comme nous le verrons, la période coloniale n'est pas uniquement le moment de l'essor de l'imprimerie européenne au Cameroun, puisque le sultanat Bamoun développe son propre système d'impression à Foumban, au début du vingtième siècle ⁴²⁴.

Ce rapide aperçu socio-historique permet de prendre la mesure de l'arrière plan culturel de la production du livre au Cameroun. Il met aussi en lumière notre choix de ne nous attacher qu'au livre et à son contexte de production. C'est enfin un moyen pour nous de situer l'édition camerounaise contemporaine dans la continuité d'une construction historique complexe et très ancienne. À l'échelle de l'histoire du Cameroun, le siècle et demi où nous observons le développement d'une production écrite représente une période courte. Mais nous pouvons aussi considérer qu'il s'agit du début d'une nouvelle connexion du Cameroun avec le monde, cette fois à travers la globalisation du livre.

développée au nord pendant plus de deux millénaires (du premier millénaire avant notre ère jusqu'au XV^{ème} siècle). À partir du VIII^{ème} siècle, l'empire Kanem Bornou se développe autour du lac Tchad (nord du pays), atteignant son apogée aux XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles. On mentionnera encore les principautés Kotoko qui prennent leur essor à partir du XV^{ème} siècle, le sultanat Mandara qui se développe du XVI^{ème} au XVIII^{ème} siècle, et le royaume Bamoun fondé au XVI^{ème} siècle, qui se développe jusqu'au début du XX^{ème} siècle. Les relations des Européens (Portugais, Néerlandais, Britanniques, Allemands) avec les peuples du Cameroun se développent à partir du XV^{ème} siècle avec l'implantation de comptoirs commerciaux, mais surtout avec l'essor de la traite des esclaves et du commerce triangulaire jusqu'au début du XIX^{ème} siècle. Cf. DONGMO (Jean-Louis), « L'Afrique en miniature », *art. cit.*

423 Précisons que si le Cameroun voit les livres apparaître à partir de l'évangélisation protestante au milieu du XIX^{ème} siècle, de nombreux linguistes et anthropologues ont étudié les formes de littérature orale présentes au Cameroun bien avant cette époque. Des genres comme l'épopée, le mythe, le conte, les proverbes, la devinette, la poésie, les devises, etc. constituent un important patrimoine oral développé au sein de la multitude de populations représentées. Cf. JACQUEY (Marie-Clothilde), KOM (Ambroise) (dir.), *Littérature camerounaise. I. L'écllosion de la parole. Notre Librairie n°99*. Paris : Clef, 1989.

424 À l'initiative du Sultan Ibrahim Njoya entre 1913 et 1920. Cf. DUGAST (I.), JEFFREYS (M.D.W.), *L'écriture des Bamun*. Paris : Institut Français d'Afrique Noire, 1950, p. 29.

1.2. L'environnement culturel camerounais

La problématique générale du système littéraire, déjà abordée dans notre première partie, éclaire la situation particulière du Cameroun, et notamment sous l'aspect éditorial. Certes, comme nous l'avons vu, l'étude du système littéraire s'attache d'avantage à un environnement littéraire international comme celui de la francophonie et se situe surtout au niveau institutionnel. Elle permet de penser l'articulation entre des « champs littéraires » d'avantage structurés, par l'environnement auctorial (instances de consécration, positions de force et prestige symbolique, etc.) et leur relation à d'autres champs (économiques, politiques). Mais la notion de « système éditorial » concerne aussi un premier niveau, le niveau local. Le système littéraire est en effet le cadre à l'intérieur duquel se définit la relation entre espace local et espace global⁴²⁵, qui est au centre de nombreuses études universitaires⁴²⁶, de même que la relation entre centre et périphérie ; à cet égard, est-ce qu'un espace local comme le Cameroun peut développer un marché du livre sur la base d'une logique d'un « système éditorial »⁴²⁷ et dans quelle mesure celui-ci se développe-t-il (ou pas)

425 Au sujet de cette relation, Eva Hemmungs Wirtén développe dans un article la notion de « *glocalities* », impliquant les liens entre « pouvoir et influence dans l'édition contemporaine » [*« power and agency in contemporary publishing »*]. Elle écrit : « il serait impossible d'identifier le pouvoir et les positions de force dans l'édition contemporaine sans prendre en compte leur interaction symbolique (et réelle) avec le potentiel d'influence. Les *glocalities* rendent compte de potentiels points de rencontre et de convergence ». [*« it would be impossible to name "power" and "dominance" in contemporary publishing without recognizing their symbolic (and real) interaction with "agency". Glocalities denotes possible special meeting points where such convergence occurs »*]. Cf. HEMMUNGS WIRTEEN (Eva) « *Glocalities: Power and Agency Manifested in Contemporary Print Culture* », dans *Les mutations du livre et de l'édition dans le Monde*. Paris/Laval : L'Harmattan/Presses Universitaires de Laval, 2001, p. 565.

426 Le développement des *area studies*, des études postcoloniales et la prise en compte des espaces littéraires dans la littérature comparée attestant de cette dynamique.

427 Selon les critères déjà énoncés du poids économique faible, de l'autonomie et de la cohérence des productions variables et d'une stabilité structurelle aléatoire. Ces « systèmes » peuvent aussi bien intégrer des opérateurs situés dans des « niches » (Alliance Internationale des Éditeurs Indépendants) que des « territoires du livre » (le Cameroun, par exemple).

vers un système du livre amorçant la mise en place de « champs littéraires »⁴²⁸ ?

1.2.1. Cameroun, la « culture sacrifiée » ?

On se souvient qu'en 2004, la revue *Africultures* titrait son 60^{ème} numéro *Cameroun la culture sacrifiée*. Globalement, il s'agissait de réaliser un état des lieux de l'environnement culturel camerounais dans la perspective d'un axe transversal : la richesse et l'inventivité culturelle et artistique camerounaises n'ont d'égal que l'absence de soutien des institutions étatiques. La revue mettait ainsi l'accent sur l'ambiguïté de la situation culturelle camerounaise, à la fois riche de diverses réalités créatives ou structurelles, et pauvre par l'absence de développement d'une industrie culturelle. Les professionnels du livre, en particulier, doivent composer avec des pouvoirs publics souvent peu réactifs à leur égard, n'offrant pas de soutiens et ne définissant pas clairement le cadre légal. Cette situation est évidemment à comprendre dans un contexte politique et social plus large. Olivier Barlet et Gérard Arnaud ouvraient le numéro en ces mots :

« Je suis né dans un contexte où il était peu concevable qu'un écrivain ne soit pas militant » déclarait Mongo Beti dans nos colonnes. Il n'est pas neutre de le convoquer pour introduire ce dossier, lui qui n'a jamais désarmé dans sa dénonciation de ce fléau et en appelait à « la résistance civique non-violente »⁴²⁹.

Ils soulignaient que, « chaque année depuis sa mort, la lutte est âpre entre le Cameroun et son voisin le Nigeria pour la première place au palmarès des pays les plus

428 Bernard Mouralis écrit : « [La] notion de champ littéraire n'est opératoire qu'à partir du moment où celui-ci devient autonome, notamment par rapport au champ politique et au champ économique [...] ». Selon lui, « Cette conception [met notamment] en évidence [...] l'autonomisation du champ littéraire qui se constitue comme telle dans une coupure avec les deux autres champs » et induisant un « équilibre entre les différents types de profit, matériel ou symbolique ». Cf. MOURALIS (Bernard) « Pertinence de la notion de champ littéraire », dans *Les champs littéraires africains. Op. cit.*, p. 64-65.

429 *Africultures* n°60. *Op. cit.*, p. 3.

corrompus établi par *Transparency International* ! Dans ce contexte singulier, on ne s'étonnera pas du ton exceptionnellement critique de ce dossier »⁴³⁰.

Près de dix ans après, le numéro 60 d'*Africultures* fait toujours référence en fait de panorama consacré au secteur culturel camerounais. On ne dénombre que très peu de publications sur le sujet et le fait est que, conformément à la thèse défendue par *Africultures*, au Cameroun, la culture est toujours délaissée par l'État.

Néanmoins, pour nous en tenir au secteur de l'édition, la perception d'une filière camerounaise du livre qui serait « sacrifiée » pose certains problèmes. Elle est certes délaissée, mais, comme nous le verrons, le désengagement ou l'indifférence relatifs des politiques n'empêche pas des opérateurs privés (éditeurs, libraires, bibliothécaires, animateurs culturels) d'élaborer des stratégies pour développer leurs activités. Comme l'éditorial d'*Africultures* le soulignait, « [l]es initiatives privées ne manquent pourtant pas, mais elles ont du mal à s'inscrire dans la durée, par manque de moyens mais aussi de professionnalisme et d'esprit collectif »⁴³¹. En somme, deux éléments semblent essentiels : d'une part le défaut de soutien étatique et, d'autre part, les stratégies internes, heureuses ou non, de la filière du livre.

1.2.2. *Un processus de construction*

La notion de « sacrifice » mobilisée par *Africultures* connote l'idée d'une mort, et l'ensemble du propos laisse entendre que, pour vivre et se développer, voire seulement pour exister, la culture a besoin du soutien public, or,

L'État a depuis longtemps démissionné dans ce domaine. Seuls 0,15 % de son budget sont attribués au Ministère de la Culture [...]. Il fallait que s'exprime enfin la colère impatiente des vrais acteurs de la scène culturelle camerounaise. Ce dossier ne se contente donc pas de les encenser ou de les recenser. À la veille d'une échéance électorale majeure, il pourrait être l'ébauche d'un « cahier de doléances » pour de futurs États généraux de la culture camerounaise. Car il ne faudrait rien

430 *Ibid.*, p. 4.

431 *Ibid.*

moins qu'une révolution des institutions et des mentalités pour réveiller enfin la Belle ⁴³².

Dans la mesure où les opérateurs culturels parviennent, bon gré mal gré, à développer leurs activités sans l'aide de l'État, le secteur culturel, certes peu soutenu par les institutions locales, est néanmoins bien vivant : il n'a pas fait l'objet d'un « sacrifice », mais se trouve dans une position d'autonomie de fait ⁴³³. On peut le déplorer et considérer cette autonomie comme forcée, mais on peut aussi la concevoir comme une situation qui s'insère dans le phénomène plus large que Richard Bjornson appelle « *the African quest for freedom and identity* » ⁴³⁴. Dans son essai, Bjornson associe cette « quête de liberté et d'identité » à un processus historique, amorcé dès la fin du XIX^{ème} siècle au Cameroun. S'il situe la problématique de l'indépendance, ou bien de l'« autonomie d'émancipation », au niveau du discours auctorial « qui fait référence aux règles, procédures, hypothèses et significations particulières [...] qui permettent la

432 « Et pourtant, qu'elle est belle, cette « Belle au bois dormant » ! », écrivaient Gérald Arnaud et Olivier Barlet au sujet du Cameroun. *Ibid.*

433 Nous aurons l'occasion de revenir sur cette question de l'autonomie concernant la production littéraire camerounaise. Nous proposerons également l'idée d'autarcie, en nous interrogeant sur le lien qu'elle peut entretenir avec le concept d'« autonomie d'émancipation » développé par François Guiyoba et Pierre Halen. Cf. GUIYوبا (François), HALEN (Pierre), « Missions chrétiennes, champs locaux et autonomie d'appropriation : quelques propositions de cadrage », *Études Littéraires Africaines* n°35, 2013.

434 Selon Bjornson, « Confrontées à un certain nombre de circonstances historiques, plusieurs générations d'écrivains camerounais ont établi un inventaire détaillé des difficultés que rencontre la population camerounaise. Parmi les principaux problèmes figure le désir de liberté sous différentes formes d'oppression et le besoin de bâtir durablement une identité collective. *The African Quest for Freedom and Identity* observe la manière dont ces problèmes ont été mis en lumière par les écrivains camerounais. En même temps, l'ouvrage cherche à déterminer l'univers du discours au sein duquel un sentiment de conscience nationale a progressivement pris forme au Cameroun ». [« *Confronted by a particular set of historical circumstances, several generations of Cameroonian writers have created a detailed record of issues that have preoccupied the country's literature population. Among the most important of these issues are the desire for freedom from various forms of oppression and the need to forge a viable sense of individual and collective identity. The African Quest for Freedom and Identity surveys the way in which these issues have been treated in a broad spectrum of works by Cameroonian writers. At the same time, it seeks to define the universe of discourse in which a sense of Cameroonian national consciousness has gradually taken shape* »]. Cf. GÉRARD (Albert), *The African Quest for Freedom and Identity*. Bloomington and Indianapolis : Indiana University Press, 1991, p. XI.

communication orale entre individus d'une même communauté linguistique »⁴³⁵, nous privilégierons l'aspect éditorial et ses différents réseaux de production, de distribution et de diffusion. Nous démontrerons ainsi que le système éditorial que l'on identifie durant les deux dernières décennies est aussi bien le fruit d'un tournant des logiques de production que le prolongement de l'histoire du livre au Cameroun.

1.3. Une édition « en système »

Si le système littéraire francophone est, pour l'essentiel, une manière de penser l'articulation internationale de plusieurs champs littéraires à la fois distincts et reliés, la notion de système pourrait, de même, permettre de penser l'articulation entre des « champs » culturels actifs à l'intérieur d'un même territoire, mais constituant néanmoins des sphères d'activités cloisonnées. Le monde de l'oralité « traditionnelle », par exemple, est en lien avec une orature « moderne »⁴³⁶ dans la chanson de variété, le théâtre populaire⁴³⁷, mais en même temps étrangère à elle. Comme elle est étrangère à l'oralité retranscrite par l'ethnographie dans le domaine universitaire, ou à l'oralité « feinte » des écrivains qui la réinventent pour la mettre en œuvre dans un roman, forcément écrit lui aussi. Ces différentes pratiques se distinguent en effet par le fait qu'elles obéissent à des règles à chaque fois spécifiques, et visent des fins très différentes. D'une manière générale, on peut faire l'hypothèse que les activités culturelles dans un même pays forment un système : elles sont indépendantes l'une de l'autre, mais néanmoins en relation⁴³⁸.

435 « [that refer] to the rules, procedures, assumptions, and conventional meanings [...] permit[ting] verbal communication among individuals from the same community of language users » Cf. *The African Quest for Freedom and Identity. Op. cit.*, p. XI.

436 BAUMGARDT (Ursula), « La littérature orale n'est pas un vase clos », dans *Littératures orales africaines. Op. cit.*, p. 245-272.

437 « Nouvelles voix du théâtre populaire camerounais contemporain », dans *Les lieux incertains du champ littéraire camerounais contemporain. Op. cit.*, p. 95-129.

438 Pierre Halen écrit à ce sujet : « Il est vrai que l'influence et l'attraction du centre francoparisien, dont la configuration propre en tant que champ est assez claire, se font sentir dans toutes les zones de langue française », « mais cela ne confère à l'ensemble qu'une cohésion partielle, qui ne rend compte que d'un de ses aspects ». Cf. HALEN (Pierre), « Notes pour une

Ursula Baumgardt propose une définition de la notion de système appliquée à la littérature, qui

renvoie à l'idée que l'objet ainsi désigné est structuré, qu'il fonctionne seul en ce sens qu'il dispose d'une autonomie et qu'il n'est pas dépendant d'un autre. Il est organisé selon ses propres règles de fonctionnement. Il se présente sous une forme qui lui est particulière et qui permet de le distinguer d'autres systèmes. Par ailleurs, il représente une unité, et il est entier, complet car aucun élément constitutif du système ne lui manque ⁴³⁹.

Les productions culturelles camerounaises, par exemple les livres littéraires qui sont publiés localement, s'insèrent ainsi, de fait et avec plus ou moins de force, dans plusieurs systèmes de valorisation internationale, francophone et anglophone, singulièrement. On pourrait aussi parler d'un « système littéraire camerounais », articulant l'une par rapport à l'autre différentes sphères d'activités locales. Ici encore, l'exemple des sphères francophone et anglophone peut être invoqué. Il est par contre difficile d'explorer davantage cette articulation complexe et, par ailleurs, mouvante, dans un pays comme le Cameroun.

Il fallait toutefois rappeler que c'est dans de tels cadres systémiques que s'inscrit l'édition au Cameroun et que comprend son évolution, notamment du point de vue institutionnel et économique. Cette idée d'évolution est importante pour nous, nous intéressant à la littérature en tant que bien culturel susceptible d'avoir aussi une valeur économique ⁴⁴⁰ en même temps qu'elle participe à la mise en place d'un champ

topologie institutionnelle du système littéraire francophone », *art. cit.*, p. 55. Selon lui, le système littéraire (dans l'exemple de la francophonie) fonctionne plutôt avec des paliers régionaux dans sa structuration globale : « l'Amérique du Nord, les Caraïbes, l'Afrique subsaharienne, le Maghreb constituent des entités unissant jusqu'à un certain point plusieurs zones « locales » par des infrastructures ou des institutions communes, qui fonctionnent par-delà les frontières nationales ». Ainsi, le système littéraire francophone agrège des espaces littéraires au-delà de la simple relation entre le centre (la France) et les périphéries (les espaces francophones). Cf. HALEN (Pierre), « Notes pour une topologie institutionnelle du système littéraire francophone », *art. cit.*, p. 60.

439 BAUMGARDT (Ursula), « La littérature orale n'est pas un vase clos », *art. cit.*, p. 258.

440 Ayoko Mensah écrivait : « S'ils parviennent à exprimer leur valeur en termes économiques, les arts et la culture peuvent changer de statut, quitter leur position marginale et acquérir une

littéraire local. Si, comme nous l'avons vu, celui-ci suppose une convergence des productions intellectuelles avec un environnement socio-économique stable, on peut alors s'interroger sur la réalité de cette mise en place au Cameroun, où cette stabilité n'est pas acquise dans le secteur concerné.

The African Quest for Freedom and Identity, de Richard Bjornson, ouvrage auquel nous nous référerons souvent, est centré sur le rapport entre nation et littérature camerounaise ; mais cette étude intègre aussi le fait littéraire camerounais comme un ensemble spécifique : auteurs, textes, contexte et institutions ⁴⁴¹. L'articulation entre les différents éléments qui composent l'espace littéraire camerounais nous sera précieuse : à travers elle, nous mettrons en lumière la cohérence de l'évolution éditoriale dans le pays.

Puisqu'il s'agit d'une mise en place progressive, l'aspect historique de la question est bien sûr déterminant. L'état des lieux auquel nous nous livrerons aura pour objectif de mettre en évidence des lignes de force qui, aussi récentes qu'elles paraissent parfois, s'inscrivent néanmoins dans une continuité. Ces dynamiques, qui sont en bonne part des transmissions d'héritages, favorisent, sinon déjà la constitution stabilisée d'un champ, du moins l'émergence de « systèmes éditoriaux » en fonction d'un contexte changeant. De même que, d'une manière générale, « les littératures du Sud ne tombent pas des nues » ⁴⁴², l'édition camerounaise n'apparaît pas *ex nihilo* : elle est à la fois issue d'une histoire du livre et de divers éléments contextuels.

nouvelle position au sein de la société ». Cf. MENSAH (Ayoko), « Osons le débat », dans *Les cultures africaines sont-elles à vendre ?*, *Africultures* n°69, janvier-mars 2008, p. 8.

441 « Richard Bjornson prend le phonème littéraire camerounais comme un tout : auteurs, textes, contexte et institutions ». [« [Richard Bjornson takes] *Cameroonian literary, phenomena as a whole: authors, text, context, and institutions* »]. Cf. KOM (Ambroise), « Review: *Cameroonian Quest* », *Transition* n°57, 1992, p. 129.

442 HALEN (Pierre), « Les "littératures du Sud" ne tombent pas des nues », *Notre Librairien* n°160, décembre-janvier 2006, p. 15.

1.4. L'institution littéraire francophone : discours et contre-discours

On a aujourd'hui accès à peu de données sur la structuration des milieux africains du livre. Peu prise en compte car elle est mal connue, l'édition africaine est laissée de côté par les études littéraires, comme nous l'avons déjà vu ⁴⁴³. La recherche sur les champs et les institutions s'attache beaucoup plus à la dimension auctoriale, aux parcours des écrivains et à leur capacité d'entrée ⁴⁴⁴ au sein de plusieurs systèmes littéraires, etc. Il s'agit en particulier de la partie nord des systèmes littéraires mentionnés, pour laquelle les chercheurs ont accès à une plus grande quantité d'informations (en particulier pour le système littéraire francophone, dont la France constitue un point de convergence). Romuald Fonkoua et Pierre Halen soulignaient l'apparition d'un fossé entre les études littéraires des universités du nord et l'édition africaine :

Durant les vingt dernières années, on a assisté, souvent avec regret dans le chef des instances de légitimation, notamment universitaires, à une autre évolution : l'écart croissant entre, d'une part, les circuits de productions locaux, développant par la force des choses des codes d'appréciation propres, et, d'autre part, les circuits internationaux, – souvent localisés dans les anciennes métropoles ou dans une circulation entre ces dernières –, ces circuits internationaux n'étant pas moins contraints quant à eux, mais par de tout autres impératifs [...]. On pourrait parler à cet égard de *sphères de production* (...) ⁴⁴⁵.

443 Le récent ouvrage de Nadège Veldwachter, *Littérature francophone et mondialisation* s'y intéresse néanmoins d'un point de vue global et centré sur la question de l'internationalisation ; on y trouvera en tout cas, sinon un inventaire détaillé des éditeurs, du moins une mise en perspective et la référence à diverses publications. Cf. VELDWACHTER (Nadège), *Littérature francophone et mondialisation*. *Op. cit.*

444 L'entrée, selon Gaël Dombi-Sow, « permet d'interroger la part de singularité et de conscience agissante intervenant dans le positionnement littéraire de tout écrivain, et allant de pair avec la nécessaire dimension de mise en scène à laquelle il se livre dès lors qu'il a à gérer publiquement son image d'écrivain ». Cf. DOMBI-SOW (Gaël), « Stratégies d'écriture et émergence d'un écrivain africain dans le système littéraire francophone. Le cas d'Alain Mabanckou », *Loxias* n°26, 2009, p. 6 (en ligne) : <http://revel.unice.fr/loxias/index.html?id=3050>- consultation 04.08.2013.

445 *Les champs littéraires africains*. *Op. cit.*, p. 10.

En somme, les travaux issus des universités concernées sont précieux dans le cadre de la recherche francophone ou des *Postcolonial Studies*, mais n'en sont pas moins éloignés des réalités éditoriales africaines. La donnée « édition » y est reléguée au second plan, alors que la faiblesse économique ou les difficultés matérielles de l'édition en Afrique étant mises en avant pour justifier la minorisation de « sphères de production » considérées comme secondaires parce que leur poids économique est moins important et parce que de nombreux auteurs choisissent d'éditer leurs ouvrages à l'étranger (en France, dans le cas de la francophonie) ; nous observons ces dynamiques dans notre chapitre consacré aux trajectoires d'écrivains africains.

Le fossé qui s'est creusé, globalement, entre les études et les productions réalisées sur le sol africain s'explique aussi, paradoxalement peut-être, par le développement d'instances internationales de légitimation des littératures africaines, comme le festival des Étonnants Voyageurs dont l'édition 2013 s'est tenue à Brazzaville, seconde « capitale littéraire africaine » après Bamako. Dans notre précédente partie, nous évoquons le manifeste « Pour une littérature-monde en français ». Publié en 2007, le manifeste et l'ouvrage qui l'a suivi ⁴⁴⁶ ont bénéficié d'une diffusion importante dans les universités françaises, et rapidement alimenté toute une production d'études francophones. L'impact de cette opération peut aujourd'hui être mesuré à l'aune du succès du festival Étonnants Voyageurs, dont les organisateurs ont partie liée avec les auteurs du manifeste et auquel les signataires ont été logiquement conviés. Ce festival se définit par une forte ambition internationale ⁴⁴⁷. D'une certaine manière, le manifeste s'est pleinement intégré dans un système littéraire francophone en associant un festival francophone (les Étonnants Voyageurs), un prix littéraire francophone (le Prix Ouest-France/Étonnants Voyageurs), une prestigieuse rédaction française (*Le Monde*), des écrivains francophones possédant des positions de force dans le champ franco-parisien (mentionnons par exemple Alain Mabanckou,

446 *Pour une « Littérature-Monde »*. *Op. cit.*

447 Les Étonnants Voyageurs ont en effet adhéré à la World Alliance en 2012, rassemblement de huit grands festivals littéraires (Berlin, Édimbourg, Melbourne, Jaipur, Pékin, Toronto et New York). Cf. BERREZAI (Olivier), « Les Étonnants Voyageurs dans la cour des grands », *Ouest-France*, 28 mai 2012.

Abdourahman Waberi, Henri Lopès ou Édouard Glissant)⁴⁴⁸, des éditeurs français “légitimes” (Gallimard, Le Seuil, Actes-Sud, etc.), des laboratoires de recherche francophone et enfin, de précieux partenariats internationaux (la *World Alliance*, *Les Dépêches de Brazzaville*). En favorisant la circulation des œuvres des écrivains concernés, à l’intérieur des marchés francophones et internationaux, le manifeste a justifié une institution littéraire francophone avec laquelle il affichait pourtant une volonté de rupture. On rejoint ici l’idée d’une « institutionnalisation universelle d’une pensée de la différence » que formulait Nadège Veldwachter⁴⁴⁹.

Dans notre précédent chapitre, nous parlions de l’importance de distinguer ce « tout-monde » que l’on trouve dans les proclamations d’écrivains par rapport à la réalité d’un système économiquement dominé par le centre éditorial français. Nous pourrions de même évoquer le lieu d’expression et l’impact concret d’une telle tribune, en rappelant que la publication du « manifeste des 44 » se situe un an après l’année de la francophonie⁴⁵⁰, à laquelle nombre des écrivains signataires ont aussi pris part⁴⁵¹. En quelque sorte, le manifeste possède la double ambiguïté de s’insérer efficacement à l’intérieur d’un contexte francophone qu’il dénonce, tout en ne suscitant aucune rupture avec la chaîne du livre français. Ainsi, la francophonie littéraire est défendue et – indirectement – promue, jusque dans les critiques qui lui sont adressées.

448 On lira par exemple l’intéressant article de Gaël Dombi Sow, « Stratégies d’écriture et émergence d’un écrivain africain dans le système littéraire francophone. Le cas d’Alain Mabanckou », *art. cit.*

449 VELDWACHTER (Nadège), *Littérature francophone et mondialisation. Op. cit.*, p. 9.

450 L’année 2006 était effectivement consacrée à la Francophonie. Le festival « Francoffonies » était lancé. Le Salon du livre de Paris, qui mettait chaque année un pays (et désormais une ville) à l’honneur était cette année là consacré à la francophonie. De nombreuses rencontres et tables rondes s’y sont tenues, avec des problématiques francophones. La même année, Alain Mabanckou recevait le prix Renaudot et la médiatisation des auteurs francophones est alors en plein essor.

451 Alain Mabanckou, Abdourahman Waberi, Nimrod ou Jean-Luc Raharimanana se sont notamment croisés sur l’espace francophone du Salon du livre 2006.

1.5. « L'appel des intellectuels » camerounais

Dix années séparent la publication du manifeste « Pour une littérature-monde en français » de « L'appel des intellectuels », publié au Cameroun par Fabien Eboussi Boulaga, Daniel Etounga Manguelle, Ambroise Kom, Achille Mbembe, Célestin Monga et Mongo Beti, dans les colonnes du quotidien *Le Messager*⁴⁵². Alors que le premier texte revendique sa dimension littéraire, tout en prenant place dans une institution francophone aux multiples ramifications, le second choisi le champ politique camerounais pour élaborer les contours d'un projet de société, associé à la rédaction d'un « Livre blanc proposant un plan de reconstruction du Cameroun ».

1.5.1. Le contexte de « L'appel »

À travers leur « Appel », les rédacteurs souhaitent revenir sur le rôle des intellectuels dans la vie sociale et politique camerounaise. Lorsque nous l'interrogeons à ce sujet, l'éditeur Joseph Fumtim écrivait :

Quand « L'appel des intellectuels » est publié à l'époque dans *Le Messager*, le concept d'intellectuel au sein de l'opinion publique camerounaise est dans une sorte d'impasse. L'entrisme politique mené par le pouvoir en place ayant réussi à faire tomber certaines des grosses poutres comme Marcien Towa (nommé recteur de l'Université II Soa et plus tard maire RDPC d'Elig Mfomo⁴⁵³) ou René Philombe (devenu membre actif du RDPC dans la Lékié⁴⁵⁴).

452 « L'appel des intellectuels », *Le Messager* n°588, 24 février 1997.

453 Marcien Towa sera directeur des études et directeur adjoint de l'École Normale Supérieure de Yaoundé à partir de 1966 avant d'être nommé chef du département de philosophie de l'Université de Yaoundé. À partir de 1971, il contribue aux discussions et critiques autour de la Négritude (courant intellectuel avec lequel il prend alors ses distances) au Cameroun, qui s'affirme à cette période comme un foyer intellectuel et un contrepoids de Dakar. On se souviendra de son ouvrage *Négritude ou servitude*, publié à Yaoundé aux éditions Clé en 1971.

454 René Philombe a beaucoup participé à la structuration de l'Association des Poètes et Écrivains du Cameroun (APEC). Il prendra position dans de nombreux écrits contre le régime du premier Président du Cameroun, Ahmadou Ahidjo. Il s'est engagé au sein de l'Union des Populations

Dans un contexte de désillusion, poursuit Joseph Fumtim :

nous autres, jeunes lecteurs de ces éminences, nourris de l'idéalisme sartrien d'écrivain engagé ; nous qui n'avions pas lu Max Weber, il faut dire que ces transhumances politiques opérées par l'élite intellectuelle avaient fini par jeter un discrédit sur le rôle social attendu des intellectuels ⁴⁵⁵.

Mal connu hors du Cameroun, ce texte est néanmoins un point de repère dans le développement du secteur éditorial camerounais des quinze dernières années. Il apporte aussi un éclairage concernant la faible reconnaissance accordée à l'édition camerounaise à l'intérieur et hors du pays.

En attendant d'évoquer à nouveau « L'appel des intellectuels » dans un chapitre consacré à la relation entre la presse et l'environnement littéraire camerounais, nous relèverons pour le moment différents points liés au contexte de la publication :

- « L'appel des intellectuels » est publié en 1997, quelques temps avant une échéance électorale ⁴⁵⁶. Il fait état de l'impasse politique, sociale et culturelle dans laquelle se trouve le Cameroun. Le texte présente plusieurs pistes pour la reconstruction du pays. Les auteurs en appellent notamment à un principe de décentralisation : « en cercles concentriques de plus en plus larges, à partir des comités villageois de développement, les associations de quartiers, de terroirs... » ;
- « L'appel des intellectuels » se situe six ans après les « États Généraux de la Culture », qui s'étaient tenus du 23 au 26 août 1991 ⁴⁵⁷, et qui avaient donné

du Cameroun (UPC), parti nationaliste et marxiste interdit sous le régime d'Ahidjo durant une grande partie de sa vie.

455 Correspondance avec Joseph Fumtim, 10 novembre 2012.

456 Les élections présidentielles camerounaises se tenaient le 12 octobre 1997.

457 Les « États Généraux » concernaient aussi bien les secteurs de la presse, de l'audiovisuel, du livre, que les autres secteurs de diffusion : les artistes, l'école, la famille, la religion, les cérémonies traditionnelles. Tel que l'on peut le lire dans le rapport, l'objectif de cette rencontre est de déterminer des vecteurs de développement culture pour élaborer sa meilleure diffusion. Les bases d'une politique culturelle nationale sont posées à travers de nombreuses recommandations. Les « États Généraux s'adressent avant tout aux milieux culturels

lieu à la fondation du Ministère de la Culture Camerounais⁴⁵⁸. Le rapport issu de ces rencontres reprend largement – pour le seul volet culturel – la thématique de la décentralisation ;

- « L'appel » propose la mise en place d'une « Commission de reconstruction culturelle [qui] indiquerait les voies les meilleures pour préserver et promouvoir langues, arts de tous genres à partir [des bases camerounaises] historiques, de [l']environnement et [des] contextes sociaux [des Camerounais] ». Les auteurs suggèrent à cet effet de « reconverter les Maisons de l'ancien parti unique [...] en Maisons provinciales des Langues, des Arts et de la Culture » ;
- « L'appel » est publié à une période où s'achève un important programme de coopération culturelle. Le gouvernement camerounais, en partenariat avec le Ministère des Affaires Étrangères français avait ainsi développé, depuis le milieu des années 1990, un vaste réseau de lecture publique à travers le pays.

camerounais, mais également aux organismes de coopération pour “recommander une meilleure définition de la coopération afin qu'elle soit réciproque”. Le but est de mettre en valeur le principe de décentralisation culturelle, au niveau des communes et des associations. L'évènement s'inscrit dans un contexte sociopolitique complexe : le 19 décembre 1990, l'Assemblée Nationale du Cameroun promulgue la loi n°90/056 sur la liberté des associations et des partis politiques. Cette décision fait suite à une période de fortes tensions dans le pays. Le climat politique ne s'apaise pas pour autant et l'année 1991 voit le pouvoir camerounais procéder à une suite d'arrestations d'opposants politiques. À partir de mars 1991 des opérations « villes mortes » sont lancées et s'étendent à l'ensemble du pays, « Les secteurs les plus mobilisés sont les chauffeurs de taxis, les étudiants, les enseignants et surtout les commerçants. Les récents partis d'opposition et ces groupes se coalisent dans la Coordination nationale des partis de l'opposition et associations (CNPOA) ». Un état d'urgence est instauré en mai 1991 “avec la création de commandements militaires opérationnels” pour pacifier le pays ». Des arrestations et une importante répression s'en suivront. La période 1990-1991 est appelée « les années de braises ». Cf. « Cameroun, situation institutionnelle », Université Bordeaux IV :

<http://www.etat.sciencespobordeaux.fr/institutionnel/cameroun.html>- consultation 04.08.2013.

458 On peut en effet lire dans le Mémoire issu des « États généraux » : « Nous souhaitons la création d'un ministère de la culture qui permette une meilleure diffusion de la culture en particulier et une meilleure politique culturelle en général ». Cf. *Mémoire des « États Généraux de la Culture*. Op. cit., p. 108.

L'activité des différentes bibliothèques du réseau est organisée à partir d'une Centrale de lecture publique située à Yaoundé ⁴⁵⁹ ;

- Les auteurs publient leur « Appel » dans le quotidien *Le Messager*. Ce quotidien a été créé à Douala par Pius Njawé, en 1979. Le journal revendique sa liberté d'expression et accorde une place importante à la littérature et au débat d'idées ⁴⁶⁰. En 1997, le fondateur a déjà été contraint à l'exil et effectué plusieurs séjours en prison ; il s'apprêtait alors à être incarcéré neuf mois durant, suite à une tribune évoquant la santé du chef de l'État ⁴⁶¹ ;
- Enfin, parmi les six écrivains à l'origine de « L'appel des intellectuels », Ambroise Kom, Mongo Beti, Célestin Monga et Achille Mbembe participent à des champs littéraires extérieurs et n'éditent pas leurs œuvres au Cameroun.

Ces différents points suffisent à indiquer que « L'appel des intellectuels » occupe une place singulière dans la production littéraire camerounaise.

1.5.2. *L'influence de « L'appel » sur le milieu littéraire*

Si la tribune n'a pas acquis la notoriété internationale du manifeste « Pour une Littérature-Monde en français », elle prend cependant place dans un contexte littéraire

459 Deux conventions franco-camerounaises de coopération « en faveur du développement du livre et de la lecture » ont permis la création de la Centrale de Lecture Publique de Yaoundé et l'installation de bibliothèques pilotes provinciales et bibliothèques municipales. La première convention « aide au livre » est signée le 3 juin 1987 et permet l'installation des bibliothèques de Garoua, Bafoussam, Ebolowa et Bertoua (entre 1991 et 1994), ainsi que la Centrale de lecture publique de Yaoundé.

460 Un échange entre Maurice Kamto (Professeur de Droit à l'Institut des Relations Internationales du Cameroun) et Hubert Mono Ddzana (Professeur de Philosophie à l'Université de Yaoundé 1) demeure particulièrement connu. Entre juin 1985 et janvier 1986, les deux intellectuels se répondront à travers plusieurs tribunes autour de l'ouvrage *L'idée sociale chez Paul Biya* (Presse de l'Université de Yaoundé, 1985). Le débat suscitera par la suite de nombreuses réactions dans le courrier des lecteurs du *Messenger*.

461 De décembre 1997 à octobre 1998. Cf. NJAWÉ (Pius), *Bloc note du bagnard*. Paris : éditions Mille et une nuits, 1998.

lié à l'apparition de nouvelles structures éditoriales dont elle influera l'évolution ⁴⁶². Parmi la génération d'éditeurs et de journalistes de presse diplômés à cette période à Yaoundé, plusieurs seront influencés par l'appel des six écrivains. Nous citons encore Joseph Fumtim :

« L'Appel » est venu comme un viatique pour engager un nouveau combat pour sortir le Cameroun de l'impasse et le réinstaller sur la voie de la démocratie. Même si « L'Appel » ne s'adressait pas qu'aux intellectuels, il va de soi qu'il était signé d'eux (notamment les plus emblématiques, restés fidèles à leurs convictions) et interpellait ceux qui étaient amenés à jouer tôt ou tard un rôle dans cette sphère ⁴⁶³.

Plus loin, il revient sur la place de la tribune dans sa propre trajectoire professionnelle :

C'est justement cette année-là que je choisis de suivre une formation d'éditeur à l'ESSTIC ⁴⁶⁴. Cet Appel est tellement présent dans mes réflexions que lorsque je deviens éditeur quelques années plus tard ⁴⁶⁵, c'est tout naturellement que je m'oriente vers l'essai alors que mes premières accroches avec la littérature sont la poésie et les nouvelles ⁴⁶⁶.

L'éditeur fait enfin un bilan :

Aujourd'hui, avec le recul, j'ai comme l'impression que ces essais constituaient pour moi un terrain de prolongation des débats soulevés dans « l'Appel ». Que ce soit Patrice Nganang dans *Le Principe dissident* ⁴⁶⁷ ou le Collectif *Cameroun mon*

462 Premiers diplômés de l'ESSTIC. On y reviendra dans notre prochain point.

463 Correspondance avec Joseph Fumtim, 10 novembre 2012.

464 L'École Supérieure des Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication, fondée en 1970, se dote d'une formation en édition à partir de 1993. Cf. *Documents en vue de la tenue d'un conseil de direction de l'ESSTIC*, Yaoundé, 1999.

465 Joseph Fumtim fonde les éditions Interlignes à Yaoundé en 2000. En 2008, avec les Éditions de la Ronde et les Éditions Proximité, Interlignes fondent les éditions Ifrikiya Cf. « Éditions Interlignes », *Africultures* : <http://www.africultures.com/php/index.php?nav=article&no=4229> - consultation 04.08.2013.

466 Correspondance avec Joseph Fumtim, 10 novembre 2012.

467 NGANANG (Patrice), *Le principe dissident*. Yaoundé : Éditions Interlignes, 2005.

*pays*⁴⁶⁸, il y a comme un brin de « L'Appel » dans toutes les littératures de ma génération (Charles Ateba Eyene en est un exemple patent)⁴⁶⁹.

Dans un texte comme dans l'autre, les frontières de différentes institutions littéraires s'esquissent. Avec le manifeste « Pour une littérature-monde en français », on prend conscience de l'existence d'un réseau littéraire et institutionnel francophone ; avec « L'appel des intellectuels », on trouve un texte rédigé par des écrivains reconnus au Cameroun comme à l'étranger, venu s'insérer à l'intérieur d'une institution littéraire camerounaise locale.

La portée éditoriale concrète des deux publications est intéressante : le manifeste a participé à la fédération des écrivains autour du festival francophone Étonnants Voyageurs. Cinq années plus tard, l'évènement a adhéré à la *World Alliance*, élargissant les possibilités de traduction pour les écrivains et les éditeurs participants. De même, et pour aussi limitée qu'ait pu être sa diffusion, « L'appel des intellectuels » a joué un rôle structurant pour l'environnement éditorial camerounais.

Les deux textes illustrent ainsi la coexistence de différents « lieux », aussi déterminant l'un que l'autre mais chacun dans ce qu'on pourrait appeler leur « sphère d'édition » respective. Ces exemples mettent en relief des dynamiques contemporaines diverses, mais toutes concernant le livre et les écrivains africains. D'un côté, on trouve la francophonie littéraire « du Sud », en plein essor au moment de la publication du manifeste « Pour une Littérature-Monde en français » ; de l'autre, un milieu éditorial camerounais en situation d'émergence au plan local, « L'appel des intellectuels » ayant d'abord pour objet de rappeler leur existence dans la nation, et pour objectif de se faire entendre de celle-ci. Que la dynamique soit apparemment plus littéraire d'un côté, plus politique de l'autre, ne doit pas masquer le fait qu'elles sont toutes deux à la fois politiques et littéraires : le « Manifeste » a bien *aussi* pour horizon une idée particulière de la nation française, ouverte aux migrants et aux voyageurs, tandis que « L'appel » constitue une clef de compréhension lorsqu'il s'agit d'étudier l'évolution d'un milieu du livre camerounais tiraillé entre recherche de structuration locale et

468 FUMTIM (Joseph) (dir.), *Cameroun mon pays*. Yaoundé : Ifrikiya, 2008.

469 Correspondance avec Joseph Fumtim, 10 novembre 2012.

difficultés à s'imposer dans un environnement littéraire globalisé. Comme nous le verrons, c'est à travers cette tension historique que se développe l'idée d'un système éditorial camerounais.

Conclusion du chapitre

Pour conclure notre réflexion préliminaire à propos de l'édition camerounaise, nous pouvons nous demander si la notion de « crise » n'est pas – paradoxalement peut être, dans la mesure où le propre d'une crise est en principe d'être passagère à plus ou moins brève échéance – le caractère malheureusement permanent d'une partie de l'édition africaine. Pérenniser un succès, installer une structure dans le temps long, tels semblent les défis majeurs que doivent relever les différents opérateurs ; ceux-ci font face à des variables qui sont autant d'obstacles : non-respect de la propriété intellectuelle, concurrence étrangère, coût prohibitif des matières premières nécessaires à la fabrication du livre, complexité de l'acheminement, etc. Ces variables peuvent changer, mais la crise semble persister, comme peuvent en rendre compte, de nombreuses études consacrées au livre en Afrique.

L'édition africaine demeure, en tous cas, évoquée « par rapport à ». Par exemple : par rapport au parcours des écrivains africains⁴⁷⁰ ou : par rapport à sa position d'inféodation à des systèmes littéraires jugés « dominants »⁴⁷¹. À un autre niveau, les réalités éditoriales africaines sont souvent traitées globalement : on parlera de l'édition en Afrique francophone ou simplement d'édition africaine. Au sein d'un champ de recherche encore peu balisé, les études d'aires globales peuvent certes être appréhendées comme des bases d'un corpus critique encore à venir⁴⁷², qu'il faudra

470 STEEMERS (Vivan), *Le (néo)colonialisme littéraire*. *Op. cit.*

471 CASANOVA (Pascale), *La république mondiale des lettres*, *op. cit.* ; voir aussi l'ouvrage plus récent de Nadège Veldwachter (*op. cit.*), qui s'appuie beaucoup sur ce dernier.

472 Cf. PINHAS (Luc), *Éditer dans l'espace francophone*. Paris : Alliance Internationale des Éditeurs Indépendants, 2005 ou encore VELDWACHTER (Nadège), *Littérature francophone et mondialisation*. *Op. cit.*

certainement compléter avec les études de réalités locales, aujourd'hui peu nombreuses.

Considérant le Cameroun et sans ignorer les difficultés mentionnées ci-dessus, nous dégagerons au fil de notre recherche différentes lignes de force et constantes à l'œuvre dans l'économie littéraire camerounaise. Nous verrons que la réémergence éditoriale privée, qui fait suite à la crise économique de la fin des années quatre vingt, n'empêche pas que la production du livre local se situe dans une évidente continuité historique. De même, nous observerons qu'aussi discrète soit-elle, l'édition camerounaise intervient de manière croissante à l'étranger depuis les dernières années. Nous poursuivrons notre réflexion en nous intéressant au système éditorial essentiellement privé, qui émerge dans le pays à partir des années quatre vingt dix et à son inscription dans une histoire du livre camerounais.

2. La constitution du système éditorial camerounais depuis 1844

2.1. Production littéraire camerounaise et continuité éditoriale

Si les travaux d'Albert Gerard ont contribué à élargir la connaissance de l'histoire littéraire en langues africaines et européennes, l'édition africaine reste encore largement évoquée à partir de l'ère postcoloniale. On remarque cependant la production récente de plusieurs travaux qui apportent des informations précieuses concernant les systèmes coloniaux et les dynamiques littéraires qui s'y développent. On pensera au travail de Charles Djungu Simba pour le Congo-Zaïre⁴⁷³ ou à celui de Hans Jurgen Lüsebrink pour l'Afrique Équatoriale Française et l'Afrique Occidentale Française⁴⁷⁴.

L'histoire du livre et de la presse au Cameroun demeure, pour sa part, très partiellement étudiée, à travers quelques travaux littéraires (Richard Bjornson⁴⁷⁵, Claire Dehon⁴⁷⁶, Marcelin Vounda Etoa⁴⁷⁷, Lucien Laverdière⁴⁷⁸). De la sorte,

473 DJUNGU SIMBA K. (Charles), *Les écrivains du Congo-Zaïre. Approche d'un champ littéraire africain. Op. cit.*

474 LÜSEBRINK (Hans Jurgen), *La conquête de l'espace public colonial. Op. cit.*

475 BJORNSON (Richard), *The African quest for freedom and identity: Cameroon writing and the national experience. Op. cit.*

476 DEHON (Claire L.), *Le roman camerounais d'expression française. Op. cit.*

477 VOUNDA ETOA (Marcelin) (dir), *La littérature camerounaise depuis l'époque coloniale. Op. cit.*

l'évolution de l'environnement littéraire camerounais n'apparaît pas de manière précise, et l'on a souvent l'impression d'une éclosionsoudaine avec la revue *Abbia*, lancée en 1963, puis les éditions CLÉ, inaugurées la même année.

2.2. *Le développement du livre au Cameroun (1844-1960)*

Nous soutenons pour notre part l'idée d'une continuité de l'histoire du livre au Cameroun. Il s'agit pour nous de relever différentes étapes clés de cette histoire, marquée par des baptistes jamaïcains, britanniques et des protestants allemands. Au cours de la colonisation allemande (1884), puis française et britannique (1916), des périodiques religieux en langues camerounaises, puis des journaux en langues européennes, jouent un rôle important dans le développement d'une production littéraire sous tutelle, à l'image de *La Gazette du Cameroun*, éditée entre 1923 et 1939. Nous nous situons peu de temps avant qu'une première génération d'écrivains camerounais ne produise des œuvres dans et hors du pays, durant les années trente, quarante et cinquante.

Cette émergence progressive de corpus littéraire en période d'évangélisation et de colonisation permet de mieux appréhender l'idée d'une continuité historique, et surtout d'une appropriation progressive de la production littéraire par les Camerounais⁴⁷⁹. De même, l'Indépendance du Cameroun en 1960 voit l'émergence d'un milieu du livre et

478 LAVERDIÈRE (Lucien), *Les missionnaires et le christianisme dans la littérature camerounaise*. *Op. cit.*

479 Nous ferons référence au numéro 35 des *Études Littéraires Africaines*, dans lequel François Guiyoba proposait les notions « d'autonomie littéraire » et « d'autonomie d'émancipation » (ou « autonomie d'appropriation ») dans le contexte de la production littéraire en système colonial. Selon lui, l'autonomie d'émancipation est caractérisées par le passage du statut de traducteur-interprète à celui d'écrivain : « l'indépendance nécessaire de l'intellectuel dans une société démocratique, où sa liberté de parole doit être garantie : l'écrivain est ici étroitement associé au « penseur », et tous deux sont également responsables des destinées de leur collectivité [...]. Une étape essentielle est [...] franchie dans le processus d'autonomisation [...] littéraire, puisque la figure de l'auteur émerge [...], et avec elle la représentation de l'importance de l'œuvre littéraire singulière qui lui est attachée ». Cf. GUIYOBA (François), HALEN (Pierre), « Missions chrétiennes, champs locaux et autonomie d'appropriation : quelques propositions de cadrage », *Études Littéraires Africaines* n°35, 2013, p. 14.

de la littérature. Nous porterons d'ailleurs une attention particulière à la période 1960-1970, comme une époque d'émergence d'un système affilié au livre. Ce panorama historique a pour enjeu de faire la jonction entre la période des premières impressions camerounaises au dix-neuvième siècle et les années quatre vingt, qui correspondent à la globalisation du livre et au début de la crise de l'édition camerounaise.

2.2.1. L'émergence

Les imprimeries baptistes, qui produisent des ouvrages des livres d'enseignement et des textes religieux à partir de 1844 dans les missions de Bimbia et de Douala, représentent un point de départ de l'histoire du livre au Cameroun ⁴⁸⁰. C'est à Bonaberi (futur quartier de Douala) qu'est traduit en 1881 *Le voyage du pèlerin* de John Bunyan par le révérend jamaïcain Joseph Jackson Fuller ⁴⁸¹. Il s'agit du premier texte littéraire étranger diffusé et imprimé au Cameroun.

Après que le Cameroun soit devenu une colonie allemande, en 1884, la *Baptist Missionary Society* continue d'exercer une influence à travers la *Native Baptist Church*, dont fait partie Yoshua Dibundu ⁴⁸². Ce dernier est, à notre connaissance, le

480 Les pasteurs Joseph Merrick de la *Jamaican Baptist Missionary Society*, et Alfred Saker de la Mission Baptiste de Londres, jouent un rôle central dans l'essor d'une imprimerie au Cameroun. Merrick, « imprimeur professionnel [...] prépara dans la langue douala un premier livre d'école qu'il allait bientôt imprimer dans son imprimerie de Bimbia ». Cf. VAN SLAGEREN (Jaap), *Les origines de l'église évangélique du Cameroun*. Leiden : E. J. Brill, 1972, p. 22. « Il noua aussi des contacts d'amitié avec le roi de Bimbia, « King William », qui lui facilita l'ouverture d'une école, le contact avec les gens pour apprendre la langue locale, l'isubu, une langue bantou proche du douala, et pour commencer la traduction de la Bible ; il en fit publier de son vivant *Le livre de la Genèse et de L'Exode* (1844), *L'Évangile de Jean* (1845), *L'Évangile de Matthieu* (1846) [...]. Alfred Saker a achevé et imprimé la plus grande partie des manuscrits de Merrick [à Douala entre 1848 et 1872] ». Le Camerounais George Nkwe tint également un rôle important, lui qui fut « capturé enfant [dans la région Bamiléké]. Devenu chrétien il fut engagé plus particulièrement pour le travail de traduction et l'impression de la Bible Douala [...] ornée par son influence d'expressions du dialecte bodiman ». Cf. MESSINA (Jean-Paul), VAN SLAGEREN (Jaap), *Histoire du Christianisme au Cameroun*. Yaoundé/Paris : Clé, Karthala, 2005, p. 32-33.

481 *Ibid.*, p. 33.

482 *Ibid.*, p. 35.

premier écrivain camerounais référencé. Il édite en 1896 au *Colwyn Bay's African Institute* (Royaume Uni)⁴⁸³, un ouvrage poétique en douala intitulé *Besedi ba Yehova* (*Les louanges de Yéhova*)⁴⁸⁴.

Dans le but de former une élite subordonnée, l'administration allemande sponsorise des séjours d'étude de Camerounais en Allemagne. En 1908, le pasteur duala Josef Ekolo tire un ouvrage de son voyage sous le titre *Wie ein Schwarzer das Land der Weißen ansieht* (*Vision du monde blanc par un noir*, édité par la Mission de Bale)⁴⁸⁵. Ce récit est imprimé par la Mission de Bâle. Il s'agit du premier texte camerounais en langue européenne référencé. René Philombe rappelle qu'à partir de 1912 :

Le Gouvernement du Reich s'intéresse particulièrement à [la littérature orale traditionnelle du Cameroun] [...]. Il sera surtout question [pour lui] de collectionner et de transcrire cette littérature. Ce travail se fera à l'Institut Colonial de Hambourg. [Trois ressortissants camerounais] seront choisis, Charles Atangana-Ntsama, Paul Kessi pour la littérature beti, et Peter Makembe pour la littérature duala⁴⁸⁶.

2.2.2. Ibrahim Njoya

La Mission de Bâle qui s'est implantée en 1886 au Cameroun parvient dans le *Grassfield* (actuelle province de l'Ouest) en 1903. Les missionnaires ouvrent une station à Foumban, dans le pays Bamoun sur lequel règne Ibrahim Njoya depuis 1880⁴⁸⁷. Probablement initié à la lecture par des commerçants haoussas durant les

483 GREEN (Jeffrey), « Colwyn Bay's African Institute: 1889-1912 » : <http://www.jeffreygreen.co.uk/colwyn-bays-african-institute-1889-1912> - consultation 04-09-2013.

484 ATANGANA (Engelbert), BAHOKEN (Jean-Calvin), *La politique Culturelles en République Unie du Cameroun*. Paris : Les Presse de l'Unesco, 1975, p. 62.

485 BJORNSON (Richard), *The African Quest for freedom and identity*. *Op. cit.*, p. 21.

486 PHILOMBE (René), *Le livre camerounais et ses auteurs*. Yaoundé : Semences Africaines, 1984, p. 55.

487 VAN SLAGEREN (Jaap), *Les origines de l'église évangélique du Cameroun*. *Op. cit.*, p. 41.

années mille huit cent soixante dix ⁴⁸⁸, Njoya développe un système d'écriture inédit à partir du milieu des années mille huit cent quatre vingt dix . Adamou Ndam Njoya écrivait en 1978 :

Njoya voulait donner à son peuple une puissante originalité, bâtir dans on modeste royaume un modèle d'organisation, instaurer des règles de vie qui distinguent les Bamoun de toutes les populations environnantes. Pour y parvenir, l'invention d'une écriture lui parut devoir être l'instrument le plus sûr. Ce sera l'écriture shūmom ⁴⁸⁹.

Six transformations (et sept versions) ⁴⁹⁰de l'alphabet vont être réalisées par Njoya, jusqu'à la dernière version « Aka u ku mfemfe » (1918) ⁴⁹¹. Plusieurs ouvrages sont rédigés en shūmom parmi lesquels : le livre des remèdes guérisseurs *Pu lewa fu nzüt fu libok* (1910), le livre religieux *Nkuet Kwate* (1916-1917) ou *Histoire et coutume des Bamun* (1921) ⁴⁹². En 1913, Njoya sollicite son principal artisan, Monliper Njimonjap, afin de créer une imprimerie, comme le relatent Dugast et Jeffreys :

Monliper [...] coula peu à peu tout l'alphabet [...] soit en tout cent-soixante signes alphabétiques [...]. [Il] imagina également la presse à imprimer. Il prépara un plateau de bois carré d'une vingtaine de centimètres de côté environ, muni d'un rebord. Un côté de ce plateau était monté sur un système à charnière, qui permettait de le rabattre sur le papier. Derrière le plateau était fixé un lourd cube de fer qui faisait presse. À l'intérieur de ce plateau, Monliper disposait ses caractères, en ménageant des interlignes à l'aide de baguette de bois. Lorsque le plateau était entièrement rempli, le serrage des lignes était assuré à l'aide d'une vis ⁴⁹³.

488 DUGAST (Idelette), JEFFREYS (M.D.W.), *L'écriture des Bamun*. Douala : Institut Français d'Afrique Noire, n°4, 1950, p. 3.

489 NDAM NJOYA (Adamou), *Njoya Réformateur du royaume bamoun*. Paris/Dakar : ABC/NEA, 1978, p. 54.

490 PHILOMBE (René), *Le livre camerounais et ses auteurs*. *Op. cit.*, p. 41.

491 DUGAST (Idelette), JEFFREYS (M.D.W.), *L'écriture des Bamun*. *Op. cit.*, p. 30.

492 *Ibid.*, p. 63-68.

493 *Ibid.*, p. 29.

Selon Adamou Ndam Njoya, le système mis au point aurait permis l'impression de plusieurs documents en 1920⁴⁹⁴. Cependant, la pression exercée par l'administration coloniale française⁴⁹⁵, qui ne voit pas d'un bon œil le développement des écoles d'enseignement du shümom à travers le pays bamoun⁴⁹⁶, pousse le monarque à détruire le matériel cette même année⁴⁹⁷. Patrice Nganang considère pour sa part que Njoya représente alors « la liberté totale de l'écrivain, et cela en plein régime colonial, car avec lui l'écrivain est maître des instruments de production et de dissémination de sa parole »⁴⁹⁸.

2.2.3. La colonisation française

On référence différentes publications en langues camerounaises et en français durant les deux premières décennies de mandat français : *Quelques renseignements sur les coutumes chez les duala* (1928), *Fables de Duala* (1930), *Ikoli a buh iwo na buh bo* (1931, traduction boulo des *Mille et une nuits*) d'Isaac Mume-Etia ; *La vie d'une église* (1931), de Pierre Mbock ; *Dibi bâ Efubub (Ténèbres et lumières*, imprimerie d'Elat Ebolowa, 1932), de Mathias Meye me Mkpelle. L'ouvrage le plus connu de cette période – car considéré comme le premier roman écrit par un camerounais – est *Kalate NnangaKôn* (1932) de Jean-Louis Njemba Medou. Le texte en boulo est publié par Halsey Memorial Press à Ebolowa, et reçoit le Prix Margaret Wrong « pour la littérature africaine »⁴⁹⁹ la même année à Londres⁵⁰⁰. Martin Itondo publie pour sa part

494 En dépit de nos recherches, nous n'avons trouvé aucune référence à ces ouvrages. Cf. NDAM NJOYA (Adamou), *Njoya Réformateur du royaume bamoun*. *Op. cit.*, p. 117.

495 L'Allemagne, engagée dans le conflit de la première guerre mondiale, a perdu le Cameroun en 1916 au profit de la France et du Royaume Uni.

496 Njoya a fondé quarante sept écoles nommées « Ndam lerewal » (maisons du livre). Cf. PHILOMBE (René), *Le livre camerounais et ses auteurs*. *Op. cit.*, p. 48.

497 *Ibid.*

498 NGANANG (Patrice), « On n'est pas indépendant deux fois », *aeud.info*, 10 février 2010 : http://aeud.fr/IMG/article_PDF/article_a3277.pdf - consultation 05.09.2013.

499 Margaret Wrong, ressortissante britannique, est une personnalité importante pour la promotion de la littérature africaine chrétienne des années trente-quarante. Secrétaire de l'*International Committee on Christian Literature for Africa* (ICCLA) dès sa fondation, en 1929, elle

un ouvrage historique en duala *Nkèti na mongo*(1933),ainsiqu’une biographie intitulée *Myango ma Mandesi Bell*(1938)⁵⁰¹.Plusieurs périodiques paraissentégalement en duala, durant la première moitié du 20^{ème} siècle : *Elolombe ya Kamerun*, (1903) ;*Dikalo* (1928) ;*Jumwèlè la Bana bu Kamerun* (1934)⁵⁰².

René Philombe considère qu’à la suite des imprimeries missionnaires, « la presse écrite a constitué [...] un deuxième facteur promoteur des vocations littéraires [...] du Cameroun »⁵⁰³. En 1923, le service culturel du Commissariat de la République Française au Cameroun promeut la création du mensuel*La Gazette du Cameroun*⁵⁰⁴.« Créée pour les indigènes, *La Gazette du Cameroun* a l’ambition de devenir un organe d’information local uniquement rédigé par les indigènes du Cameroun »⁵⁰⁵, tout en faisant une large place à la propagande

encourage « la production et la diffusion des livres en Afrique. Elle a, par exemple, réussi à mettre sur pied une collaboration entre les bureaux gouvernementaux de littérature africaine et les comités de littérature des missions dans les colonies britanniques. Le bulletin d’information trimestriel de l’ICCLA en anglais *Books for Africa* paru pour la première fois en 1931, à 2500 exemplaires ». Cf. SCHAAF (Ype),*Bible, mission et littérature écrite. L’Afrique digère à sa façon*. Yaoundé : CLÉ, 2001, p. 21.

500 COMPTON BROUWER (Ruth), « Books for Africans: Margaret Wrong and the Gendering of African Writing, 1929-1963 », *The International Journal of African Historical Studies*, Vol. 31, n°1, 1998, p. 53-71. L’ouvrage est édité par l’imprimerie Halsey. En 1939, 2000 exemplaires ont été tirés. Plusieurs rééditions se succèdent pour un tirage total de 13 000 exemplaires en 1986. Cf. GARNIER (Xavier), RICARD (Alain), *L’effet roman : Arrivée du roman dans les langues d’Afrique*. Paris : L’Harmattan, 2007, p. 88. Njemba Medou reçoit également le Prix international de langue vernaculaire de l’Institut Africain de Londres en 1952 (*Le livre camerounais et ses auteurs. Op. cit.*, p. 148) En 1989, l’ouvrage est traduit en français et réédité par la SOPECAM, qui devient le premier éditeur camerounais du premier roman camerounais.

501 *Ibid.*, p. 62.

502 ATANGANA (Engelbert), BAHOKEN (Jean-Calvin), *La politique Culturelles en République Unie du Cameroun. Op. cit.*, p. 60.

503 *Le livre camerounais et ses auteurs. Op. cit.*, p. 60.

504 *La Gazette*est créée sur une initiative de Théodore-Paul Marchand, Commissaire de la République Française en poste au Cameroun de 1923 à 1932.

505 *Le livre camerounais et ses auteurs. Op. cit.*, p. 60. Erik Essousse rappelle que « La totalité des articles [y] sont écrits par l’élite camerounaise, des cadres moyens : moniteurs et écrivains interprètes ». Cf. EKOUSSE (Erik), *La liberté de la presse écrite au Cameroun: Ombres et lumières*. Paris : L’Harmattan, 2008, p. 54.

coloniale. Principalement écrite par des Camerounais, *La Gazette* publie « des nouvelles intéressant le Cameroun, des conseils d'hygiène et des conseils pour l'établissement, l'aménagement et l'entretien des plantations »⁵⁰⁶, mais encore un feuilleton (*Les aventures de Moussa*, anonyme), des contes, des récits et des pièces de théâtre bilingues. Le premier numéro paraît le 15 octobre 1923⁵⁰⁷. C'est dans *La Gazette* que Louis-Marie Pouka, Isaac Moume Etia et Henri Essomba Ndongo publient les premiers textes qu'on leur connaît⁵⁰⁸.

Durant la deuxième guerre mondiale, des périodiques comme *Radio Presse* ou *L'éveil du Cameroun* publient des textes littéraires de Camerounais qui exaltent leur attachement à la France⁵⁰⁹. La seconde moitié des années quarante marque ensuite un tournant pour la production littéraire camerounaise. La Conférence de Brazzaville (6 février 1944) exerce en effet une influence marquée sur l'évolution socioculturelle du Cameroun de cette époque. René Philombe écrit à ce propos :

Au cours de la Conférence de Brazzaville, le Général de Gaulle, Chef des forces Françaises libres, énuméra une série de promesses en faveur des peuples colonisés. Notamment, la stricte application des principes énoncés dans la déclaration universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen⁵¹⁰.

Toujours en 1944, la liberté syndicale est reconnue au Cameroun⁵¹¹. En 1946, le régime de l'indigénat est supprimé et le pays devient un territoire sous tutelles française et britannique. C'est à partir du début des années cinquante que l'on

506 Correspondance de Théodore-Paul Marchand avec l'Inspecteur d'agriculture Bardou datée du 18 septembre 1923. Consultation Archives nationales du Cameroun - mai 2010.

507 Le journal est distribué à deux cents exemplaires chaque mois à travers le Cameroun et les traducteurs interprètes sont chargés d'en faire la lecture dans les villages du pays. Distribué gratuitement à son lancement, le journal est ensuite vendu diffusé par abonnement (2 francs par an). Cf. Correspondance de Théodore Paul Marchand datée du 18 novembre 1923. Consultation Archives nationales du Cameroun - mai 2010.

508 *Le livre camerounais et ses auteurs. Op. cit.*, p. 61.

509 Le Cameroun s'est rallié à la France libre en 1940. Cf. EKOUSSE (Erik), *La liberté de la presse écrite au Cameroun: Ombres et lumières. Op. cit.*, p. 56-59.

510 *Le livre camerounais et ses auteurs. Op. cit.*, p. 81-82.

511 Décret du 7 août 1944.

commence à percevoir l'évolution de l'environnement littéraire et médiatique. Selon René Philombe :

Ce climat social présente une source d'inspiration adéquate aux auteurs camerounais des années cinquante. Le livre camerounais va s'en ressentir. Il s'écartera soudain des sentiers battus pour s'engager dans une voie absolument originale. Un nouveau style et une nouvelle thématique vont apparaître. Cris de révolte, d'indignation ou d'alarme vont retentir. Irritation, menace, invective caractériseront le discours littéraire. L'ironie, l'humour n'y feront pas défaut, pour fustiger le colonialisme ⁵¹².

L'essor du parti politique « L'Union des Populations du Cameroun » (UPC) ⁵¹³ et le développement du mouvement de libération nationale ⁵¹⁴ renforcent néanmoins la censure des autorités coloniales sur la presse des années cinquante. Si, comme le rappelle Philombe, « il existait une cinquantaine de feuilles publiques au Cameroun avant l'indépendance » ⁵¹⁵, de nombreux journaux sont interdits durant cette période ⁵¹⁶. Toujours selon lui :

512 *Ibid.*, p. 83.

513 Fondé le 10 avril 1948 à Douala.

514 L'UPC se rend en décembre 1952, à la 4^{ème} Commission de tutelle de l'Assemblée générale de l'ONU pour demander la révision des accords de tutelle du 13 décembre 1946 ; la réunification du Cameroun français et des *Southern Cameroons* sous tutelle britannique ; La fixation d'une date de dix ans pour mettre fin aux accords de tutelle et donner l'accès à l'indépendance politique du Cameroun. Cf. UM NYOBE (Ruben) : « Discours devant l'ONU en 1952 » : <http://www.njanguipress.com/ruben-um-nyobe-discours-devant-lonu-en-1952> - consultation 06-09-2013.

515 *Le livre camerounais et ses auteurs. Op. cit.*, p. 89.

516 René Philombe établit une liste des journaux interdits durant les années quarante et cinquante, en raison de leurs revendications indépendantistes, de leurs appartenances politiques (communisme), ou de leur activité pamphlétaire : *Daily Worker* ; *Frente popular* ; *La tour de garde* ; *Al Hayat* ; *Jeunesse de la Chine nouvelle* ; *Peuples Vietnam* ; *La Voix du Kamerun* ; *L'Etoile* ; *Vérité* ; *Lumière*. Les journaux qui paraissent sans interdiction : *Courrier sportif du Bénin* ; *La voix du Citoyen* ; *La bonne voie du Cameroun* ; *Le Patriote* ; *L'Écho du Cameroun* ; *La voix du peuple* ; *Peuple camerounais* ; *Le jeune nationaliste* ; *L'opinion au Cameroun* ; *La nation Kamerounaise* ; *Réalités Camerounaises* ; *Ma patrie le Kamerun* ; *Action et Patrie* ; *L'Espoir* ; *La Tribune du Pays* ; *L'Effort Camerounais* ; *La Voix des Jeunes* ; *Lumina*. Cf. *Ibid.*, p. 90. La revue *Lumina*, créée en 1958 à Otélé, occupe une place particulière dans ce corpus. Le comité de rédaction « exhume une importante part de la

Au-delà de leurs orientations syndicales, religieuses ou politiques, ces « petits journaux » ont le mérite d'entretenir les habitudes et le goût de la lecture [...]. Ils éveillent les vocations et excitent la créativité littéraire [en réservant] une petite place à des poèmes, des contes, des mythes, des aphorismes, etc. C'est grâce à eux que le public fera connaissance d'une nouvelle génération d'auteurs : Désiré Essama Mbida, Alexandre Okala Aléné, Patrice Kayo, Charles Ngandé, Emmanuel Ekebe-Fouda, Ernest Alima, François Xavier Ombethey, Basile Juléat Fouda, René Philombe, Rémi Madou Mvomo, François Borgia Evembe, Martin Sop-Kamga, Samel Nkamgnia ⁵¹⁷.

Tous ces périodiques comblent alors un vide éditorial. On ne recense en effet que très peu d'ouvrages parus à cette période au Cameroun : *Tante Bella* de Joseph Owono (éditions de la Librairie du Messenger, 1958), *Dibi Ba'a Efoubou* de Mathias Meye Me Mpkwele (Imprimerie d'État, 1952), *Dulu bon de Africara* de Ondo Engutu (Imprimerie d'État, 1960), ou encore les ouvrages recueils de poésie, pièces de théâtre et essai historique de Louis Marie Pouka : *Les pleurs sincères* (1943), *Rires et sanglots* (1947), *Hitler ou la chute de l'hydre* (1948), *Les amours illusoires* (1956), *Les étapes vers l'indépendance* (1959), *Innombrable symphonie* (1959) ⁵¹⁸. Un seul livre paraît (à notre connaissance) hors du Cameroun et en Afrique : *I am Vindicated* de Sankie Maimo (Ibadan University Press, 1959).

Dans ce contexte, une majorité d'écrivains camerounais choisissent d'éditer leurs ouvrages en France, où l'édition de littérature africaine est traversée par deux courants :

[Paris] voit plusieurs éditeurs développer des catalogues africains à partir de l'après-guerre, à l'image des éditions Présence Africaine, Plon, Julliard, Robert Laffont, Le Seuil... Cet essor est alors [...] soutenu par deux dynamiques

littérature orale traditionnelle [du Cameroun] : contes, légendes, mythes, épopées [mais également] des poèmes [...] ainsi que des nouvelles inspirées du terroir ». Cf. *Ibid.*, p. 92.

517 *Ibid.*, p. 91.

518 Nous n'avons pas trouvé de référence au lieu d'impression de ces ouvrages de Pouka, probablement imprimés à compte d'auteur.

antagoniques : d'un côté une volonté de “mettre en avant les effets bénéfiques du régime colonial en Afrique” et de l'autre un soutien à “la cause anticolonialiste”⁵¹⁹.

Les écrivains camerounais qui bénéficient de cette conjoncture sont les suivants : Abel Moume Tia (*Le Foulbé du Nord*, Imprimerie M. Trilliant, 1948), Alexandre Biyidi (Eza Boto alias Mongo Beti : *Sans haine et sans amour*, Présence Africaine, 1952 ; *Ville cruelle*, Présence Africaine, 1954 ; *Le pauvre Christ de Bomba*, Robert Laffont, 1956, *Le roi miraculé*, Robert Laffont, 1958)⁵²⁰, François Sengat Kuo (*Fleurs de latérite*, *Heure rouge*, Éditions Regain Monte Carlo, 1954), Benjamin Matip (*Afrique nous t'ignorons*, éditions Renée Lacoste, 1954 ; *Belle étoile*, Présence Africaine), Marie-Claire Matip (*Ngonda*, Bibliothèque du Jeune Africain, 1958), Élolongué Epanya Yondo (*Kamerun ! Kamerun !*, Présence Africaine, 1960), Ferdinand Léopold Oyono (*Une vie de boy*, Julliard, 1956 ; *Le vieux nègre et la médaille*, Julliard, 1957 ; *Un vieux lépreux sur une tombe*, Julliard, 1958 ; *Chemin d'Europe*, Julliard, 1960), Kindengue Ndjock (*Kel'lam, fils d'Afrique*, Éditions Alsatia, 1952)⁵²¹.

519 THIERRY (Raphaël), « Le (néo)colonialisme littéraire de Vivan Steemers », *Africultures* :

<http://www.africultures.com/php/index.php?nav=article&no=11236> – consultation 06.09.2013.

520 En novembre 1954, *L'Écho du Cameroun* publie ce billet : « Nous recevons pour un service de presse un roman intitulé : *Ville cruelle*. Cet ouvrage dont l'auteur est un jeune camerounais, Eza Boto, jeune auteur qui n'a jamais rien écrit si ce n'est ce premier texte [nouvelle *Sans haine et sans amour*, publiée dans la revue *Présence Africaine* en 1953], dégage la sagesse du Noir Africain tout en faisant voir combien il a su triompher des contradictions et des difficultés que son cadre et son histoire opposent à sa fierté. Eza Boto, âgé de 22 ans, originaire de Yaoundé, poursuit ses études dans une faculté de lettres en France. Ne devons nous pas être reconnaissants et heureux de tout ce que l'on fait pour nous ? Avant de commenter ce roman, nous tenons à transmettre à l'auteur et tous ceux qui ont contribué à cette initiative, d'accepter pour nous et pour notre cher Cameroun, l'expression de notre grand salut ». Cf. « Le Cameroun et les livres », *L'Écho du Cameroun*, 5 novembre 1954, p. 1.

521 ATANGANA (Engelbert), BAHOKEN (Jean-Calvin), *La politique Culturelles en République Unie du Cameroun. Op. cit.*, p. 59-66 et *Le livre camerounais et ses auteurs. Op. cit.*, p. 229-299. Voir aussi l'analyse que Richard Bjornson fait des différences de cadre dans lesquels s'inscrivent *Le vieux nègre et la médaille* de Ferdinand Oyono et *Ngonda* de Marie-Claire Matip dans *The African quest for freedom and identity (op. cit.*, p. 43.)

2.3. *Le développement du livre au Cameroun(1960-1989)*

Après l'Indépendance du Cameroun le 1^{er} janvier 1960, le processus de construction nationale joue un rôle important dans l'évolution du milieu du livre. Les positionnements culturels étrangers aussi, en particulier celui de la France, comme nous allons le voir. Nous avons observé que durant la période coloniale, le marché du livre camerounais est limité par le contexte évangélique et les colonisations/mandats/tutelles européennes. Ces impositions contrarient notamment l'essor de la production culturelle bamoun. Avant 1960, les écrivains ont à leur disposition quelques imprimeries créées par les missionnaires protestants et catholiques pour publier leurs œuvres. De la sorte, le Cameroun ne voit pas se développer des maisons d'édition autonomes comme cela a pu être le cas à Élisabethville, dans le Congo-Belge, par exemple⁵²². Seuls la production croissante – mais difficile – de la presse nationale durant les années cinquante offre une marge de liberté relative aux écrivains. C'est à l'étranger, et plus particulièrement en France, que les écrivains camerounais trouvent des opportunités de publication et un accès au marché de la traduction, dans les cas de Mongo Beti et Ferdinand Oyono⁵²³. L'accès à l'Indépendance marque donc un passage vers un élargissement des conditions de possibilité littéraire. Selon Richard Bjornson,

Les écrivains émergents espéraient trouver une audience pour leur travail à l'intérieur du pays, un espoir qui semblait fondé si l'on considère l'activité journalistique et les pamphlets qui avaient fleuri durant les années cinquante. D'autre part, la création des éditions CLÉ en 1962 et l'émergence de plusieurs imprimeries de taille modeste ont apporté à un nombre croissant de Camerounais

522 THIERRY (Raphaël), « Une histoire de l'édition à Lubumbashi à travers le vingtième siècle », dans *Lubumbashi : Cent ans d'histoire*. Paris : L'Harmattan, 2013.

523 *Le vieux nègre et la médaille*, publié par Julliard en 1956, est traduit vers l'Allemand dès 1957 (éditions Progress-Verl. Fladung, Düsseldorf), le tchèque en 1959 (SNKLHU, Prague), néerlandais (De Tijdstroom, Lochem) et anglais (Heinemann Educational Books, Londres) en 1960.

une possibilité de publier leurs écrits à l'attention du marché local et africains et plus uniquement aux marchés européens ⁵²⁴.

Nous considérons que l'Indépendance ne constitue pas une rupture, mais plutôt une transition d'avec le contexte de croissance éditoriale et littéraire de la fin de l'époque coloniale au Cameroun. Comme nous allons le voir, les années soixante et soixante dix représentent une période de structuration d'un environnement du livre. Plusieurs dynamiques se croisent alors : au niveau de l'édition, on assiste à la multiplication des moyens de production du livre sur place ⁵²⁵ et au développement des corpus camerounais édités à l'étranger ⁵²⁶. Deux économies littéraires se développent alors et nous rejoignons ici l'idée d'une bipolarisation littéraire camerounaise. L'essor d'infrastructures, d'évènements et d'opérateurs du livre au Cameroun est fortement marqué durant ces deux décennies par l'intervention d'agents étrangers (institutions, coopérations étrangères, sociétés missionnaires). Il s'agit alors de nous interroger sur la transition qui s'opère entre cette période de croissance et la crise éditoriale qui touche le pays durant les années quatre vingt.

524 « *Aspiring writers hoped to find an audience for their works within the country, a possibility that seemed plausible in light of the journalistic and pamphleteering activity that had flourished during the 1950s. Also, the founding of Editions CLÉ in 1962 and the emergence of a few small printing establishments created the opportunity for increasing numbers of Cameroonians to publish their writings for local and African markets as opposed to European ones.* » Cf. BJORNSEN (Richard), *The African quest for freedom and identity. Op. cit.*, p. 147.

525 Maisons d'éditions et imprimeurs/éditeurs Camerounais actifs durant les années soixante-soixante dix-quatre vingt : Éditions du Peuple Africain, Imprimerie Coulouma, Imprimerie Saint-Paul, Semences Africaines, CLÉ, Éditions de la Librairie Populaire, CEPMAE, SOPECAM, CEPER, PresBook (issues de la Mission de Bale), Imprimerie Nationale, Éditions de L'APEC, Le Flambeau, Buma Kor, Imprimerie Africa Press, Patron Publishing House, Cosmos Educationnal Publishers.

526 Maisons d'édition étrangères ayant publié les œuvres originales d'écrivains camerounais durant les années soixante- soixante dix-quatre vingt : Éditions ABC, Saint Germain des Près, Nathan, Agecoop, Horizons de France, Silex, L'Harmattan, Buchet Chastel, Éditions à la page (Montréal), Oswald, La Pensée Universelle, Éditions La Bruyère, Éditions Name Paris, Éditions ORIF, Éditions Regain Monte Carlo (Monaco), Éditions Nigeria (John Emmanuel Nghoh Akwo), Oxford University Press (Peter Nsamda Eba), Karthala, Maspéro.

2.3.1. *L'Association des Poètes et Écrivains du Cameroun*

Du 31 décembre 1959 au 6 janvier 1960, le Gouvernement camerounais organise le Salon de l'Art Camerounais à Yaoundé, à l'occasion de la proclamation de l'Indépendance du pays. Cet événement est un moment clef de la transition littéraire. À cette occasion, un stand présentant des productions littéraires nationales (éditées ou inédites) est présenté au public. À la suite du salon, les écrivains Ernest Alima, Ladislas Eloundou et René Philombe organisent le 23 janvier 1960, une rencontre à Yaoundé, en présence des écrivains rencontrés lors de l'évènement⁵²⁷. Il s'agit de la réunion constitutive de l'Association des Poètes et Écrivains du Cameroun (APEC)⁵²⁸. Hubert Mono Ndjana liste les objectifs initiaux de l'APEC :

- Réveiller la conscience des masses populaires en faisant revivre le folklore national avec la participation effective des artistes camerounais que l'association se propose d'encourager ;
- Contribuer à l'histoire littéraire et artistique de la nation en rassemblant tous documents utiles ;
- Vulgariser par tous les moyens (presse, radio, conférences et représentations théâtrales) les œuvres d'auteurs camerounais, quelles que soient les langues dans lesquelles ces œuvres pourront être écrites⁵²⁹.

L'association acquiert son existence légale le 9 février 1961⁵³⁰. Le 27 février 1962, René Philombe, Thomas Ngandjion, Ernest Alima, M. Tobbo et Roger Lagrave sont

527 Étaient présents : Thomas Ngandjion (Job Nganthojeff), Louis-Marie Pouka Mbage, Ladislas Eloundou (Oudenlou Rehyment), Vincent Tsoungui Ngono (Tsino), Ernest Alima (St-Eral), Remy-Gilbert Medou-Mvomo, Philippe Louis Ombede (René Philombe), Bernard Ongué.

528 « Manifeste des Apécistes. Extrait de Cahier numéro 1 édité par l'APEC », *Hiototi* n°2, juillet-août-septembre 2005 :
<http://www.africultures.com/php/index.php?nav=article&no=4181>-consultation 07.09.2013.

529 MONO NDJANA (Hubert), « APEC : Esquisse d'une rétrospective », *Hiototi* n°2, juillet-août-septembre 2005 :
<http://www.africultures.com/php/index.php?nav=article&no=4180>-consultation 07.09.2013.

reçus par William Eteki Mboumoua, Ministre de l'Éducation Nationale, chargé des arts et des lettres. Leurs doléances sont les suivantes : « octroi d'un local meublé devant servir de bureau et de salle de réunion à l'APEC ; création de prix littéraires ; création d'une revue culturelle ; création d'une édition nationale ; financement d'une anthologie »⁵³¹. Dans un entretien avec Jean-Claude Awono, René Philombe revient sur les « grand moments » des premières années de l'APEC » (les années 1964-1965-1966) :

À cette époque là, le Centre Culturel Français nous réservait la salle presque gratuitement. On allait faire des récitals presque chaque mois. C'était très régulier, des récitals de poésie, des représentations théâtrales... La chose avait pris une telle ampleur que L'APEC faisait parler d'elle au-delà de nos frontières. En 1966, nous avons élaboré une anthologie que nous avons envoyée au Festival des Arts Nègres de Dakar⁵³².

2.3.2. *Abbia et l'avènement des revues littéraires*

La revue culturelle que souhaite créer l'APEC voit le jour en 1963 avec pour titre *Abbia, revue culturelle camerounaise*. Sous la direction de Bernard Fonlon, quarante numéros d'*Abbia* paraissent trimestriellement, puis annuellement, de février 1963 à mai 1982. Avec pour devise de « ne pas se contenter de relater ce qui a été, mais contribuer à modeler ce qui devrait être »⁵³³, *Abbia* s'inscrit dans le projet de décolonisation culturelle voulu par le Ministre de l'Éducation Eteki Mboumoua. En introduction du premier numéro, ce dernier écrit :

530 Récépissé n° 491/INT/APA/2. Le bureau est composé de : Louis-Marie Pouka (Président) ; René Philombe (Secrétaire général) ; Ernest Alima (Secrétaire général adjoint) ; Job Nganthojeff (Trésorier). *Ibid.*

531 « Manifeste des Apécistes. Extrait de Cahier numéro 1 édité par l'APEC », *art. cit.*

532 AWONO (Jean Claude), « Rencontre avec René Philombe. Batshenga, 30 décembre 1998 », *Hiototi n°2*, juillet-août-septembre 2005 : <http://www.africultures.com/php/index.php?nav=article&no=4192>-consultation 07.09.2013.

533 « *Not merely to recount what has been, but to share in moulding what should be* ».

L'État – en cette période de mutation où l'Afrique doit retrouver, recomposer les lignes de force de ces vocations – ne peut assumer son rôle de promoteur du dynamisme culturel que si « ceux qui l'animent le prennent, de cœur et d'âme, comme un geste primordial, créateur d'eux-mêmes et de leur peuple, une action culturelle engagée donc, et non pas l'art pour l'art, ce qui n'a pas de signification dans une Afrique qui doit se resacraliser pour devenir elle-même »⁵³⁴.

Inspirée de *Présence Africaine*, *Abbia* a donc pour mission de « promouvoir une renaissance culturelle camerounaise contribuant au projet d'unité nationale et favorisant la visibilité d'une culture littéraire camerounaise dans d'autres régions du monde »⁵³⁵. En filigrane de ce propos, se dessine également la volonté de contrôle du jeune gouvernement sur ce qui est publié au Cameroun. Sur la question « d'action culturelle engagée », le Ministre précise :

Entendons-nous bien. Mon rôle sera ici de veiller à tout moment qu'*Abbia* ou toute publication de même mission ne dégénère sous prétexte du droit à la liberté d'expression culturelle ou d'engagement, en tribune ouverte aux invectives outrancières, en forum de positions partisanses⁵³⁶.

Bilingue anglais-français, la revue est éditée par un comité de rédaction composé

534 MBOUMOUA (Eteki), « *Abbia* vient à son heure », *Abbia* n°1, février 1963, p. 7. Richard Bjornson écrit : « En tant que Ministre de l'éducation entre 1962 et 1974, Eteki Mboumoua joue un rôle central dans la mise en œuvre des politiques culturelles qui ont façonné l'environnement intellectuel dans lequel le débat autour de la Négritude a pris place au Cameroun. Au cours de ces études à Paris, Eteki avait été profondément influencé par Alioune Diop, et « l'humanisme » qu'il mettra plus tard en avant était essentiellement fondé sur une forme modifiée de la Négritude. Il croyait en une unité culturelle de l'Afrique basée sur l'idée d'une vision typiquement africaine du monde, à travers les coutumes traditionnelles et un mode de pensée africain. » *As minister of education between 1962 and 1964, Eteki Mboumoua played a key role in implementing the cultural policies that shaped the intellectual environment in which the Cameroonian Negritude debate took place. During his student in Paris, Eteki had been profoundly influenced by Alioune Diop, and the "humanism" he later championed was essentially on a modified form of Negritude. He believed in an African cultural unity based on the assumption that traditional customs and modes of thought express a characteristically African world view.* » *The African quest for freedom and identity. Op. cit.*, p. 173.

535 « *Promoting a Cameroonian cultural renaissance that would contribute to a sense of national unity and increasing the visibility of Cameroonian literate culture in other parts of the world.* » *Ibid.*, p. 174.

536 MBOUMOUA (Eteki), « *Abbia* vient à son heure », *art. cit.*, p. 7.

d'intellectuels camerounais anglophones et francophones et d'universitaires étrangers⁵³⁷. Elle bénéficie du soutien technique de l'équipe technique des éditions CLÉ, inaugurées la même année⁵³⁸. *Abbia* s'inscrit alors dans la droite ligne d'une histoire des revues culturelles au Cameroun. Nous avons déjà mentionné la revue *Lumina*, éditée en 1959 à Otélé. En septembre et novembre 1964, deux numéros d'un journal intitulé *Le Cameroun littéraire*, « organe d'expression de l'APEC », paraissent à Yaoundé, sous la direction de René Philombe. La revue littéraire *Ozila*, « forum littéraire camerounais », dirigée par Thomas Méloné, connaît pour sa part quatorze numéros entre février 1970 et juin 1971. Ces différentes publications influenceront, dans les années deux mille, les revues culturelles et littéraires *Patrimoine*, *Hiototi* et *Mosaïques*.

2.3.3. Les éditions CLÉ

On présente souvent des éditions CLÉ comme la « première maison d'édition d'Afrique francophone »⁵³⁹. Si ce titre lui est disputé par d'autres structures comme la Société Nationale d'Édition et de Diffusion (SNED) de Tunis ou L'Essor du Congo (Élisabethville)⁵⁴⁰, il est en tous cas certain que CLÉ est la première et la principale⁵⁴¹ maison d'édition du Cameroun indépendant. Alors que la revue *Abbia* naît dans le contexte de la construction nationale et idéologique du pays, au moment de sa fondation en 1962, CLÉ s'inscrit pleinement dans la continuité de l'histoire du livre chrétien au Cameroun. À la fin du dix-neuvième siècle, la *Native Baptist*

537 Parmi lesquels Marcién Towa, Eldridge Mohammadou, Lylian Kesteloot, Engelberg Mveng, Sankie Maïmo, Gaspard Towa-Atangana et plusieurs autres membres de L'APEC. Cf. *The African quest for freedom and identity. Op. cit.*, p. 174.

538 BJORNSON (Richard), *The African quest for freedom and identity. Op. cit.*, p. 174.

539 VOUNDA ETOA (Marcelin) « La maison d'édition CLÉ - Un pionnier bien debout », *Mutations*, 19 Janvier 2012.

540 THIERRY (Raphaël), « L'Essor du Congo, pionnier de l'édition africaine (1928-1960) », *Africultures* : <http://www.africultures.com/php/?nav=article&no=11237> - consultation 07.09.2013.

541 De par le nombre de titres édités et commercialisés, autant que pour les prix reçus par des ouvrages de son catalogue.

Church prenait la suite de la *Baptist Missionary Society*. À partir de cette première société baptiste camerounaise, plusieurs congrégations prolongent le travail de production et de diffusion de la Bible au Cameroun⁵⁴². Ces différentes sociétés rencontrent néanmoins des problèmes logistiques pour assurer leurs missions.

Deux facteurs sont alors à prendre en compte au niveau international : premièrement, la dissolution de l'*International Committee on Christian Literature for Africa* (ICCLA) en 1958 laisse un vide dans l'action culturelle chrétienne. Deuxièmement, avec la décolonisation, la Société Biblique Britannique et Étrangère a de plus en plus de difficultés à assurer une action évangélique dans le monde (traduction, production et diffusion de la Bible). En 1958, elle autorise donc d'autres sociétés à couvrir les territoires qu'elle n'est plus à même d'assumer. C'est ainsi que la Société Biblique Néerlandaise reçoit la charge du Cameroun et du Gabon. Le pasteur Ype Schaff arrive au Cameroun en 1959 avec pour mission la traduction, la production et la diffusion de la Bible. Pour se faire, il doit réunir une équipe locale et y créer une société biblique⁵⁴³.

Si, jusque là, les attributions d'Ype Schaaf s'apparentent aux activités missionnaires traditionnelles en Afrique, le tournant a lieu en juin 1961, lorsque se tient la « Première conférence de littérature chrétienne pour toute l'Afrique », à Kitwe en Rhodésie du Nord (actuelle Zambie). Ype Schaff y défend « un projet de centre de documentation, de production et de diffusion de la littérature chrétienne pour toute l'Afrique d'expression française »⁵⁴⁴. Cette structure assurerait la réalisation des manuels « pour soutenir le travail d'évangélisation [...] des églises du Bénin, du Burundi, du Congo, du Rwanda, de Côte d'Ivoire, du Gabon, du Togo, du Congo

542 Église Evangélique du Cameroun (EEC), Église Protestante du Cameroun (EPC), Union des Églises Baptistes du Cameroun (UEBC). Cf. SCHAFF (Ype), *Bible, mission et littérature écrite*. Yaoundé : CLÉ, 2001, p. 26.

543 *Ibid.*, p. 35.

544 *Ibid.*, p. 62.

(aujourd'hui RDC) et du Cameroun »⁵⁴⁵. Au sortir de la conférence, le projet est accepté.

Le 17 février 1962, la Faculté de Théologie Protestante est créée à Yaoundé, facilitant la fondation de la Société Biblique Camerounaise (SBC) au même moment⁵⁴⁶. La SBC organise du 4 au 6 janvier 1962 une réunion avec l'EPC, l'EEC et différents responsables protestants du Cameroun. C'est à cette occasion que le document portant sur la création des éditions CLÉ est rédigé⁵⁴⁷. Le Centre de Littérature Évangélique (simplifié par « CLÉ ») est instauré à Yaoundé en octobre de la même année, en présence de délégués du Cameroun, de la République du Congo, du Zaïre, du Togo et du Dahomey (actuel Bénin)⁵⁴⁸. L'inauguration officielle a lieu le 28 mars 1963 en présence du Ministre Eteki Mboumoua. Le premier directeur est le Suisse Paul Fueter⁵⁴⁹. Le Conseil de Mission de l'Église Réformée des Pays Bas (CMERP), le Comité international pour l'alphabétisation et les littératures chrétiennes⁵⁵⁰ (USA) et la Centrale Évangélique pour le Développement⁵⁵¹ (République Fédérale d'Allemagne) seront les principaux bailleurs des éditions CLÉ durant leurs premières années d'exercice⁵⁵².

Ype Schaff explique que les objectifs de CLÉ concernent initialement « la production et la diffusion de la littérature chrétienne au sens large, non seulement des livres concernant la bible et l'Église, mais aussi de toutes les questions d'église et de

545 MBOUA (Venant), « Éditions CLÉ : Parcours d'une pionnière », *Le Messager*, 23 février 2007.

546 SCHAAF (Ype), *Bible, mission et littérature écrite*. *Op. cit.*, p. 67.

547 *Ibid.*, p. 70-72.

548 *Ibid.*, p. 74.

549 Il est remplacé par son compatriote Claude Molla, avant que Gérard Markhoff (allemand puis français) occupe le poste, jusqu'en 1978. Eugène Mallo qui succède à Markhoff est le premier directeur camerounais de CLÉ. Lui succèdent : Jean Dihang (Cameroun), 1979 ; Comlan Prosper Deh (Togolais), 1991 ; Tharcisse Gatwa (Rwanda), 1999 ; Marcelin Vounda Etoa (Cameroun), 2007.

550 *Committee on World Literacy and Christian Literature*.

551 *Evangelische Zentralstelle für Entwicklungshilfe*.

552 *Ibid.*, p. 81-86.

société »⁵⁵³. Pourtant, remarque-t-il, « en 1966 les éditions CLÉ n'avaient encore édité que cinq livres ». Gérard Markhoff revient sur l'évolution de la politique éditoriale de la maison à l'époque : « Après l'autonomie de l'église et l'indépendance du pays, il fallait prendre position et témoigner dans un domaine qui n'était pas celui de la foi chrétienne : la vie publique et politique »⁵⁵⁴. Il faut aussi rappeler que le premier des ouvrages édités était une pièce de théâtre intitulée *Trois prétendants... un mari*, de Guillaume Oyono Mbia. La pièce était déjà connue pour avoir été représentée en juin 1961, lors de l'inauguration du Centre Culturel Français de Yaoundé⁵⁵⁵. La Coopération Française avait ensuite invité Guillaume Oyono Mbia en France, où la revue *L'avant scène du théâtre* en avait publié une version, comme le rappelle Mireille Ngo Mbai :

L'auteur, qui enseignait les langues vivantes au Collège Évangélique de Limbamba, fut invité en juin-juillet 1963, à participer à un cycle sur le Théâtre Noir au théâtre des Nations à Paris [...]. [Après sa publication], la pièce est représentée plusieurs fois en France, notamment à Paris, à Nantes et à Marseille⁵⁵⁶.

Selon Ype Schaff, ce premier titre de CLÉ se serait vendu à 20 000 exemplaires⁵⁵⁷. Il ajoute :

dix ans plus tard, en 1974 [CLÉ publiait] romans, pièces de théâtre, poésie et livres philosophiques avec déjà cent cinquante titres. Parmi ces cent cinquante titres, on peut en considérer soixante comme de la littérature chrétienne. Ces livres étaient parus dans des tirages de 3000-6000 exemplaires. Cinq avaient été écrits en

553 *Ibid.*, p. 89.

554 *Ibid.*, p. 102.

555 NGO MBAI (Mireille), « Trois prétendants... un mari - Oyono Mbia Guillaume », *Africultures* : http://www.afritheatre.com/fiche_titre.php?navig=fiche&no_spectacle=942 - consultation 08.09.2013.

556 Mireille Ngo Mbai ajoute qu'en 1966, « le comédien Ambroise Mbia qui étudiait au Conservatoire d'Art Dramatique de la rue blanche à Paris, retrouva la pièce dans *L'avant scène du théâtre* et décida aussitôt de la monter. Sa troupe, « Le jeune théâtre africain », en donna plusieurs représentations en France ». *Ibid.*

557 SCHAFF (Ype), *Bible, mission et littérature écrite*. *Op. cit.*, p. 108.

langues africaines, un en anglais et tout le reste en français. Ils étaient de la main de soixante auteurs africains dont quarante Camerounais ⁵⁵⁸.

Jusqu'aux années quatre vingt, CLÉ favorisera le succès de plusieurs romans. Parmi ceux-ci : *Le fils d'Agatha Moudio* de Francis Bebey (Grand prix littéraire d'Afrique noire 1968) ⁵⁵⁹, *Palabre stérile* de Guy Menga (Grand prix littéraire de l'Afrique noire 1969), *Tribaliques* de Henri Lopès (Grand prix littéraire d'Afrique noire 1972), *L'homme dieu de Bisso* d'Etienne Yanou (Grand prix littéraire d'Afrique noire 1975).

2.3.4. Le Centre Régional de Promotion du Livre en Afrique

Dans le cadre de son programme « de promotion du livre dans les pays en voie de développement » lancé en 1964, l'UNESCO organise quatre réunions régionales entre 1966 et 1972 afin de « déterminer les besoins, recenser les ressources, établir des priorités et préconiser les mesures pour remédier à la pénurie de livre » ⁵⁶⁰. L'une des recommandations de la rencontre d'Accra (février 1968) concerne « la création en Afrique d'un ou plusieurs centres régionaux de production de livres » ⁵⁶¹. William Moutchia, Directeur du CRÉPLA à partir de sa fondation, rappelle les quatre principaux objectifs auxquels devaient répondre les centres concernés :

- Organiser des cours, stages et séminaires dans les diverses branches de la production et de la distribution des livres.
- Mettre en place des programmes de recherche, des colloques et des enquêtes pour favoriser la lecture l'adaptation des publications aux besoins locaux, aux

558 *Ibid.*, p. 89. Schaff apporte quelques données supplémentaires : « Jusqu'en 1977, les éditions Clé avaient publié cent quatre vingt treize titres. En tout 1 000 000 d'exemplaires avaient été imprimés et 800 000 diffusés. Les années d'intense production furent 1971, 1972 et 1973, avec une moyenne annuelle de vingt six titres. Une ou plusieurs réimpressions avaient été réalisées pour vingt trois titres ». *Ibid.*, p. 110.

559 Dont il avait auparavant transmis le manuscrit sans succès à Présence Africaine. *Ibid.*, p. 108.

560 En Afrique, en Asie, en Amérique Latine et dans les États Arabes.

561 Outre le Cameroun pour l'Afrique, trois autres centres sont créés à Tokyo pour l'Asie, Bogota pour l'Amérique Latine et Le Caire pour le Monde Arabe. Cf. MOUTCHIA (William), *Le CREPLA depuis 1975*. Yaoundé : Clé, 2000, p. 7.

nouveaux modes de production et de distribution.

- Organiser la diffusion d'information : statistiques sur la production, distribution et utilisation du matériel imprimé, renseignement sur la formation, les ouvrages disponibles pour l'achat de droits.
- Soutenir des actions communes en faveur de l'édition dans la région du centre : publication de livres dans les langues africaines, harmonisation des programmes d'édition ⁵⁶², coopération avec les organismes régionaux ou sous-régionaux et internationaux ; constitution d'un réseau de conseils nationaux du livre ⁵⁶³.

En 1972 ⁵⁶⁴, le Cameroun fait une demande auprès de l'UNESCO afin d'implanter un centre à Yaoundé ⁵⁶⁵. Le centre serait ouvert à tous les pays souhaitant s'y associer. Cette demande retient l'attention de l'institution, qui a développé une action dans le pays depuis son Indépendance ⁵⁶⁶. Après deux missions d'experts en 1972 et 1973 ⁵⁶⁷, la proposition camerounaise est acceptée. Le CRÉPLA est institué le 11 mars 1975 ⁵⁶⁸. L'UNESCO signe un accord quinquennal avec le Cameroun le 27 juin 1977 ⁵⁶⁹. De 1978 à 1988, six pays participent financièrement au projet ⁵⁷⁰ et vingt six

562 Coéditions, production de pâte à papier et importation du papier, frais de douane sur l'importation des matières premières et de l'équipement.

563 *Ibid.*, p. 8.

564 1972 est aussi déclarée par l'UNESCO « Année internationale du livre ».

565 Le pays propose d'offrir la contrepartie des bâtiments, du personnel et des crédits de fonctionnement de nature à favoriser l'octroi d'une assistance du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et d'aides bilatérales. L'Unesco avait par ailleurs déjà contribué à la création de l'École Normale Supérieure de Yaoundé, en 1960. Cf. BJORNSON (Richard), *The African quest for freedom and identity. Op. cit.*, p. 133.

566 L'UNESCO avait déjà soutenu le développement d'Abbia, à partir de 1963 (Cf. *The African quest for freedom and identity. Op. cit.*, p. 174) et organisé la tenue de la Première Foire Internationale du Livre Africain à Yaoundé du 4 au 18 mai 1968. Cf. FONTVIEILLE (Jean), *Première exposition internationale du livre africain*. Yaoundé : Imprimerie Saint Paul, 1968.

567 Robert Escarpit, en août 1972 et Jean Millerioux, en avril 1973. *Ibid.*, p. 8.

568 Décret n°75/178. Cf. MEBARA (Sylvain Tatien), *La promotion du livre africain au Cameroun par le CREPLA*. Yaoundé : ESSTIC, 1997, p. 8.

569 Décret n°77/398. *Ibid.*

à ses activités ⁵⁷¹. Entre 1977 et 1983, le CRÉPLA compte jusqu'à vingt employés pour mener à bien ses missions ⁵⁷². Le centre développe son travail à travers six pôles d'action :

- La coopération avec les organisations internationales : UNESCO (assistance technique, envoi d'experts), Fondation Shoïchi Noma (aide financière) ⁵⁷³, Coopération Française (aide pour l'organisation de séminaires, envoi d'experts et dotation de livres, journaux et matériel), l'Ambassade d'Allemagne (don de livres) ⁵⁷⁴.
- L'organisation de formation, stages et séminaires au CRÉPLA ou dans les États membres. Ces rencontres s'adressent aux différentes branches des métiers du livre. Sont proposés des cours de bibliothéconomie ⁵⁷⁵, de perfectionnement en édition et imprimerie ⁵⁷⁶. Jusqu'en 1983, le CRÉPLA pilote également des enquêtes consacrées aux comportements de lecture ⁵⁷⁷ et plusieurs séminaires

570 Le Cameroun, le Nigéria, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Togo, le Gabon et le Congo. Cf. MOUTCHIA (William), *Le CREPLA depuis 1975. Op. cit.*, p. 15.

571 Sierra Leone, Togo, Zambie, Côte d'Ivoire, Haute Volta (actuel Bénin), Congo, Zaïre (RDC), Burundi, Nigeria, Ghana, Kenya, Tanzanie, Cameroun, Sénégal, Mali, Rwanda, Mozambique, Zimbabwe, Sierra Leone, Lesotho, Libéria, Tchad, Zambie, Guinée Équatoriale, Ouganda, France. *Ibid.*

572 *Ibid.*, p. 137.

573 Pour l'organisation du séminaire consacré à la promotion de la lecture en Afrique (1980, Yaoundé) : aide de 3 945 641 francs CFA. Cf. MEBARA (Sylvain Tatién), *La promotion du livre africain au Cameroun par le CREPLA. Op.cit.*, p. 19.

574 Don de 6000 ouvrages suite à la Foire du livre de Yaoundé tenue le 21 mars 1983. Ces livres proviennent de l'exposition consacrée à la visibilité de la littérature africaine dans le monde de la Foire du livre de Francfort (1980). *Ibid.*, p. 20.

575 En 1979 à Libreville.

576 Mars 1982 à Ibadan pour les pays anglophones (Cameroun, Ghana, Nigeria), octobre 1982 à Lomé pour les pays francophones (Cameroun, le Togo, la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Mali, le Zaïre (RDC), le Rwanda, le Burundi).

577 Abidjan, novembre 1982. Pays et organisations représentés : Nigeria, Togo, Côte d'Ivoire, Cameroun, Ghana, Kenya, Zaïre, Lesotho, Libéria, Rwanda, Sierra Leone, Zimbabwe, UNESCO, *International Reading Association*, Société du Livre Belge et Centre régional pour la promotion du livre en Amérique Latine et Caraïbe.

autour de l'organisation des bibliothèques scolaires ⁵⁷⁸ ou de la promotion de la lecture en Afrique ⁵⁷⁹. William Moutchia ajoute qu'en 1983, « [le CRÉPLA] saisit des opportunités financières [...] offertes notamment par l'UNESCO pour [participer] à une série de réunions consacrée aux problèmes du livre intéressant l'Afrique » ⁵⁸⁰. En 1988, la structure est encore représentée à Bamako, lors du Congrès régional consacré à la situation du livre en Afrique ⁵⁸¹. Entre 1977 et 1988, plusieurs structures camerounaises ont directement bénéficié de l'appui technique du CRÉPLA : les éditions CLÉ, le Centre d'Édition et de Production pour l'Enseignement et la Recherche (CEPER), les éditions Buma Kor et l'Association des Poètes et Écrivains du Cameroun (APEC) ⁵⁸².

- La collecte et la diffusion d'information : le CRÉPLA diffuse des données statistiques sur la production, la distribution et l'utilisation du matériel imprimé, des renseignements sur les facilités de formation et les centres de documentation existant en Afrique. Le centre édite également un bulletin d'information (huit numéros parus entre 1977 et 1988).

578 École des Bibliothécaires Archivistes et Documentalistes de Dakar (EBAD) : pays représentés ; Cameroun, Côte d'Ivoire, Niger, Sénégal, Togo.

579 17-20 juin 1980 au CRÉPLA : Conférence internationale sur la promotion des habitudes de lecture en Afrique, soutenue par l'*International Association for Reading in Africa* et la Fondation Shoïchi Noma. États et organismes représentés : Sierra Leone, Togo, Zambie, Côte d'Ivoire, Haute Volta (actuel Bénin), Congo, Zaïre (RDC), Burundi, Nigeria, Ghana, Kenya, Tanzanie, Cameroun, UNESCO, Organisation de l'Unité Africaine, *International Association for Reading in Africa*, Fondation Shoïchi Noma. 6-9 juin 1983 au CRÉPLA : *Monitoring group* « Vers une société de lecture ». Pays et organisations représentés : Cameroun, Côte d'Ivoire, Sénégal, Congo, Zaïre, Mozambique, Zimbabwe, Sierra Leone, Ghana, Tchad, Burundi, Zambie, Guinée Équatoriale, Nigeria, Bénin, Ouganda, Kenya, Togo, France, Organisation Africaine pour la Propriété Intellectuelle (OAPI), Union Internationale pour les Livres de Jeunesse (IBBY), Association des Poètes et Écrivains du Cameroun.

580 Monrovia (séminaire des bibliothécaires universitaires), Maseru (séminaire des bibliothécaires), Dakar (stratégie du livre), Kinshasa (séminaire sur la culture africaine), États Unis (la radio-télévision et le livre d'enfant), Japon.

581 28 novembre - 2 décembre 1988.

582 MEBARA (Sylvain Tatién), *La promotion du livre africain au Cameroun par le CRÉPLA*. *Op. cit.*, p. 28.

- Le *lobbying* et la coordination :il s’agit d’inciter les milieux professionnels « à agir ensemble dans un esprit de coopération et de solidarité africaine », à travers lamise en œuvre d’un programme africain decoédition ⁵⁸³. Le CRÉPLA a aussi pour objectif de créer des conseils nationaux du livre. Ces conseils doivent favoriser une coopération nationale entre les autorités et l’industrie du livre, renforcer les organisations professionnelles, organiser la formation et le recyclage du personnel, fournir une assistance aux éditeurs, producteurs, auteurs, illustrateurs et, enfin, attirer l’attention du gouvernement sur les domaines de l’industrie du livre ⁵⁸⁴.
- La recherche :des études de marché et l’assistance technique. Le CRÉPLA publie par ailleurs des études autour des problèmesde la distribution du livre en Afrique, dans lesquelles sont formulées des propositions de solutions ⁵⁸⁵.
- La coordination d’évènements et le soutien à la participation des pays affiliés :entre 1980 et 1989, le CRÉPLA est présent dans différents évènements,salons et foires du livre :Ife ⁵⁸⁶, Moscou, Lagos, Francfort ⁵⁸⁷

583 Le programme est mis en œuvre par un comité de cinq éditeurs : CLÉ pour l’Afrique centrale, les Nouvelles Éditions Africaines pour l’Afrique de l’Ouest francophone, Daystal d’Ibadan pour l’Afrique de l’Ouest anglophone, Neczam de Zambie pour l’Afrique australe et Fondation Books du Kenya pour l’Afrique orientale.Premier livre pour enfants coédité en français est sortie de presse : Nouvelles Éditions Africaines, CLÉ, la version anglaise du livre sera réalisée par les éditeurs de Zambie, du Kenya et du Nigeria. *Ibid.*, p. 17.

584 Bureaux du livre créés : Burundi, Sierra Leone, Lesotho, Sénégal.

585 Deux études ont été réalisées. Une pour les pays africains francophones et l’autre pour les pays africains anglophones. La première a été menée à Paris où se trouvent les éditeurs diffusant le plus de livre en Afrique francophone : suggestion de création d’une centrale d’achat de livre ; la seconde a été commandée au Nigeria par le président de l’Association Nigériane des Éditeurs.

586 Le CRÉPLAa été coorganisateur du Festival du livre d’Ife.

587 La Foire du livre de Francfort constitue le plus grand rendez-vous éditorial.En 1980, celle-ci met à l’honneur l’Afrique, à travers la thématique de la vulgarisation de la littérature africaine dans le monde. L’objectif de la manifestation est d’améliorer l’image du continent à l’étranger, favoriser une diffusion plus large et un nouvel élan du marché du livreafricain vers l’Europe. Écrivains et éditeurs africains sont rassemblés à cette occasion. Le CRÉPLA y possède un stand. William Moutchia écrit : «la foire du livre de francfort a donné aux professionnels du livre africains une occasion unique de discuter des problèmes divers relevant de la profession du livre entre eux et le reste du monde afin d’aboutir à des accords de vente et

(1980), Bologne(1987), Dakar (1988), Ouagadougou (1989)⁵⁸⁸. Membre du Prix Noma pour l'édition en Afrique depuis son lancement en 1980, le CRÉPLA accueille la quatrième édition de l'évènement du 9 au 11 avril 1983 ⁵⁸⁹.

L'activité du CRÉPLA décline progressivement à partir de 1983, jusqu'à cesser presque complètement au cours des années quatre vingt dix. Durant ses sept principales années de travail (1977-1983), le centre se positionne toutefois comme une institution internationale à travers le *lobbying* et la coordination qu'il met en œuvre entre les différents pays qu'il représente. Le CRÉPLA contribue aussi à renforcer la représentation de l'édition africaine à l'étranger à partir de l'Afrique, dix ans avant l'*African Books Collective* et vingt ans avant l'Alliance Internationale des Éditeurs Indépendants.

d'achat de droits et de coopération ». Cf. MOUTCHIA (William), *Le CREPLA depuis 1975. Op. cit.*, p. 19.

588 Le Prix Noma est parrainé par la fondation Soïchi Noma (Japon), dont le président dirige les éditions Kodansha Limited. Le prix est doté d'une valeur de 3000 dollars et s'adresse aux écrivains édités en Afrique. Augustin N. E. Amissah (Ghana) remporte le prix 1983 pour *Criminal procedure in Ghana* (éditions Addison-Wesley Longman, limited, 1982). Le Prix Noma est organisé jusqu'en 2009.

589 MOUTCHIA (William), *Le CREPLA depuis 1975. Op. cit.*, p. 103-139.

2.3.5. *L'explosion d'une bulle éditoriale*

Dans ce point consacré à l'évolution de l'environnement littéraire et éditorial camerounais post-Indépendance, nous avons choisi d'évoquer l'APEC, la revue *Abbia*, les éditions CLÉ et le CRÉPLA. Ce choix n'est pas le fruit du hasard. En effet, après avoir connu un important essor durant les années soixante et soixante dix, les quatre structures connaissent d'importantes difficultés à partir des années quatre vingt. Cette rupture brutale correspond à l'éclatement d'une « bulle éditoriale » qui bénéficiait jusqu'alors de conditions institutionnelles et économiques favorables mais restreintes, et somme toute fragiles. Un bref récapitulatif nous a semblé nécessaire.

Le dernier numéro d'*Abbia* paraît en mai 1982. Durant vingt années, la revue s'est illustrée par son exploration des cultures et littératures du Cameroun, tout en étant étroitement soutenue successivement par le gouvernement camerounais, l'UNESCO, Leopold Sedar Senghor, Félix Ouphouët-Boigny⁵⁹⁰. L'aventure d'*Abbia* est étroitement liée à la personne de son rédacteur en chef, Bernard Fonlon : personnalité politique du Cameroun fédéral jusqu'en 1971 et universitaire⁵⁹¹. L'arrêt du financement d'État, puis l'implication de Fonlon dans sa carrière universitaire correspondent à un tournant. Comme le note Bjornson : « La principale revue culturelle camerounaise des années soixante et du début des années soixante dix voit [alors] son activité décliner à partir de la proclamation de l'État unitaire du Cameroun »⁵⁹². De fait et malgré le soutien de l'Unesco, de Senghor et d'Ouphouët-Boigny, *Abbia* est passée d'une publication trimestrielle lors de son lancement en 1963, à un numéro par an à partir de 1970. Le dernier [triple] numéro de la revue paraît en

590 BJORNSON (Richard), *The African quest for freedom and identity*. *Op. cit.*, p. 174.

591 Il dirige le département de littérature négro-africaine de l'Université de Yaoundé de 1971 à 1984.

592 « *The principal Cameroonian cultural journals of the 1960s and early 1970s gradually lapsed into inactivity after the declaration of the unitary state* » *Le 20 mai 1972 naît l'État unitaire du Cameroun*. » *Ibid.*, p. 303.

1982, alors qu'aucun numéro n'était paru depuis 1979 ⁵⁹³.

Si l'APEC existe toujours en 2013, son activité s'est réduite depuis le début des années quatre vingt. Des collectifs comme « La ronde des poètes » ou l'association « Livre ouvert » sont désormais beaucoup plus présents dans la vie culturelle camerounaise. Entre 1980 et 1983, l'APEC intègre une nouvelle équipe et développe son programme d'action ⁵⁹⁴. En 1983, l'association renouvelle sa présidence. Alexandre Kum'a Ndumbe en prend alors la charge, un an avant de lancer les éditions Africavenir (1984). Si Africavenir est par la suite soutenue par la fondation *Exchange & Dialogue*, et connaît une trajectoire éditoriale heureuse jusqu'en 2013 ⁵⁹⁵, l'APEC diminue ses activités tout au long des années quatre vingt, malgré cette « volonté de redynamisation à partir de 1981 » ⁵⁹⁶. Comme le souligne David Ndachi Tagne : « la vie de l'association est restée attachée à la personne du dernier président [et] le dernier secrétaire général de l'association, le poète Jacob Eham, est décédé en décembre 1989 » ⁵⁹⁷. Née sur fonds privés mais non génératrice de revenus, l'association a un temps été soutenue par l'État. Dans un entretien réalisé en 1998, René Philombe considérait que

593 La parution du dernier numéro avait alors été saluée par Hans Zell qui écrivait : « Cette importante revue littéraire et culturelle a cessé d'être publiée depuis plusieurs années, et tout le monde accueillera son retour avec enthousiasme [...]. Elle représente un abonnement essentiel pour toute bibliothèque possédant des collections consacrées aux littératures et cultures africaines ». [« *This important literary and cultural magazine has been dormant for a number of years, and everybody will warmly welcome its return [...]. This is an essential serials commitment for any library anywhere with collections on African literature and cultures.* »] Cf. ZELL (Hans), « Oxford on Abbia: an appreciation », *Abbia* n°38-39-40, 1982, p. 69.

594 MONO NDJANA (Hubert), « APEC : Esquisse d'une rétrospective », *art. cit.*

595 Alexandre Kum'a Ndumbe a lancé en août 2013 une campagne de levée de fonds afin de « sauver la fondation Africavenir Douala », menacée de disparition en raison d'importantes difficultés économiques. Cf. KUM'A NDUMBE (Prince), « Appel à l'Afrique et au monde pour sauver AfricAvenir International », *Le Journal du Cameroun*, 27 août 2013.

596 NDACHI TAGNE (David), « L'APEC, 30 ans d'une activité discontinuée », *Notre librairie* n°100, 1990, p. 63.

597 *Ibid.* On notera toutefois qu'un bureau de l'APEC a été créé à Douala à la fin des années quatre vingt. Cf. NDEDI-PENDA (Patrice), « L'APEC à Douala », *Notre Librairie* n°100, 1990, p. 64.

Le gouvernement s'était fait des illusions en pensant que l'APEC était un instrument qui allait chanter ses louanges, ses honneurs, qu'elle ferait du griotisme en sa faveur, mais il s'est vite rendu compte de son erreur. De ce fait, chaque fois que nous demandions des subventions, nos demandes étaient classées. Au départ, on nous avait même classés parmi les associations d'utilité publique, mais finalement, ils s'étaient rendus compte de leur erreur ⁵⁹⁸.

En 2004, Hubert Mono Ndjana déplorait le silence de l'APEC et le peu de dotations publiques, ne permettant plus « la survie [de cette] organisation à but non lucratif » ⁵⁹⁹.

Entre 1983 et 1999, date de la parution de l'étude-bilan de son directeur William Moutchia, le CRÉPLA, voit ses budgets se réduire de manière drastique. L'UNESCO se désengage tout d'abord de l'institution à la fin de son programme d'appui quinquennal (1977-1982) ⁶⁰⁰ et les États membres réduisent peu à peu leur contribution financière ⁶⁰¹. Non générateur de revenus, le CRÉPLA se trouve dans une situation économique de plus en plus difficile lorsque le Ministère de la Culture camerounais diminue sa participation au projet par trois, à la fin des années quatre vingt ⁶⁰². Notons que cette réduction coïncide avec la crise économique camerounaise. Si le CRÉPLA existe toujours en 2013, en 1993, le gouvernement camerounais suggérait la liquidation de la structure ⁶⁰³. En 1999, le directeur en réclamait sa conversion en établissement national, alors que le centre se trouvait dans une position de vide juridique (ni structure d'État, ni entreprise privée) ⁶⁰⁴. Une situation qui n'est pas sans rappeler celle des Presses Universitaires de Yaoundé.

De ces quatre structures, seules les éditions CLÉ parviennent à émerger de cette période. La production de la maison diminue tout au long des années quatre

598 AWONO (Jean-Claude), « Rencontre avec René Philombe », *art. cit.*

599 « APEC : Esquisse d'une rétrospective », *art. cit.*

600 MOUTCHIA (William), *Le CREPLA depuis 1975. Op. cit.*, p. 122.

601 *Ibid.*, p. 15.

602 *Ibid.*, p. 137.

603 *Ibid.*, p. 183.

604 *Ibid.*, p. 141.

vingt⁶⁰⁵ en raison de la crise économique⁶⁰⁶ et d'investissements difficiles⁶⁰⁷. Il y a aussi un autre facteur que relève Richard Bjornson : la concurrence des Nouvelles Éditions Africaines, créées au Sénégal et à Abidjan en 1972 : « en cinq ans, les NEA ont produit plus de livres que CLÉ n'en avait édité durant ses quatorze années d'existence. Des auteurs qui avaient jusqu'alors travaillé avec CLÉ ont commencé à soumettre leurs manuscrits aux NEA », note-t-il⁶⁰⁸. Il faut attendre 1993 pour observer une redynamisation progressive des publications de CLÉ⁶⁰⁹. Ce renouveau est alors favorisé par des investissements de la maison dans le domaine du livre scolaire⁶¹⁰. À l'image de l'éditeur évangélique, la production éditoriale camerounaise qui émerge durant les années quatre vingt dix est essentiellement privée, et se tourne de plus en plus vers des institutions, des fondations ou des associations étrangères, afin de soutenir sa croissance.

2.4. *L'édition entre flux et reflux à partir des années quatre vingt dix*

Après la crise économique de la fin des années quatre vingt et la dévaluation monétaire en 1994⁶¹¹, la deuxième moitié des années quatre vingt dix représente en

605 Alors que Clé publie seize titres en 1980, un seul titre était publié en 1989 et en 1990. Aucun en 1991. Cf. MPOULI (Ndongue), *La production de la littérature générale aux éditions CLÉ*. Yaoundé : ESSTIC, 1999, p. 47.

606 SCHAAF (Ype), *Bible, mission et littérature écrite*. *Op. cit.*, p. 115.

607 Alain Gwo Bena note que « l'insertion de la librairie à CLÉ et la coédition des livres scolaires [avec les éditeurs Larousse et Edicef] ont, semble-t-il fait perdre le contrôle de la structure de 1988 à 1991 ». Cf. *Les moyens de production et de financement des structures éditoriales CEPER et CLÉ*. Yaoundé : ESSTIC, 1999, p. 51.

608 « *In five years, NEA brought out more new books than CLÉ had done during its entire fourteen-years history, and authors who had been working with CLÉ began submitting their manuscripts to NEA.* » Cf. *The African quest for freedom and identity*. *Op. cit.*, p. 302.

609 GWO BENA (Alain), *Les moyens de production et de financement des structures éditoriales CEPER et CLÉ*. Yaoundé : ESSTIC, 1999, p. 45.

610 *Ibid.*, p. 51.

611 La dévaluation de 50 % du Franc CFA, le 11 janvier 1994, avait initialement pour objectif la relance des exportations des produits africains sur le marché international « et le gain en recette pour les budgets nationaux ». Son principe repose en effet sur le « rétablissement de la compétitivité externe des économies, la réduction des déficits budgétaires et la reprise de la

effet, pour le Cameroun comme pour d'autres pays d'Afrique francophone⁶¹², une période de réémergence du secteur éditorial privé.

2.4.1. Une édition en renouveau

Yaoundé voit notamment une formation en métiers du livre être mise en place à l'École Supérieure des Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication (ESSTIC, 1993). Une nouvelle génération de diplômés, tels Joseph Fumtim, va dès lors participer à la structuration d'un tissu éditorial local, en créant de nouvelles maisons d'édition ou en intégrant les effectifs d'éditeurs plus anciens (Les éditions CLÉ (1963), les éditions SOPECAM (ex EDICAM, 1977), les Presses Universitaires de Yaoundé (1996), etc.). Si l'on observe les éditeurs camerounais actuellement actifs, on constate que la plupart des opérateurs ont développé leurs activités au cours des vingt dernières années.

croissance ». Comme le note Didier Samson, « les premiers effets de la dévaluation, hormis celui de la surprise, ont été les changements des prix à la consommation qui sont passés du simple au double, du jour au lendemain [...]. Pour une valeur monétaire réduite de moitié, le même produit au même prix devenait subitement inaccessible. Cette situation a ravivé le système D (débrouillardise) qui a permis aux populations de s'en sortir, face à un État absent dans l'accompagnement des mesures d'assistance aux citoyens ». Dans le secteur de l'édition, la « crise du franc CFA » a favorisé le développement de la piraterie, du « photocopillage » et l'émergence massive de la librairie informelle. Cf. SAMSON (Didier) « La dévaluation du CFA en 1994, une décision difficile », *Radio France Internationale*, 11 avril 2004 : http://www.rfi.fr/actufr/articles/049/article_26180.asp - consultation 04.08.2013. Pierre Fandio note toutefois que la mesure économique aurait pu favoriser l'industrie locale du livre : « Le premier impact de la dévaluation du franc CFA, rappelle-t-il, est le doublement quasi mécanique des coûts des produits importés par les pays de la zone de référence [...]. En Côte d'Ivoire, pour ne parler que de ce seul cas, des mesures fiscales et douanières très incitatives qui accompagnèrent les agents du champ de l'édition et de la diffusion du livre littéraire et même du livre tout court, ont permis au secteur de tirer le meilleur parti du décrochage de la valeur de la monnaie locale et de connaître un développement exponentiel ». Cf. FANDIO (Pierre), *La littérature camerounaise dans le champ littéraire. Op. cit.*, p. 182. On se référera encore à l'étude de Rémi Godeau, *Le franc CFA* (Saint Maur : éditions Sépia, 1995), très détaillée sur le sujet.

612 La Côte d'Ivoire, le Bénin.

2.4.2. Une édition aux multiples dynamiques

La question linguistique est incontournable : le Cameroun a la particularité de présenter deux foyers éditoriaux distincts avec, d'un côté, les éditeurs francophones essentiellement basés à Yaoundé (et dans une moindre mesure à Douala) et, de l'autre côté, les éditeurs anglophones concentrés à Limbe et Bamenda, dans les provinces du Sud-ouest et du Nord-ouest ; l'essentiel des nouveaux éditeurs développent ainsi leurs activités à partir de ces seules villes.

Cet aspect linguistique rend d'autant plus complexe les réalités éditoriales camerounaises, parmi lesquelles on notera qu'une partie des publications en anglais sont l'œuvre de ce que Pierre Fandio nomme « *shoesting publishers* »⁶¹³, c'est-à-dire des ouvrages directement sortis de presse et édités avec le label d'une « pseudo » maison d'édition. On trouve une dynamique similaire avec la « littérature grise »⁶¹⁴ éditée dans les autres provinces francophones, c'est à dire des ouvrages directement imprimés par les auteurs sans l'intervention d'un éditeur. De tels phénomènes pourraient être jugés marginaux, si le Ministère de la Culture n'avait pas créé un compte d'affectation spécial à l'attention des écrivains en 2001⁶¹⁵, soutenant, de fait, une partie de cette « littérature grise ». Ce rapport complexe entre l'édition et les institutions gouvernementales est important ; en effet, en apportant son aide à une production littéraire qui échappe partiellement à une édition en phase de structuration, l'État crée une zone de flou au sein de l'édition camerounaise, et ne contribue en tout cas ni à sa stabilisation ni à sa visibilité. Difficilement recensables, ces ouvrages qui sont produits et diffusés hors des circuits classiques contribuent aussi à la faible connaissance de l'édition camerounaise. Les livres produits au Cameroun

613 FANDIO (Pierre), « La littérature camerounaise d'expression anglaise : heurs et malheurs d'un champ culturel en constitution », *Le Journal du Cameroun*, 4 juillet 2012.

614 Concernant la littérature grise, nous renvoyons à l'intéressante analyse de Martine Comberousse, *Bulletin des Bibliothèques de Francen*^o5, 1993, p. 60-62 : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1993-05-0060-016>- consultation 04.08.2013.

615 Le compte est instauré suite au décret présidentiel du 5 décembre 2001 et doté d'une enveloppe d'un milliard de Francs CFA (1,5 millions d'euros).

appartiennent en tout cas à un ensemble bien plus large que celui des productions exclusivement issues des éditeurs que l'on pourrait qualifier de traditionnels.

Nous évoquons l'émergence éditoriale qui a eu lieu autour du milieu des années quatre-vingt-dix. Un évènement marque le début de cette période : l'*African Publishers Network*, dont le siège a été créé à Abidjan en 1992 ⁶¹⁶, développe rapidement des relations avec l'Association des Éditeurs Camerounais dirigée par Freddy Ngandu. Cette création s'inscrit dans la continuité du courant associatif observable chez les éditeurs africains anglophones à la même période et initié, en 1989, par l'*African Books Collective*. Au sortir d'une crise économique majeure, la création de la plate forme inédite de l'APNET dans l'environnement éditorial local va susciter une ouverture et un appel d'air pour les éditeurs camerounais (nous y reviendrons dans un prochain point). De même, la diversité des structures créées à cette période bouleverse rapidement le milieu du livre local. Des éditeurs spécialisés dans la littérature de jeunesse, la bande dessinée, l'édition universitaire ou l'essai font alors leur apparition, ouvrant de nouveaux marchés littéraires dans un pays où les éditeurs étrangers – essentiellement français et anglo-saxons – représentent la majorité de l'offre en librairie ⁶¹⁷.

2.4.3. La presse spécialisée dans le paysage littéraire camerounais

Ce phénomène aurait pu passer presque inaperçu si l'évolution du livre n'avait été suivie d'une évolution de la presse. Jusqu'au début des années 2000, les quotidiens réservaient une place à la littérature et aux débats ⁶¹⁸, sans pour autant distinguer les

616 DEBUTSEY (Woeli), *The Story of APNET, African Publishers Network*. Paris : Unesco, 1995.

617 GODEFROY (Sophie), BONTOUX (Vincent), *Structures de diffusion et de distribution du livre africain en Afrique, modèles de transport entre pays africains et vers l'international. Centrale de distribution d'Afrilivres. État des lieux et recommandations*. Paris/Cotonou : Institut Français, Afrilivres, Association Internationale des Libraires Francophones, Alliance Internationale des Éditeurs Indépendants, 22 juillet 2011.

618 Nous évoquons le débat entre Maurice Kamto et Hubert Mono- Ddzana publié dans *Le Messenger* entre 1985 et 1986.

ouvrages publiés localement des productions étrangères. En 2000, *Patrimoine*, mensuel culturel, apparaît à Yaoundé et va ouvrir une double fenêtre :

- l'édition camerounaise s'y trouve mise en valeur, *Patrimoine*, accompagnant les sorties et dédicaces de critiques littéraires ;
- le mensuel suscite la spécialisation dans le secteur culturel de jeunes diplômés en journalisme de l'ESSTIC.

L'apparition de *Patrimoine* marque un tournant de l'espace littéraire camerounais. L'édition renoue alors avec une presse spécialisée qui avait encouragé les écrivains après l'Indépendance du pays, à travers des revues comme *Abbia*, *Le Cameroun littéraire* ou *Ozila*⁶¹⁹.

2.4.4. L'insularité de l'édition camerounaise contemporaine

Le début des années 2000 correspond aussi, paradoxalement, à une nouvelle crise de l'édition camerounaise. De 2002 à 2003, un projet de salon du livre divise les opérateurs, provoquant une scission au sein de l'Association des Éditeurs Camerounais en 2006⁶²⁰. Le Réseau des Éditeurs Camerounais apparaît alors, avec ses projets propres, et une concurrence entre les deux collectifs s'installe. Cette problématique associative constitue un élément important pour comprendre le fonctionnement et de la visibilité de l'édition camerounaise contemporaine. En effet, au moment où se divisent

619 Cette spécialisation de la presse s'inscrit dans le contexte de libéralisation démocratique amorcé à partir des années 1990. Marie-Soleil Frère écrivait : « La presse africaine a connu, depuis une décennie, un développement extraordinaire, dans la foulée des processus de transition politique. Jusqu'en 1990, dans la plupart des États d'Afrique francophone, les médias se limitaient à un journal gouvernemental, assorti d'une radio et d'une télévision étatiques. L'émergence de la presse privée a bouleversé ce monopole, charriant un nouveau discours, critique, diversifié et polémique, rompant avec des décennies de "griotisme" journalistique ». Cf. FRÈRE (Marie-Soleil), « Dix ans de pluralisme en Afrique francophone », *Les Cahiers du journalisme* n°9, automne 2001, p. 28.

620 VOUNDA-ETOA (Marcelin), « L'avenir du livre camerounais », *Patrimoine* n°27, juillet 2002 ; BLAISE-AKONO (Justin), « Livres scolaires : les éditeurs nationaux exigent un quota », *Mutations*, 20 juillet 2006 ; KOUAM-DONTCHUENG (Serge), « Le service public du livre est malade », *Mutations*, 28 août 2008.

les éditeurs locaux, plusieurs structures panafricaines voient le jour, installent de nouvelles formes de dialogues entre les éditeurs du continent et apportent une nouvelle visibilité aux productions littéraires africaines. Lorsque ces nouveaux réseaux sont créés, les éditeurs camerounais restent relativement en marge et ne participeront qu'à titre individuel à des associations comme Afrilivres ou l'Alliance Internationale des Éditeurs Indépendants (AEI)⁶²¹. Alors que l'APNET avait soutenu une relance de l'économie du livre dans les années 1990, l'influence d'Afrilivres et de l'AEI demeure beaucoup plus diffuse au Cameroun, depuis le début des années 2000. De la sorte, l'édition camerounaise est aujourd'hui assez peu présente à l'étranger, et ne participe que très peu à l'économie des systèmes du livre internationaux, contrairement, par exemple, à la Côte d'Ivoire⁶²².

Conclusion du chapitre

Nous avons vu que l'histoire du livre au Cameroun dépasse la période postcoloniale. Si la production du livre connaît un essor manifeste après l'Indépendance du pays en 1960, les premiers ouvrages apparaissent au milieu du XIX^{ème} siècle. Nous sommes alors face à une production sous influence religieuse, la marge littéraire étant limitée par les exigences évangélisatrices. Après la colonisation allemande (1884) et surtout le mandat français (1916), le Cameroun voit se développer un plus grand nombre de parutions littéraires, mais cette fois dans le cadre de l'appareil de propagande coloniale mis en œuvre par des outils comme *La Gazette du*

621 Les Presses Universitaires d'Afrique, les éditions Clé, les Presses de l'Université Catholique d'Afrique Centrale et les éditions Akoma Mba comptaient parmi les membres d'Afrilivres en 2004. Cf. *Catalogue Afrilivres*. Cotonou : Association Afrilivres, 2004. Seules les éditions Ifrikiya et les Presses Universitaires d'Afrique sont membre de l'Alliance Internationale des Éditeurs Indépendants.

622 La Côte d'Ivoire présentait par exemple un stand au Salon du livre de Paris 2012 ; elle sera également présente lors de l'édition 2013. Pour les prix littéraires, Muriel Diallo, écrivaine de jeunesse éditée aux Classiques Ivoiriens, recevait le 24 octobre 2012 le Prix Saint-Exupéry Valeurs Jeunesses dans la catégorie « Francophone ». Ce prix est à notre connaissance la seule récompense française reçu par un auteur édité en Afrique subsaharienne depuis la sélection d'Aminata Sow Fall (et son ouvrage *La grève des Battù* paru aux Nouvelles Éditions Africaines) pour le Prix Goncourt... en 1979.

Cameroun. Ceci n'empêche pas des écrivains de connaître un premier rayonnement à l'étranger, à l'image de Jean-Louis Njemba Medou. Il est d'ailleurs intéressant de noter que cette reconnaissance intervient à travers la médiation de l'*International Committee on Christian Literature for Africa*, affilié aux missions protestantes britanniques historiquement implantées au Cameroun. Deux logiques littéraires s'opposent alors : d'un côté on trouve une littérature qui s'émancipe progressivement du carcan colonial, de l'autre on trouve une production intellectuelle de rupture, qui oppose un autre modèle à la production coloniale : l'écriture et l'imprimerie bamouns. La première logique s'apparente à ce que François Guiyoba nomme « autonomie d'émancipation », la seconde logique s'inscrit dans la contestation du modèle imposé. En effet, durant les premières décennies du vingtième siècle, seule la production intellectuelle bamoun présente une autonomie structurelle et culturelle à part entière. La pression coloniale française met cependant un terme à cet essor.

C'est avec la fin de la seconde guerre mondiale et l'abolition du statut de l'indigénat que les conditions de la production intellectuelle changent, sans pour autant amorcer un essor de la production sur place. En effet, c'est surtout à l'étranger au cours des années cinquante, que les écrivains camerounais commencent à rayonner, précisément au sein de catalogues d'éditeurs français (et dans un seul cas nigérian). Au Cameroun sous domination française, les conditions de création intellectuelle demeurent alors difficiles. Il faut en effet attendre les années soixante pour qu'un essor éditorial et littéraire opère dans le pays, cette fois dans le cadre de la volonté de construction nationale et identitaire du pays. Les quatre structures dont nous avons étudié l'évolution représentent alors plusieurs dynamiques de la production culturelle postcoloniale. La revue *Abbia*, aussi bien que l'Association des Poètes et Écrivains du Cameroun participent à la volonté d'affirmation intellectuelle du nouveau gouvernement, tandis que les éditions CLÉ marquent une transition de l'activité intellectuelle missionnaire en Afrique. Ces trois premières structures favorisent une transition du stade de l'émancipation vers celui de l'appropriation littéraire et identitaire⁶²³. Le CRÉPLA s'inscrit, lui, dans le cadre de la coopération culturelle

623 Ce que Bjornson nomme « quête de la liberté et de l'identité ».

multilatérale qui prend son essor dès l'Indépendance ⁶²⁴. Ces différentes structures, étroitement liées aux conditions économiques, influences politiques et relations internationales du pays, déclinent durant les années quatre vingt. Seule CLÉ, structure privée à but lucratif, parvient à réémerger durant les années quatre vingt dix.

Rappelons aussi que la liberté d'association et d'expression est officialisée le 19 décembre 1990 au Cameroun. La presse et l'édition s'inscrivent jusqu'alors dans un contexte de contrôle d'État où, « le plus important pour quiconque désirait créer un journal, [...] n'était pas de proposer un projet techniquement bien ficelé et économiquement viable, mais plutôt de présenter des garanties idéologiques irréfutables » ⁶²⁵. Les années quatre vingt ne facilitent pas l'environnement de l'expression au Cameroun, avec un renforcement des restrictions légales, comme le rappelle Francis Ampère Simo :

Ce régime d'autorisation [est renforcé] par de nombreux [...] textes législatifs et réglementaires. Nous pouvons citer la loi n° 69/LF du 10 novembre 1969 ; la loi n° 80 du 14 juillet 1980, les décrets n° 73/6 du 7 décembre 1973 ; n° 76/27 du 4 décembre 1976 ; n° 80/18 du 14 juillet 1984 ⁶²⁶.

Dans le contexte de reconstruction d'un secteur éditorial privé durant les deux dernières décennies, nous remarquons l'apparition d'épicentres littéraires, alors que se développent des zones de vide structurel. On observe par ailleurs une dynamique globale de flux et reflux : on note une évolution d'un côté et un recul s'opère de l'autre. Il nous faudra prendre en compte ces fluctuations dans nos prochains chapitres.

624 Pour la coopération institutionnelle internationale, les Nations Unies, à travers l'UNESCO, accompagnent le développement des infrastructures culturelles dans les nouveaux États indépendants, jusqu'aux années quatre vingt. La coopération culturelle bilatérale émerge aussi, mais il s'agit plutôt là d'un repositionnement stratégique, pour d'anciens pays colonisateurs comme la France.

625 BOH (Herbert), *L'état de la presse au Cameroun*. Yaoundé : Saagraph/Friedrich Ebert Stiftung, 1998, p.158.

626 AMPÈRE SIMO (Francis), « Le droit camerounais des Médias : un modernisme en demi-teinte » : <http://framsiko.over-blog.com/article-28047963.html> - consultation 20.09.2013.

Par essence, un système éditorial se caractérise par un développement structuré de la filière éditoriale, sans pour autant qu'il s'agrège nécessairement aux autres secteurs du livre (librairie, documentation, diffusion). Tout comme les « bulles spéculatives »⁶²⁷, ces systèmes éditoriaux en situation d'émergence demeurent alors fragiles. Ils peuvent peut « éclater » si un bouleversement extérieur survient : c'est ce qui est arrivé au Cameroun durant les années quatre vingt. L'impermanence structurelle que l'on remarque au fil de l'histoire camerounaise du livre, et le fait que l'édition locale ne participe pas encore à la filière du livre dans son ensemble, tendent à confirmer l'idée que le marché du livre n'y possède pas la solidité nécessaire à la construction d'un système du livre à part entière, faute d'une stabilité des appuis publics et étrangers. Pourtant, l'édition semble avoir acquis, aujourd'hui, une relative stabilité dans une logique uniquement privée, et sans posséder encore la force économique nécessaire pour rayonner – en propre – à l'extérieur de ses frontières et à travers l'industrie camerounaise du livre dans son ensemble.

Dans nos prochains chapitres, nous étudierons les vingt dernières années de l'évolution du milieu du livre camerounais comme une période contrastée. Notre état des lieux prendra en compte les dynamiques de développement et de structuration professionnelle, aussi bien que les difficultés associatives, les débats autour de l'encadrement légal : droits d'auteurs et soutien gouvernemental à la production littéraire, ou encore le rôle de la coopération étrangère⁶²⁸.

627 Une bulle spéculative se caractérise par un niveau de prix d'échanges sur un marché excessif, par rapport à la valeur financière des biens ou actifs échangés.

628 Nous décrivons à ce sujet le projet de lecture publique élaboré de 1987 à 1997 dans le cadre d'une convention de partenariat entre le Cameroun et la France.

3. Encadrement et contextualisation de l'édition camerounaise

3.1. *Un marché du livre aux dynamiques complexes*

Une approche de l'édition camerounaise contemporaine ne saurait faire l'économie de la distinction entre « livre exogène » et « livre endogène »⁶²⁹. Le marché local héberge en effet deux économies du livre. On trouve, d'une part et largement majoritaire, le livre publié à l'étranger (essentiellement en France) et, d'autre part, le livre édité par les structures locales. En plus de cet aspect strictement économique relatif à la production, la bipolarité du marché camerounais se manifeste au niveau de la consommation et des pratiques de lecture. La médiatisation réservée aux œuvres publiées à l'étranger ne favorise pas, en effet, un développement des réflexes de consommation locale.

Si, dans certains pays, l'État intervient de manière constante – en particulier dans le secteur du livre scolaire – pour favoriser les productions nationales⁶³⁰, ce n'est pas

629 Pierre Fandio attribue aussi bien la crise du livre endogène « à la société civile qu'aux pouvoirs publics ». Cf. FANDIO (Pierre), *Les lieux incertains du champ littéraire camerounais contemporain*. Paris : L'Harmattan, 2012, p. 195.

630 Voir en particulier l'étude de Stéphane Marill, qui décrit précisément les dispositions mises en œuvre par le gouvernement ivoirien au début des années 1990 pour privilégier les productions scolaires nationales par rapport aux éditeurs étrangers. Cf. MARILL (Stéphane), *L'édition en Côte d'Ivoire, étude du secteur scolaire soumis à appel d'offres*. Paris : Scolibris, 2008, p. 41-56 :
http://www.alliance-editeurs/IMG/pdf/Edition_scolaire_en_Cote_d_Ivoire.pdf- consultation 04.08.2013.

le cas du Cameroun où le marché du livre éducatif ne fait l'objet d'aucune mesure spécifique et demeurent soumis à des appels d'offres internationaux ⁶³¹. De même, le pays n'a pas réellement mis en place de politique nationale du livre stable, et l'on observe que les initiatives en faveur de la filière sont le plus souvent issues d'accords internationaux. Cette extraversion économique joue un rôle significatif dans l'évolution du livre au Cameroun. Comme nous le verrons, la politique nationale du livre se caractérise par un flou relatif, et l'application des textes en vigueur suscite de nombreuses interrogations, que l'on évoque les appels d'offre pour le secteur de l'éducation, l'application des conventions internationales liées à la détaxation des biens culturels, le dépôt légal ou encore la rétribution des droits d'auteur. Tout ceci concerne la législation et de l'environnement légal du livre.

Dans la conclusion de notre précédent chapitre, nous évoquons déjà cette économie du livre à deux vitesses (parlons d'extraversion ou même de monopolisation extérieure) et le retrait étatique ; ces deux caractéristiques ont également un impact sur le secteur de la documentation : les bibliothèques camerounaises se répartissent aujourd'hui en plusieurs catégories : publiques, privées et diplomatiques. En l'absence de budgets d'acquisition, les collections des premières comme des secondes sont le plus souvent alimentées par des dons de l'étranger, et les dernières sont évidemment liées à une représentation culturelle étrangère. Un tel contexte documentaire pose la question de la présence de l'édition locale, maigrement diffusée, dans les bibliothèques camerounaises.

Bilingue, cette édition essentiellement concentrée dans deux villes (Yaoundé et Limbe), se trouve elle-même l'objet d'un clivage ; en outre, son rayonnement est restreint à plusieurs niveaux :

- à une échelle locale, le peu de moyens de diffusion/distribution et l'inégale

631 Le Cameroun étant, avec la Côte d'Ivoire, le seul pays d'Afrique francophone où les manuels éducatifs sont achetés directement par les familles, nous nous n'avons pas réussi à obtenir des chiffres concernant la part de manuels scolaires qui transitent par des librairies camerounaises et celle qui fait uniquement l'objet d'une transaction entre les éditeurs internationaux, les ministères camerounais référents et les établissements scolaires. Cf. PERUCCA (Brigitte), « La France règne en maître sur le marché des manuels scolaires en Afrique francophone », *art. cit.*

répartition des structures de vente (librairies et papeteries) à travers le territoire ne favorisent pas une circulation équitable du livre dans le pays ;

- à une échelle plus large, l'inexistence d'une structure de distribution panafricaine ou internationale qui soit active au Cameroun rend très aléatoires les opportunités de diffusion à l'étranger.

Ces différentes difficultés n'empêchent pas, pour autant, l'édition camerounaise de trouver une place – même réduite – dans les programmes scolaires et les lieux de vente du livre au Cameroun. Par ailleurs, plusieurs structures participent aujourd'hui à des programmes de coéditions interafricaines, ce qui favorise la diffusion progressive d'œuvres jusqu'alors exclusivement publiées par des éditeurs étrangers ⁶³².

Dans le même ordre d'idées, l'édition camerounaise voit peu à peu se développer de nouvelles formes de trajectoires littéraires ; nous parlerons ainsi de retours, de réappropriations ou encore de recontextualisations. Comme nous le verrons, de nouvelles stratégies économiques se développent depuis les dernières années, non seulement pour assurer son maintien, mais plus encore pour impulser un développement économique de la filière. Ainsi, un marché national du livre d'une nouvelle forme a émergé au cours des années deux mille, attestant une dynamique complexe et tout à fait singulière.

3.2. Le contexte macroéconomique et la coopération internationale

3.2.1. Politiques culturelles sous-régionale et nationale

Du 21 au 23 novembre 2012, Yaoundé accueillait le Forum pour la valorisation de la culture dans la Communauté Économique des États d'Afrique Centrale (CEEAC). À l'issue de cette rencontre, Ama Tutu Muna, Ministre de la Culture du Cameroun, déclarait que « les différentes recommandations faites [durant le Forum] visent à doter

632 Mongo Beti a notamment été réédité par un éditeur camerounais en 2012. Cette publication constitue un tournant dans la trajectoire éditoriale de l'écrivain décrite dans notre première partie.

la sous-région d'Afrique centrale d'une industrie culturelle prospère et dynamique [...] »⁶³³. Parmi ces recommandations :

la suppression des taxes douanières, la mise en place d'une politique culturelle sous-régionale, l'instauration d'un visa communautaire et des prêts à taux d'intérêt bonifié [...]. Près de 30 ans après sa création, la CEEAC a pris conscience de l'absence de la culture dans ses réalisations. C'est pourquoi cette nouvelle vision vise à faire de la culture un secteur incontournable de la paix et du développement dans 15 ans, ajoutait Auguste Mossiro Moyama, représentant de la CEEAC⁶³⁴.

Ce propos n'est pas sans faire écho aux États Généraux de la Culture (EGC) tenus au Cameroun du 23 au 26 août 1991 et dont nous avons déjà parlé. Cet événement donnait lieu à la fondation du Ministère de la Culture et des Arts, dont Ama Tutu Muna est en charge depuis 2007. Les rencontres concernaient aussi bien les secteurs de la presse, de l'audiovisuel et du livre que les autres secteurs culturels (artistes, enseignants, cellule familiale, religion, cérémonies traditionnelles).

Tel qu'on peut le lire dans le rapport issu des rencontres, l'objectif est de « déterminer les principaux vecteurs de développement, en vue d'élaborer une meilleure diffusion de la culture et, selon le cas, une politique cohérente et efficiente, et enfin de formuler des recommandations »⁶³⁵. Les EGC s'adressent en priorité au milieu culturel camerounais, mais aussi aux organismes de coopération afin de « recommander une [...] définition de la coopération [qui soit] réciproque »⁶³⁶. L'objectif de la décentralisation du maillage culturel est également mis

633 NOMPI (Henrie-Lucie), « Œuvres culturelles : Des experts de la CEEAC réclament l'exemption des droits de douane », *Le Journal du Tchad*, 29 novembre 2012 : <http://www.journaldut Chad.com/article.php?aid=3770>- consultation 04.08.2013.

634 NOMPI (Henrie-Lucie), *art. cit.*

635 *État Généraux Camerounais de la Culture, Rapport 11 : Diffusion Culturelle*. Ministère de la Culture et de la Communication, 1991, p. 105.

636 *État Généraux Camerounais de la Culture. Op. cit.*, p. 187.

en exergue : il s'agit de réfléchir en particulier à une diffusion culturelle à l'échelle communale et ce, notamment, par le biais de l'action associative ⁶³⁷.

S'agissant du livre, le bilan est le suivant : « constatant la relativement faible production et consommation du livre camerounais, [les EGC souhaitent] que soient encouragées l'édition, la coédition ou la sous-édition [*sic*], la distribution du livre scolaire et extrascolaire » ⁶³⁸. Le rapport souligne encore l'impératif de « la création des espaces de diffusion, tels que les bibliothèques, le bibliobus et librairies dignes de ce nom, [et cela] à tous les niveaux : nation, province, département, arrondissement, communes, etc. » ⁶³⁹. La conclusion ajoute :

Il s'agit de prendre en compte la dimension culturelle dans tout projet de développement et donc de définir les indicateurs du développement culturel et proposer des projets précis et réalisables sur les plans de la formation, de l'animation, de la recherche, de la création, de la production et la diffusion, etc., pour les dix prochaines années ⁶⁴⁰.

Séparés de vingt et une années, les deux événements prônent donc le rôle de la culture dans le développement (social, économique) du Cameroun ou de la sous-région.

3.2.2. Culture et économie

Les EGC de 1991 s'inscrivent dans un contexte complexe. Les années quatre vingt dix correspondent à une période de libéralisation politique au Cameroun, mais aussi de crise économique ⁶⁴¹. Dans le cadre des politiques de réajustement économique du pays

637 Cette idée de décentralisation se précise à plusieurs niveaux : les EGC soulignent l'importance de « la création et l'équipement de bibliothèques de lecture publique au niveau provincial, départemental, d'arrondissement », « la formation et le perfectionnement des artistes des administrateurs de la culture » ainsi que « le recensement exhaustif [du] patrimoine culturel camerounais ». Cf. *État Généraux Camerounais de la Culture. Op. cit.*, p. 118.

638 *État Généraux Camerounais de la Culture. Op. cit.*, p. 107.

639 *Ibid.*, p. 107.

640 *Ibid.*, p. 91.

641 En 1994, le Franc CFA est dévalué dans les zones CEMAC et CEEAC. La mesure vise notamment à favoriser la consommation des produits locaux. Comme le relève Pierre Fandio,

qui sont mises en place à cette période, deux conventions de coopération sont signées avec la France (1987 et 1993)⁶⁴². Cette coopération donnera lieu à la mise en place d'un réseau de lecture publique organisé autour de la Centrale de Lecture Publique de Yaoundé. En 1995, le Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France au Cameroun participe également à la fondation des Presses Universitaires de Yaoundé ⁶⁴³, qui vont rapidement éditer une partie de la production

« dans nombre de pays de la zone, cette opération fut salutaire pour l'industrie locale du livre. En Côte d'Ivoire par exemple, des mesures fiscales et douanières rationnelles qui accompagnent les agents des champs de l'édition et de la diffusion du livre littéraire et même du livre tout court, ont permis au secteur de tirer le meilleur parti du décrochage de la valeur de la monnaie locale et de connaître un développement exponentiel ». Cf. FANDIO (Pierre), « Une foule qui refuse de faire foule », *art. cit.*, p. 13. Dans « En attendant le Plan Marshall : consommation endogène de la littérature camerounaise » (*Présence Francophone n° 59*, 2002, p. 154-174), Pierre Fandio cite Dominique Metaillet : « Alors que les professionnels nourrissaient les plus grandes craintes après la dévaluation du franc CFA, des records de vente ont été battus lors de la rentrée scolaire. Surtout, le changement de parité des monnaies a donné un coup de fouet spectaculaire à l'imprimerie locale : la totalité des livres de classe ont été fabriqués sur place contre 10 % l'année précédente », dans MATAILLET (Dominique), « Quand le livre va, tout va », *Sépiant*°17, 1995, p. 14. La mesure n'aura cependant pas les mêmes effets positifs au Cameroun où « ce changement de parité est une catastrophe plus ou moins entretenue par certains agents publics ». Cf. FANDIO (Pierre), « Consommation endogène de la littérature camerounaise », dans *Les lieux incertains du champ littéraire camerounais contemporain. Op. cit.*, p.164. Nous aurons l'occasion de revenir sur cette question dans notre prochain chapitre consacré à la production du livre au Cameroun.

642 FANDIO (Pierre), « Consommation endogène de la littérature camerounaise », *art. cit.*, p. 163.

643 La création des PUY trouve son origine dans le programme de recherche Paersruc, mis en place par le Scac de l'Ambassade de France au Cameroun. La Coopération française entend soutenir la recherche universitaire camerounaise. En effet, aucune université ne possède alors de structure d'édition et seules les éditions privées des Presses Universitaires d'Afrique (spécialisées dans le Droit) publient des ouvrages localement. Au terme du PAERSRUC, le projet « UNICAM2000 » (« Universités Camerounaises à l'horizon 2000 ») voit le jour. Dans ce cadre, les Presses Universitaires de Yaoundé sont créées en 1996 avec pour objectif d'éditer des documents de recherche en petites quantités. De 1996 à 1999, la coopération française est le principal acheteur de PUY (90 % des ventes). En 2000, elle se retire du projet, rétrocédant les PUY au Ministère de l'Enseignement Supérieur camerounais. C'est alors Japhet Bidjek qui en reprend la direction avec une équipe de professionnels locaux. En 2002, le projet « Coordination et modernisation des établissements technologiques d'enseignement supérieur » (COMETES) est lancé, mais le ministère n'apporte aucune subvention à la structure, qui fonctionne à partir de ce moment là dans un entre-deux juridique : elle est officiellement une structure d'État mais ne fonctionne que sur fonds propres. « Nous nous sommes retrouvés abandonnés au carrefour des intérêts inavoués des uns et des autres », expliquait Japhet Bidjek en 2008. Cf. THIERRY (Raphaël), « Entretien avec Japhet Bidjek, directeur des Presses Universitaires de Yaoundé », *art. cit.*

universitaire camerounaise. Les EGC font suite à la dislocation du Ministère de l'Information et de la Culture et pose les bases des futurs Ministères de la Communication et de la Culture, d'autre part, le Forum pour la valorisation de la culture dans la CEEAC se situe à la fois dans un contexte multilatéral et bilatéral. Pour rappel, les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) sont adoptés en 2000 à New York ⁶⁴⁴. La même année a lieu la signature de l'Accord Économique de Partenariat UE/ACP (qui rassemble soixante dix neuf États), à Cotonou. Cet accord institue le neuvième Fonds Européen de Développement (FED). Par rapports aux précédents accords, celui de Cotonou associe une dimension culturelle aux stratégies de désendettement (initiative PPTE) ⁶⁴⁵. À la suite des accords de Cotonou, le programme Afrique-Caraïbe Pacifique est lancé en 2003. Spécifiquement dédié aux opérateurs culturels de la zone concernée, ce programme :

a pour objectif de contribuer à la réalisation des objectifs qui ont été déterminés lors de la Déclaration de Dakar et du plan d'action pour la promotion des cultures et industries culturelles de l'aire ACP (2003), ainsi que de la Résolution de Saint Domingue (2006), adoptée par les Ministres ACP de la culture ⁶⁴⁶.

644 Les « Objectifs du Millénaire pour le Développement » (OMD) regroupent huit objectifs adoptés en 2000 à New York par 193 États membres de l'ONU. Ces objectifs concernent plusieurs champs : réduire l'extrême pauvreté et la faim, assurer l'éducation primaire pour tous, promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes, réduire la mortalité infantile, améliorer la santé maternelle, combattre les maladies, assurer un environnement humain durable, mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

645 Pays Pauvres Très Endettés.

646 « *is expected to contribute to the achievement of the objectives established under the Dakar Declaration and Plan of action for the promotion of ACP culture and cultural industries (2003) as well as the Santo Domingo Resolution (2006), adopted by the ACP Ministers of culture* ». D'autre part, le secrétariat du groupe d'États Afrique-Caraïbes-Pacifique (secrétariat ACP) « a mis en place [ce] programme afin de soutenir les industries culturelles dans les soixante dix neuf pays qui en font partie. Le programme, piloté et mis en œuvre par le secrétariat ACP avec l'assistance d'une Unité de Gestion du Projet (EGP), est bâti autour du « Fonds ACP » du neuvième Fonds Européen de Développement (FED). [*« The Secretariat of the African, Caribbean and Pacific Group of States (ACP Secretariat) has elaborated a Programme to support cultural industries of the 79 countries that constitute it. The programme, managed and implemented by the ACP Secretariat with the assistance of a Programme Management Unit (PMU), is funded under the « Intra-ACP Funds » of the 9th European Development Fund (EDF) »*]. Cf. Secretariat of the African, Caribbean and Pacific

Concernant la période 2007-2012, le programme ACP est doté d'un budget de 6,3 millions d'euros, dont deux millions sont alloués au fonds proprement dit. Comme on le voit, le rôle économique des industries culturelles apparaît progressivement comme un vecteur de désendettement et, depuis la rencontre de Cotonou, les FED successifs développent un volet culturel de plus en plus important⁶⁴⁷. C'est dans ce même contexte qu'est votée au Cameroun « la loi de finance 2001/2002, dite « loi Fame Ndongo »⁶⁴⁸. Comme le rappelle Pierre Fandio, cette nouvelle législation « exonère [...] de frais de douane tous les intrants de l'industrie de la communication »⁶⁴⁹. Nous le verrons dans notre prochain point, l'application de la « loi Fame Dongmo », continuité d'une réforme engagée en 1994, ne semble pas avoir porté ses fruits en facilitant la production du livre au Cameroun.

Pour l'aspect strictement bilatéral, en 2007 le Ministère de la Culture camerounais fait une demande d'inscription de la culture parmi les secteurs éligibles au Contrat de Désendettement Développement (C2D)⁶⁵⁰ mis en œuvre par l'Agence Française de

Group of States (ACP Secretariat), « Support Programme to cultural industries in ACP countries ». Union Européenne, août 2008.

647 Concernant le Cameroun, le 10^{ème} FED (échelonné de 2008 à 2013) dispose d'une enveloppe de 190,8 millions d'euros. On peut consulter les détails de la répartition du fonds sur le site Web du secrétariat ACP :

http://www.acpsec.org/fr/acp_secretariat.htm - consultation 05.08.2013.

648 Jacques Fame Ndongo est alors Ministre de la Communication, avant d'être nommé Ministre de l'Enseignement Supérieur en 2003.

649 FANDIO (Pierre), *Les lieux incertains du champ littéraire camerounais*. *Op. cit.*, p. 215.

650 Le Cameroun et la France ont signé, le 22 juin 2006, le document cadre de partenariat (DCP) ainsi que le Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) d'un montant global de 332 milliards de FCFA. Le C2D, qui met le Cameroun en tête des pays qui en ont bénéficié, est renforcé en plus de quelque 200 milliards de F CFA par an au titre des ressources PPTE (dont la France fournit le tiers du montant total) et de l'initiative d'annulation de la dette multilatérale. La somme totale de cet allègement de la dette, qui s'étend sur cinq ans (2006-2010), est débloquée par fractions de 65 à 70 milliards de F CFA par an pour le financement de projets dans les secteurs de la santé, de l'éducation, des infrastructures et du développement agricole. Cf. *L'AFD au Cameroun, la mise en œuvre du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D)*. Paris : AFD, septembre 2007 :

http://www.afd.fr/webdav/site/afd/shared/ELEMENTS_COMMUNS/pdf/AFD_Cameroun.pdf - consultation 05.08.2013.

Développement (AFD)⁶⁵¹. C'est dans ce cadre que se tiendront en 2008 les « Assises camerounaises des entreprises et industries culturelles dans l'espace francophone », issues d'un partenariat entre le Ministère de la Culture camerounais et le Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France⁶⁵². Nous reviendrons un peu plus loin sur cet évènement, au cours duquel l'éditeur Marcelin Vounda Etoa est intervenu en soulignant la succession de projets de soutien au livre, sans trop de réalisations concrètes.

Des ÉtatsGénéraux de la Culture au neuvièmeFED, on voit donc qu'un environnement macroéconomique se dessine concernant l'industrie culturelle camerounaise ; ce contexte est étroitement lié aux enjeux globaux du désendettement et du développement. Pour rappel, au tout début de notre réflexion, nous placions l'édition au cœur de la mondialisation économique : comme nous le verrons dans la suite de notre travail, l'édition camerounaise est influencée par différentschamps politiques et économiquesinternes et externes. Mais elle se place aussi en marge de ces champs en développant, en réaction,une dynamique d'autonomie. L'édition camerounaise se caractérise ainsi par une tension entre dépendance et autonomie, la

651 Le rapprochement de l'Agence Française de Développement, opérateur du C2D au Cameroun, et du Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France vient compenser la baisse significative des financements pour la culture accordés par le Ministère des Affaires Étrangères français et la diminution des Fonds de Solidarité Développement (FSP) de la Coopération française, qui avaient favorisé le développement de nombreux réseaux de lecture publique au cours des années 1990.

652 Les Assises camerounaises des entreprises et industries culturelles dans l'espace francophone ont été organisées du 17 au 20 mars 2008 à l'initiative de l'Ambassade de France au Cameroun, dans le cadre de la Semaine internationale de la francophonie. Pour Georges Serre, alors Ambassadeur de France au Cameroun, « ces assises répondent à une conviction, celle de l'importance cruciale de l'économie de la culture dans le développement [...]. C'est ce qu'affirme [...] le Rapport sur l'économie créative (2008) de la Commission des Nation-Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED) ». Georges Serre reprend un extrait du rapport : « La convergence entre créativité, culture, économie et technologie, qui se traduit par la capacité de créer et de faire circuler un capital intellectuel est potentiellement un moyen de générer des revenus, des emplois et des recette d'exportation tout en favorisant l'inclusion sociale, la diversité culturelle et le développement humain ». Cf. *Équinoxe. Premières assises camerounaises des entreprises et industries culturelles dans l'espace francophone*, Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France au Cameroun, 2008, p. 1.

tension entre ces deux tendances contradictoires favorisant la constitution d'un système éditorial.

3.3. *Un encadrement légal problématique*

Nous évoquons les forces d'attraction internes. Entre autres éléments de cet ordre, les professionnels camerounais du livre doivent composer avec un environnement légal à géométrie variable et avec un engagement étatique aléatoire. En 1996, Félix Zogo écrivait : « À l'analyse de l'environnement juridique de la production éditoriale au Cameroun, on se rend tout de suite compte que celui-ci ne se traduit pas par l'existence d'un corps de règles cohérentes et spécifiques »⁶⁵³. Dans son communiqué lors du « Forum pour la valorisation de la culture dans la CEEAC », Auguste Mossiro Moyama propose « la suppression des taxes douanières, la mise en place d'une politique culturelle sous-régionale, l'instauration d'un visa communautaire et des prêts à taux d'intérêt bonifié ». S'agissant du Cameroun, de telles pistes de réflexion ne sont pas des nouveautés et on pourrait alors se demander si la participation d'Ama Tutu Muna au sommet régional ne traduit pas un décalage entre les déclarations politiques globales et ce que l'on pourrait appeler « la réalité du terrain ».

Que l'on évoque les taxes douanières, les prêts bancaires ou la circulation des biens culturels dans la sous-région, on se situe dans la problématique de l'encadrement légal du livre, l'appréhension du marché littéraire, par la juridiction camerounaise. Pour expliquer l'absence de cohérence dans la politique du livre, Félix Zogo avance plusieurs hypothèses :

- l'immobilisme d'un système qui persisterait à identifier le métier d'éditeur aux professions de l'imprimerie et du commerce de livres⁶⁵⁴ ;

653 ZOGO (Félix), *L'édition et le livre au Cameroun. Op. cit.*, p. 32.

654 Il ajoute : « Si l'on excepte la brève référence à l'imprimerie et à la librairie et l'allusion à la distribution et au colportage des livres et brochures, il faut se rendre à l'évidence qu'elle [la loi sur la communication sociale au Cameroun [du 19 décembre 1990] ne sera allée guère plus loin, dans ce domaine, que les précédentes législations sur la presse » (p. 40). Nous aurons

- l'orientation des politiques publiques, plus préoccupées par l'organisation des médias d'information (presse, radio, télévision) que par celles du livre et de son industrie ⁶⁵⁵ ;
- le degré d'extraversion d'un marché, caractérisé par des importations massives, ce qui pourrait justifier le manque d'intérêt pour une organisation juridique du secteur ⁶⁵⁶.

Ainsi, au Cameroun, la mise en place d'un dispositif d'encadrement et d'aide au livre pose, ces dernières années, des questions quant à son efficacité dans le développement de la filière. Selon François Nkémé, on est en droit de s'interroger quant à la légitimité accordée au livre. Nous le citons :

Est-ce que l'édition a même un statut au Cameroun ? Je ne crois pas. Elle est tantôt assimilée à l'imprimeur, tantôt assimilée à l'auteur... même le cadre juridique dans lequel le livre évolue aujourd'hui ne définit pas bien le statut de l'éditeur qui est, rappelons-le, le responsable du projet que l'on appelle livre ⁶⁵⁷.

Une confusion caractériserait donc la législation camerounaise au sujet de la fonction éditoriale, « réalité éparse et sans réelle autonomie » ⁶⁵⁸, pour citer encore Félix Zogo.

l'occasion de revenir sur les différentes lois mentionnées dans notre avant-dernier chapitre, qui sera consacré à l'histoire du livre au Cameroun (Décret du 27 octobre 1923, Décret du 17 juillet 1946, loi du 11 mars 1957, loi du 21 décembre 1966).

655 À propos des médias en question, Félix Zogo écrit que « l'indigence organisationnelle de l'édition au Cameroun contraste avec une sollicitude des pouvoirs publics à l'endroit des médias d'information (presse écrite, radio, télévision) ». Par « sollicitude », nous comprendrons aussi « vigilance ». Cf. *L'édition et le livre au Cameroun. Op. cit.*, p. 39.

656 *L'édition et le livre au Cameroun. Op. cit.*, p. 33.

657 THIERRY (Raphaël), « Entretien avec François Nkémé et Joseph Fumtim », Yaoundé, 12 février 2008.

658 *L'édition et le livre au Cameroun. Op. cit.*, p. 39.

3.4. *Flou de la politique du livre*

Dans son mémoire consacré aux politiques publiques du livre et à leur impact au Cameroun, Aimé Blaise Kamte Nzotcharelève le fait que « le terme imprimé dans les textes de lois camerounais sur la communication, fait généralement allusion à la presse périodique et ne parle du livre que de manière sporadique »⁶⁵⁹. Pour François Nkémé « cela signifie qu'il y a une méconnaissance totale de l'activité » :

Légalement, l'éditeur n'est pas considéré comme le responsable : tantôt on l'assimile à l'imprimeur, tantôt on le confond à l'auteur, on nous appelle même des « éditorialistes » [...]. C'est un métier neuf aujourd'hui, et les gens qui sont amenés à réfléchir dessus n'en maîtrisent ni les tenants, ni les aboutissants, affirme-t-il⁶⁶⁰.

Il est d'ailleurs intéressant de noter que le livre n'a obtenu qu'en 1998 son propre service au sein du Ministère de la Culture⁶⁶¹, un service notamment « chargé [...] de l'appui à la création littéraire et à l'édition, de la définition des orientations, de la réglementation, du contrôle des activités liées à l'édition »⁶⁶². Le décret d'organisation promulgue d'autre part, en son article 33, la création d'un « service des industries culturelles chargé de la réglementation, du contrôle et du suivi de l'exercice des professions et des activités liées à la production, à la distribution et à la diffusion en matière culturelle et artistique »⁶⁶³.

Plusieurs mesures s'inscrivent dans la continuité de cette évolution législative. Tout d'abord la création en décembre 2001⁶⁶⁴ d'un compte d'affectation spécial, dont l'objectif est d'encourager la création littéraire et artistique camerounaise en dotant le

659 KAMTE NZOTCHA (Aimé Blaise), *Les politiques publiques du livre et leurs impacts*. Yaoundé : ESSTIC, 1999, p. 4.

660 « Entretien avec François Nkémé et Joseph Fumtim », *art. cit.*

661 Décret n°98/003 portant organisation du Ministère de la culture.

662 *Les politiques publiques du livre et leurs impacts*. *Op. cit.*, p. 36.

663 *Ibid.*

664 Décret n°2001/389 du 5 décembre 2001.

Ministère de la Culture d'un budget spécifique pour le livre ⁶⁶⁵. En une dizaine d'années, l'utilisation du compte semble cependant n'avoir pas apporté l'appui escompté à la filière. Le Professeur Pabé Mongo ⁶⁶⁶ apporte des précisions à ce sujet :

Compte spécial d'affectation ! Cette allocation annuelle d'un milliard de Francs CFA au profit des artistes nous apparaissait comme la solution miracle à nos problèmes [...]. Mais l'enchantement n'a pas duré. D'abord, pour toutes sortes de raisons, la totalité du milliard n'était jamais débloquée au cours d'un exercice au profit des artistes ⁶⁶⁷.

Et lorsque l'argent était disponible et qu'il a été affecté, il l'a été en fonction de critères d'attribution « moins liés à l'excellence qu'à l'indigence ou à l'allégeance » selon Pabé Mongo, qui ajoute :

L'essentiel de l'argent, quand on réussissait à l'avoir, allait ailleurs que dans les œuvres artistiques. Certains artistes étaient élus chaque année au programme, voire deux ou trois fois l'an, tandis que d'autres en étaient exclus. Ainsi le fonds d'allocation était devenu un fonds de commerce et de clientélisme ⁶⁶⁸.

Dans son mécanisme, le compte d'affectation spécial constitue plutôt une aide à la création qu'à l'édition ⁶⁶⁹. Paradoxalement, le dispositif s'est imposé dans le paysage littéraire camerounais favorisant le développement d'une économie grise subventionnée, qui est directement concurrente de l'édition traditionnelle ⁶⁷⁰.

665 Le compte est doté d'une enveloppe d'un milliard de F CFA.

666 Pabé Mongo est également écrivain et directeur de collection aux Presses Universitaires de Yaoundé.

667 THIERRY (Raphaël), « Entretien avec Pabé Mongo », 10 février 2008.

668 *Ibid.*

669 « Entretien avec François Nkémé et Joseph Fumtim », *art. cit.*

670 En 2003, l'assemblée nationale a de même voté une loi « sur le mécénat et le parrainage » (n° 2003/013 du 22 décembre 2003). Ce nouveau dispositif fixe « les modalités de mobilisation et d'orientation des ressources financières additionnelles vers les projets et les initiatives touchant notamment le secteur de la littérature (bibliothèques, centres d'accès à la documentation, médiathèques, salons et foires du livre, etc.). Cependant et comme le souligne l'éditeur Serge Kouam Dontchueng : « son utilisation et son efficacité restent encore assez floues et peu visibles ». Cf. DONTCHUENG-KOUAM (Serge), *L'accès au livre : édition solidaire et bibliodiversité*. *Op. cit.*, p. 67.

3.5. *La propriété intellectuelle au Cameroun*

3.5.1. *Le projet d'estampillage de la SOCILADRA*

L'article 33 du décret de 1998 concerne aussi les questions de propriété intellectuelle : il est à l'origine de la création de la Société Civile des Droits de la Littérature et des Arts Dramatiques (SOCILADRA)⁶⁷¹, rendue opérationnelle en 2000, avec pour objectif de simplifier les relations entre auteurs et éditeurs. Pabé Mongo propose un examen des premières années de fonctionnement de la SOCILADRA ; « le désenchantement a talonné l'espoir », explique-t-il :

L'objectif de la création de la société de droits d'auteurs était de permettre aux artistes de gérer leurs affaires, de mettre entre leurs mains cette partie de leur destin. Cependant, depuis la création de cette société, la communauté nationale est allée d'étonnement en déception devant la mainmise de la fameuse Commission permanente de médiation et de contrôle (CPMC)⁶⁷².

Une « prouesse », selon lui, qui consiste à avoir confondu « titulaires du droit d'auteur et interprètes en leur donnant une absolue égalité dans le choix des hommes, l'occupation des postes et la répartition des droits »⁶⁷³. Concernant cette proportionnalité problématique de la composition de la commission, Pabé Mongo déclare :

Quand on sait que, dans notre pays, le ratio des interprètes sur les auteurs est de 90 % aux premiers et 10 % aux seconds, on comprend que le droit d'auteur des écrivains et des éditeurs a été confié aux comédiens et aux danseurs dont la plupart ne touchent les planches qu'une fois l'an, sans produire de droits⁶⁷⁴.

671 La SOCILADRA est née à travers la loi n°2000/011 du 19 décembre 2000 relative au droit d'auteur et aux droits voisins, opérationnalisée par le décret d'application n°2001/956/PM du 1^{er} novembre 2001. Cf. *Africultures* n°60. *Op. cit.*, p. 26.

672 THIERRY (Raphaël), « Entretien avec Pabé Mongo », *art. cit.*

673 *Ibid.*

674 *Ibid.*

En dehors de ces questions de fonctionnement interne, c'est cependant la décision d'estampillage des livres ⁶⁷⁵ qui a engendré les plus vifs débats concernant la SOCILADRA : le 20 février et le 6 mars 2006, les professionnels du livre (auteurs, éditeurs, libraires) étaient invités dans les locaux de la Société Civile des Droits de la Littérature et des Arts Dramatiques pour discuter de la mise en œuvre de cette nouvelle mesure ⁶⁷⁶.

Dans son principe, l'estampillage consiste à percevoir deux cents Francs CFA sur chaque livre circulant au Cameroun ⁶⁷⁷. Telle qu'elle est présentée par Magloire Ondoua, cette mesure suppose « le contrôle du flux du livre, l'authentification du livre, la lutte contre la piraterie » ⁶⁷⁸. À la suite de ces deux rencontres, les échanges entre les différentes parties se sont multipliés dans la presse. D'un côté, un comité de gestion de la SOCILADRA justifiant le projet, de l'autre, des professionnels (libraires et éditeurs) s'élevant contre une décision considérée comme un nouvel obstacle à la production et à la circulation du livre au Cameroun.

Marcelin Vounda-Etoa s'est prononcé en tant que Président du Réseau des Éditeurs Camerounais (REC). Il a alors souligné le caractère unilatéral de projet :

Une décision diffère d'une loi en ce que la décision, dans son élaboration et dans son application, résulte nécessairement d'une démarche consensuelle entre les parties prenantes. Dans le cas d'espèce, les éditeurs, tout au moins ceux réunis au sein du REC, n'ont jamais été associés à l'élaboration de la décision sur l'estampillage ⁶⁷⁹.

675 Décision (n° 004/053/MINCULT/CAB du 21 septembre 2004.

676 Le projet a été exposé et défendu par le professeur Magloire Ondoua, pour le Ministère de la Culture, en présence du Professeur Hubert Mono Ddzana, Président de la SOCILADRA.

677 TOBNER (Odile), « L'estampillage des livres, règlement inique du ministère de l'inculture », *Le Messager*, 24 février 2006.

678 NKONLAK (Romuald Jules), « Cameroun : vers un livre plus cher », *Mutations*, 23 mars 2006.

679 « Mémento du REC au sujet de l'estampillage », 2008.

Marcelin Vounda-Etoa souligne ici le fait que la SOCILADRA outre passe son rôle. En effet, selon la loi relative au droit d'auteur⁶⁸⁰, l'organisme référent est censé demeurer en retrait et se contenter de jouer son rôle d'intermédiaire dans les relations entre les éditeurs et les ayants-droits⁶⁸¹.

3.5.2. Une taxation problématique

Mais c'est surtout le principe de taxation qui a suscité la polémique dans le milieu du livre. La Directrice de la Librairie des Peuples Noirs, Odile Biyidi Awala, a exprimé les plus vives critiques au sujet de l'estampillage, soutenu selon elle par un « règlement inique et arbitraire » :

Tous les gens attachés à la culture et à la création littéraire et, bien sûr, tous les professionnels du livre, condamnent à juste titre une mesure inutile et nuisible [...]. Le livre, théoriquement exonéré⁶⁸², est déjà grevé par le racket douanier – par

680 Loi du 26 novembre 1982 sur le droit d'auteur.

681 La loi sur le droit d'auteur stipule « que la protection et la gestion du droit d'auteur incombent à titre principal à l'auteur lui-même, et qu'il est assisté dans cette tâche par l'organisme national du droit d'auteur ». Article 53 (alinéa 2) : « sous réserve des actions personnelles des auteurs, cet organisme, à l'exclusion de toute autre personne physique ou morale, a qualité pour agir comme intermédiaire entre l'auteur ou ses héritiers ou autres ayants-droits d'une part, les éditeurs [...] et autres usagers des œuvres protégées d'autre part ». Cf. *L'édition et le livre au Cameroun. Op. cit.*, p. 111.

682 Les Accords de Florence ou « Accords pour l'importation d'objets à caractère éducatif, scientifique et culturel » ont été mis en place par l'Unesco et ratifiés à partir de novembre 1950. En leur article 1, les accords stipulent que « les États contractants s'engagent à ne pas appliquer de droits de douane et autres impositions à l'importation ou à l'occasion de l'importation, aux livres, publications [...] ». Dans l'annexe A des Accords, Félix Zogo relève que les pays contractants sont invités à « faciliter le dédouanement rapide, et avec toutes les précautions désirables des objets à caractère éducatif, scientifique ou culturel ». Le Cameroun est signataire des Accords de Florence depuis 1967. Ajoutons qu'un Protocole dit « Protocole de Nairobi » est venu s'ajouter aux Accords de Florence en 1972, qui élargit la libre franchise aux « matières et [...] machines servant à la fabrication des livres, publications et documents », c'est-à-dire les « Intrants ». Cf. *L'édition et le livre au Cameroun. Op. cit.*, p. 67.

prélèvement de sommes indues – il va succomber au prélèvement injustifié de la SOCILADRA ⁶⁸³.

Dans le prolongement du propos de la libraire, Marcelin Vounda Etoa soulignait, dans un entretien réalisé en février 2008, le fait que l'estampillage concerne aussi bien « les livres à mettre en circulation et les livres déjà en circulation au Cameroun, qu'ils soient produits localement ou importés » ⁶⁸⁴. Il notait que « le timbre à y apposer coûterait deux cents F CFA, quel que soit par ailleurs le prix de vente du livre [...]. Il n'y a pas jusqu'aux livres tombés dans le domaine public qui ne seraient soumis au paiement des droits », soulignait-il ⁶⁸⁵. Ainsi, par exemple, deux livres vendus l'un à 1000 francs CFA et l'autre à 20 000 francs CFA, seraient frappés du même timbre de 200 francs CFA, soit 20 % pour le premier et 1 % pour le second.

3.6. *La réforme fiscal-douanière : une réforme sans application*

Odile Biyidi Awala évoquait l'exonération des frais de douane sur le livre et les accords de Florence. Il convient ici de revenir à la réforme qui prend effet au

683 TOBNER (Odile), « L'estampillage des livres, règlement inique du ministère de l'inculture », *art. cit.* Dans son droit de réponse à l'article d'Odile Tobner, le Professeur Mono Ddzana met en avant l'aspect non définitif du projet, tout en caractérisant les réactions des professionnels « d'afro-pessimisme » et de « la philosophie du soupçon ». Pour lui, le rejet de l'estampillage est prématuré : « [la] mesure [...] se trouve seulement encore en négociation entre la SOCILADRA et les professionnels du livre, le tout dernier rendez-vous étant fixé au lundi 6 mars 2006 », explique-t-il. Il défend aussi le projet en mettant en avant la nécessité de formalisation des législations sur le livre : « La circulation des produits, tant industriels que culturels, doit [...] obéir aux règles créées par l'environnement institutionnel qui protège tous les professionnels sans exception ». Cf. MONO NDJANA (Hubert), *Mutations*, 4 avril 2006.

684 THIERRY (Raphaël), « Entretien avec Marcelin Vounda Etoa », 13 février 2008. Sur la question des œuvres étrangères, on pourrait ajouter que la Loi sur le droit d'auteur précise, en son article 93 : « Les étrangers jouissent au Cameroun du droit d'auteur ou de droits voisins dont ils sont titulaires, sous la condition que la loi de l'État dont ils sont les nationaux ou sur le territoire duquel ils ont leur domicile, leur siège social ou un établissement, protège les droits des Camerounais ». En outre, rien ne dit dans cet article que les droits d'auteur qu'un étranger pourrait recevoir par suite d'un contrat d'édition au Cameroun doivent être gérés par la SOCILADRA. Cf. Loi n° 2000/11 du 19 décembre 2000.

685 « Entretien avec Marcelin Vounda Etoa », *art. cit.*

Cameroun en 1994 ⁶⁸⁶. Félix Zogodécrit les principes de l'application de la Réforme Fiscale-Douanière (RFD), qui a été initiée en 1993 à l'échelle sous-régionale par l'Union des États d'Afrique Centrale (UDEAC) ⁶⁸⁷. La RFD a notamment pour objectif de rendre le « système fiscal et douanier applicable dans l'ensemble de la sous-région "Afrique centrale" et de mieux répartir la charge fiscale sur l'ensemble des acteurs de l'économie » ⁶⁸⁸. Rappelons que le contexte de la RFD est aussi celui des États Généraux de la Culture et de la mise en place de l'actuel Ministère de la Culture et des Arts du Cameroun. La réforme donnera notamment lieu à la promulgation de la loi de finance 2001/2002, dite « Loi Fame Ndongo », qui exonère de droits de douane les intrants de l'industrie de la consommation. Pourtant, Pierre Fandio remarque que les « dispositions volontaristes de l'UNESCO dont le Cameroun est signataire sont soit mal appliquées, soit pas appliquées du tout » ⁶⁸⁹. Il explique : « Plus de 12 % de droits de douane sont [...] exigés pour les livres importés, tandis que les intrants de l'industrie du livre sont surtaxés » ⁶⁹⁰. On se situe ici, une fois encore dans cette relation complexe entre volonté globale et application locale : d'un côté la politique sous-régionale et les intentions légales ; de l'autre, une application partielle des Accords de Florence et du Protocole de Nairobi au Cameroun...

3.7. *Des décisions inefficaces*

Ces différentes données illustrent le caractère tout à fait aléatoire de l'environnement légal camerounais. On comprend enfin que le développement du secteur culturel se trouve toujours au stade de la genèse, des années 1990

686 Ordonnance n° 94/001 du 24 janvier 1994.

687 *L'édition et le livre au Cameroun. Op. cit.*, p. 88.

688 Il est aussi question, dans la RFD de rechercher une « réelle intégration économique et la création d'une zone libre-échange dans la sous-région » ainsi « [qu']une meilleure compétitivité des entreprises en activité dans la même sous-région ». Cf. *L'édition et le livre au Cameroun. Op. cit.*, p. 88.

689 FANDIO (Pierre), « Consommation endogène de la littérature camerounaise », *Présence Francophonie* n°59, 2002, p. 162.

690 *Ibid.*

jusqu'en 2012. Au cours d'un atelier consacré à l'industrie camerounaise du livre tenu en mars 2008, Marcelin Vounda Etoa avançait une piste d'explication :

Si on ne souhaite pas remonter jusqu'aux États Généraux de la Culture (qui contiennent d'importantes propositions en vue de la promotion du livre et de la lecture), quatre dates permettent de faire l'état de la question, au niveau de la réflexion collective, sur la situation du livre au Cameroun. Ces dates sont : août 2000, avril 2002, juin 2002 et septembre 2004 ⁶⁹¹.

Selon l'éditeur, la difficulté liée à la stabilisation de l'industrie culturelle se situerait beaucoup moins au niveau structurel, mais plutôt dans une incessante répétition de réformes (la RFD), recommandations (le Forum de la CEEAC), décisions (l'estampillage), résolutions (les États Généraux de la Culture) et autres ratifications (Accord de Florence, de Nairobi). Il continuait ainsi :

Le présent rapport vise à conjurer la malédiction de l'amnésie et les atermoiements successifs qui font succéder la réflexion à la réflexion, sans que jamais on ne passe

691 Assises des Industries Culturelles. Les quatre dates évoquées par Marcelin Vounda Etoa sont les suivantes : août 2000 : « à l'initiative du Service Central du livre et des bibliothèques, une réunion est organisée dont l'objet [...] est : la politique nationale du livre et de la lecture » ; avril 2002, dans la continuité de la première réunion, un « Forum national du livre [...] se tient au palais des congrès à Yaoundé. Les principales résolutions du forum [...] sont : l'exonération des taxes et leur allègement dans les activités du secteur du livre, l'application des accords internationaux ratifiés ou auxquels [le Cameroun] a adhéré, l'organisation des manifestations relatives à la promotion du livre et de la lecture, le développement des infrastructures de lecture » ; juin 2002 : « c'est à la coopération française que revient l'initiative d'une rencontre de réflexion autour du livre [...] ». L'objet et la problématique de la rencontre sont précisés dans la lettre d'invitation : « la situation du livre au Cameroun [...] attire depuis longtemps l'attention des différentes institutions françaises de la coopération culturelle implantées à Yaoundé ». La rencontre réunit « les directeurs de neuf maisons d'édition [ainsi que] des libraires, des communicateurs, des responsables associatifs, quelques auteurs, des enseignants d'université [...] ». Des discussions il ressortit que [le Cameroun] avait de la peine à faire appliquer les accords et conventions internationaux sur les objets culturels en général et le livre en particulier [...]. La rencontre est prolongée par des propositions d'action à court et moyen terme [notamment] l'organisation d'une foire internationale du livre d'Afrique centrale et la création d'un prix littéraire de la même sous-région » ; septembre 2004 : réunion au Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France avec pour thème « réflexion sur le projet FSP-Lecture publique ». Cf. *Équinoxe, Premières assises camerounaises des entreprises et industries culturelles dans l'espace francophone*. Op. cit., p. 108-111.

à l'action de façon concrète, de manière à poser véritablement les jalons d'une vraie industrie du livre [au Cameroun] ⁶⁹².

Dans le prolongement de cette idée, on relèvera un décalage similaire entre les aspirations sous-régionales pour la facilitation de l'industrie culturelle et les contraintes liées à l'encadrement légal du livre.

Conclusion du chapitre

Relativement isolé des dynamiques globales en raison d'une contrainte à l'export tout comme à l'import ⁶⁹³, le marché camerounais est aujourd'hui en situation d'évolution structurelle. Les éditeurs sont ainsi confrontés à une stagnation de l'encadrement public, à l'image d'un environnement légal qui exerce une influence directe sur les dynamiques de l'édition. Pour faire face au peu de soutiens locaux, de nombreux opérateurs vont aujourd'hui chercher des solutions économiques à l'étranger, suscitant de la sorte un dédoublement de l'économie camerounaise du livre.

Nous nous situons ici en amont du marché du livre camerounais : après avoir décrit son *background* historique, nous analysons son encadrement légal. Ces différentes données confortent l'hypothèse d'un système éditorial caractérisé, rappelons-le, par la relation entre l'espace local et l'espace global : nous parlons alors de « *glocality* ». Cette « glocalité » est aussi un lieu de confrontation entre une économie autonome, c'est-à-dire isolée des dynamiques régionales, et un marché du livre instable, car dépendant de décisions politiques aléatoires. Comme nous le voyons, une géographie se dessine à travers toutes ces informations : on touche à la question de la circulation du livre (dans et hors du pays), mais aussi la thématique de la représentation du livre camerounais au sein de différentes instances et événements. Comme on le verra par la suite, les maisons d'édition et les associations

692 *Ibid.*

693 On pourrait évoquer ici le coût de fabrication du livre dont les intrants sont systématiquement importés et taxés. En effet, le Cameroun ne produit pas de papier. Nous aurons l'occasion de revenir à l'expérience infructueuse de la « CELLUCAM », qui avait pour objectif de doter le Cameroun d'un centre de production de pâte à papier à la fin des années 1970.

professionnelles, librairies, bibliothèques, ou encore les salons du livre constituent autant de lieu de présence, ou d'absence du livre camerounais. C'est à partir de l'idée « d'espace camerounais du livre » que nous développerons notre prochaine partie consacrée aux dynamiques d'une édition locale, tiraillée entre nécessité d'autonomie, extraversion économique, concurrence locale et internationale.

4. La structuration de l'édition camerounaise

4.1. *L'instabilité du champ littéraire camerounais*

Alors qu'en amont, l'environnement légal ne favorise pas la stabilisation de l'économie camerounaise du livre, il est intéressant d'étudier la forme avec laquelle le marché national de l'édition se structure. Comme nous le verrons, l'espace camerounais – les lieux de vente et de représentation éditoriale – se développe localement comme à l'étranger. En effet, librairies, salons du livre, conférences sont autant de lieux (pérennes ou non) qui entretiennent une relation entre son économie et les dynamiques internationales de l'édition. Selon nous trop souvent restreinte aux seuls territoires nationaux, la recherche qui y est consacrée en Afrique participe indirectement à la marginalisation des productions africaines du livre. Peu visibles à l'étranger, ces dernières sont avant tout perçues comme des phénomènes, sans rapport avec une géographie du livre élargie. De la sorte, la faible présence de l'édition camerounaise à l'étranger est aussitôt traduite comme un fait acquis. De même, la crise que l'on peut observer au sein du secteur de l'édition n'est plus considérée comme un élément dans une conjoncture globale, mais comme une donnée économique structurelle. Dans une telle perspective, l'édition camerounaise serait ainsi à considérer comme une sorte d'espèce menacée. En reposant faiblement et de manière aléatoire sur l'étranger, l'économie du livre camerounais, peu structurée à travers le pays, ne bénéficie, par conséquent, que d'une faible audience publique, médiatique et critique. Dans la réflexion qui suit, nous nous intéresserons donc à la structuration de l'économie camerounaise du livre à la fois en « contexte local de crise » et de

« globalisation internationale du livre ». Ce double regard, sur le local et l'international, nous permettra de mieux interroger la notion de « système éditorial camerounais ». Mais avant toute chose, il s'agit de revenir sur les principes de la crise de l'édition au Cameroun, crise qui se développe à trois niveaux.

4.1.1. Premier niveau de la crise éditoriale : la politique du livre

La décennie quatre vingt dix représente une période-charnière pour le milieu du livre camerounais. Comme nous l'avons décrit dans notre précédent chapitre, on observe, entre 1991 et 2012, une action institutionnelle mouvante et des politiques du livre imprécises. Une dichotomie apparaît clairement entre les politiques régionales et internationales, d'une part, et la législation camerounaise du livre, d'autre part. Pierre Fandio a mis en lumière le double visage de l'environnement littéraire camerounais du début des années quatre vingt dix ; d'un côté cet environnement se caractérise par des conditions prometteuses, « encouragées par des textes réglementaires en rupture radicale avec les lois d'exception qui ont régi la communication sociale depuis 1966 » ; ces « lois sur la liberté », ajoute-t-il, ont alors pour la première fois proclamé « les droits et devoirs des agents du champ littéraire » au Cameroun ⁶⁹⁴. D'un autre côté, elles fonctionnent cependant plutôt « comme un élément essentiel de la stratégie de vaccine qu'autre chose » ⁶⁹⁵.

694 Pierre Fandio cite ici Augustin Kontchou Kouomegne dans sa préface de *Cameroun. Droits et Libertés. Recueil de nouveaux textes*. Yaoundé : SOPECAM, 1991, p. 5. Dans un autre texte, il ajoute : « même l'arsenal de textes réglementaires « moyenâgeux » dont l'application tatillonne avait failli sonner le glas de la littérature camerounaise pendant 30 ans, a été remplacé par des lois résolument modernes ». Cf. FANDIO (Pierre), « Une foule qui refuse de faire foule : une vision de la littérature camerounaise à la veille du III^e millénaire », *Littérialité*, 14, 2002, p. 10.

695 La vaccine selon Roland Barthes est « une figure très générale qui consiste à confesser le mal accidentel d'une institution de classe pour mieux masquer le mal principal ». Cf. MBOCK (Charly Gabriel), *Cameroun, l'intention démocratique*. Yaoundé : SOPECAM, 1985, p. 35.

4.1.2. Deuxième niveau de la crise éditoriale : la production du livre

Ce double visage de l'environnement du livre camerounais s'observe aussi au niveau structurel. Après une importante crise économique, la fin du vingtième siècle correspond en effet à un tournant pour la production du livre. Au niveau des « moyens techniques de production », celle-ci bénéficie alors « de conditions et de circuits de diffusion, d'atouts [encore] jamais réunis ». Pourtant et assez paradoxalement,

la production endogène du livre littéraire, aussi bien que sa consommation effective, n'a jamais été aussi faible. De 1990 à la veille de 2011, à peine 30 % des livres de création et critiques camerounais sont produits localement (contre 40 % pour les années 80), tandis que la production globale est inférieure à celle de la décennie précédente ⁶⁹⁶.

Ainsi, après la crise économique de la première moitié des années quatre vingt dix et en dépit de l'émergence d'un appareil législatif, l'édition camerounaise connaît une seconde crise – structurelle – qui résulte d'un décalage croissant « entre les déclarations et la réalité ». « Le fossé est resté trop grand » entre les deux, déplore Pierre Fandio, qui confirme ici le propos tenu en 2008 par Marcelin Vounda-Etoa lors des Assises des entreprises et industries culturelles. Les conséquences sur le milieu du livre sont importantes : entrée en sommeil et disparition de maisons d'édition ⁶⁹⁷, et baisse de la production d'ouvrages pour les éditeurs les plus solides ⁶⁹⁸. Ce contexte

696 FANDIO (Pierre), « Une foule qui refuse de faire foule », *art. cit.*, p. 10.

697 À l'image du CEPER qui est inscrit, dès 1990, sur la liste des entreprises camerounaises à privatiser et, suite à un appel d'offres limité, pris en charge par la MUPEC (Mutuelle des enseignants du Cameroun), elle-même dirigée par le ministre chargé de l'Éducation Nationale. Après un accord signé le 29 septembre 1998 entre le gouvernement et la MUPEC, l'entreprise prend le nom de CEPER S.A., tout en continuant de bénéficier d'une exclusivité dans la fabrication et la distribution des manuels de l'enseignement primaire et maternel (année scolaire 1999-2000). Le CEPER se voit encore accorder une exonération de toutes les taxes des intrants destinés à la production du livre. En 2000, la libéralisation de la société est prononcée par le ministre de l'Éducation Nationale Joseph Owona. Le CEPER perd alors son monopole sur les manuels scolaires. Cf. GWO BENA (Alain), *Les moyens de production et de financement des structures éditoriales CEPER & CLÉ*. Yaoundé : ESSTIC, 1999 et DONTCHUENG KOUAM (Serge), « L'accès au livre pour tous : le cas du Cameroun », *art. cit.*, p 59.

698 On évoquera la SOPECAM, les éditions CLÉ, ou encore AFREDIT.

bénéficie alors à l'édition étrangère. Celle-ci est soutenue par des organismes étrangers tels que la Centrale de l'Édition (France), et prend une place plus importante dans les programmes scolaires et le marché du livre camerounais⁶⁹⁹ et – ce qui pourrait sembler paradoxal compte tenu de l'amélioration de la liberté d'édition – prolonge une extraversion littéraire déjà ancienne⁷⁰⁰.

4.1.3. Troisième niveau de la crise éditoriale : le champ littéraire

Le troisième niveau de la crise de l'édition camerounaise est – logiquement – littéraire, comme le souligne encore Pierre Fandio :

En manœuvrant les leviers économiques et administratifs, le pouvoir politique aura, consciemment ou non, produit des effets dévastateurs sur le champ littéraire, sans nécessairement enfreindre systématiquement les textes juridiques qui militent en faveur de la promotion de la liberté de penser et d'écrire⁷⁰¹.

699 L'exemple du Programme de Livres Universitaires et Scientifiques, dit « Programme PLUS » est éloquent. Confié depuis 1988 à la Centrale de l'Édition (France), le programme PLUS « a pour objectif de rendre accessibles les livres universitaires de langue française aux étudiants des pays d'Afrique subsaharienne francophone, d'Haïti et de Madagascar. Ce dispositif de bonification des prix repose sur l'engagement des éditeurs à consentir pour les titres de Programme PLUS un taux de remise volontairement plus important que pour les autres titres, sur l'engagement des libraires à respecter, en contrepartie, un prix de vente Programme PLUS inférieur à celui fixé par l'éditeur pour la France et sur une subvention conjointe du Ministère de la culture et de la communication et du Ministère des affaires étrangères ». Cf. « Programme PLUS », Association Internationale des Libraires Francophones : <http://www.librairesfrancophones.org/le-programme-plus.html>- consultation 05.08.2013. On mentionnera également l'article d'Hélène Kloeckner « Le programme PLUS » publié dans le numéro 57 de la revue *Africultures* (*op. cit.*, p. 84).

700 Amorcée avant l'Indépendance du Cameroun, lorsque des écrivains comme Mongo Beti (*Sans haine et sans amour*, *Présence Africaine*, 1953 ; *Ville cruelle*, sous le pseudonyme d'Eza Boto, *Présence Africaine*, 1954), Benjamin Matip (*Afrique nous t'ignorons !*, Éditions Renée Lacoste, 1956), Basile-Juléat Fouda (*Littérature camerounaise*, Aegitna, 1961), Marie Claire Matip (*Ngonda*, Bibliothèque du Jeune Africain, 1958) ou Basile-Juléat Fouda, (*Littérature camerounaise*, Aegitna, 1961) publient leurs premières œuvres en France.

701 Il ajoute sur ce point : « C'est ce qui explique que depuis lors, aucun créateur ni critique littéraire jadis basé à l'étranger ne soit accouru pour enfin profiter du nouvel espace de liberté. » Cf. FANDIO (Pierre), « Une foule qui refuse de faire foule », *art. cit.*, p. 26.

Il faut ici percevoir la communication qui existe entre les différents champs politique, économique et littéraire. Sans une assise structurelle suffisante, le dernier peine à se développer. Alors que d'autres lieux du livre (la France en premier lieu) imposent une importante attraction sur la production littéraire camerounaise, l'espace littéraire camerounais des années quatre vingt dix présente une déstructuration évidente. Plus encore, il se caractérise par son extraversion. On comprendra alors que le champ littéraire camerounais – lié aux champs économiques et politiques – n'a pas profité de solides conditions de stabilisation. Le « champ », comme le rappelle Pascal Durand, correspond à « un espace à la fois extérieur et intérieur au sujet [individuel] »⁷⁰² ; il est à l'extérieur, mais « autant en nous, comme vision du monde social et de notre propre position dans ce monde, qu'autour de nous, comme ensemble de structures, de hiérarchies, de classes »⁷⁰³. La crise de l'édition camerounaise, telle qu'on la perçoit, est ainsi autant la conséquence de facteurs internes (politiques et économiques) qu'externes (l'émergence d'un champ littéraire africain excentré, à l'étranger). Pour récapituler, le paysage législatif, économique et littéraire de la fin de millénaire ne profite pas à l'édition camerounaise⁷⁰⁴ qui « semble [alors] gagner le pari très peu enviable, de ne jamais mettre en phase, tous les paramètres nécessaires à son existence en tant qu'institution endogène, crédible et autonome »⁷⁰⁵. Il faudra attendre la toute fin des années quatre vingt dix pour identifier les prémices d'une structuration de l'économie du livre camerounais. Cette évolution s'accompagnera alors d'un renouveau de la production littéraire.

702 DURAND (Pascal), « Introduction à la sociologie des champs symboliques », dans *Les champs littéraires africains. Op. cit.*, p. 21.

703 *Ibid.*

704 Pierre Fandio ajoute à ce point : « Alors que les données techniques de production sont de plus en plus nombreuses et même accessibles, alors que plus aucun texte législatif ou réglementaire ne vient limiter d'autorité la quantité et la qualité de texte à produire, à lire ou à écrire depuis 1990, alors que l'offre gratuite de lecture est de plus en plus disponible, abondante et diversifiée, alors que les masses lisantes et écrivantes potentielles sont de plus en plus importantes tant en qualité qu'en quantité, il existe de moins en moins de consommateurs, de créateurs et d'éditeurs réels de la littérature camerounaise à l'intérieur du pays ». Cf. FANDIO (Pierre), « Une foule qui refuse de faire foule », *art. cit.*, p.26-27.

705 FANDIO (Pierre), « Une foule qui refuse de faire foule », *art. cit.*, p.27.

4.2. *La progressive réémergence éditoriale (1990-2000)*

Après 1995, on assiste à la réémergence progressive d'un marché du livre local et à l'apparition d'une nouvelle génération d'opérateurs, privés. Cette évolution –que l'on observe dans plusieurs pays d'Afrique francophone⁷⁰⁶ –se caractérise selon Fabrice Piault par :

[un] renouvellement de la clientèle, la création de petites structures d'édition locales comme l'apparition d'une nouvelle génération de libraires [posant] les jalons d'une mutation profonde du fonctionnement de la chaîne du livre⁷⁰⁷.

Il ajoute que « le continent n'est [alors] plus le simple réceptacle, essentiellement passif, des exportations françaises de livres qu'il a pu être »⁷⁰⁸. À la différence d'autres pays, le Cameroun se dote, en 1997, d'une formation en métiers du livre à l'École Supérieure des Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication (ESSTIC). Par ailleurs, la Coopération Française, qui vient d'achever un important projet de lecture publique en partenariat avec le Ministère de la culture camerounais⁷⁰⁹, soutient également la création des Presses Universitaires de Yaoundé⁷¹⁰. La structure aura deux fonctions : remobiliser les enseignants, qui publient de nombreux ouvrages aux PUY à partir de 1998-99 ; servir de centre de formation « pratique » aux premières promotions de la formation de l'ESSTIC. Plusieurs de ces étudiants créeront à leur tour leurs propres maisons d'édition, quelques années plus tard⁷¹¹.

706 THIERRY (Raphaël), « Le livre en Afrique francophone », *Bulletin des Bibliothèques de Francen*° 5, 2012, p. 82-83.

707 PIAULT (Fabrice), « Cinq semaines en Afrique : l'émergence d'un marché », *Livres Hebdo*, n°336, 10 novembre 1999, p. 62.

708 PIAULT (Fabrice), « Cinq semaines en Afrique », *art. cit.*, p. 63.

709 Il s'agit du programme « Aide au livre » issu du Fond de Solidarité Prioritaire que le Ministère des Affaires Étrangères français met en œuvre au Cameroun entre octobre 1987 et juin 2000.

710 À travers le Programme « UNICAM 2000 » dont nous avons déjà parlé.

711 C'est notamment le cas des éditions Proximité, créées par François Nkémé en 2002.

Un deuxième évènement exerce une influence sur le milieu du livre camerounais en 1995 : David Ndachi Tagne crée les éditions du Cercle de Réflexion et d'Action Culturelle (CRAC) à Yaoundé. Cette structure jouera un rôle significatif au sein du champ littéraire camerounais de la fin de millénaire en proposant un lieu de réflexion et d'édition pour des jeunes intellectuels ⁷¹². De même, le retour de Mongo Beti au Cameroun en 1994, après quarante années d'exil, et la création de sa « Librairie des Peuples Noirs » dans le quartier Tsinga, à Yaoundé, favorisent l'éclosion d'un nouvel espace de rencontres littéraires, d'échanges et de dédicaces ⁷¹³. « L'appel des intellectuels », publié en 1997 dans *Le Messager*, s'inscrit dans cette dynamique de renouveau littéraire, journalistique et éditorial de la seconde moitié des années quatre vint dix ⁷¹⁴.

Les années 2000 constituent un tournant et une période de mutation pour le milieu du livre camerounais. Cette mutation ouvre la voie à une nouvelle période éditoriale et littéraire dans le pays. On assiste à l'apparition de nouvelles formes et genres de la production locale ⁷¹⁵. On sort aussi d'une période de dépendance institutionnelle : les éditeurs qui émergent ne dépendent plus de fonds publics et les difficultés associées à l'environnement légal favorisent une logique d'autogestion. Pour résumer, puisque

712 ESSOUMA ZOA (Sébastien Lavenir), *Organisation et fonctionnement des éditions du CRAC et de l'Africaine d'Édition et de Service*. Yaoundé : Mémoire en vue de l'obtention du DSTIC, 1998.

713 THIERRY (Raphaël), « Entretien avec Odile Biyidi Awala, Directrice de la Librairie des Peuples Noirs », Yaoundé, 11 Février 2008.

714 Nous appuyons notre réflexion sur des exemples issus de Yaoundé. Pierre Fandio évoquait des évolutions similaires du côté anglophone (Limbe), où : « les années 90 voient émerger des éditeurs professionnels : Buma Kor, Patron Publishing House, Cosmos Educationnal Publishers, etc. qui font de l'édition un véritable métier ». Une évolution soutenue par les médias, selon le critique (tout comme à Yaoundé) : « L'activité éditoriale professionnelle remarquée est appuyée par une presse littéraire qui, pour être modeste, ne manque pas, dès la fin des années 80 « d'apporter un soutien à la cause ». Des émissions de radio comme « *Literary Half Hour* » du poste national de la radio d'État, non seulement présentent des œuvres d'auteur anglophones, mais aussi invitent très régulièrement ces mêmes auteurs et parfois des acteurs de théâtre qui discutent de leur art, de leurs œuvres ou des performances des autres. Cf. FANDIO (Pierre), « Comment peut-on être un écrivain camerounais... de langue anglaise ? », *art. cit.*, p. 51.

715 À l'image des Éditions de la Ronde (poésie), Proximité (roman, nouvelle), Interlignes (essai).

l'État n'offre que de très maigres alternatives, les éditeurs vont chercher des solutions ailleurs, et notamment à l'étranger. « Longtemps, l'édition a dépendu des États. C'est de moins en moins le cas. Partout, la privatisation est en marche » expliquait Richard Crabbe, (Président de l'*African Publishers Network*) en 1999 ⁷¹⁶. Il ajoute :

Au début des années quatre-vingt-dix, de nombreux pays se sont dotés de gouvernements démocratiques. Ce processus a réveillé l'édition, désormais stimulée par de nouveaux besoins. À l'époque, une étude menée dans plusieurs pays soulignait que le développement de l'édition en Afrique passait par l'amélioration de la formation professionnelle et l'instauration d'une coordination interafricaine ⁷¹⁷.

L'émergence d'un système éditorial camerounais contemporaines'inscrit dans ce contexteaux multiples aspects. Une continuitése développe alors dans la production des éditeurs, une concurrence émerge à la faveur de la fin du monopole scolaire et des dynamiques associatives voient progressivement le jour. Il est par ailleurs extrêmement intéressant de remarquerque la réémergence éditoriale et littéraire se fait à partir d'un« vide » créé par la crise des années quatre vingt dix et par le renforcement du champ littéraire africain en France (nous y reviendrons). Paul Aron remarquait que « Les littératures marginales ou périphériques peuvent investir des lieux littéraires où la domination exercée par le centre est moins sensible, à savoir les lieux considérés à un moment donné comme moins légitimes » ⁷¹⁸. La géographie éditoriale africaine qui émerge à l'aube des années deux millene serait donc pas marquée par la « globalisation éditoriale », mais plutôt par une polarisation des lieux de production littéraire. En marge des lieux du livre les plus attractifs se développent ainsi des « systèmes » caractérisés non pas par la relation aux économies du livre les plus importantes ⁷¹⁹, mais par l'extraversion dont nous allons parler.

716 PIAULT (Fabrice), « Richard A. B. Crabbe : “le partenariat est une piste d'avenir” », *Livres Hebdo*°367, 12 septembre 1999, p. 63.

717 « Richard A. B. Crabbe : “le partenariat est une piste d'avenir” », *art. cit.*, p. 63.

718 ARON (Paul), « Le fait littéraire francophone », dans *Les champs littéraires africains. Op. cit.*, p. 50.

719 Une relation souvent associée à une inféodation.

Dans nos prochains points, nous nous intéresserons aux différentes facettes du milieu du livre camerounais issu de cette mutation. Notre objectif sera de mettre en lumière les logiques économiques, littéraires, linguistiques et géographiques de l'édition camerounaise contemporaine. En effet, comme nous allons l'observer, cette dernière réunit les caractéristiques de l'isolement, du décentrement et de l'extraversion éditoriale, autant d'aspects justifiant l'utilisation de la notion de « système éditorial camerounais ».

4.3. *La répartition bilingue de l'édition camerounaise*

Le tissu éditorial camerounais se caractérise aujourd'hui par sa concentration autour des métropoles et par sa « multipolarité », due au peu d'échanges entre les différents espaces littéraires nationaux. La vingtaine d'opérateurs actifs sont pour la plupart répartis dans deux villes du pays ; on peut d'autre part observer une séparation linguistique nette entre éditeurs francophones et anglophones.

4.3.1. *L'édition francophone*

Les structures francophones sont pour la plupart situées à Yaoundé, la capitale du Cameroun, qui concentre d'ailleurs l'essentiel des maisons d'édition du pays, de l'éditeur historique CLÉ (créé en 1963)⁷²⁰, aux éditions Ifrikiya (créées en 2008)⁷²¹. La SOPECAM (dernière structure d'État⁷²²) y opère, alors que plusieurs éditeurs originellement universitaires ont peu à peu développé des catalogues

720 À l'initiative de la Société Biblique au Cameroun. Concernant la création du Centre de Littérature Évangélique, on se réfèrera à l'ouvrage de leur fondateur Ype Schaaf *Bible, mission et littérature écrite. L'Afrique digère à sa façon*. Yaoundé : CLÉ, 2001.

721 Par Joseph Fumtim.

722 Qui prolonge une tradition d'édition nationale engagée dès les années 1960 avec le CEPMAE, le CEPER, Edicam. Cf. TEWAFO (Ferdinand), NDACHI TAGNE (David), « Heurs et malheurs de l'édition », *Notre Librairie* n°100, janvier-mars 1990, p. 50.

pluridisciplinaires (les Presses Universitaires de Yaoundé⁷²³, les Presses de l'Université Catholique d'Afrique Centrale⁷²⁴, les Presses Universitaires d'Afrique⁷²⁵). Les Classiques Camerounais⁷²⁶ et l'Africaine d'Édition⁷²⁷ occupent aussi une place importante dans le paysage éditorial camerounais⁷²⁸. Trois structures se sont pour leur part spécialisées dans des genres spécifiques : Tropiques⁷²⁹ pour la littérature d'enfance et de jeunesse, LUPEPPO⁷³⁰ pour la poésie et Terroirs pour l'essai⁷³¹. Nous ferons un cas à part des éditions L'Harmattan Cameroun, filiale autonome des éditions L'Harmattan dirigées par Denis Pryn à Paris⁷³². Enfin, dans un pays qui présente une des plus importante diversité linguistiques au monde⁷³³, il est notable que deux structures consacrent leurs activités aux langues camerounaises : il s'agit du Centre International de Recherche et de Documentation sur les Traditions et

723 On mentionnera en particulier la collection des PUY « La Nolica », dirigée par l'universitaire Pabe Mongo. Cf. AWONO (Jean-Claude), « La nolica sort du maquis », dans *Les pionniers*, Yaoundé : éditions de la Ronde, 2005.

724 Créées en 1998. Cf. TSALA (Gabriel), « Être éditeur aujourd'hui au Cameroun », dans *Equinoxe*.*Op. cit.*, p. 113.

725 Créées en 1994 et initialement spécialisées dans l'édition juridique, les PUA participent à la collection littéraire « Terres Solidaires » de l'Alliance Internationale des Éditeurs Indépendants depuis 2007.

726 Filiale nationale de l'éditeur français Les Classiques Africains, implantée au Cameroun au début des années 2000. Les Classiques Africains étaient spécialisés à la fin des années 1990 dans la diffusion des éditeurs africains en France : Cf. « Trois questions aux Classiques Africains », *Africultures*, 1^{er} novembre 1999 : <http://www.africultures.com/php/?nav=article&no=1051>- consultation 05.08.2013.

727 Créée en 2003.

728 En inscrivant de nombreux ouvrages aux programmes scolaires : Cf. « Liste officielle des manuels scolaires », Année Scolaire 2010/2011 : <http://www.minesec.cm/uploads/manuels%202010%202011/esg2010fr.pdf> (consultation 05.08.2013) et en participant au bureau de l'Association Nationale des Éditeurs de Livre du Cameroun (Anelcam).

729 Créées en 2006 dans la continuité des éditions Akoma Mba, disparues au début en 2005 et qui avaient contribué au développement du marché du livre de jeunesse au Cameroun.

730 Créées en 2007 à l'initiative de Matchadjé Yogolipaka

731 Issues de la revue *Terroirs*, dirigée par Fabien Eboussi Boulaga.

732 FANDIO (Pierre), *La littérature camerounaise dans le champ social*.*Op. cit.*, p. 162.

733 Le Cameroun héberge quelques 200 langues vernaculaires, sans toutefois posséder de langues dites « véhiculaires », en dehors de l'anglais et du français.

les Langues Africaines (CERDOTOLA ⁷³⁴) et de l'Association Nationale des Comités de Langues Camerounaises (ANACLAC ⁷³⁵) ⁷³⁶.

On ne signale que cinq éditeurs francophones exerçant hors de Yaoundé, en l'occurrence à Douala, capitale économique et ville la plus peuplée du Cameroun, et à Ebolowa, chef lieu de la province de l'Ouest. Dirigés par Fernando D'Almeida à Douala, Les Cahiers de l'Estuaire produisent exclusivement des ouvrages de poésie ⁷³⁷ ; les éditions AfricAvenir/Exchange & Dialogue ont été lancées en 1983 par Alexandre Kum'a Ndumbe III et sont aujourd'hui associées au projet de l'ONG AfricAvenir International ⁷³⁸. Cette structure s'est spécialisée dans les sciences sociales, tout en présentant une production poétique ⁷³⁹ ; enfin, les éditions Ndzé œuvrent – officiellement – à Bertoua, dans la province de l'Est ⁷⁴⁰ ; cette maison d'édition dirigée par Michel Cadence n'enregistre cependant qu'une activité limitée au Cameroun, l'essentiel de ses activités se faisant en France ⁷⁴¹. Clément Dili Palai évoque deux structures implantées dans les provinces du Nord Cameroun, en des termes qui indiquent leur faible rayonnement :

734 TEWAFO (Ferdinand), « Heurs et malheurs de l'édition camerounaise », *art. cit.*, p. 49.

735 Fondée en 1987.

736 Si, comme nous l'avons vu dans notre précédent chapitre, les premiers ouvrages imprimés étaient rédigés en langues camerounaises, l'édition en langues nationales est aujourd'hui peu développée. On signalera la traduction du premier roman Boulou, *Nnanga Kon* de Jean-Louis Njemba Medou (1932), traduit en français par Jacques Fame Ndong et édité à la SOPECAM en 1989.

737 Créés à Douala par le poète Fernando D'Almeida en 1998.

738 Les éditions Africavenir ont été créées à partir de l'Association des Poètes et Écrivains Camerounais (APEC), dont Alexandre Kum'a Ndumbe III était alors le président. Africavenir a, à ce jour, publié soixante dix ouvrages. Cf. NDACHI TAGNE (David), « Who's who - L'édition au Cameroun de A à Z », *Notre librairie n°100. Op. cit.*, p. 60 ; « La Grande Tribune », Équinoxe TV, 16 décembre 2011 :

<http://www.youtube.com/watch?v=IN16Xi9b-ks> - consultation 04.09.2013.

739 <http://www.africavenir.org/publications/books.html> - consultation 05.08.2013.

740 Fondées en 1995 à Libreville (Gabon) par Michel Cadence, les éditions Ndzé sont délocalisées en 2003 à Bertoua (Sud-est du Cameroun).

741 Ndzé a participé à une coédition intra-camerounaise avec la maison d'édition Tropiques pour le recueil de nouvelles *Enfances* (sous la direction d'Alain Mabanckou, 2006). Les droits de l'ouvrage ont ensuite été cédés à l'éditeur français Pocket pour une édition poche (2008).

Dans les trois provinces que compte le Nord-Cameroun⁷⁴², il n'y a que deux maisons d'édition, très peu connues du public, peut être parce qu'elles n'existent en réalité que de nom. La toute première, les éditions Ka'arang, créée par Kollyang Dina Taiwé à N'Gaoundéré, s'évertue à s'implanter péniblement depuis les années 2000⁷⁴³. La deuxième, les éditions Tello, fondée au sein de l'Imprimerie de l'Église évangélique luthérienne du Cameroun à N'Gaoundéré, tarde à éclore, soit par amateurisme, soit parce que cette imprimerie traverse elle-même une période conjoncturelle sérieuse⁷⁴⁴.

4.3.2. L'édition anglophone

Pour la partie anglophone du pays, c'est essentiellement la province du Sud-Ouest qui est représentée par des éditeurs. Les différentes structures sont implantées à Limbe et spécialisées dans le domaine scolaire. Concernant les éditeurs strictement camerounais, nous mentionnerons les éditions ANUCAM, NOOREMAC, Cosmos et *The Cure Series Publishers*. Pour les filiales d'éditeurs anglo-saxons, évoquons les éditions Macmillan et Cambridge qui publient un grand nombre d'ouvrages repris dans les programmes scolaires camerounais. Au Nord-Ouest (seconde province anglophone du pays), trois éditeurs présentent une activité à Bamenda ; il s'agit des éditions Langaa, unique structure camerounaise diffusée par l'*African Books Collective*, *Patron Publishing House* et *Asong Publishers*.

742 L'Adamaoua, le Nord et l'Extrême-nord.

743 Nuançons le propos de Clément Dili Palai : en 2004, Marcelin Vounda Etoa signalait un ouvrage publié aux éditions Ka'arang. Cf. VOUNDA-ETOA (Marcelin), « Littérature camerounaise du terroir », *art. cit.*, p. 39.

744 Il ajoute : « Au vu de tout cela, il est temps que le Compte d'affectation spéciale du ministère de la culture du Cameroun qui a toujours desservi ces dernières années les jeunes auteurs du « Sud-Cameroun » (à ce propos, il précise qu'il s'agit presque essentiellement d'auteurs résidant dans les deux plus grandes métropoles du Cameroun, à savoir Yaoundé et Douala), puisse être décentralisé. Cf. DILI-PALAI (Clément), « À propos de la production littéraire du Nord-Cameroun », dans *Cameroun : nouveau paysage littéraire (1990-2008)*. Yaoundé : CLÉ, 2009, p. 203.

4.4. Une édition camerounaise en situation d'autarcie

Comme nous le remarquons, l'édition camerounaise se caractérise par son aspect multipolaire. Alors que des pays comme la République du Congo, Madagascar ou la Côte d'Ivoire, favorisent l'épicentralisme littéraire et éditorial de leurs capitales ⁷⁴⁵, le Cameroun présente une division linguistique (zones anglophones et francophones) et une division régionale (Douala et Yaoundé pour l'édition en français ; Limbe et Bamenda pour l'édition en anglais).

Il est par ailleurs intéressant de relever quelques croisements entre zones linguistiques : les éditions Macmillan ont ainsi publié la version originale du roman *Mâde* de Gaston Paul Effa en 2011 ; les éditions CLÉpublient, depuis leur fondation, des écrivains de langue anglaise ⁷⁴⁶ ; de même, les éditions Ifrikiya ont vu, en 2010, leur premier ouvrage – en français – intégré au sous-programme scolaire anglophone ⁷⁴⁷.

Concernant les rencontres éditoriales entre les différents pôles, il semble que seule la capitale, Yaoundé, héberge de manière épisodique des rencontres d'éditeurs (nous aurons l'occasion de revenir sur cette question dans le point suivant, consacré à la réunion des intérêts professionnels camerounais). On est par ailleurs confronté ici à la problématique de la diffusion et de la circulation du livre au Cameroun, une question que nous aborderons également plus loin dans ce chapitre.

Si l'on étudie la répartition géographique des vingt-six structures mentionnées, celle-ci laisse percevoir un phénomène de centralisation éditoriale et littéraire. Du côté

745 Maëline Le Lay formulait la notion d'épicentre « pour qualifier le rôle de ce qui est à la fois un espace relativement autonome (présentant partiellement au moins la structure d'un champ), une périphérie (à divers titre) et un centre dont le rayonnement se joue tour à tour dans l'espace provincial, national et global, via sa diaspora notamment. » Cf. HALEN (Pierre), KABUYA (Ramcy), LE LAY (Maëline), « Lubumbashi, épicentre littéraire », *Études Littéraires Africaines* n°27, 2009, p. 5.

746 FANDIO (Pierre), « Comment peut-on être un écrivain camerounais... de langue anglaise », *art. cit.*, p. 50.

747 *Plus sage que le roi*, recueil de contes de Laure Béatrice Mebou édité en 2009.

francophone, en dépit de la diversité évoquée ci-dessus, le centralisme de Yaoundé n'offre que peu d'alternatives de publication aux écrivains de langue française⁷⁴⁸, si ce n'est à l'étranger. D'autre part, plusieurs structures misent beaucoup sur leurs ventes à l'extérieur du pays, en participant à des collectifs de diffusion ou de coédition (Afrilivres, l'*African Books Collective* ou l'Alliance Internationale des Éditeurs Indépendants). Du côté de la seule édition anglophone, la situation est partiellement différente, avec deux pôles bien distincts. D'un côté, Limbe, foyer scolaire et littéraire dans une moindre mesure ; de l'autre, Bamenda et ses trois éditeurs de littérature très peu diffusés dans le pays, mais participant (pour Langaa) à une diffusion excentrée (l'*African Books Collective*).

On peut de même relever la présence d'opérateurs que l'on qualifiera d'intermédiaires tels que L'Harmattan Cameroun, Ndzé, les Classiques Camerounais, Macmillan ou Cambridge. Ces différentes structures dépendent partiellement ou totalement de fonds étrangers. Leur activité au Cameroun est très variée, des éditeurs internationaux (panafricains ou « nord-sud »), aux « sous-catalogues » adaptés à la demande camerounaise (L'Harmattan, Macmillan, Cambridge, voire les Classiques Camerounais), en passant par les éditions Ndzé, qui favorisent en principe l'implantation de leur siège camerounais, hautement symbolique, mais dont l'essentiel des activités d'édition et de diffusion est réalisé *de facto*, en France.

Pour conclure, on soulignera que, hormis quelques projets éditoriaux épisodiques, l'on n'enregistre que très peu d'échanges entre les deux aires linguistiques. De la sorte, l'édition camerounaise se caractérise par ses différentes polarités : villes épacentres, centralisme de la capitale, individualités professionnelles. D'autre part, l'édition nationale révèle un aspect autocentré, et ne participe globalement pas au développement d'une économie hors du pays. Nous évoquerons ici l'idée d'une édition

748 Dès 1977, René Philombe, cité par Jacques Fame Ndongo, n'écrivait-il pas à propos des écrivains camerounais : « ce qui compte pour la plupart des auteurs qui se font éditer dans nos maisons périphériques, c'est paraître, même au prix d'un lourd sacrifice. Comme conséquence, les livres imprimés n'ont pas le mérite de la qualité. La plus part des jeunes créateurs ont senti cette faiblesse des maisons d'édition périphériques, par rapport au centre que constituent le CLÉ de Yaoundé. » Cf. FAMÉ NDONGO (Jacques), « Ces romanciers que le public ignore ou méprise », *Cameroon Tribunen*°347, avril 1977, p. 2.

en situation de relative autarcie, sans soutien sur place et partiellement isolée du marché international ⁷⁴⁹. Cette situation oppose ainsi une logique globale autocentrée à des dynamiques individuelles d'extraversion. Remarquons encore le caractère récent de l'édition camerounaise qui, en dehors de quelques rares structures, a développé l'essentiel de ses activités au cours des deux dernières décennies. Force nous est alors de constater qu'en l'absence de données d'ensemble concernant les ventes d'ouvrages dans le pays, il est encore difficile d'évoquer une stabilité du tissu éditorial camerounais.

Néanmoins, comme nous allons le voir, on observe plusieurs dynamiques fédératives – souvent problématiques – au Cameroun. Nous commencerons par nous intéresser à la question associative. Alors que l'on ne relève pas decoédition, traduction ou partenariat de diffusion francophones/anglophones ⁷⁵⁰, alors que le fonds public d'aide à la production littéraire s'avère inopérant. La société de gestion des droits d'auteurs ne joue pas pleinement le rôle souhaité par les éditeurs et les libraires camerounais, seuls les programmes scolaires et leurs appels d'offres semblent en effet réellement fédérer les éditeurs autour d'un enjeu collectif. La filière scolaire fera donc l'objet d'un point particulier.

Dans notre prochaine section, nous nous intéresserons également au projet de salon du livre camerounais qui revient régulièrement au cœur des réflexions professionnelles. Comme nous le verrons, plusieurs initiatives se sont succédées au cours des dernières années, mais, semble-t-il sans atteindre l'audience ou les bénéfices du Salon du livre d'Abidjan, de la FILDAK du Sénégal ou de la Foire internationale du livre de Ouagadougou (FILO) ; cette différence est étroitement liée aux relations associatives des éditeurs nationaux.

749 Nous préférons le terme d'autarcie à celui d'autonomie, qui suggère une prise d'indépendance par rapport à quelqu'un/quelque chose. L'autonomie est plus appropriée au contexte colonial. Nous avons alors parlé d'« autonomie d'émancipation » (Cf. chapitre 2, deuxième partie).

750 Et très peu aussi entre éditeurs d'une même région linguistique (nous évoquons les coéditions Ifrikiya et Tropiques ou Tropiques et Ndzé).

4.5. *La réunion des intérêts professionnels*

La répartition éditoriale camerounaise ⁷⁵¹ se caractérise par l'épicentralisme de Yaoundé et de Limbe, et dans une moindre mesure de Bamenda et de Douala. On soulignera aussi la démarcation linguistique et les difficultés de déplacement à travers le pays, qui ne facilitent pas les échanges professionnels. Dans un contexte polarisé et pour favoriser les relations professionnelles, la question associative a été posée à plusieurs reprises au cours des quinze dernières années. Trois expériences ont été menées dans ce sens en 1997, 2006 et 2010.

Dans notre première partie, nous soulignons la marginalisation de l'édition africaine. Dans un précédent chapitre, nous remarquons par ailleurs que la communauté des éditeurs camerounais fait peu parler d'elle à l'étranger, et pour cause : leurs relations à l'intérieur même du pays sont rares. Les professionnels ne se retrouvent qu'exceptionnellement dans le cadre de projets collectifs parce qu'ils sont peu fédérés. L'unique structure associative sur pieds, l'Association nationale des éditeurs de livre du Cameroun (ANELCAM, constituée en 2010), demeure en 2013 sans grande visibilité. De même, les événements autour de l'édition sont irréguliers et peu médiatisés, et les coéditions entre éditeurs camerounais restent exceptionnelles (seuls deux exemples ont été relevés). Ces dernières années, les éditeurs se sont pourtant réunis à plusieurs reprises pour défendre leurs intérêts dans des tables rondes et autres assises (pensons aux débats liés à l'estampillage). Les commissions pour la détermination des ouvrages qui sont repris dans les programmes scolaires participent aussi à la défense des intérêts collectifs des éditeurs face à la concurrence de l'édition étrangère.

Comme nous l'avons déjà évoqué, les années quatre vingt dix favorisent une réémergence de l'édition au Cameroun et en Afrique : naissance de nouvelles générations de professionnels, redynamisation de la vie littéraire, développement d'un

751 Centre, Littoral, Nord-ouest, Sud-ouest, Sud (Bertoua).

réseau de lecture publique à travers le pays ⁷⁵². On assiste également pendant cette période à l'émergence d'une dynamique internationale autour de l'édition africaine ⁷⁵³. Dans un contexte fédératif, le Cameroun voit alors la naissance d'une première association d'éditeurs à Buea, en juin 1997. Sous la présidence de Freddy Ngandu, alors Directeur des éditions CLÉ, l'Association des Éditeurs Camerounais (AEC) rassemblera jusqu'à trente-six maisons d'édition en 2002 ⁷⁵⁴.

Pourtant, le travail engagé par l'AEC va s'arrêter en 2002, lorsqu'un projet de salon du livre qui fait suite à un renouvellement du bureau de l'association va diviser les membres et renforcer la distance entre éditeurs anglophones et francophones ⁷⁵⁵. « Depuis, les éditeurs se regardent en chiens de faïence », expliquait Marcelin Vounda Etoa en 2004 ⁷⁵⁶.

Il faudra en effet attendre 2006 pour sortir de cette relative torpeur associative. Alors qu'un projet de salon du livre avait suscité une division, c'est la question de l'harmonisation des programmes scolaires qui favorise la naissance d'une nouvelle association. Le Réseau des Éditeurs Camerounais est alors lancé sous la présidence de Tharcisse Gatwa, nouveau directeur des éditions CLÉ ⁷⁵⁷. Les promoteurs du

752 En particulier à travers le Fond de Solidarité Prioritaire (FSP) et le projet de lecture publique. Le FSP constitue l'instrument de l'aide aux projets du Ministère des Affaires Étrangères français. Issu de la réforme du dispositif de la Coopération française, le FSP remplace le Fonds d'Aide et de Coopération. Il a pour vocation de financer, par dons uniquement, l'appui apporté par le ministère des Affaires étrangères aux pays de la zone de solidarité prioritaire (ZSP) en matière de développement institutionnel, social, culturel et de recherche. Le FSP met en œuvre le volet bilatéral de l'aide française au développement.

753 À l'image des collectifs internationaux ABC, APNET mais aussi du programme du Centre africain de formation à l'édition et à la diffusion (CAFED), inauguré par l'Organisation Internationale de la Francophonie en 1993.

754 VOUNDA (Marcelin), « Littérature camerounaise du terroir », *art. cit.*, p. 37.

755 GANGO (Thiéry Gervais) « Cameroun : Entre deux courants, le désespoir : à cause de conflits internes, l'association des éditeurs du Cameroun est sevrée de financements », *Mutations*, 5 Août 2004.

756 VOUNDA (Marcelin), « Littérature camerounaise du terroir », *art. cit.*, p. 37.

757 Le Réseau poursuit divers objectifs : assurer la défense des intérêts des éditeurs auprès des pouvoirs publics et à l'étranger, développer l'édition au Cameroun, notamment dans le cadre de la coédition, promouvoir la création littéraire et artistique, promouvoir la diffusion du livre produit au Cameroun en Afrique et dans le monde, promouvoir la formation des membres en

RECplaceront le livre scolaire au cœur de leurs préoccupations, en faisant le constat qu'aucune édition dans les pays du Sud

[...] ne peut vivre sans l'apport du livre scolaire. Or, de l'analyse des listes des manuels au programme scolaire depuis quelques années nous constatons que la part des éditeurs locaux baisse d'année en année [...]. Les éditeurs rassemblés [...] demandent notamment aux pouvoirs publics de voir dans quelle mesure accorder un quota d'au moins 50 % des manuels scolaires au programme dans les domaines où les éditeurs locaux auront soumissionné ⁷⁵⁸.

Ainsi, trois années durant, le Cameroun héberge deux associations nationales d'éditeurs. Des professionnels adhèrent aux deux collectifs, d'autres prennent leurs distances et développent leurs propres partenariats ⁷⁵⁹. Force est alors de constater que, durant cette période, peu d'initiatives véritablement fédératrices sont lancées et que la division professionnelle est constante. Seuls des débats tels que ceux qui concernent l'estampillage ou la gestion des droits d'auteurs rassemblent les éditeurs, tout comme les libraires, qui ne possèdent, eux, pas d'association. On enregistre tout de même trois évènements au cours de cette période. En 2008, l'Association des écrivains de langue française (ADELF) ouvre une antenne au Cameroun. Des éditeurs sont alors élus au cours de la première assemblée générale pour faire partie du bureau local. L'année suivante, l'ADELF organise un prix littéraire dans le pays. En 2008 également, le Ministère de la Culture du Cameroun et l'Ambassade de France au Cameroun organisent les « Premières Assises camerounaises des entreprises culturelles dans l'espace francophone ». La rencontre est l'occasion de la tenue d'un atelier consacré au livre. Enfin, en décembre 2008 et à l'initiative de Serge Kouam Dontchueng, alors Président de l'Association des Éditeurs Camerounais, le salon PROMOTEde

vue d'un développement de l'édition. Cf. « Livres - des éditeurs locaux en réseau », *Cameroon Tribune*, 21 juillet 2006.

758 *Ibid.*

759 Par exemple l'Alliance Internationale des Éditeurs Indépendants (AES, Ifrikiya) ; Afrilivres (Tropiques, AES) ; *African Books Collective* (Langaa) ; Livres et Auteurs du Bassin du Congo (CLÉ).

Yaoundé ⁷⁶⁰ attribue un espace aux éditeurs. Intitulé « Salon du Livre de Yaoundé », le projet est soutenu par l'Organisation Internationale de la Francophonie.

La période qui constitue une parenthèse pour l'activité associative s'achève fin 2009, lorsque le REC organise une réunion en vue de la fusion des deux associations en une seule entité ⁷⁶¹. La refonte a lieu en juillet 2010 et l'Association nationale des éditeurs de livre du Cameroun (ANELCAM) est instituée, avec un bureau réunissant des éditeurs du REC et de l'AEC. L'année suivante, l'association organise un prix littéraire national ⁷⁶². En octobre 2012 enfin, toujours à l'initiative de l'ANELCAM, se tient le Salon du livre de Yaoundé ⁷⁶³. Un tournant, après plusieurs années de divisions et un projet avorté ⁷⁶⁴.

4.6. *Les programmes scolaires*

Nous évoquons les différents débats autour desquels les éditeurs camerounais se sont rassemblés jusqu'à la fondation de l'ANELCAM en 2010. Si l'estampillage s'est avéré être une décision inopérante, la présence des éditeurs camerounais dans les programmes scolaires reste une question d'actualité. L'ex Réseau des Éditeurs Camerounais en avait d'ailleurs fait un de ses principaux axes de travail dès sa création, en 2006. Pour étayer sa démarche, le REC mettait alors en avant la baisse

760 Salon International de l'Entreprise, de la PME et du Partenariat de Yaoundé : <http://www.aes-pua.com/actualites/2008/premier-salon-du-livre-yaound%C3%A9-cameroun-consultation> 05.08.2013.

761 Réunion qui se tient à Yaoundé au siège des éditions AFREDIT le 17 Décembre 2009.

762 DONGMO (Stéphanie), « L'Association des éditeurs de livres du Cameroun veut récompenser les ouvrages et les manuscrits », 24 mai 2011 : <http://lireetrelire.unblog.fr/2011/05/24/cameroun-les-editeurs-lancent-un-prix> - consultation 05.08.2013.

763 NJOH MOUELLE (Ebenezer), « Salon du livre de Yaoundé, 25-27 octobre 2012 » : <http://www.njohmouelle.org/Accueil.php?id=82&s=9000&m=9000&t=y&x=z&i=10&fin=83&page=9>- consultation 05.08.2013.

764 Un projet de salon du livre avait notamment été lancé à la suite d'une rencontre de professionnels du livre à Yaoundé, au Centre Culturel Français. Cf. Marcelin Vounda Etoa, « L'avenir du livre camerounais », *Patrimoine* n°27, juillet 2002, p. 3.

significative de la présence de l'édition nationale dans les programmes scolaires, passée « de 22,7 % en 1994/1995 à 12,7 % en 2004/2005 »⁷⁶⁵. L'association apportait encore des données supplémentaires :

Dans l'enseignement technique, les éditeurs locaux n'auraient que 0,4 % du marché. Les estimations pour l'année 2006 indiquent que les éditeurs locaux représentent 16,67 % à l'école primaire et maternelle, 8,24 % à l'enseignement secondaire général et 2,5 % à l'enseignement secondaire technique. 33,33% dans le système anglophone⁷⁶⁶.

Odile Biyidi Awala précise que l'édition scolaire camerounaise reste « monopolisée par des entreprises françaises : Hachette, EDICEF, Belin, Nathan »⁷⁶⁷, le marché scolaire étant – comme dans la plupart des pays africains (à l'exception de la Côte d'Ivoire, par exemple)⁷⁶⁸ – soumis à des appels d'offres internationaux. Et si l'édition anglophone tire mieux son épingle du jeu, elle reste cependant confinée aux régions anglophones du Nord-ouest et du Sud-ouest.

4.6.1. L'organisation du marché

Justin Blaise Akono relève dix-huit noms d'éditeurs nationaux et étrangers participant aux programmes scolaires :

765 AKONO (Justin Blaise), « Livre scolaire - les éditeurs exigent un quota », *Mutations*, 20 juillet 2006.

766 « Livre scolaire - les éditeurs exigent un quota », *art. cit.* L'Agence de Presse Africaine apportait plusieurs données supplémentaires concernant l'année 2007/2008 : « Sur quelques 140 ouvrages retenus au programme scolaire par le Ministère camerounais de l'éducation de base (MINEDUB), trois quart [ndlr : 80 %] sont produits par les maisons d'éditions françaises, en l'occurrence Hachette et Nathan, les autres éditeurs, Camerounais et étrangers se partageant le reste [...]. Une situation toutefois propre au système francophone. Au Cameroun anglophone, [on relève un ratio inverse, où] 75 pour cent [...] à la maternelle et 95 pour cent [des ouvrages] dans le cycle primaire sont [...] Camerounais ». Cf. « 80 % des manuels scolaires au Cameroun sont contrôlés par des éditeurs français », *Agence de Presse Africaine*, 24 août 2007.

767 « Entretien avec Odile Biyidi Awala, Directrice de la Librairie des Peuples Noirs », *art. cit.*

768 MARILL (Stéphane), *L'édition en Côte d'Ivoire, étude du secteur scolaire soumis à appel d'offres*. *Op. cit.*

- les éditeurs français : EDICEF, Nathan, L'Harmattan, Hatier, Larousse, Hachette, Le Robert ;
- Les éditeurs anglo-saxons : Cambridge, Macmillan, *Evans African Library*, *Harper Collins Publisher* ;
- Les Classiques Africains (structure panafricaine affiliée aux éditions françaises Belin) ;
- Les éditeurs camerounais : CLÉ, Saint Paul, SOPECAM et AFREDIT »⁷⁶⁹.

Il convient d'apporter quelques précisions à cette liste : les éditions L'Harmattan ont lancé leur bureau d'édition local en 2008, s'inscrivant de fait dans le paysage éditorial national, de la même manière que les éditions Cambridge et Macmillan qui produisent leurs ouvrages à Limbe ; Les Classiques Africains sont également identifiés comme une structure nationale, certes issue d'un groupe d'édition panafricain ; concernant Saint Paul, il serait plus juste de qualifier cet organisme, du moins au Cameroun, de structure d'imprimerie plutôt que d'édition⁷⁷⁰ ; parmi les éditeurs camerounais, on ajoutera les maisons d'édition implantées à Limbe (Cosmos et ANUCAM), dont des ouvrages figurent aussi dans les programmes scolaires ; on soulignera, enfin, la particularité des éditions Macmillan (Limbe), qui ont obtenu les droits locaux pour un ouvrage inscrit dans du programme francophone⁷⁷¹, et des éditions Ifrikiya (Yaoundé), dont un ouvrage figure dans le sous-programme anglophone en

769 AKONO (Justin Blaise), « Le marché du livre profite aux étrangers », *Mutations*, 10 septembre 2006.

770 Ce flou dans la fonction des imprimeurs camerounais, entre prestataires de service et édition à compte d'auteur contribue à la faible reconnaissance des éditeurs « officiels », eux-mêmes demandant des participations (variables) à leurs auteurs. Dans une étude présentée en 2002, Danielle Francine Medzo expliquait que « La formule d'édition dans [l'Imprimerie Nationale du Cameroun] est un mode sécuritaire : l'édition à compte d'auteur ». Elle ajoutait : « L'édition à compte d'auteur retire ainsi à l'éditeur sa capacité de rendre le travail éditorial selon les normes requises. L'éditeur devient un simple maillon de la chaîne, servant juste de transmission entre l'auteur et l'imprimeur [...]. Ceci sous-entend que la qualité n'est pas plus une exigence fondamentale dans les publications des ouvrages de l'Imprimerie Nationale du Cameroun ». Cf. MEDZO (Danielle Francine), *La production de l'imprimé au Cameroun*. Yaoundé : ESSTIC, 2002, p. 50-51.

771 *Mâ*, de Gaston Paul Effa, initialement publié chez Grasset en 1998.

2010⁷⁷². Cette présence camerounaise dans les programmes scolaires est essentielle, selon Odile Biyidi Awala, qui explique :

Le livre scolaire est un marché obligatoire et nécessaire, une vente « forcée », c'est cela qui peut asseoir l'édition et ensuite donner les moyens de diversifier la production [...]. Le Cameroun ne fabrique pratiquement pas de livres scolaires, le secteur commence petit à petit à apparaître, mais dans des conditions qui sont des conditions de favoritisme : on donne quelques monopoles à des amis.⁷⁷³

Mais la librairie reste sceptique au sujet de la part de marché attribuée aux éditeurs locaux. Elle s'interroge et propose plusieurs comparaisons :

Nous n'avons pas, ici, de conditions favorables à une dynamique sûre et qui permette une ouverture à la concurrence, à une véritable créativité [...]. Pourquoi n'y a-t-il pas d'édition digne de ce nom au Cameroun ? Au Nigéria, pratiquement tout le marché du livre scolaire est local, depuis la fabrication du papier même, car il y a des usines de pâtes à papier, le Cameroun n'a pas les infrastructures. Vous avez aussi un petit pays comme le Bénin qui fabrique ses livres scolaires, donc on ne peut pas dire que c'est impossible en Afrique...⁷⁷⁴

Pourtant, la réglementation camerounaise ne semble pas propice aux éditeurs locaux. Concernant les lycées, la loi stipule que trois livres au plus sont proposés pour chaque matière, mais un seul ouvrage est inscrit par le conseil d'enseignement de chaque

772 Les éditions Ifrikiya n'auront pas bénéficié longtemps de cette accession aux listes scolaires puisque, l'année suivante, une mesure rendait uniquement éligibles aux programmes camerounais les éditeurs ayant un statut d'entreprises. Ifrikiya étant de fait, une association, la maison ne peut depuis plus être candidates aux appels d'offres du Ministère de l'Enseignement de Base ou aux Ministères de l'Enseignement Primaire et Secondaire.

773 « Entretien avec Odile Biyidi Awala, Directrice de la Librairie des Peuples Noirs », *art. cit.*

774 *Ibid.* Japhet-Marie Bidjek (Directeur des Presses Universitaires de Yaoundé) ajoutait : « On sait que, dans notre pays, si l'on n'a pas de livres dans les programmes scolaires, on ne peut pas rentrer dans ses fonds, on ne peut pas gagner de l'argent. Donc par ricochet, arriver dans les programmes scolaires suppose une fois de plus se référer à l'État, travailler pour que l'État approuve votre travail [...]. On se forme souvent presque sans l'État, parce qu'on ne peut pas facilement rentrer dans des publications scolaires. Pour que véritablement l'éditeur, aujourd'hui, puisse développer son travail, il faut que l'État puisse revoir un peu les conditions dans lesquelles nous travaillons et donner un coup de pouce, comme dans certains autres pays ». Cf. THIERRY (Raphaël), « Entretien avec Japhet-Marie Bidjek, Directeur des Presses Universitaires de Yaoundé », *art. cit.*

lycée. Comme le remarque Serge Kouam Dontchueng, « à chaque éditeur de se battre pour que son livre soit retenu sur la liste ». Selon le responsable des éditions AES, le contexte de corruption défavorise les éditeurs camerounais, dont les moyens restent plus faibles que ceux de leurs concurrents étrangers. Il précise ainsi que « certains éditeurs vont dans les établissements avec des enveloppes pour que leurs livres soient au programme »⁷⁷⁵. Pierre Fandio apporte quelques précisions utiles :

La méthode actuelle des ministères en charge de l'éducation nationale qui impose, d'autorité, une liste limitative et fermée de livres par classe et par niveau d'enseignement à tous les établissements devrait être abandonnée au profit de l'approche thématique plus souple⁷⁷⁶.

Il relève un déséquilibre de fait au sein du système scolaire camerounais (français et anglais), qui a recours à des textes étrangers et nationaux. Si, d'après les chiffres avancés, la part des textes locaux est en progression depuis les années 1970 (elle est passée de 4 % à 21 % en 1990), celle-ci demeure largement minoritaire. D'après Pierre Fandio « les œuvres inscrites aux divers programmes devraient être quantitativement plus importantes : 60 % ou plus, dans certaines filières, ne devrait pas paraître excessif »⁷⁷⁷.

775 Serge Kouam Dontchueng explique aussi que « quand un livre est choisi, il reste sur les listes trois ans maximum. Ensuite, il y a une réévaluation. Pour les livres inscrits sur les listes en 2000, on doit donc préparer les éditions réactualisées pour 2003 [...]. Nous faisons le livre à nos risques et périls. Nous devons en présenter sept exemplaires à la commission. Les gros éditeurs peuvent faire de la micro-édition, imprimer en interne, avec des machines performantes, les exemplaires de démonstration uniquement. Pour nous, le risque est énorme, car en raison des économies d'échelle spécifiques dans l'édition, nous devons faire imprimer d'emblée un nombre conséquent d'exemplaires. Si le livre n'est pas inscrit au programme nous perdons notre argent ». Cf. DONTCHUENG KOUAM (Serge), « Réformer pour faire fonctionner le marché du livre scolaire », *Africultures* n° 57, p. 90-91.

776 FANDIO (Pierre), *Les lieux incertains du champ littéraire camerounais contemporain*. Op. cit., p. 206.

777 *Ibid.*

4.6.2. Un marché en situation de déséquilibre

On comprendra ainsi que le système scolaire camerounais s'illustre par un double déséquilibre : les éditeurs locaux (12 %) et les œuvres d'auteurs camerounais (20 %) sont en situation d'infériorité. Nous rejoignons l'idée de la bipolarisation des corpus camerounais, mais cette fois ci au seul niveau local ⁷⁷⁸. Dans cette perspective, c'est la question de la viabilité du marché de la production du livre camerounais qui se pose. On se situe en effet dans un contexte où l'édition étrangère occupe la plus grande part d'un marché local, et où la majorité des bénéficiaires littéraires camerounais est accaparée par cette dernière. William T. Altbach soulignera la relation problématique entre les pays dits du « tiers-monde » et les éditeurs multinationaux :

L'édition est un phénomène international, et le développement d'une industrie éditoriale dans un pays ne peut être séparée de facteurs internationaux. Cette relation est établie dans les pays les plus industrialisés du monde, où l'expansion des éditeurs multinationaux a fait de l'édition un véritable marché international. D'énormes firmes comme Maxwell-Macmillan, Bertelsmann et Hachette sont actifs dans l'édition de nombreux pays, incluant un nombre croissant de pays du Tiers-Monde. Le pouvoir traditionnel des éditeurs métropolitains dans le Tiers-Monde demeure toujours aussi fort ⁷⁷⁹.

Il s'agit bien de « marchés captifs » ⁷⁸⁰, dominés par l'étranger, alors que, toujours selon l'éditeur, il n'est pas envisageable pour une économie du livre de dépendre

778 Nous avons déjà abordé la question de l'extraversion des corpus camerounais, édités à l'étranger, ainsi que le dédoublement de l'économie des maisons d'édition locales, participant certaines fois à des « niches » commerciales hors du pays.

779 « *Publishing is an international phenomenon, and the development of a publishing industry in one country cannot be separated from international factors. This is true in the large industrialized nations, where the expansion of multinational publishers has made publishing a truly international business. Huge firms like Maxwell-Macmillan, Bertelsmann and Hachette are active in publishing in many countries, including a growing number of Third World nations. The traditional power of metropolitan publishers in the Third World remains strong as well.* » Cf. ALTBACH (William T.), *Publishing and development in the Third World*. Londres : Hans Zell Publishing, 1992, p. 4.

780 Un marché captif est un marché pour lequel les consommateurs sont obligés d'acheter un produit à un producteur unique.

essentiellement des livres importés ⁷⁸¹. Concernant le seul marché scolaire, nous citerons une fois encore William T. Altbach :

Dans le Tiers-Monde, on a coutume de dire que le livre scolaire représente la plus grosse part du marché éditorial. Ce n'est pas seulement en raison de l'immense besoin du système éducatif, mais aussi parce que les autres marchés d'édition tendent à être limités [...]. L'enjeu du développement et de la production du livre scolaire est d'une importance capitale, dans la perspective de soutenir rapidement les systèmes éducatifs ⁷⁸².

Si l'édition camerounaise occupe une place au sein du marché scolaire, celle-ci reste de portion congrue. Comme nous avons pu le voir, la domination de l'étranger n'assure pas une assise économique suffisante aux productions nationales. En 2008, nous nous sommes entretenus avec Japhet Bidjek (Directeur des Presses Universitaires de Yaoundé) à propos du livre scolaire. Ce dernier en appelait alors à une prise en charge de l'État :

[...] dans notre pays, si l'on n'a pas de livres dans les programmes scolaires, on ne peut pas rentrer dans ses fonds, on ne peut pas gagner de l'argent. Donc, par ricochet, arriver dans les programmes scolaires suppose une fois de plus de se référer à l'État, travailler pour que l'État approuve votre travail [...]. Pour que véritablement l'éditeur, aujourd'hui, puisse développer son travail, il faut que l'État

781 *Publishing and development in the Third World. Op. cit.*, p. 2.

782 « *In the Third World, it is fair to say that textbooks come close to dominating publishing. Not only are the book needs of the educational system immense, but other markets tend to be limited [...]. Of considerable importance, of course, is the challenge of developing and providing textbooks to rapidly expanding educational systems.* » Il ajoute : « Il y a des arguments au sujet du secteur public ou privé (ou les deux conjugués), qui affirment qu'ils devraient prendre en charge l'édition scolaire. Il est généralement admis que les firmes multinationales ne devraient pas être en situation de domination sur les marchés du Tiers-Monde, et que les livres scolaires, autant que possible, ne devraient pas être importés. » [« *There are arguments concerning whether the public or the private sector (or some combination of the two) should be responsible for textbook publishing. It is generally agreed that multinational firms should not dominate the Third World text market and that textbooks, insofar as possible, should not be imported.* »] *Ibid.*, p. 9-10.

puisse revoir un peu les conditions dans lesquelles nous travaillons et donner un coup de pouce, comme dans certains autres pays ⁷⁸³.

Le Réseau des Éditeurs Camerounais a ainsi inscrit dès sa création la problématique scolaire au cœur de ses préoccupations. Nous relèverons enfin la démarche singulière des éditions Ifrikiya, dont nous avons déjà parlé plus haut. Dans l'impossibilité de participer aux appels d'offre nationaux en raison de son statut d'association, l'éditeur remporte, en 2012, un appel d'offre pour inscrire un de ses ouvrages au programme de français de la République Centrafricaine ⁷⁸⁴. De fait, l'éditeur démontre qu'il est possible pour une structure camerounaise de participer à l'économie du livre scolaire au niveau sous-régional, continental, voire international.

Conclusion du chapitre

Comme nous pouvons le voir, en dépit d'un développement croissant de l'économie littéraire camerounaise, celle-ci semble à ce jour ne pas avoir accédé à une position de force au sein des politiques nationales du livre. Sur ce point, il conviendra à l'avenir d'étudier l'évolution de la division professionnelle, division qui semble s'atténuer depuis 2010 et la fusion des deux associations d'éditeurs. Ce rapprochement devrait, dans son principe, améliorer la reconnaissance de l'édition camerounaise par les pouvoirs publics.

La polarité qui caractérise le monde du livre africain en général s'observe donc particulièrement au niveau du Cameroun. Dans un contexte où l'édition camerounaise ne construit guère de dynamique collective, il semble difficile de lui appliquer le concept de « système éditorial ». On observe toutefois que si l'édition locale s'est illustrée, durant les dernières années, par le peu d'échanges interprofessionnels, renforçant un fort individualisme éditorial, une évolution marque la dimension

783 THIERRY (Raphaël), « Entretien avec Japhet-Marie Bidjek, Directeur des Presses Universitaires de Yaoundé », *art. cit.*

784 CILLON PERRI (Anne), *Dans le buisson de l'espoir : cinq poètes centrafricains*. Yaoundé : Ifrikiya, 2008.

associative : on évoquera l'association nationale, mais aussi les collectifs panafricains comme ABC, l'AEI ou Afrilivres. On observe par ailleurs le développement de plusieurs logiques de coédition, locales et panafricaines, et un relatif rapatriement d'écrivains africains édités à l'étranger (Bessora, Nganang, Mabanckou, Lopès, Labou Tansi, etc.)⁷⁸⁵. On note, enfin, que la part de l'édition camerounaise dans le secteur scolaire demeure encore limitée, car soumise à des appels d'offres internationaux, dont les éditeurs français et étrangers occupent la plus grande part⁷⁸⁶. Toutefois, l'accession d'un éditeur camerounais à un autre marché africain laisse entrevoir une perspective scolaire sous-régionale. L'évolution des dynamiques de production rend en tous cas complexe l'analyse d'un système éditorial camerounais à partir des catégories d'« autocentrement » et « décentrement ».

785 NGANANG (Patrice), *Le Principe dissident*. Yaoundé : Interlignes, 2005 ; DEVI (Ananda), *Les balançoires*. Yaoundé : Tropiques, 2006 ; MABANCKOU (Alain) (dir.), *Enfances*. Yaoundé/Bertoua : Tropiques/Ndzé, 2006 ; LOPÈS (Henri), *Tribaliques*. Yaoundé : CLÉ, 1971/2011 et *Sans Tam-Tam*. Yaoundé : Clé, 1977/2008 ; LABOU TANSI (Sony), *Ici Commence Ici*. Yaoundé : CLÉ, 2013.

786 Encore très récemment, nous lisons cet article : « Cameroun: mainmise des éditeurs français sur le programme scolaire », StarAfrica, 12 septembre 2013 : <http://fr.starafrika.com/education/cameroun-mainmise-des-editeurs-francais-sur-le-programme-scolaire.html> - consultation 18.09.2013.

5. Production, diffusion et décentrement du livre camerounais

5.1. Disparités de la production du livre

En 2010, Simone Edzoa, Présidente de l'Association Nationale des Éditeurs de Livre du Cameroun (ANELCAM), réalisait un exposé consacré au « relationnel dans l'industrie du livre au Cameroun ». Au cours de son intervention, l'éditrice déplorait l'exonération de taxes dont les ouvrages étrangers bénéficient au Cameroun. Dans ce cadre, elle appelait à une plus grande collaboration des éditeurs et des imprimeurs locaux, afin d'améliorer la qualité des ouvrages sortis de leurs presses. « Le Cameroun pourrait être un poids lourd en matière d'édition devant les pays d'expression anglaise comme l'Afrique du Sud si toutes les conditions de production locale du livre sont réunies », affirmait-elle ⁷⁸⁷.

Parmi les conditions évoquées par Simone Edzoa, nous retiendrons la production de papier. Le Cameroun ne possède toujours pas à ce jour les infrastructures nécessaires. L'État camerounais annonçait cependant en 2003 une « restructuration de la CELLUCAM » ⁷⁸⁸. Fruit de la coopération austro-camerounaise, cette usine de pâte à papier construite près d'Édéa (sur les rives du fleuve Sanaga), participe à la dette du

787 OWONA (Guy Hyacinthe) « Livre : l'édition camerounaise en question », article publié le 3 mars 2013 : <http://marouainforge.unblog.fr/2011/03/03/livre-ledition-camerounaise-en-question> - consultation 05.08.2013.

788 BIYA (Paul), « Allocution de fin d'année », CRTV, 31 décembre 2003.

Cameroun auprès de l'Autriche (troisième pays créancier du Cameroun, derrière la France et l'Allemagne)⁷⁸⁹. Entre la date de l'inauguration de l'usine en 1981, et son arrêt en 1986, la CELLUCAM n'a produit que 100 000 tonnes de pâte à papier, chiffre bien inférieur aux 122 000 tonnes annuelles prévues⁷⁹⁰.

Nous avons déjà relevé le fait que l'importation des intrants nécessaires à la conception des livres se heurte au non-respect des accords de Florence (1950)⁷⁹¹. Dans un contexte où ils disposent de peu de soutiens financiers, les éditeurs camerounais peuvent rarement effectuer des tirages supérieurs à cinq cents exemplaires. Serge Dontchueng Kouam (Presses Universitaires d'Afrique) apporte quelques précisions numériques :

789 Entre 1978 et 1981, avec l'évolution de ses recettes pétrolières, le Cameroun décide de se lancer dans des dépenses d'investissements pour l'exécution de grands projets d'entreprises publiques et parapubliques industrielles. Avec l'apport d'investisseurs étrangers, plusieurs projets voient alors le jour : la SOCAME (Société camerounaise d'engrais), SODEBLÉ (Société de développement du blé) et enfin la CELLUCAM (Celluloses du Cameroun). Concernant la CELLUCAM, en juillet 1974, le Cameroun signe un accord de partenariat avec l'Autriche, par le biais de la Voest Alpine (entreprise publique autrichienne spécialisée dans la production de l'acier) pour implanter une usine de pâte à papier dans les environs d'Edéa. À cette époque, les orientations publiques en matière d'entrepreneuriat privilégient une organisation des activités et des affaires « tournée vers des stratégies de substitution des importations ». La Voest Alpine est chargée de la construction de la CELLUCAM quelle livrera « clefs en mains » au Cameroun. Le coût initial du projet, évalué à 30 milliards de FCFA, atteindra 110 milliards de FCFA en 1981. Cf. NGOGANG (Thierry), « CELLUCAM, Le rêve en papier de M. Biya », *Mutations*, 7 janvier 2004.

790 Thierry Ngonang rappelle aussi que plusieurs rapports d'ONG comme *Greenpeace* ont dénoncé les conséquences de l'exploitation de la CELLUCAM sur l'environnement : « d'après une étude des Nations Unies sur la CELLUCAM et l'environnement de la Sanaga Maritime, les émanations chimiques de l'usine, estimées à 25 000 tonnes/jour, auraient largement pollué la Sanaga, mettant non seulement les vies de 3000 pêcheurs des environs en danger mais aussi menaçant indirectement les autres 15 000 habitants des environs côtiers de la Sanaga ». Cf. NGOGANG (Thierry), « CELLUCAM, Le rêve en papier de M. Biya », *art. cit.*

791 Pierre Fandio remarque à ce propos qu'aucune mesure n'a été prise par les pouvoirs publics camerounais « pour permettre aux agents économiques du secteur du livre littéraire d'endiguer la flambée des prix des intrants utilisés dans la fabrication du livre en général qui, comme la plupart des produits de première nécessité de l'industrie locale, sont importés : papier, encre, etc. De plus, alors que les prix des intrants qui ont été multipliés au moins par deux, rendent le livre largement inabordable pour la très grande majorité de la masse lisante potentielle, l'État ne s'empêche pas de soumettre lesdits intrants déjà trop chers à de lourdes taxes qui rendent le livre absolument inaccessible ». Cf. FANDIO (Pierre), *La littérature camerounaise dans le champ social. Op. cit.*, p. 183.

Une analyse comparative des coûts permet aisément de démontrer que, pour un tirage moyen de 5000 exemplaires, un livre imprimé à Singapour avec une qualité d'impression cinq fois supérieure et expédié auprès de l'éditeur coûte 30 % moins cher que s'il avait été imprimé localement. L'imprimerie locale tarde toujours à s'arrimer au progrès technique dans son domaine. C'est vrai que le renouvellement du système d'impression est de nos jours hypothéqué par un environnement qui s'avère particulièrement nocif ⁷⁹².

L'éditeur fait ici référence à la qualité de l'imprimerie camerounaise. Il existe en effet une tradition dans le pays : Pierre Fandio mentionnait à ce propos les structures « capable [s] de rivaliser avec des imprimeries occidentales : SOPECAM, CEPER, St John, St François, *Pressbook Printing Press*, etc. » ⁷⁹³. Ainsi, la fabrication du livre au Cameroun est coûteuse, même si elle répondait aux standards techniques. Les éditeurs se trouvent donc confrontés à deux possibilités pour produire leurs ouvrages : imprimer à l'étranger et faire face aux taxes douanières ou bien avoir recours à l'imprimerie locale, de qualité variable et onéreuse.

5.2. *L'extraversion littéraire*

Ces différentes contraintes ont une influence directe sur la production des corpus littéraires camerounais. En 1999, Pierre Fandio relevait que :

sur [...] quelques 58 titres publiés par des Camerounais pendant [les années 1990], pas moins de 40 sont produits à l'étranger, soit un rapport de 68,89 % [...]. L'analyse relève que toute cette littérature est l'œuvre d'une vingtaine de maisons d'édition, aussi bien belges, françaises qu'africaines. Mais, en terme de proportions, les éditeurs français se taillent la part du lion ⁷⁹⁴.

Comme nous l'avons évoqué plus haut, l'extraversion littéraire camerounaise s'est poursuivie des années quatre vingt dix aux années deux mille, parallèlement à l'essor d'une nouvelle édition endogène. Ainsi, des éditeurs comme Gallimard, Actes Sud,

792 DONTCHUENG-KOUAM (Serge), *L'accès au livre*. *Op. cit.*, p. 62.

793 FANDIO (Pierre), « Une foule qui refuse de faire foule », *art. cit.*, p. 9.

794 FANDIO (Pierre), *La littérature camerounaise dans le champ social*. *Op. cit.*, p. 161.

Anne Carrière ou Le Serpent à Plumes participent au développement d'une nouvelle production littéraire africaine en France. De nombreux écrivains camerounais trouvent une place au sein de collections spécialisées dans les matières africaines ou non. Il est intéressant de noter qu'alors que Mongo Beti fait son retour au pays, Calixthe Beyala, Gaston Paul Effa, Gaston Kelman, Patrice Nganang, Léonora Mianosont progressivement découverts par le public français⁷⁹⁵. La Coopération Française soutient également le déplacement au Cameroun et en Afrique d'écrivains publiés en France, à travers son réseau de Centres Culturels et d'Alliances Françaises. De la sorte, la promotion des catalogues français s'opère efficacement dans les pays de représentation. Cette dynamique est soutenue par la politique « de terrain » de plusieurs éditeurs. En 2002, dans un entretien avec le mensuel culturel *Patrimoine*, Jean Noël Schifano, directeur de la collection « Continents Noirs » expliquait la démarche des éditions Gallimard :

Chaque fois que l'on publie un écrivain, on va dans son pays avec lui et avec d'autres écrivains [...]. Pour la première fois dans l'édition française, un éditeur voyage, aux côtés de ses auteurs, sur la latérite qui leur a donné naissance. On va en chair et en os dans les universités et partout ailleurs faire découvrir les auteurs et éventuellement susciter des vocations [...]. C'est ponctuel dans le sens qu'on le fait selon les auteurs et les pays. Mais c'est une option qui s'inscrit dans la durée parce que nous sommes présents sur le sol africain [...]. Nous avons décidé que le contact devait être renouvelé et permanent avec les écrivains africains et leurs publics du continent⁷⁹⁶.

Cette situation ne profite pas à la promotion des jeunes maisons d'éditions camerounaises, alors même que le ratio des œuvres littéraires éditées sur place et à l'étranger paraît s'inverser au début des années deux mille. On ne se situe plus alors

795 Ils appartiennent aux « nouvelles plumes » notamment mises en lumière par la revue *Notre Librairie*, publiée par le Ministère de la Coopération et du Développement et le Ministère des Affaires Étrangères français, puis par l'Institut Français.

796 SCHIFANO (Jean-Noël), « Nous avons décidé de garder un contact physique permanent avec l'Afrique », *Patrimoine*^{o29}, septembre 2002, p. 4. À toutes fins utiles, on signalera que les éditions Actes Sud ont eu la même démarche que les éditions Gallimard. Ainsi, Bernard Magnier, Directeur de la collections « Lettres Africaines » (alors « Afriques ») se rendait à Yaoundé en 2005.

sur le plan de l'extraversion littéraire, mais plutôt de l'extraversion médiatique et économique : les éditeurs étrangers sont plus visibles, mieux diffusés et plus vendus ⁷⁹⁷. Une dichotomie étroitement liée aux différents impacts de diffusion se développe à ce moment donné, entre les deux aires de publication. En 2005, il est par exemple passé assez inaperçu que les éditions Interlignes de Yaoundé ⁷⁹⁸ avaient édité *Le principe dissident* d'Alain Patrice Nganang, Grand Prix littéraire d'Afrique noire 2003. À ce jour, même la fiche *Wikipedia* de l'écrivain omet de mentionner l'ouvrage dans sa bibliographie ⁷⁹⁹. Concernant cette bipolarisation inégale des corpus camerounais, Pierre Fandio écrit :

L'édition nationale du livre de création ou critique [...] connaît une extraversion jamais égalée dans l'histoire du pays, tandis qu'aucun critique, aucun éditeur, aucun créateur antérieurement basés à l'étranger, ne manifeste un quelconque empressement pour bénéficier des nouvelles conditions de création, de production et de diffusion des idées ainsi réunies. Pire, des pièces maîtresses du champ littéraire national prennent ou reprennent le chemin de l'exil ⁸⁰⁰.

Ceci amenait Edmond Mfaboum Mbiafu à affirmer en 2003 que « sauf indication contraire, le lieu d'édition est Paris » ⁸⁰¹. On comprend donc que l'édition

797 À ce sujet, les chiffres apportés par Pierre Fandio pour la période 1997-2001 sont éloquentes. Comme il le remarque, « bien que les maisons situées au Cameroun soient moins nombreuses que les maisons situées à l'étranger (seize éditeurs camerounais, vingt cinq français, sept africains et quatre nord-américains), elles occupent une place de choix parmi les principaux éditeurs de publications camerounaises [...]. Le nombre de livres camerounais publiés par maison d'édition démontre que les éditeurs implantés au Cameroun sont responsables de 45,7 % des parutions littéraires. La France suit de près, en publiant 44,9 % des œuvres. L'Afrique (sans le Cameroun) est responsable de 6,3 % des publications et l'Amérique du Nord édite 3,1 % des livres ». Cf. FANDIO (Pierre), *Figures de l'histoire et imaginaire au Cameroun*. *Op. cit.*, p. 148.

798 MEFE (Tony), « Pour l'amour du livre : entretien avec Joseph Fumtim », *Africultures* n°60, 2004, p. 41.

799 Voir : http://fr.wikipedia.org/wiki/Patrice_Nganang - consultation 05.08.2013.

800 FANDIO (Pierre), *La littérature camerounaise dans le champ social*. *Op. cit.*, p. 153-54.

801 Il ajoutait : « À vouloir établir un bilan de la production littéraire camerounaise de ces dix dernières années, force est de constater que le contingent des livres publiés en France en constitue la part la mieux valorisée [...]. On est forcé de reconnaître que les écrivains camerounais de France, ceux qui publient à Paris, sont tributaires des servitudes d'une économie du livre qui ne peut plus se donner le luxe de la confidentialité, qui est affranchie du

camerounaise contemporaine se situe au croisement des champs littéraires extérieurs, des champs économiques et politiques, locaux et internationaux. Dans un contexte où l'édition nationale connaît un essor considérable, les producteurs font face à un important coût de fabrication du livre, associé à une montée en puissance des collections étrangères estampillées « Afrique ». L'importante extraversion littéraire qui résulte de ce déséquilibre entre livre étranger et livre produit localement pousse les éditeurs camerounais à faire évoluer leurs pratiques professionnelles. D'une production locale, on se dirige alors vers une production camerounaise « décentrée ».

5.3. *Le décentrement éditorial et la coédition*

Nous l'avons vu, le Cameroun représente un marché significatif pour les éditeurs internationaux, du livre scolaire à l'édition littéraire⁸⁰². Associés à cette réalité l'extraversion littéraire, engagée depuis l'Indépendance et renforcée après la réunification du Cameroun francophone et du Southern Cameroon⁸⁰³. Le visage contemporain du livre camerounais pourrait donc être celui d'une édition sous domination étrangère, marginale et confinée aux frontières nationales.

La situation est cependant plus complexe. Comme nous l'avons vu, on remarque un développement éditorial dans le pays depuis les années deux mille. L'édition

fétichisme de la couleur du passeport de l'auteur. À ceux qui publient à Paris reviendront une meilleure visibilité dans l'histoire littéraire qui s'écrit et des places dans les anthologies ». Et de conclure : « lorsque la littérature camerounaise se fait plus réelle avec le *Nnanga Kon* de Jean Louis Njemba Medou (1932) qu'avec *Je suis noir et je n'aime pas le manioc* de Gaston Kelman (2004), on peut, en établissant la bibliographie des écrivains camerounais, songer qu'on gagne dans la factorisation qui consiste à signaler que sauf indication contraire, le lieu d'édition est Paris. » Cf. *Africultures n°60. Op. cit.*, p. 36.

802 Si l'on se réfère aux statistiques de l'exportation du livre français publiée par la Centrale de l'Édition, le Cameroun est classé au 22^e rang des 50 principaux marchés d'exportation (3 452 000 euros en 2012) et à la troisième place des pays africains (derrière la Côte d'Ivoire et le Sénégal). Cf. *Statistiques export livres 2012*. Paris : Centrale de l'Édition, 2013.

803 Comme le relève Pierre Fandio, cette extraversion débute lorsque *I am Vindicated* de Sankie Maimo est publié chez Ibadan University Press au Nigeria en 1959, alors que l'auteur, un des rares ressortissants du Southern Cameroon à avoir fait des études supérieures à cette époque, est étudiant à l'université d'Ibadan. Cf. FANDIO (Pierre), *Africultures n°60. Op. cit.*, p. 47.

universitaire, l'essai et la littérature de jeunesse comptent alors parmi les productions en forte croissance au Cameroun. On remarque d'autre part que plusieurs structures, comme les Presses Universitaires d'Afrique de Serge Dontchueng Kouam, ont recours à des imprimeries étrangères pour limiter les coûts de production de leurs ouvrages ⁸⁰⁴. La réunion des professionnels ⁸⁰⁵, sous l'égide d'associations d'éditeurs durant les quinze dernières années, est un phénomène tout aussi remarquable. Dans cette perspective collaborative, on observe de même le développement de plusieurs projets de coéditions *dans* et *hors* du Cameroun. Pierre Fandio propose des observations intéressantes au sujet de la coédition. S'il relève que « la coédition avec des maisons étrangères demeure plutôt marginale » ⁸⁰⁶, il souligne par ailleurs que celle-ci

représente des avantages supplémentaires pour l'éditeur camerounais. Alors que ce dernier ne supporte qu'une partie seulement du capital risque, il a d'office le monopole de la diffusion de l'ouvrage coédité sur le marché national ou même sous-régional, selon le cas. De plus, l'éditeur étranger qui œuvre dans un contexte où les entreprises du secteur sont généralement traitées différemment peut même recevoir des subventions qui pourraient ainsi rendre les coûts de production moins lourds encore ⁸⁰⁷.

Cette stratégie de production permet donc à des éditeurs camerounais de résorber des frais élevés dans le pays, voire de ne pas avoir recours à un dédouanement contraignant pour importer leurs livres imprimés à l'étranger (Île Maurice, Tunisie, etc.). Bien qu'encore assez limitée, la coédition se fait de plus en plus régulière au

804 Même si une tradition d'imprimerie camerounaise se maintient depuis l'indépendance du pays. Cf. MEDZO (Danielle Francine), *La production de l'imprimé au Cameroun. Op. cit.*

805 Au niveau local et international.

806 FANDIO (Pierre), « En attendant le plan Marshall : consommation endogène de la littérature camerounaise », *Présence Francophone*, n°59, 2003, p. 168. Nous nous souviendrons aussi qu'un programme de coédition panafricaine avait été amorcé à Yaoundé entre 1977 et 1982 par le Centre Régional d'Édition et de Promotion du Livre Africain (CRÉPLA), programme avorté après le retrait de la participation de l'UNESCO.

807 *Ibid.*

Cameroun. Si l'on n'a enregistré que deux projets entre éditeurs camerounais ⁸⁰⁸, les coéditions interafricaines se sont multipliées depuis 2006 et le lancement des collections « Enjeux Planète » et « Terre Solidaire » de l'Alliance Internationale des Éditeurs Indépendants ⁸⁰⁹.

Nous sommes ici dans une forme de décentrement éditorial, qui n'a rien à voir avec l'extraversion littéraire. La coédition ne constitue en effet pas une rupture avec le champ littéraire camerounais, puisque les ouvrages publiés sont édités (au sens anglo-saxon d'*editing*), puis diffusés par les éditeurs nationaux. Ces livres connaissent ainsi, plus ou moins efficacement, une vie littéraire dans et hors du Cameroun, en Afrique francophone et hors de France. Les conditions de cession se limitent en général à la vente du livre aux pays des coéditeurs. Il était toutefois intéressant de remarquer une présence des livres d'« Enjeux Planète » et « Terre Solidaire » sur le stand de la Côte d'Ivoire, lors des éditions 2012 et 2013 du Salon du Livre de Paris.

Si les coéditions solidaires s'inscrivent dans des stratégies collectives, des opérations individuelles ont lieu ponctuellement, notamment dans le cadre d'achat de droits à l'étranger. C'est une fois encore Pierre Fandio qui en fait l'observation :

À défaut de la coédition de type classique, explique-t-il, une maison locale peut tout simplement acheter les droits de tirages d'un ouvrage pour un pays ou pour une région. L'expérience menée depuis peu par les éditions Plage de Yaoundé ⁸¹⁰ pour *Le barbier de Séville* de Beaumarchais prouve que la démarche est rentable ⁸¹¹.

808 *Je suis né en prison*, publié sous la direction d'Edmond Mballa Elanga aux éditions Tropiques et Ifrikiya en 2008 ; *Enfances*, publié sous la direction d'Alain Mabanckou aux éditions Tropiques et Ndzé en 2006.

809 Voir le site de l'AEI : <http://www.alliance-editeurs.org/-Litterature-?lang=fr-> consultation 05.08.2013.

810 Éditeur disparu au tournant des années 2000.

811 FANDIO Pierre, « En attendant le plan Marshall : consommation endogène de la littérature camerounaise », *art. cit.*, p. 169.

Cet exemple d'un livre du domaine public français est intéressant, mais ne place pas l'éditeur camerounais dans une véritable situation d'exclusivité d'exploitation⁸¹². La démarche des éditions Ifrikiya nous paraît davantage significative : en 2011, l'éditeur de Yaoundé, soutenu par l'Institut Français du Cameroun, faisait l'acquisition des droits pour un ouvrage publié en France⁸¹³, suite au « Fellowship d'éditeurs étrangers à Paris » organisé par le Bureau International de l'Édition Française (BIEF)⁸¹⁴. Cet achat de droits s'inscrivait dans le cadre du « Programme d'aide à la cession Nord-Sud » mis en œuvre par l'Institut Français (IF), et qui propose une liste d'ouvrages pour cession aux éditeurs africains⁸¹⁵. Bien que l'on soit encore dans le cadre d'une opération où des structures tierces (l'IF et le BIEF) interviennent pour soutenir un éditeur local ; il nous semble important de relever le fait que l'édition camerounaise manifeste ici une présence émergente au sein du marché littéraire international.

812 Selon le droit de la propriété intellectuelle, le domaine public désigne « les œuvres de l'esprit et des connaissances dont l'usage n'est pas ou n'est plus restreint par la loi ». Tout éditeur peut alors faire l'acquisition des droits pour une œuvre tombée dans le domaine public. Cf. *Wikipedia* : « Domaine public (propriété intellectuelle) » : http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Domaine_public - consultation 05.08.2013.

813 Il s'agit de la réédition de *Malamine, un Africain à Paris* de Simon Pierre Mbumbo et Ngalle Edimo. L'ouvrage a été originalement édité en France en 2009 par les éditions Les Enfants rouges. Comme le signale Yannick Deubou Sikoué, « cet album a été repris par Ifrikiya en petit format avec une couverture souple. Ainsi, il coûte 3000 Francs CFA (environ 5 euros) au Cameroun. » Cf. DEUBOU SIKOUÉ (Yannick), « Le collectif A3 et le magazine Bitchakala (Cameroun) », article publié dans *Takam Tikou* le 1^{er} mars 2011 : <http://www.takamtikou.fr/dossiers/dossier-2011-la-bande-dessinee/le-collectif-a3-et-le-magazine-bitchakala-cameroun-> consultation 05.08.2013.

814 Le BIEF propose depuis 2011 à une quinzaine de responsables éditoriaux de différents pays de participer à un séminaire professionnel, de rencontrer des éditeurs français et de visiter des maisons d'édition parisiennes.

815 Le Programme d'aide à la cession Nord-Sud « a pour objectif d'aider les éditeurs du continent africain à acquérir les droits de livres d'auteurs francophones publiés initialement au Nord, afin de faciliter leur circulation au Sud à des prix adaptés au marché local. La mise en place et la validation des projets bénéficient de l'expertise de l'Alliance Internationale des Éditeurs Indépendants ainsi que d'éditeurs, agents et représentants d'institutions agissant en faveur de l'aide à l'édition au Sud. Une commission se réunit deux fois par an pour statuer sur les aides à projets transmises par les postes du réseau culturel français. » Cf. Institut Français : http://www.institutfrancais.com/sites/default/files/Catalogue_cession_Nord-Sud.pdf - consultation 05.08.2013.

5.4. *Présence et diffusion du livre camerounais à l'étranger*

Cette évolution demeure néanmoins étroitement limitée par une diffusion peu structurée. Au niveau international, l'édition camerounaise est ponctuellement représentée et reste dépendante de déplacements individuels lors d'événements concernant le livre (le Salon international du livre de Tunis, le Salon international du livre de Genève, le Salon du livre de Paris, la Foire du livre de Bologne, la Foire du livre de Francfort ou encore la conférence annuelle de l'*African Literature Association*), qui constituent tout de même des opportunités pour assurer la présence d'éditeurs camerounais à l'étranger. Luc Pinhas remarque que

sauf événement médiatique spécifique, avant tout des salons (salon de Montreuil, Salon du livre de Paris...), l'édition francophone se voit en effet presque totalement ignorée en France métropolitaine, comme si elle n'existait pas ou, pire, ne publiait que des ouvrages « sans qualités »⁸¹⁶.

Il rejoint ici Hans Zell, qui affirmait en 2007 que « le marché international intègre uniquement “de manière marginale” la production éditoriale de nombreux pays, et pas seulement les livres produits en Afrique »⁸¹⁷. Cette marginalité de l'édition africaine à l'étranger permet de mieux comprendre le peu de reconnaissance dont bénéficient les productions concernées (nous évoquons déjà cette problématique dans notre première partie). Comment, en effet, une maison d'édition peut-elle trouver un public et un lectorat stable si sa participation à des événements ne s'associe pas à une diffusion en librairie, sur des portails *Web* de référence, etc. ? On ne situe pas ici dans de la diffusion professionnelle et organisée, mais dans une activation de réseaux personnels et/ou institutionnels qui, parce qu'ils n'ont pas de retombées structurelles,

816 PINHAS (Luc), « La difficile diffusion en France de l'édition francophone », *Bulletin des Bibliothèques de France* n°6, 2012, p. 47 : <http://bbf.enssib.fr>- consultation 05.08.2013.

817 « *The international market place is only “marginally interested” in the publishing output of many countries, not only books originating from Africa.* » Cf. ZELL (Hans), « African Scholarly Publishing Essays », dans *The African Book Publishing Record*, vol. 33, n°2, 2007, p. 107.

est souvent ponctuelle ⁸¹⁸. On relèvera encore l'existence de projets permettant à des titres camerounais d'être diffusés, par exemple lors des déplacements de la société *Meabooks* au Cameroun, qui favorise l'acquisition d'ouvrages récents par des bibliothèques ayant choisi l'entreprise canadienne comme fournisseur ⁸¹⁹. La diffusion demeure pour le moment aléatoire et seuls les collectifs *African Books Collective*, Afrilivres ou l'Alliance Internationale des Éditeurs Indépendants soutiennent avec régularité la présence d'éditeurs camerounais à l'étranger. Il y a cependant lieu de signaler la refonte de l'association Afrilivres et le développement des activités de L'Oiseau Indigo Diffusion en direction de l'Afrique subsaharienne, entre 2010 et 2013, qui tous deux permettent d'envisager – à plus ou moins court terme – une redynamisation de l'édition camerounaise au delà du territoire national ⁸²⁰.

L'édition camerounaise est encore très peu visible à l'étranger, car elle est irrégulièrement signalée dans les médias. La presse camerounaise (*Mutations, Le Jour, Cameroon Tribune*) accorde une place significative à la production littéraire locale, mais les sites *Internet* de ces différents périodiques sont peu suivis et référencés à l'étranger. On soulignera tout de même le travail de l'association Africultures, qui relaie depuis plusieurs années sur son site *Web* et sur le portail Sudplanète l'actualité du livre publiée par ces différents quotidiens. La presse culturelle spécialisée, historiquement implantée au Cameroun et qui a joué un rôle significatif dans l'évolution éditoriale du pays, ne semble pas avoir, à ce jour, axé sa diffusion sur le numérique. En 2013, près de trois années après son lancement, un mensuel comme *Mosaïques* reste ainsi uniquement accessible sur place ou par abonnement.

818 Diminution du soutien à la mobilité de l'Institut Français, opérations de promotion de l'Alliance Internationale des Éditeurs Indépendants, « bonne volonté » du stand « Livres et auteurs du bassin du Congo » au Salon du livre de Paris 2013.

819 Nous mentionnerons La *Library of Congress* (Washington) et la Bibliothèque Universitaire des Langues et Civilisations (Paris).

820 Pour complément : les éditions Tropiques et les Presses Universitaires d'Afrique sont membres historiques d'Afrilivres. Les éditions Ifrikiya ont adhéré à cet organisme en juin 2013. On signalera encore que le bureau d'Afrilivres réfléchissait dernièrement à de possibles partenariats avec L'Oiseau Indigo, également partenaire des Classiques Ivoiriens, éditeur et diffuseur-distributeur en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale

Au début des années 2000, Pierre Fandio remarquait que, même dans le cadre d'expositions de livres

organisées par les Centres culturels français au Cameroun ou les Alliances franco-camerounaises à l'occasion du « temps des livres » ou de la « Journée de la Francophonie », les éditeurs étrangers (EDICEF, Les Classiques Africains, NEI, etc.) se bousculent au portillon alors que le Cameroun n'est régulièrement représenté que par CLÉ⁸²¹.

Cette situation tendrait cependant à évoluer avec la réunion associative de 2010 et la tenue d'un salon du livre camerounais à Yaoundé, deux années plus tard. Néanmoins, l'information à propos du livre camerounais circule encore peu, de même que les productions locales sont peu diffusées hors du pays. Nous formulons le postulat que la problématique du système éditorial camerounais est générée par cette faiblesse de la diffusion, observable à tous les niveaux : peu d'information à propos du livre (médiats, *Web*) ; diffusion confidentielle des catalogues et distribution restreinte des ouvrages sur place et à l'étranger ; enfin, faiblesse de la diffusion et de la distribution du livre localement.

5.5. *La diffusion du livre au Cameroun*

Nous avons évoqué les polarités du livre camerounais : à l'image de la production littéraire, la diffusion physique des ouvrages se développe sur deux plans (localement et à l'étranger), sans forcément de liens entre les deux. Alors que c'est surtout le peu de structures de diffusion et de distribution qui rend le livre camerounais invisible hors de

821 FANDIO (Pierre), « En attendant le plan Marshall : consommation endogène de la littérature camerounaise », *art. cit.*, p. 170.

ses frontières⁸²², sur place, ce sont plusieurs facteurs conjugués qui rendent la circulation du livre complexe : à l'absence de structures de diffusion nationale et au peu de distributeurs⁸²³ s'ajoutent un service postal inefficace, les difficultés du transport routier, l'inégale répartition du réseau ferré et le coût du fret aérien, sans oublier, enfin, le recours au dépôt plutôt qu'à l'achat direct par les librairies.

5.5.1. La librairie : un secteur en évolution

La librairie constitue un élément essentiel du système éditorial camerounais. Le tissu des librairies connaît une inégale répartition à travers le pays. Judith Ombang, responsable de la « Librairie Professionnelle » à Douala, apportait quelques précisions à ce sujet :

À N'Gaoundéré, dans l'Adamaoua, et au Nord il n'y a rien du tout ; à l'Ouest non plus ou presque ; au Sud, je n'en parle même pas, je crois qu'on ne connaît même pas la librairie là-bas, sauf des librairies-papeteries⁸²⁴ en septembre, octobre, et le reste de l'année cela n'existe pas⁸²⁵.

Le secteur de la librairie développe diverses dynamiques selon les agglomérations camerounaises. Si, dans des villes comme Douala, Yaoundé ou Limbe, le secteur s'est

822 Si ce n'est via une entreprise comme *Meabooks* ou de participations individuelles à des collectifs comme l'*African Books Collective* (Langa), l'Alliance Internationale des Éditeurs Indépendants (Presses Universitaires d'Afrique, Tropiques, Ifrikiya) où, jusqu'en 2006, Afrilivres via le diffuseur SERVEDIT (Presses Universitaires de Yaoundé, Presses Universitaires d'Afrique, Tropiques, Ndzé). On signalera que des discussions sont en cours – en mai 2013 – entre Afrilivres et L'Oiseau Indigo pour un éventuel partenariat de diffusion des éditeurs du collectif à l'étranger.

823 Il s'agit essentiellement de Messapresse, filiale du groupe français Hachette ; Passerelle (Douala), société créée en 2007 par François N'Tchokouako (un ancien employé de MESSAPRESSE) et ACEDA (Douala). La société Presbook (Limbe) propose d'une certaine manière une activité de distribution du livre anglophone, mais uniquement au sein de son réseau de librairies.

824 Le *Trésor de la Langue Française* (23 juillet 2013) ne connaît que le mot « papeterie » ; nous conservons l'usage de nos interlocuteurs, qui nous paraît d'ailleurs également répandu dans d'autres pays francophones, au moins à l'oral.

825 THIERRY (Raphaël), « Entretien avec Judith Ombang Egoume, Directrice de la Librairie Technique et Professionnelle », Douala, 10 mai 2008.

sensiblement développé à partir des années quatre vingt dix, d'autres provinces ont par contre connu une raréfaction significative des lieux de vente officiels. C'est notamment le cas de Bafoussam, sixième ville du Cameroun et chef-lieu de la province de l'Ouest. En 2008, le dramaturge Kouam Tawa s'exprimait à ce sujet :

[...] en 1991 j'étais encore élève au Lycée Classique de Bafoussam, je me souviens que quand je sortais de classe tous les jours, à trois cents mètres de mon lycée il y avait la librairie des « Frères Réunis » sur la gauche, il y avait la librairie « La Couronne » sur la droite, et enfin j'avais le temps en fin de semaine d'aller à la « Librairie du Plateau », en plus de la librairie du poteau où des bouquinistes vendaient des livres ⁸²⁶.

Dix sept années plus tard, Kouam Tawa déplore ainsi la disparition de ce réseau culturel à Bafoussam, où

[...] il n'y a plus de véritable librairie que la librairie « du poteau », pour la simple raison que « Les Frères Réunis » ont fermé, « La Couronne » a fermé. « Le Plateau », qui disposait avant de dizaines d'ouvrages de littérature et de culture générale, se réduit aujourd'hui à ne vendre presque que des ouvrages scolaires ⁸²⁷.

À l'image du secteur de l'édition, la librairie subit en effet de plein fouet la crise économique de la première moitié des années quatre vingt dix. De même que les librairies de Bafoussam, de nombreuses autres enseignes disparaissent, ou réorientent leurs activités à cette période. La liste dressée par Pierre Fandio est éloquent :

Hermès Mémento qui pendant la décennie 80 est un modèle en son genre disparaît. La Librairie Moderne qui compte parmi les plus anciennes car elle est en fait l'ancienne Librairie Hachette, connaît le même sort. Les éditions CLÉ se « débarrassent » de la branche librairie et cèdent les actifs à un particulier qui conserve toutefois le label de la maison-mère. Quant à la Librairie Papeterie Moderne qui avait des succursales dans les villes de Yaoundé, Douala et

826 THIERRY (Raphaël), « Entretien avec Kouam Tawa et Wakeu Fogaing », Bafoussam, 20 avril 2008.

827 *Ibid.*

Bafoussam, elle réoriente très sensiblement ses activités vers le livre scolaire et le matériel de bureau ⁸²⁸.

Néanmoins, et tout comme dans l'édition, à partir du milieu des années 1990, de nouvelles structures s'implantent à Yaoundé et Douala (pour les provinces francophones), Limbe et Bamenda (pour les provinces anglophones) ⁸²⁹. Cette reprise de l'activité accompagnera l'émergence de nouveaux éditeurs camerounais, sans toutefois constituer une réelle assise pour l'édition locale.

5.5.2. *Les différentes formes de la librairie camerounaise*

Le secteur de la librairie qui émerge au Cameroun avec le vingt et unième siècle constitue un réseau professionnel pluriel, pour ne pas dire disparate. On peut distinguer trois grandes catégories d'établissements, regroupant respectivement les librairies généralistes, ensuite les librairies papeteries et les papeteries commercialisant, éventuellement, des ouvrages scolaires, et enfin les librairies informelles (dites « du poteau ») :

- Les librairies généralistes, que l'on peut qualifier de traditionnelles, se répartissent en trois sous-catégories : les librairies principalement littéraires (la Librairie des Peuples Noirs, la Librairie Médiathèque) ; les librairies littéraires, techniques et scolaires (Librairie Technique, Librairie Fe Tchuenta, Librairie Matilla, CLÉ-Équinoxe, librairie L'Harmattan ⁸³⁰) ; enfin, les librairies religieuses commercialisant aussi la littérature et le scolaire (Saint-Paul, Presbook).

828 FANDIO (Pierre), *La littérature camerounaise dans le champsocial*. *Op. cit.*, p. 170.

829 À Yaoundé, la Librairie des Peuples Noirs, la Librairie L'Harmattan, la Librairie Fe Tchuenta, Messapresse ; à Douala, la Librairies Médiathèque Tokoto, la Librairie Matila, la Librairie Professionnelle, la Librairie Médiathèque de Douala, Messapresse ; à Bamenda, la librairie Lifrom, etc.

830 Une librairie qui a la caractéristique de servir à la fois de siège éditorial au bureau camerounais de l'éditeur français, de lieu de vente des ouvrages de L'Harmattan, mais aussi de librairie où des éditeurs camerounais déposent leurs productions.

- Dans la seconde catégorie, où les activités de librairie sont mêlées à la vente d'autres produits, on trouve, d'une part, les librairies-papeteries présentant un fonds littéraire et scolaire de manière permanente, en plus de la presse quotidienne et des articles de papeteries (Lifrom, Messapresse⁸³¹) ; d'autre part, les papeteries au sens strict, beaucoup plus nombreuses, qui commercialisent en période de rentrée les ouvrages scolaires.
- Les librairies « du poteau » constituent un cas à part dans l'économie camerounaise du livre (à l'instar d'autres pays africains) ; ce secteur informel s'est fortement développé à partir de la fin des années quatre vingt⁸³² et suscite de nombreuses interrogations autour de la réglementation du livre au Cameroun. Il s'agit d'étals non déclarés, proposant des livres à vendre sur les marchés et dans les rues⁸³³. Les fonds sont constitués de livres de

831 Messapresse est une filiale du groupe français Hachette. La société bénéficie d'une position de quasi monopole dans la distribution au Cameroun (la majorité des ouvrages français importés sont diffusés et distribués par Hachette). Cf. FANDIO (Pierre), *Les lieux incertains du champ littéraire camerounais*. *Op. cit.*, p. 233. Le pays représente par ailleurs le seizième pôle de distribution dans le monde pour le groupe international. Selon Presstalis, Messapresse détiendrait en 2011 51 % du marché des kiosques (soixante dix huit kiosques) et 7% du marché de la librairie (onze librairies) au Cameroun. Pour faire venir ses ouvrages, Messapresse s'appuie sur la société SAGA (filiale du groupe Bolloré), spécialisée dans le fret de marchandises (portuaire, aérien). Cf. Presstalis :

<http://www.presstalis.fr/editeurs/export/Infosmarches/FicheMarcheCameroun%20f%C3%A9vrier%202012.pdf> - consultation 05.08.2013.

832 L'activité de la librairie « par terre », qui s'était fortement développée à partir de la dévaluation du franc CFA (et de la baisse générale du pouvoir d'achat camerounais), est devenue plus difficile à Yaoundé depuis 2009, date à laquelle la communauté urbaine de la capitale camerounaise a décidé de s'en prendre au commerce informel de la rue dans l'espace public. Si quelques propositions ont été faites par les pouvoirs publics pour stabiliser une petite partie de l'économie informelle de Yaoundé, ces mesures semblent avoir surtout, en 2013, renforcé la précarité des vendeurs. Dans sa nouvelle « Le dernier jour de Fatou Salatou » (publiée dans le recueil *Aujourd'hui, je suis mort*, L'Harmattan, 2012), Stéphanie Dongmo décrit bien l'évolution de la situation des vendeurs de rue de Yaoundé.

833 Selon Médard Lieugomg, ce type de librairie a d'abord été assurée par des indépendants sans qualifications initiales, au début des années 1970, mais elle est progressivement devenue, avec la crise des années 1990, une alternative de survie pour les diplômés sans emplois et pour les fonctionnaires dont les revenus avaient diminué. L'auteur explique également que la période de la rentrée scolaire est le moment-clé de l'année, avec le marché des livres prescrits. Il distingue trois catégories de libraires « du poteau » : les « bao » (grands acheteurs), les « lanceurs » (plus petits acheteurs), enfin les « apacheurs » (vendeurs ambulants au service

secondemain, d'ouvrages neufs (éventuellement achetés aux distributeurs⁸³⁴ou directement aux éditeurs), ou encore d'ouvrages piratés.

5.5.3. Ledouble traitement éditorial dans la librairie camerounaise

L'étude de la diffusion et de la distribution au Cameroun ne saurait oublier la différence de relation entre les libraires camerounais et les éditeurs camerounais et étrangers. La principale structure de distribution au Cameroun (Messapresse) appartient à un groupe d'édition français(Hachette), dont le partenaire de transport aérien français (SAGA)facilite l'acheminement des ouvrages.

Presbook, la seconde chaine de librairies du pays, estétablie au Camerounanglophone depuis 1930⁸³⁵. En plus des ouvrages scolaires, cette société est spécialisée dans le livre religieux, or, parmi les éditeurs que nous avons déjà cités, seules les éditions CLÉ et les Presses de l'Université Catholique d'Afrique Centrale (UCAC)s'inscrivent spécifiquement dans ce domaine. Ces éditeurs sont par ailleurs implantés à Yaoundé : on soulignera alors la situation de Presbook dans le Cameroun anglophone et le peu de communicationentre les deux aires éditoriales. D'autre part, l'implantation ancienne de plusieurs filiales d'éditeurs britanniques dans la région anglophone (Macmillan, Cambridge) représente une sérieuse concurrence à l'édition

d'un vendeur « stable »). Cf. LIEUGOMG (Médard), *Les livres du "poteau" à Douala et Yaoundé. Stratégies des acteurs et impacts socio-économiques et culturels*. Paris : L'Harmattan Cameroun, 2009.

834 Ce qui pose problème, compte tenu du fait que certains libraires informels bénéficient alors d'une marge professionnelle de 30 % (identique à celle qui est accordée aux librairies déclarées). La librairie « du poteau » pose aussi la question de la rétribution des droits d'auteurs (dans le cas des ouvrages piratés), du dépôt légal (commercialisation de la « littérature grise »), ou encore de la dévalorisation du secteur du livre officiel (ouvrages piratés vendus à bas prix). Cf. NKÉMÉ (François), *Le marché du poteau et la Bourse du livre face à la librairie traditionnelle : Le cas de la ville de Yaoundé*. Yaoundé : ESSTIC, 1997.

835 La chaine de librairies-papeteries *Presbook*, issue de la Mission Protestante de Bâle, possède son siège à Limbe et seize points de ventes dans quatre provinces du Cameroun, ainsi qu'une imprimerie fonctionnelle depuis sa fondation. Cf. « Presbook – Distributing Knowledge and Fighting Poverty » : <http://www.pccweb.org/institutions/presbook.htm>- consultation 05.08.2013.

scolaire camerounaise. Les éditions françaises L'Harmattan, qui se sont récemment implantées au Cameroun, s'inspirent de ce modèle, mais en se spécialisant, elles, dans l'édition en sciences humaines et sociales. Cet éditeur dispose en outre de sa propre librairie à Yaoundé, ce qui facilite le placement et la vente immédiats de ses ouvrages, dès leur sortie de presse ⁸³⁶.

Les éditeurs camerounais assurent quant-à-eux la diffusion de leurs ouvrages, et l'implantation de leur production se fait majoritairement dans les librairies des deux capitales (économique et administrative), sinon de leur ville (Bamenda, Limbe).

On souligne alors l'enjeu que constitue le marché du livre scolaire pour l'édition camerounaise, le livre prescrit étant – de fait – présent dans les librairies de tout le pays. Pierre Fandio considère que « les œuvres inscrites aux divers programmes scolaires devraient être quantitativement plus importantes : 60 % ou plus, dans certaines filières, ne devrait pas paraître excessif » ⁸³⁷. Ainsi, lorsque des maisons d'édition francophones, comme Ifrikiya ou CLÉ, ont des ouvrages inscrits au programme scolaire anglophone, ces éditeurs favorisent une meilleure diffusion du livre camerounais à travers le pays. Ceci étant dit, le livre étranger reste toujours, en 2013, plus efficacement diffusé et distribué au Cameroun ⁸³⁸.

836 À partir des années 2003-2004, le groupe français L'Harmattan a ouvert plusieurs librairies en Afrique (Mauritanie, Sénégal, Mali, Burkina Faso, Guinée, Côte d'Ivoire, Cameroun, République du Congo, RDC, Togo). L'objectif initial était de pouvoir vendre des ouvrages avec 50 % de réduction et d'avoir un contrôle sur les ventes, en éliminant le problème des marges illégales réalisées par des libraires africains. De simples librairies, quelques-unes de ces structures ont progressivement développé une activité d'édition sous la forme de filiales locales de la maison mère parisienne. Avec l'argument de la proximité intellectuelle (et, accessoirement, de la diffusion par les auteurs eux-mêmes, dans leurs propres pays), ces points d'édition spécialisés en sciences humaines et sociales publient des ouvrages essentiellement à compte d'auteur. Soutenues depuis quelques années par leurs propres postes d'impression numérique, ces filiales, à l'image de L'Harmattan Cameroun, éditent à de très faibles tirages (quelques dizaines d'exemplaires), l'éditeur n'étant alors plus chaque titre.

837 FANDIO (Pierre), *Les lieux incertains du champ littéraire camerounais*. *Op. cit.*, p. 206.

838 On regrette que Presstalis ne précise pas la proportion de livre local et de livre étranger dans la distribution de Messapresse. Nous n'avons pas été contredits, en 2008, lorsque nous avançons le chiffre de 10 % de livres camerounais en librairie. Cf. *Équinoxe 2008*. *Op. cit.*, p. 84.

Si une grande partie des librairies proposent des ouvrages locaux, la majorité des fonds commercialisés sont importés⁸³⁹. Deux traitements des fonds en librairies apparaissent donc : d'un côté, un achat direct d'ouvrages étrangers et, de l'autre, un dépôt-vente, formule très majoritaire pour les éditeurs camerounais. Le dépôt, qui présente l'avantage de faciliter le retour des invendus, exige en revanche une veille permanente sur les ventes pour les éditeurs, qui se chargent en général eux-mêmes de leur diffusion/distribution. Serge Kouam Dontchueng (Presses Universitaires d'Afrique) soulignait le problème que représente un tel système pour sa trésorerie :

Si je fais les comptes, [les Presses ont] dû perdre à peu près vingt millions de francs en moins de dix ans à travers le réseau de libraires avec qui nous travaillions. Certaines ont fermé et sont parties avec les stocks, d'autres ont fait le point sur ce qu'elles avaient vendu⁸⁴⁰.

L'éditeur expliquait avoir alors proposé « des contrats à des libraires en leur imposant un calendrier et en leur demandant que les comptes soient réglés tous les deux mois, et que le troisième mois représente le mois du paiement »⁸⁴¹ ; à cette proposition, les libraires n'ont pas donné suite, « eux-mêmes convaincus qu'ils ne pourraient pas respecter [un tel calendrier] »⁸⁴². Finalement, l'éditeur a fait le choix de travailler

directement avec les libraires qui veulent acheter et qui se procurent les quantités qu'ils mettent en rayons, même si cela nécessite une remise plus importante avec eux. Pour les libraires qui pratiquent le dépôt-vente, ces derniers travaillent avec [le distributeur des PUA], en l'occurrence Messapresse⁸⁴³.

Le double choix de diffusion/distribution des PUA rend compte de la complexité de la relation entre libraires et éditeurs au Cameroun. Les éditeurs nationaux, obligés de composer avec une absence de diffusion professionnelle pour placer leurs ouvrages en

839 Des ouvrages essentiellement français et britanniques, avec une balance proche de celle du livre scolaire (soit 90 % de livres étrangers pour 10 % d'ouvrages locaux).

840 THIERRY (Raphaël), « Entretien avec Serge Kouam Dontchueng, *art. cit.*

841 *Ibid.*

842 *Ibid.*

843 *Ibid.*

librairie, ont recours au « porte à porte », au dépôt-vente ou à la distribution via des réseaux de librairies déjà largement spécialisés comme Messapresse(livre étranger) ou Presbook (livre religieux).

5.5.4. *L'influence des opérateurs étrangers sur le marché du livre*

Le rôle de ces deux distributeurs attire l'attention sur le fait que, derrière un fonds de librairie, il y a, certes, des choix intellectuels, mais aussi des impératifs économiques. Dans un contexte où l'État n'intervient pas pour soutenir la librairie, les professionnels doivent se concentrer sur des niches commerciales qui leur permettront de vendre leurs ouvrages avec un faible temps de rotation. De la sorte, les livres scolaires, techniques et religieux se trouvent largement plus représentés dans les librairies camerounaises (en bénéficiant d'un lectorat automatique) que la littérature.

La littérature trouve bien entendu un public au-delà des seuls ouvrages inscrits dans les programmes scolaires ; mais ici encore, c'est le livre étranger qui arrive en tête des ventes (Pierre Fandio avance le chiffre de 70 % d'ouvrages produits hors du Cameroun ⁸⁴⁴). Au-delà de la seule logique médiatique, les auteurs les plus célèbres sont publiés à l'étranger, un second facteur favorise la prépondérance du livre extérieur en librairie. Alors que le Cameroun n'offre pas d'accompagnement économique à la filière, un opérateur français, la Centrale de l'Édition ⁸⁴⁵, propose en

844 FANDIO (Pierre), « Une foule qui refuse de faire foule : une vision de la littérature camerounaise à la veille du III^e millénaire », *art. cit.*, p. 11.

845 La Centrale de l'Édition est « l'organisme de l'édition française en charge : de l'assurance-crédit et de tous autres systèmes de garantie pour les facturations des éditeurs à l'export, du transport du livre par groupage vers le monde entier, par voies terrestre, maritime ou aérienne. Qu'il s'agisse de transport ou de recherche de solutions de crédit entre un éditeur et un libraire, La Centrale de l'Édition travaille au quotidien avec les libraires et grossistes – principalement francophones – du monde entier. Le Ministère de la Culture et de la Communication lui a confié la gestion de l'Aide au Transport, celle du Programme Plus, et les affectations du Fonds d'Intervention en faveur des libraires de pays en crise, ce fonds étant financé à parité par le Ministère et les éditeurs adhérents de la Centrale. Le CNL lui demande aussi d'assurer le suivi des aides aux librairies francophones à l'étranger ». Cf. « Centrale de l'édition », Association Internationale des Libraires Francophones : <http://www.librairesfrancophones.org/centrale-edition/item/428-centrale-de-ledition.html> - consultation 05.08.2013.

effet des facilités aux libraires se fournissant en livres français. En 2008, la libraire Judith Ombang Egoume nous expliquait sa démarche pour se procurer ces ouvrages :

Pour passer les commandes, il faut déjà avoir un compte chez l'éditeur, il faut que l'éditeur accepte de vous ouvrir un compte, et pour cela il faut être « cofacé »⁸⁴⁶, c'est une garantie à l'exportation, qui n'est pas accordée à tout le monde. Il faut passer par la Centrale de l'Édition, c'est-à-dire qu'il faut avoir un chiffre d'affaires conséquent pour être garanti. Une fois que vous êtes « cofacé », vous avez au moins garantie de pouvoir travailler avec la majorité des éditeurs car c'est ce que demandent ces derniers comme condition pour pouvoir se fournir chez eux⁸⁴⁷.

La situation a cependant évolué à partir du 9 mai 2012, après que les libraires bénéficiaires de la COFACE aient été informés de la suppression de la garantie, une décision « obligeant les librairies à payer comptant à la commande tous les livres commandés auprès des éditeurs français »⁸⁴⁸. La décision de suppression de la COFACE a par la suite été assouplie, après des discussions tenues entre la Centrale de l'Édition, les éditeurs et les pouvoirs publics français. Depuis, comme le souligne la libraire Agnès Debbiage, « grâce à un montage financier, les libraires [doivent] payer d'avance leurs commandes à hauteur de 25 % et leur échéance [est] réduite de quatre vingt dix

846 La COFACE (Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur) est un assureur-crédit, garantissant « à son assuré le paiement de ses créances, si le débiteur est défaillant, en général du fait d'une procédure collective précédant ou suivant l'état de cessation des paiements décrété par un tribunal [...]. Pour optimiser leur police d'assurance et le suivi des dossiers, les éditeurs français représentés par leurs distributeurs, d'une part, et COFACE, d'autre part, ont souhaité une gestion mutualisée de l'assurance concernant leurs créances auprès des libraires et grossistes de l'étranger et des Dom-Tom [...]. Suite à la crise financière de 2008-2009 et à la forte hausse des primes d'assurance, la Centrale de l'Édition et ses adhérents ont mis en concurrence les propositions de différents intervenants possibles sur le marché. À l'issue de cette large consultation, le contrat avec Coface a été renouvelé pour trois ans, à compter de janvier 2011. » Cf. « De 2002 à 2012, comment la situation avec l'assurance-crédit Coface a-t-elle évolué ? » :

<http://www.librairesfrancophones.org/informations-aux-libraires/transport-et-assurance-credit.html>- consultation 05.08.2013.

847 THIERRY (Raphaël), « Entretien avec Judith Ombang Egoume, Directrice de la Librairie Technique et Professionnelle », *art. cit.*

848 ASSOCIATION INTERNATIONALE DES LIBRAIRES FRANCOPHONES, « Librairies francophones – Un destin incertain », article publié dans *Le petit journal*, mars 2012 : <http://www.lepetitjournal.com/le-caire/a-la-une-le-caire/123197-librairies-francophones-un-destin-incertain-.html>- consultation 05.08.2013.

jours à soixante jours »⁸⁴⁹. Une fois la commande acceptée par l'éditeur, l'importation des ouvrages transite par le transporteur officiel SAGA, en passant à travers la Centrale de l'Édition qui s'occupe du transport, lequel est subventionné à hauteur de 10 ou 15 %. Judith Ombang Egoume précise que :

tout dépend alors du mode de transport choisi, le transport maritime est le moins cher mais plus long, l'aérien est le plus rapide mais le plus coûteux. Et les livres étant déjà coûteux, ce n'est pas le mode de transport le plus utilisé. Nous faisons donc venir la moitié des livres par le maritime, pour ensuite être livrés à Douala⁸⁵⁰.

Intervient alors le second temps du dédouanement pour le libraire camerounais. C'est encore Judith Ombang Egoume qui décrit les « problèmes que pose la Société Générale de Surveillance (SGS) » aux libraires pour l'entrée de leurs ouvrages sur le territoire camerounais :

pour toute facture supérieure à deux millions de francs CFA (trois mille euros), explique-t-elle, vous devez faire un contrôle à la SGS. Vous devez ensuite lever une « Déclaration d'importation » et fournir tout une foule de papiers à SAGA pour permettre l'accord de la douane. Enfin, viennent les délais que la douane prend en fonction de l'humeur de chaque douanier qui peut décider de gérer un dossier en un mois ou bien en trois mois, sans que vous sachiez pourquoi⁸⁵¹.

La complexité d'acheminement des ouvrages non camerounais et les contraintes de paiement que rencontrent les libraires camerounais n'empêchent cependant pas la domination des structures de diffusion/distribution étrangères. Les différents

849 DEBBIAGE (Agnès), « La librairie française en Égypte résistera-t-elle ? », Association Internationale des Libraires Francophones : <http://www.librairesfrancophones.org/la-librairie-francaise-en-egypte-resistera-t-elle.html> (consultation 05.08.2013). Dans la continuité de la suppression de la garantie COFACE, les libraires camerounais (et plus largement africains) ont progressivement dû faire face à une baisse des subventions autour du programme PLUS déjà évoqué dans notre précédent chapitre. Nous interrogeons Judith Ombang à ce sujet en 2008 : « Le gouvernement français est en train de diminuer l'aide à ce programme, donc les prix ne sont plus ce qu'ils étaient il y a cinq à dix ans, et même la subvention sur le transport est passée de 30 à 40 puis à 10 %. » Cf. THIERRY (Raphaël), « Entretien avec Judith Ombang Egoume », Douala, 10 mai 2008.

850 THIERRY (Raphaël), « Entretien avec Judith Ombang Egoume », *art. cit.*

851 *Ibid.*

fournisseurs de livre français (le CELF, Hachette, Hatier, la Centrale de l'Édition, l'Harmattan pour ne mentionner que ces derniers) bénéficient ainsi d'une part prépondérante dans le marché du livre local, part qui est largement renforcée par leur importante présence dans les programmes scolaires camerounais (Hachette, Hatier), et par leurs filiales locales de librairies (Messapresse, L'Harmattan). Dans un tel contexte, l'édition nationale ne bénéficie pas de moyens de « pression » médiatique ou économique sur l'offre en librairie ; au-delà d'une participation minoritaire aux programmes scolaires, les éditeurs camerounais restent irrégulièrement diffusés dans le pays.

Conclusion du chapitre

Nous avons vu que l'édition camerounaise connaît une importante évolution à partir du milieu des années quatre vingt dix. Nous émettons l'hypothèse que cette période voit la genèse d'un système d'édition camerounais dont l'étude est rendue complexe en raison de facteurs, internes et externes. Des maisons d'édition apparaissent et développent des productions jusqu'alors peu représentées, telles que le livre de jeunesse ou l'édition universitaire.

De même, de nouvelles dynamiques émergent, à l'image des coéditions intra-camerounaises et interafricaines. Compte tenu des contraintes que l'environnement légal et les opérateurs en charge des politiques du livre font peser sur l'économie du livre, les éditeurs cherchent des appuis à l'étranger, en se tournant vers des structures comme Afrilivres, l'*African Books Collective* ou l'Alliance Internationale des Éditeurs Indépendants. Cette logique du décentrement associatif se justifie encore par des difficultés d'instauration d'un dialogue interprofessionnel local, qui soit stable et fédérateur. Soulignons toutefois que la problématique associative évolue considérablement depuis 2010, avec la création de l'Association Nationale des Éditeurs de Livre du Cameroun (ANELCAM).

À un autre niveau, on observe que le marché national du livre est en majorité occupé par les éditeurs étrangers. Cette extraversion a forcément une incidence sur

l'ensemble du système éditorial ; en effet, le secteur du livre camerounais peine à se stabiliser, faute d'appuis institutionnels locaux. Si les éditeurs peuvent s'appuyer sur des financements étrangers (Alliance Internationale des Éditeurs Indépendants, Institut Français, Bureau International de l'Édition Française), l'édition étrangère ne continue pas moins de bénéficier d'une solide assise de diffusion sur place. Nous avons évoqué la Centrale de l'Édition, Belin ou Hachette, grands pourvoyeurs de livre français dans les librairies camerounaises.

Les aspects de l'édition au Cameroun durant les quinze dernières années sont donc multiples. La diffusion joue un rôle central, tant pour la commercialisation du livre français (ou autre)⁸⁵², que dans les opportunités de diffusion du livre camerounais à l'étranger : mentionnons Les Classiques Ivoiriens, L'Oiseau Indigo Diffusion, Afrilivres, *African Books Collective*, *Meabooks* ou encore *Bookwitty*. Le projet *Bookwitty* (issu du groupe libanais Keeward) constitue à cet égard une extension intéressante de la problématique numérique que nous avons abordée dans notre première partie⁸⁵³. Cette perspective occupe en 2013 une grande partie de la problématique de la diffusion/distribution du livre camerounais, et plus largement africain. Le développement du marché numérique au cours des dernières années favorise ainsi de nouvelles opportunités économiques pour les éditeurs africains. On évoquera par exemple des Nouvelles Éditions Numériques du Sénégal (NENA), ou encore la « Way-C », tablette numérique développée en République du Congo.

Dans un tel contexte, on voit que le système éditorial camerounais tend progressivement à développer des dynamiques endogènes, tout en assimilant des logiques économiques propres au marché international du livre. En nous intéressant au contexte contemporain, qui voit l'essor d'un nouveau marché du livre camerounais,

852 Les quinze dernières années, la stabilité de l'import étranger au Cameroun (comparaison des chiffres du CNL), associée à l'absence d'évolution de la présence du livre local dans les programmes scolaires.

853 Cette structure de vente en ligne a pour objectif de commercialiser les ouvrages africains (et plus largement du monde arabe et de la méditerranée) par l'intermédiaire d'une importante plateforme de vente en ligne. Le matériel commercialisé est aussi bien numérique que physique. Cf. <http://bookwitty.dev.keeward.net/> - consultation 14.09.2013.

nous associons l'évolution de l'édition locale aux dynamiques globales du livre. Nous faisons ici l'hypothèse que le système éditorial camerounais est historiquement en lien avec le monde du livre, sans pour autant favoriser à un moment donné le développement d'un système du livre *stricto sensu*.

Conclusion de la deuxième partie : Le Cameroun, du « système éditorial » au « système du livre »

Dans cette seconde partie, nous avons étudié l'organisation du système éditorial camerounais dans un environnement culturel complexe où l'État reste relativement en retrait. Depuis le milieu des années quatre vingt dix, la filière se concentre dans le secteur privé et les éditeurs camerounais tendent à se développer – au sortir d'une crise économique – en proposant de nouveaux positionnements stratégiques : coédition, association, etc.

Le secteur évolue selon deux pôles : localement, à travers deux foyers d'édition (anglophone et francophone) et à l'étranger, à travers des collectifs internationaux de diffusion, de promotion et de distribution. Les éditeurs camerounais interagissent peu, et seule la récente unification des deux associations professionnelles (l'Association des Éditeurs Camerounais et le Réseau des Éditeurs Camerounais) en une seule entité (l'Association Nationale des Éditeurs de Livre du Cameroun) laisse percevoir le développement d'une dynamique collective. L'histoire du livre dans le pays permet de mieux comprendre le peu de cohésion entre opérateurs ou bien fait la preuve du retrait des instances d'État.

Nous avons mis en lumière l'existence d'une bipolarisation précoce, apparue sur place à travers les imprimeries missionnaires et l'imprimerie bamoum. Cette

bipolarisation se poursuit à travers la littérature de tutelle et l'édition étrangère, en France, au Nigéria et au Royaume Uni.

Les premiers livres produits dans le pays à partir du milieu du XIX^{ème} siècle sont le fait de missions religieuses (*Baptist Missionary Society, Bassler Mission*, etc.). Les premiers textes littéraires produits par des camerounais sont imprimés dans ce cadre restreint, mais il s'opère ensuite ce que François Guiyoba nomme « une autonomie d'émancipation du champ littéraire camerounais »⁸⁵⁴. Quatre dynamiques littéraires se croisent du début de la période coloniale aux années cinquante : une production écrite en langues nationales hétérogène ; la production bamoun du sultanat de Fouban⁸⁵⁵, dont sont issues plusieurs œuvres d'ordre littéraire, religieux et scientifique ; une production littéraire « de tutelle », pour reprendre l'expression de Charles Djungu Simba⁸⁵⁶, éditée par *La Gazette du Cameroun*, outil au service de la propagande coloniale française ; enfin, la production littéraire hors du Cameroun, assimilée à la littérature de tutelle (parcours de Louis Marie Pouka et Jean-Louis Njemba Medou).

L'évolution du climat politique durant les années cinquante favorise l'émergence de formes littéraires émancipées, qui sont l'œuvre d'écrivains camerounais étudiant à l'étranger (en France et au Nigéria notamment), à l'image d'Eza Boto (Mongo Beti), de François Sengat-Kuo, de Benjamin Matip ou de Sankie Maimo. L'assouplissement relatif des conditions de presse et d'association en Afrique Équatoriale Française (AEF) et en Afrique Occidentale Française (AOF) permet l'apparition de périodiques produits par des Camerounais tels que *Kasò* (à Yaoundé), *L'étudiant du Kamerun* (à Paris), qui rendent compte de cette émergence littéraire à travers des positionnements y compris politiques. À la fin des années cinquante, des journaux nationaux comme la *Revue Camerounaise* ou *Lumina* élargissent les possibilités de publication pour les écrivains camerounais qui y éditent leurs premiers textes.

854 GUIYوبا (François), « Du rôle des missions et des églises dans la constitution du champ littéraire camerounais à l'ère coloniale », *Études littéraires Africaines* n°35, 2013, p. 76.

855 Au sujet de l'histoire de l'écriture et de l'imprimerie Bamoun, nous conseillons la lecture du roman *Mont Plaisant* de Patrice Nganang (Philippe Rey, 2011).

856 DJUNGU SIMBA (Charles K.), « La littérature de tutelle », dans *Les écrivains du Congo-Zaïre*. *Op. cit.*, p. 44.

Si l'on enregistre quelques publications de livres durant les années cinquante, il faut attendre l'Indépendance du pays pour qu'une production éditoriale prenne progressivement son essor au Cameroun, à travers différentes revues culturelles nationales (*Abbia*, *Le Cameroun littéraire*, *Ozila*), une associations littéraires (l'Association des Poètes et Écrivains du Cameroun), des éditeurs nationaux (l'Imprimerie Nationale, le CEPMAE, le CEPER, la SOPECAM) et des maisons d'édition privées (les éditions CLÉ, Semences Africaines, Le Flambeau...). Cet essor coïncide avec le développement de la littérature camerounaise à l'étranger, du fait de structures établies en France comme Présence Africaine, les éditions du Seuilou, plus tard, les éditions Silex. Au moment où débute la globalisation du livre en 1980, la production littéraire camerounaise transite déjà entre plusieurs pôles éditoriaux, camerounais et étrangers.

Durant les années soixante-soixante dix, le Cameroun s'impose alors comme un foyer de la littérature africaine, au même titre que Dakar, Ibadan ou Paris⁸⁵⁷. On assiste aussi, durant la période 1960-1980, à la croissance des représentations culturelles étrangères dans le pays, comme l'UNESCO, l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT, ancêtre de l'OIF) ou le service culturel de l'Ambassade de France. Ces opérateurs, qui poursuivent des objectifs différents, soutiennent la production et à la diffusion des œuvres camerounaises éditées dans et hors du pays.

Après une croissance assez constante de son économie du livre durant trois décennies, le Cameroun voit sa production éditoriale ralentir à la fin des années quatre vingt. L'évolution politique nationale et internationale, la montée en puissance d'autres pôles d'édition de littérature africaine à l'étranger, et surtout la crise économique accélèrent ce phénomène de déclin, provoquant la privatisation du CEPER, la disparition d'*Abbia*, et l'arrêt de la production de plusieurs structures (le CEPER, l'APEC).

857 À travers un rayonnement littéraire et éditorial du Cameroun sur le continent africain (la revue *Abbia* et les éditions CLÉ en tête) et au niveau sous-régional (le Centre régional de promotion du livre en Afrique).

Ce panoramahistorique nous a permis de prendre conscience de la difficulté d'un regard linéaire sur l'histoire du livre camerounais. Mais c'est aussi un moyen pour nous de mieux comprendre la configuration de l'édition camerounaisecontemporaine. Comme nous l'avons vu, alors que l'édition émerge à nouveau au milieu des années quatre vingt dix, tout est à reconstruire, et ce sont des opérateurs privés qui prennent leur essor. Le système éditorial camerounais que nous analysons dans nos trois derniers chapitres est doncrécent, mais il est aussi inscrit dans une histoire de la production écrite, amorcée dès leXIX^{ème} siècle.

Cette jonction que nous faisons entre l'histoire du livre et l'actuel système éditorial est une manière d'expliquer l'idée d'une « culture sacrifiée », du moins en ce qui concerne l'édition camerounaise. En effet, si l'État est initialement intervenu dans le secteur du livre scolaire et le soutien au fonctionnement des structures littéraires, celui-ci se tient en retrait depuis les années quatre vingt dix. Nous avons par exemplenoté un décalage entre l'ambitieux programme des États Généraux de la Culture (1991)et l'application effective de mesures comme le compte d'affectation spécial, la constitution d'un environnement juridique sous-régional facilitant la circulation du livre dans la CEEAC,ou encore la création d'une société de gestion collective du droit d'auteur. Enfin, la prédominance de l'édition étrangère sur le marché du livre scolaire accentue le retrait de l'édition locale.

Le secteur éditorial privé qui se constitue au cours des vingt dernières années intègre les deux données que sont la globalisation éditoriale et les difficultés posées parl'encadrement du livre.Le système éditorial camerounais qui émerge au cours de cette période se caractérise par l'extraversion : l'édition étrangère occupe une place importante sur le marché local et des éditeurs camerounais cherchent à exister individuellement hors du Cameroun. Il présente aussi une logique d'autarcie :le livre camerounais demeure dans son ensemble très peu médiatisé à travers le pays et à l'étranger.Nous retrouvons ici la notion de « glocalité » abordée dans notre introduction. Si, localement, l'édition ne participe pas encore à un système du livreincluantd'autres secteurs comme la documentation oula librairie, la problématique de ladiffusion occupe, elle, une place croissante dans les réflexions professionnelles. À

l'avenir, il sera important d'observer le rapprochement progressif des éditeurs camerounais avec des plates formes internationales de diffusion. Il sera alors temps d'étudier l'influence de cette dynamique d'adhésions sur le marché national et sur la position de l'édition camerounaise dans l'économie globalisée du livre.

CONCLUSION GÉNÉRALE :

L'ÉDITION AFRICAINE EN RELATION(S)

De la globalisation du livre à l'édition africaine

Au cours de ce travail, nous avons pu observer que le marché du livre africain est lié à l'évolution du marché international de l'édition depuis les années quatre vingt. À l'échelle mondiale, cette période correspond au processus de la globalisation éditoriale amorcé lorsque des groupes industriels intègrent le capital de maisons d'édition du Nord. S'en suit un phénomène de concentration et l'apparition de conglomérats comme Pearson International, Hachette ou Bertelsmann. À l'échelle africaine, les années quatre vingt correspondent à une période de crise économique au cours de laquelle la production éditoriale décline. Dans ce contexte, une activité non gouvernementale de don visant à palier à la « famine du livre » s'intensifie en direction de l'Afrique. Ce phénomène suscite la création de l'*African Books Collective*(ABC) en 1989 à Oxford. Cette association d'éditeurs africains est fondée sur l'idée que, si le Nord pourvoit l'Afrique en livres gratuits, l'édition africaine peut aussi bien se développer à travers un modèle de diffusion marchande dans l'hémisphère nord. L'exemple de l'ABC est suivi, en 1992, par la création de l'*African Publishers Network*(APNET). L'APNET a pour objectif de favoriser le rapprochement des associations nationales d'éditeurs à travers l'Afrique afin de soutenir l'essor d'un secteur alors en perdition.

En nous intéressant aux transformations des modèles éditoriaux durant les trente dernières années, nous avons souligné les inquiétudes qu'elles ont suscitées vis-à-vis de la relation entre choix éditorial et nécessité de rentabilité économique. Cette globalisation représente ici une « hybridation des cultures pour les uns [et

une]standardisation pour les autres »⁸⁵⁸. Nadège Veldwachter s'interroge à propos de ce phénomène :

L'unification des marchés du livre est-elle en synergie avec les impératifs de la « diversité culturelle » telle que le prône la récente Déclaration universelle de l'UNESCO à ce sujet ? À l'analyse, on voit rapidement poindre nombre de paradoxes dans la manière dont les éditeurs gèrent certaines contraintes financières et encouragent le déplacement de considérations littéraires vers un pôle à dominante économique qui influe en retour sur la légitimation des œuvres, et donc sur leur valeur littéraire. La bataille livrée est à la fois matérielle et symbolique⁸⁵⁹.

Face à cette crainte d'homogénéisation des productions intellectuelles, une réflexion autour de la notion de la « bibliodiversité » (soit la biodiversité appliquée au livre) se développe au début des années deux mille, associant rapidement des éditeurs africains. Au cœur de cette réflexion, on trouve « l'éditeur indépendant de création », acteur essentiel de la préservation de la diversité du livre⁸⁶⁰. C'est dans cette dynamique qu'est instituée la « Déclaration des éditeurs indépendants et solidaires » à Dakar, en 2003, sous l'impulsion de l'Alliance Internationale des Éditeurs Indépendants. Pour les cinquante éditeurs qui en sont les signataires (parmi lesquels de nombreux africains), il s'agit de « défendre et de promouvoir l'édition indépendante contre l'esprit de concentration, [...] de promouvoir l'esprit d'association [afin de] contribuer [...] à la démocratisation de l'accès au livre, à la libre circulation des idées et des publications »⁸⁶¹.

La prise en compte du travail de ces trois collectifs dans notre réflexion n'est pas anodine. Cela nous permet d'identifier un tournant intellectuel et économique de la production du livre africain. À un premier niveau, on voit que les éditeurs du continent

858 SAPIRO (Gisèle), *Les contradictions de la mondialisation éditoriale*. *Op. cit.*, p. 7.

859 *Ibid.* p. 12.

860 Gilles Colleu définit l'éditeur indépendant comme « propriétaire de son capital et [privilégie] le critère de la qualité plutôt que de rentabilité ». COLLEU (Gilles), *Éditeurs indépendants : de l'âge de raison vers l'offensive ?* *Op. cit.*, p. 74-85.

861 Cf. « Déclaration des éditeurs indépendants et solidaires », Dakar, 4 décembre 2003 : http://www.alliance-editeurs.org/IMG/pdf/Alliance_-_Declaration_fr.pdf - consultation 10.06.2013

se rassemblent en associations professionnelles, ce qui n'était pas le cas avant la fin des années quatre vingt. À un deuxième niveau, on observe une prise de position d'éditeurs africains. Ces derniers se placent comme garants d'une édition indépendante de création, alternative aux tendances d'uniformisation du marché global du livre. De la sorte, l'édition africaine se positionne dans une logique de réaction vis-à-vis des dynamiques internationales que nous avons observées.

Ces deux niveaux nous permettent aussi de mettre en lumière le caractère interconnecté des différents marchés du livre, lesquels fonctionnent selon un principe de vases communicants, avec des logiques d'influence, de rapports de force et de fédération. Bertrand Legendre et Christian Robin remarquent que, « dans une époque d'accentuation de la mondialisation des échanges et du commerce, l'édition semble traversée de logiques territoriales contradictoires : ancrage national/régional et internationalisation »⁸⁶².

Le marché du livre africain dans le contexte de la mondialisation

Le contexte de mondialisation du livre nous permet d'appréhender la dimension globale de la production du livre et de la littérature africaine. Dans ce marché du livre internationalisé, la diffusion, les prix littéraires et le succès de librairie dépendent des positions d'écrivains africains et de stratégies d'éditeurs à l'intérieur de différents systèmes littéraires⁸⁶³. Un constat s'impose : il y a, d'une part, l'édition de littérature africaine et, d'autre part, l'édition africaine de littérature. Cette distinction est importante, car il s'agit en fait de deux corpus distincts qui ne concernent pas les mêmes marchés.

Il existe plusieurs niveaux à la problématique de la diffusion du livre africain. Une séparation nette existe entre l'édition africaine, marginalement accessible hors d'Afrique (0,95 % des importations de livre étranger en France proviennent

862 LEGENDRE (Bertrand), ROBIN (Christian) (dir), *Figures de l'éditeur. Op. cit.*, p. 11.

863 Voir la thèse de Gaël Ndombi Sow : *L'entrée des écrivains africains et caribéens dans le système littéraire francophone. Op. cit.*

d’Afrique), et l’édition des littératures africaines au nord. Nous avons pu observer que la présence littéraire africaine s’est intensifiée sur les marchés du livre étrangers au cours des années deux mille. Cette évolution correspond à l’obtention de plusieurs prix littéraires par des écrivains africains. L’édition de littérature africaine reste néanmoins en situation de minorité commerciale dans les marchés du Nord. Les meilleurs *bestsellers* africains ne dépassent que très exceptionnellement quelques dizaines de milliers d’exemplaires vendus. Dans ce contexte, des foyers culturels comme la France continuent d’exercer une importante attraction auprès des écrivains africains, sans pour autant favoriser l’émergence d’un marché du livre africain sur place. « La majorité de la reconnaissance littéraire au nord revient à des écrivains africains de la diaspora et ne bénéficient pas directement aux économies africaines », font remarquer Mary Jay et Walter Bgoya ⁸⁶⁴.

L’étude des trajectoires éditoriales d’écrivains africains (anglophones et francophones), met en lumière plusieurs dynamiques. Nous avons observé que les écrivains anglophones, lorsqu’ils sont édités dans les catalogues d’éditeurs de l’hémisphère nord, accèdent à un plus important champ de traduction que leurs homologues francophones, pour qui ce sont plutôt les récompenses littéraires qui jouent un rôle dans l’accession à d’autres marchés littéraires. D’autre part, on note que les écrivains francophones ne publient plus en Afrique, une fois qu’ils ont accédé à des catalogues français. À un second niveau, ces derniers restent peu représentés dans le palmarès des prix littéraires, et ils ne représentent pas les plus grands succès en librairies.

Deux mouvements de réaction apparaissent : le « tout-monde » littéraire et l’édition équitable, sans que ces projets poursuivent les mêmes objectifs. Le manifeste « Pour une littérature monde » correspond au premier mouvement. Rédigé par quarante quatre écrivains francophones (en majorité africains), ce texte s’insère pleinement à l’intérieur d’un contexte francophone qu’il dénonce pourtant, en ne

864 « *Much of the welcome celebration of African literary writers in the north emanates from diaspora publishing and doesn’t directly benefit African economies.* » Cf. BGOYA (Walter), JAY (Mary), « Publishing in Africa from Independence to the Present Day », *Research in African Literatures*, vol. 44, n°2, Summer 2013, p. 22.

suscitant pas de rupture avec la chaîne du livre français. Nous rejoignons ici l'idée d'une « institutionnalisation universelle d'une pensée de la différence » proposée par Nadège Veldwachter⁸⁶⁵. Cette dernière écrit :

Il faut reconnaître qu'aux dynamiques identitaires complexes théorisées à travers les notions d'hybridité, correspondent des formes de domestication territoriale lorsque les forces mondialisantes ne s'accompagnent pas d'une conscience culturelle de l'Autre et se contentent de (dé)placer et/ou de reproduire des niches culturelles dans d'autres contextes sans pour autant s'engager dans une vraie démarche de cohabitation⁸⁶⁶.

On identifie ici un positionnement d'écrivains qui correspond à une posture intellectuelle, mais pas à une remise en question de l'institution littéraire francophone. C'est à ce niveau qu'intervient le deuxième mouvement, qui concerne l'édition équitable. Issue des réflexions autour de la bibliodiversité, l'initiative de l'Alliance Internationale des Éditeurs Indépendants exerce un *lobbying* auprès des éditeurs du Nord et des écrivains africains qui y sont édités. Les coéditions panafricaines qu'organise l'Alliance représentent de nouvelles perspectives éditoriales, avec la réédition d'œuvres initialement publiées par des éditeurs européens. Ce projet se veut une alternative, mais choisi aussi de se développer en marge : une réédition n'est pas commercialisable dans le pays de l'édition originale, à moins qu'un des coéditeurs soit situé dans le même pays.

En se développant dans le contexte de la globalisation éditoriale, ces deux mouvements représentent un capital symbolique, mais pas économique. La dynamique du « tout-monde » ne favorise pas une promotion de l'édition africaine, puisque qu'il s'agit d'une remise en question du message éditorial plus que du marché lui-même. Le projet du livre équitable et les coéditions solidaires ne constituent pas des opportunités économiques pour les éditeurs associés, puisque les ouvrages sont commercialisés à de faibles ratios. Avec ces deux exemples, nous nous situons donc bien dans la « bataille symbolique » énoncée par Nadège Veldwachter.

865 VELDWACHTER (Nadège), *Littérature francophone et mondialisation. Op. cit.*, p. 9.

866 *Ibid.*, p. 10.

La « bataille matérielle », qui vise à légitimer l'édition africaine sur des marchés étrangers, est plutôt mise en œuvre par des initiatives de diffusion comme l'*African Books Collective* ou l'association L'Oiseau Indigo Diffusion. Ces deux collectifs renforcent la présence des éditeurs africains au nord à travers une participation active à des événements du livre, une diffusion en librairie et une promotion dans les médias. Ils favorisent ainsi l'insertion progressive d'éditeurs africains sur les marchés du Nord.

Le marché du livre en Afrique

Si l'aspect symbolique et littéraire ne nous a pas échappé, la « bataille matérielle » qui est évoquée plus haut concerne aussi la situation de l'édition africaine sur son marché immédiat. Celle-ci est, par exemple, supplantée dans les librairies locales par l'édition du Nord, diffusée et distribuée à travers des importations soutenues par des opérateurs étrangers (le CELF, la Centrale de l'Édition, etc.). Le marché scolaire, généralement soumis à des appels d'offre internationaux, pose un autre problème en étant largement accaparé par l'édition étrangère. On se souviendra que l'Afrique représente, pour un pays comme la France, le quatrième principal marché d'exportation (derrière les territoires d'outre-mer, l'Europe de l'ouest, l'Amérique du Nord et l'Union Européenne). Dans un récent article, Walter Bgoya et Mary Jay soulignaient le fait que :

Selon le modèle traditionnel de l'industrie de l'édition dans les pays développés, les profits réalisés par l'édition du livre scolaire dans l'éducation le secteur éducatif sont partiellement réinvestis dans un marché plus large, en particulier dans la production universitaire, ou encore la littérature générale et la littérature pour enfants qui sont destinées au marché du grand public. Ainsi, l'attrait de la publication d'un livre repose sur l'importance du livre selon le contexte culturel et intellectuel ⁸⁶⁷.

867 « *The traditional model of publishing industries in the developed world is that the profits made from textbook publishing for schools and tertiary institutions are partly invested in publishing for the wider market, particularly scholarly titles and literary and children's books for the general consumer market. Indeed much of the attraction of publishing lies in the*

Et si l'édition africaine parvient ponctuellement à s'implanter dans le marché scolaire (nous évoquons une part de 15 % de livre camerounais dans les programmes scolaires locaux), cette proportion demeure insuffisante pour insuffler un développement de la filière éditoriale dans son ensemble. Walter Bgoya et Mary Jay ajoutent que :

Les multinationales, qui s'accordent la part du lion dans le secteur scolaire en Afrique, investissent peu, si ce n'est rien du tout, dans les pays où elles réalisent les profits ; le secteur du livre non-scolaire est insuffisamment développé par les éditeurs locaux, en partie à cause de l'exclusion de ces derniers du marché scolaire ⁸⁶⁸.

Compte tenu des aspects multiples de la production du livre africain, nous avons souligné le fait qu'étudier la globalisation éditoriale ne signifie pas forcément « parler globalement du livre en Afrique ». Il n'y a pas une édition de littérature africaine, mais des systèmes éditoriaux éditant des littératures africaines. Par choix stratégique, différence de moyens et d'approches de la diffusion, la visibilité de ces productions demeure, en 2013, très variable selon l'angle d'approche choisi.

L'accès à l'information

Toute recherche consacrée à l'édition africaine rencontre une première difficulté qui concerne l'accès physique aux documents. Peu diffusée à l'étranger, faiblement évoquée dans les médias, l'édition africaine est également marginalement représentée en bibliothèque. Nous avons observé que ce déficit d'information contribue à l'isolement du livre africain. Cette problématique est étroitement liée à la question de la diffusion puisque, pour acquérir des ouvrages, les bibliothèques publient des appels d'offres à l'attention d'organismes capables de fournir les ouvrages présents sur des listes bibliographiques. Il y a ensuite deux impératifs pour l'acquisition d'ouvrages

cultural and intellectual endeavor of the importance of the book. » Cf. BGOYA (Walter), JAY (Mary), « Publishing in Africa from Independence to the Present Day », *art. cit.*, p. 22.

868 « *The multinationals that take the lion's share of the textbook in Africa invest little, if any, of those profits within the country in which they are made; and the non-textbook sector is insufficiently developed by indigenous publishers, partly because of their exclusion from the textbook market.* » *Ibid.*

africains : premièrement, les bibliothécaires doivent savoir où trouver l'information documentaire pour constituer leurs listes et, deuxièmement, le fournisseur doit être capable d'obtenir les ouvrages, ce qui, en l'absence d'une diffusion organisée de l'édition africaine, pose de sérieuses difficultés. Les professionnels à même de fournir ce service sont rares et seule la société canadienne Meabooks semble couvrir, à ce jour, l'essentiel des territoires africains à l'attention des bibliothèques du Nord.

Plusieurs accès importants à des collections africaines existent hors d'Afrique. Nous avons donné l'exemple de la Bibliothèque du Congrès et de son bureau de Nairobi ou encore du réseau *Africana* aux États-Unis. Cette facilité de consultation des collections disponibles en Amérique et dans les bibliothèques du Nord (via le prêt entre bibliothèques) met en exergue la faible présence du livre africain dans les bibliothèques africaines elles-mêmes. Bibliothèques nationales, réseaux de lecture publique, bibliothèques universitaires et centres de lecture publique fonctionnent souvent avec des moyens restreints et, en conséquence, n'intègrent que progressivement les technologies nécessaires pour l'accès à l'information documentaire.

Nous avons vu que la question numérique trouve toute sa place dans le cadre de la problématique de l'information sur l'édition africaine. Il y a deux aspects de cette problématique : en premier lieu, l'information éditoriale transite aujourd'hui par des nouveaux canaux, qui favorisent l'accès d'un lectorat éloigné à des ressources africaines ; secondement, la dématérialisation des ouvrages (livre numérique, impression à la demande) participe à de nouveaux champs de la diffusion du livre africain. Nous nous sommes alors demandé si l'on ne se dirige pas vers une autre forme de domination, cette fois technologique, lorsque les ressources numériques sont développées par le Nord.

Le traitement théorique de l'édition africaine

Le choix méthodologique a représenté une autre difficulté de notre recherche. Nous avons vu que l'édition africaine n'est pas concernée par un espace disciplinaire à

part entière et qu'il n'existe pas de cadre théorique faisant office de référence pour l'Afrique. La recherche consacrée à l'édition africaine nécessite ainsi le recours à des outils de différents domaines et à des théories interdisciplinaires.

Conscients du problème posé par l'absence de théorie de référence en la matière, nous avons choisi de construire notre bibliographie autour d'un corpus pluridisciplinaire, rassemblant les sciences de l'information et de la communication, l'histoire et la sociologie de la littérature. Nous avons alors été confronté à différentes approches de la question : des approches d'aire globale (l'édition en Afrique francophone, la francophonie...) ou d'un espace national (le Nigéria, la République Démocratique du Congo...) et, enfin, des études dont le thème prend en charge l'édition africaine, en même temps que la production littéraire africaine éditée au nord⁸⁶⁹. Cette question de la diversité des discours se réfèrent à notre sujet a une influence sur la diffusion et la reconnaissance de l'édition africaine. Elle prend donc place – aussi – dans la problématique de la visibilité du livre édité en Afrique.

Cet axe de réflexion portant sur la visibilité de l'édition africaine nous a permis de démontrer que cette dernière est souvent évoquée « par rapport à ». Par exemple : « par rapport au parcours des écrivains africains » ou « par rapport à sa position d'inféodation à des systèmes littéraires jugés “dominant” ». Nous avons également noté que les réalités éditoriales africaines sont souvent traitées de manière globale, ce qui a un impact sur la connaissance critique de l'édition africaine. Il est difficile d'avoir une vision précise des subtilités nationales des marchés africains du livre lorsque l'on parle de « l'édition en Afrique francophone » ou de « l'édition africaine » dans son ensemble. Les études de réalités locales comme le travail de Charles Djungu Simba (*Les champs littéraires du Congo-Zaïre*) ou de Pierre Fandio (*La littérature camerounaise dans le champ social, et al.*), demeurent encore assez rares.

Mais on ne peut pas, pour autant, faire abstraction du caractère « globalisé » de l'édition africaine. Le fait qu'elle soit désormais constamment en contact avec d'autres

869 Par exemple l'homogénéisation des productions littéraires dans le contexte de la mondialisation, le développement d'identités littéraires nationales, les trajectoires d'auteurs africains, les champs littéraires africains, etc.

sphères de production et de diffusion exige un aller-retour permanent entre l'approche locale et la prise en compte de sa relation avec le monde du livre. Afin de ne pas être bloqués par ces deux niveaux possibles de traitement du sujet, nous avons choisi d'étudier l'édition dans l'espace camerounais.

Ce choix a aussi été dicté par le problème que peut poser une recherche d'ordre trop global. « L'Afrique est un continent immense, et les situations éditoriales varient d'un pays à l'autre »⁸⁷⁰, écrivent Walter Bgoya et Mary Jay. Un objet d'étude aussi large que « l'édition en Afrique » ne permet pas de suffisamment comprendre l'influence de la globalisation du livre sur les différents marchés d'édition du continent. Nous avons également pris soin de ne pas faire de « distinction trop stricte entre global et local, centre et périphérie, dominant et dominé, ou toute autre sorte d'opposition manichéenne »⁸⁷¹ en restreignant notre propos au seul marché du livre camerounais *in situ*. Nous avons mis en lumière l'évolution de ce marché sur place, tout en étudiant sa relation avec d'autres géographies de l'édition et de la littérature. Nous avons ainsi analysé l'organisation du système éditorial camerounais, et la manière dont il interagit avec l'espace global du livre. Face au peu de ressources existantes sur la question et au fait que la notion de système éditorial ne constitue une référence théorique dans aucun travail référencé, nous avons eu recours à un travail d'enquête entre 2008 et 2013. Pour ce faire, nous nous sommes basés sur différents points de référence : plusieurs villes du Cameroun (Yaoundé, Douala, Bafoussam, Bamenda, Buea, Limbe), des lieux de rencontres internationales (le Salon du livre de Paris 2012 et 2013) et des *workshops* professionnels⁸⁷².

870 « *Africa is an enormous continent and the publishing situation varies within it from country to country.* » *Ibid.*, p. 31.

871 « [...] *too strict distinctions between global and local, center and periphery, dominant and dominated, or any other binary opposition.* » Cf. HEMMUNGS WIRTÉN (Eva), « *Glocalities : Power and Agency Manifested in Contemporary Print Culture* », *art. cit.*, p. 565.

872 Nous avons eu l'occasion de participer ou assister aux ateliers « *Le don de livre, un système à repenser ?* » organisé à Paris en mars 2013 et « *Le livre équitable, un réel enjeu pour demain* » organisé à Ouagadougou en juin 2013. Ces ateliers étaient organisés par l'Alliance Internationale des Éditeurs Indépendants en prélude des « *Assises Internationales de l'Édition Indépendante* » qui se tiendront à Cape Town en septembre 2014.

Le développement de l'édition camerounaise

Mis à part la nécessité de restriction géographique, l'édition camerounaise s'est avérée un sujet d'étude complexe. En dépit d'une extrême densité des langues locales, le marché du livre local est essentiellement représenté par les deux langues nationales (français et anglais). Les éditeurs se situent surtout dans les chefs lieux des deux régions linguistiques (Douala et Yaoundé pour les provinces francophones, Bamenda et Limbe pour les provinces anglophones).

Bien que la vie littéraire écrite se soit développée au Cameroun dans la première moitié du XX^{ème} siècle, c'est seulement à partir de 1960 que l'édition s'implante dans le pays, tout d'abord sous l'impulsion de l'Association des Poètes et Écrivains du Cameroun (APEC), puis avec la création du Centre de Littérature Évangélique (CLÉ), en 1963. Nous avons toutefois identifié des éléments rendant compte d'une dynamique d'émancipation⁸⁷³ et d'une logique d'affirmation culturelle⁸⁷⁴ pendant la période coloniale. Au cours des années soixante-soixante dix, le secteur oscille entre la tutelle d'État et l'expérimentation littéraire. La vie littéraire se développe en particulier autour de différentes revues qui s'inscrivent dans le sillage d'*Abbia* et favorisent l'émergence de nouvelles générations d'écrivains. Les éditions CLÉ développent pour leur part une attraction littéraire régionale. Yaoundé s'impose durant ces deux décennies comme un contrepoids à d'autres foyers éditoriaux comme Dakar, Abidjan, Ibadan ou Paris. Avec le soutien de l'UNESCO, le gouvernement camerounais développe le Centre régional de promotion du livre en Afrique (CRÉPLA) qui a pour but de faire du Cameroun un pôle d'organisation et de développement de la filière pour l'Afrique francophone.

Alors que les maisons d'édition du nord prennent une place considérable dans le marché du livre, on assiste aussi, jusqu'aux années quatre vingt, à la croissance des représentations culturelles étrangères dans le pays. Ces différents opérateurs participent à la promotion et à la diffusion de la littérature camerounaise éditée dans et hors du pays. Comme dans d'autres États d'Afrique, la crise économique, le

873 Dans le cadre de l'imprimerie missionnaire et de la presse coloniale.

874 Avec la production intellectuelle bamoun produite entre 1895 et 1920.

développement de la concurrence internationale, l'évolution de l'environnement politique et institutionnel a un impact impact sur la production du livre des années autre vingt. Des maisons d'édition disparaissent alors, et des éditeurs publics sont privatisés. Globalement, l'édition camerounaise enregistre une baisse de ses publications. Cette crise du livre précède une recomposition du secteur, sur des fonds essentiellement privés à partir du milieu des années quatre vingt dix.

Les maisons d'éditions qui émergent depuis cette période s'inscrivent dans une large palette de spécialités. Ces nouveaux éditeurs publient des ouvrages universitaires, scolaires, techniques et religieux, de la littérature (théâtre, roman, poésie), des essais, de la littérature de jeunesse ou encore de la bande dessinée. Ces opérateurs doivent toutefois composer avec différentes formes de concurrence de l'édition étrangère. On mentionnera les filiales d'éditeurs internationaux comme Macmillan, Cambridge, Les Classiques Africains ou L'Harmattan, qui se sont implantées à Limbe et Yaoundé, ou encore l'importation massive du livre étranger ⁸⁷⁵.

Le système éditorial camerounais

À partir du milieu des années quatre vingt dix – période qui coïncide avec la globalisation du livre – l'édition camerounaise développe une nouvelle forme de structuration. On assiste ainsi progressivement à l'émergence d'un système éditorial camerounais. Le système éditorial se caractérise par une cohérence des dynamiques de l'édition locale, sans forcément s'agréger aux autres secteurs du livre (librairie, documentation, diffusion) : nous n'avons pas réussi à identifier l'existence d'un système du livre camerounais. Enfin, le système éditorial ne possède de rayonnement généralisé hors du Cameroun, il est, de même, fragile économiquement.

La difficulté d'émergence d'un système du livre s'illustre à travers trois principaux facteurs : le peu de soutiens de l'État à la filière camerounaise du livre, l'importante

875 Le Cameroun occupe par exemple la vingt-deuxième place parmi les cinquante principaux marchés d'exportation de la France. 3 452 000 d'euros de livre français y ont été importés en 2012, selon les chiffres de la Centrale de l'Édition. Cf. CENTRALE DE L'ÉDITION, *Statistiques export livres 2012*. *Op. cit.*, p. 7.

part que l'édition étrangère occupe dans le marché national et la difficulté de l'instauration d'une plateforme associative camerounaise.

Nous avons observé que le secteur du livre scolaire est soumis à des appels d'offres internationaux. Si les éditeurs des régions anglophones occupent une place significative dans les programmes anglophones (en particulier dans l'édition de manuels), une minorité d'éditeurs francophones parviennent à inscrire des ouvrages ou des manuels aux programmes de leur région linguistique. D'autre part, les divergences associatives que nous avons remarquées durant les dix dernières années n'ont pas permis aux éditeurs de constituer un *lobbying* auprès des instances référentes et en faveur de la filière du livre local. Cette relative division professionnelle ne favorise pas une représentation collective à l'extérieur du pays, comme peuvent le faire, par exemple, les éditeurs ivoiriens.

Pour faire face au peu de soutiens publics et à la limitation du marché local, des éditeurs camerounais vont rechercher des opportunités économiques à l'étranger. Se faisant, l'édition camerounaise se connecte progressivement avec des initiatives internationales de promotion et de diffusion telles que l'Alliance Internationale des Éditeurs Indépendants, l'*African Books Collective* ou l'Oiseau Indigo. Elle se connecte alors au contexte de la globalisation du livre. Cette dynamique d'externalisation favorise par ailleurs un dédoublement de l'économie du livre camerounais.

Le Cameroun, une « glocalité » éditoriale

Dans sa relation à l'espace local et à l'espace global, le système éditorial camerounais s'apparente à une « glocalité ». À l'échelle nationale, l'édition favorise des dynamiques individuelles aussi bien que collectives. On observe une forte insularité autour des différents pôles éditoriaux (Yaoundé, Limbe, Bamenda). Le livre circule peu à travers le pays et, pour commercialiser leurs ouvrages, les éditeurs n'ont pas d'autre possibilité que d'assurer eux-mêmes leur propre diffusion dans les librairies. Il est par ailleurs difficile d'être au courant des parutions lorsque l'on ne réside pas directement dans la ville des éditeurs, les catalogues étant peu accessibles

sur *Internet*. À l'échelle internationale, l'édition camerounaise est isolée de différentes dynamiques du livre (nous parlions à ce sujet d'autarcie éditoriale), les éditeurs cherchant à titre individuel des opportunités économiques à l'étranger. Tout en subissant la domination économique de l'édition étrangère sur leur marché immédiat, des éditeurs occupent des positions politiques vis-à-vis de la globalisation du livre. Ils s'inscrivent ainsi dans le mouvement de l'édition indépendante pour la défense de la bibliodiversité, à travers leur adhésion à des collectifs liés à cette dynamique (AEI, Afrilivres).

La coédition constitue un phénomène intéressant. Elle permet à des maisons d'édition camerounaises de publier des écrivains africains jusque là exclusivement édités au nord. Si la majorité de ces coéditions se font grâce au soutien d'institutions étrangères (Institut Français, AEI), nous avons souligné le fait que des éditeurs camerounais parviennent individuellement à publier des écrivains africains reconnus au niveau international. En publiant Achille Mbembe, Sony Labou Tansi, Bessora ou Alain Mabanckou, ces éditeurs développent un capital symbolique, ils favorisent aussi l'insertion de leur catalogue à l'étranger. On se souviendra aussi que ce projet de coédition internationale avait été lancé au Cameroun en 1977, sous l'impulsion du CRÉPLA, mais sans continuité avec la période contemporaine.

Nous avons enfin souligné l'autarcie qui caractérise le marché national du livre en observant la présence éditoriale camerounaise à l'étranger. La diffusion constitue en ce point une des principales raisons de la faible audience de l'édition camerounaise hors du pays. En effet, en 2013, une seule structure professionnelle propose la diffusion du catalogue d'un éditeur camerounais à l'étranger (ABC avec les éditions Langaa). Si l'économie du livre local s'est progressivement stabilisée sur place depuis les années deux mille, elle peine encore à trouver une assise internationale. Nous avons toutefois remarqué qu'un ouvrage des éditions Ifrikiya a récemment été inscrit au programme scolaire de la République centrafricaine. On rejoint ici la perspective d'une économie du livre à l'échelle africaine, dont l'essor n'a jamais eu lieu, en dépit de plusieurs projets de l'UNESCO (CRÉPLA, Première Exposition Internationale du Livre Africain), ou de l'implantation de l'APNET au Cameroun. On est bien là dans l'idée d'une

« glocalité » éditoriale : le Cameroun représente un lieu de confrontation entre une économie du livre entre autarcie et délocalisation. Le système éditorial camerounais présente ainsi un caractère multipolaire.

Les conditions d'un système littéraire africain

La perspective numérique occupe aujourd'hui une grande partie de la problématique de la diffusion/distribution du livre camerounais (et plus largement africain). Nous citerons encore une fois Nadège Veldwachter :

La dématérialisation de l'écrit est-elle sur le point de développer une brèche susceptible d'enrichir la qualité et la diversité de réception des textes à venir, soient-ils étrangers ou familiers ? La délocalisation électronique saura-t-elle se faire pourvoyeuse d'une véritable universalité de la pensée ? ⁸⁷⁶

Le développement numérique favorise de plus en plus l'éclosion de nouveaux champs économiques pour les éditeurs africains, mais il est encore tôt pour en mesurer leurs potentialités et leur impact sur le système éditorial camerounais. Dans un tel contexte, on voit bien que le Cameroun tend à développer des dynamiques endogènes, mais qu'il assimile aussi des logiques économiques propres au marché international du livre. En nous intéressant au contexte contemporain on remarque alors que l'édition locale est en relation permanente avec les dynamiques globales du livre.

Compte tenu de l'évolution actuelle (et constante) du marché du livre camerounais, il sera important de garder une attention sur les reconfigurations du secteur à venir. S'il est encore difficile d'identifier une cohérence de la chaîne du livre dans son entier, la stabilisation relative du système éditorial ouvre néanmoins de nouvelles perspectives de recherche. Il serait alors question d'étudier la possibilité de systèmes littéraires, pas forcément calqués sur les modèles connus et analysés au nord. De même, le développement de nouvelles dynamiques littéraires (nous pensons en particulier à la coédition et aux perspectives numériques), ouvrent des opportunités

876 VELDWACHTER (Nadège), *Littérature francophone et mondialisation*. *Op. cit.*, p. 293.

d'étude et de nouvelles approches de recherche concernant les champs littéraires africains.

Dans un contexte pluriel, où les dynamiques de l'édition africaine sont de plus en plus diversifiées et où l'on observe des lieux, des corpus, des économies et des systèmes du livre, il est difficile d'avoir recours à un discours d'ensemble au sujet des productions africaines du livre. Mais on pourrait aussi se demander si la tentation du « resserrement » de la réflexion autour d'un seul espace national ne laisse pas de côté la dimension globale et interconnectée de l'édition contemporaine (édition africaine comprise)... Tenant compte du problème que posent la diversité des espaces et la multiplicité des dynamiques éditoriales africaines, nous avons vu que le Cameroun, tout en favorisant le développement d'un marché du livre en situation d'autarcie, rassemble également un certain nombre d'indices liés à la globalisation éditoriale et littéraire. L'analyse de cette relation permet de mieux saisir les logiques et dynamiques de la production éditoriale africaine contemporaine, mais aussi de comprendre et nuancer leur isolement vis-à-vis du marché mondial de la littérature.

En développant un système éditorial qui génère des dynamiques littéraires, le Cameroun suggère alors une mise à jour des approches autour de la question des champs littéraires, dans la continuité des recherches mises en œuvre par Pierre Fandio.

Tout en favorisant une relation étroite avec le monde du livre, l'édition africaine reste aujourd'hui isolée au sein des discours littéraires. Méconnue, elle n'est pas considérée comme partie prenante de l'économie mondiale du livre, avec qui elle entretient pourtant de nombreux points de convergence. Par conséquent, les ouvrages produits au nord par des écrivains africains constituent toujours l'essentiel des corpus reconnus par le lectorat mondial et étudiés par l'université.

BIBLIOGRAPHIE

Monographies

ABDELKADER (Yamna), CHANCÉ (Dominique), DEBLAINE (Dominique), *Transmission et théorie des littératures francophones*. Bordeaux : Presses Universitaires de Bordeaux - Jasor, 2007.

ADDA (Jacques), *La Mondialisation de l'économie. Genèse et problèmes*. Paris : La Découverte, 2006.

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT, *L'AFD au Cameroun, la mise en œuvre du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D)*. Paris : AFD, septembre 2007.

ALLIANCE INTERNATIONALE DES ÉDITEURS INDÉPENDANTS, « Rapport moral et financier de l'Alliance Internationale des Éditeurs Indépendants ». Paris : AEI, 2009.

ALTBACH (William T.), *Publishing and development in the Third World*. Londres : Hans Zell Publishing, 1992.

ASHUNTANTANG (Joyce B.), *Landscaping Postcoloniality, The Dissemination of Cameroon Anglophone Literature*. Cameroun : Langaa Research and Publishing Common Initiative Group, 2009.

ASSOCIATION DES POÈTES ET ÉCRIVAINS CAMEROUNAIS, *Anthologie 1962*. Yaoundé : APEC, 1962.

ASSOCIATION DES POÈTES ET ÉCRIVAINS CAMEROUNAIS, *La voix des poètes camerounais*. Yaoundé : APEC, 1966.

ATANGANA (Engelbert), BAHOKEN (Jean-Calvin), *La politique culturelles en République Unie du Cameroun*. Paris : Les Presse de l'Unesco, 1975.

BASSEK BA KOBHIO, *Cameroun la fin du maquis*. Paris : L'Harmattan, 1986.

ENO BELINGA (Samuel-Martin), BRAMBILLA (Cristina), GERARD (Gerard), Okpewho (Isidore), *Letterature dell'Africa*. Milan : Jaca Book, 1994.

BARATTE ENO BELINGA (Thérèse), *Écrivains, cinéastes et artistes camerounais*. Yaoundé : Thérèse Baratte Eno Belinga, 1978.

BAUMGARDT (Ursula), DERIVE (Jean), *Littératures orales africaines*. Paris : Karthala, 2008.

BETI (Mongo), *Le Rebelle III*. Paris : Gallimard, 2008.

BJORNSON (Richard), *The African quest for freedom and identity: Cameroonian writing and the national experience*. Bloomington/Indianapolis : Indiana University Press, 1991.

- BOH (Herbert), *L'état de la presse au Cameroun*. Yaoundé : Saagraph/Friedrich Ebert Stiftung, 1998.
- BOURDIEU (Pierre), *Les règles de l'art*. Paris : Seuil, 1992.
- BOURDIEU (Pierre), *Esquisse d'une théorie de la pratique*. Paris : Seuil, 2000.
- BOURGUEIL (Isabelle) (dir.), *Où va le livre en Afrique ? Africultures n°57*. Paris : L'Harmattan, 2003.
- BRÉMOND (Janine), BRÉMOND (Greg), *L'édition sous influence*. Paris : Liris, 2004.
- CASANOVA (Pascale), *La république mondiale des lettres*. Paris : Le Seuil, 1999.
- CENTRALE DE L'ÉDITION, *Statistiques export livres 2008*. Paris : Centrale de l'Édition, 2008.
- CENTRALE DE L'ÉDITION, *Statistiques export livres 2012*. Paris : Centrale de l'Édition, 2013.
- CÉVAËR (Françoise), *Ces écrivains d'Afrique Noire*. Ivry-sur-Seine : Éditions Nouvelles du Sud, 1998.
- CHAKAVA (Henry), *Publishing in Africa: one man's perspective*. Chestnut Hill : Bellagio Publishing, 1999.
- CITTI (Pierre), DÉTRIE (Muriel), *Le champ littéraire*. Paris : Librairie Philosophique Jacques Vain, 1992.
- COLLECTIF, *L'accès au livre : édition solidaire et bibliodiversité*. Bruxelles : Colophon Éditions, 2003.
- COLLECTIF, *L'écrivain dans l'espace francophone*. Paris : Société des Gens de Lettres, 2006.
- COLLECTIF, *Les cultures africaines sont-elles à vendre ? Africultures n°69*. Paris : L'Harmattan, 2007.
- COLLECTIF, *Mémoire des États généraux de la culture : Charte camerounaise de la culture*. Yaoundé : MINEDUC, 1991.
- COLLECTIF, *Catalogue Afrilivres*. Cotonou : Association Afrilivres, 2004.
- COLLECTIF, *Savoirs solidaires : Enjeux de la professionnalisation des filières du livre dans les pays Afrique-Caraïbes-Pacifique (Actes du colloque organisé par Bibliothèques Sans Frontières les 26 et 27 mars 2010)*. Paris : Scolibris, 2013.
- COLLECTIF, *Proceedings of the First International Congress of Africanists, ACCRA 11th-18th December 1962*. Evanston : Northwestern University, 1962.
- COLLECTIF, *200 écrivains africains à Lagos, Nouvelles du Sud n°18*. Paris : Editions Nouvelles du Sud, 1992.

- COLLEU (Gilles), *Éditeurs indépendants : de l'âge de raison vers l'offensive ?*. Paris : Alliance Internationale des Éditeurs Indépendants, 2006.
- CURREY (James), *Quand l'Afrique réplique*. Paris : L'Harmattan, 2012.
- DACOS (Marin), MOUNIER (Pierre), *L'édition électronique*. Paris : La Découverte, 2010.
- DEBUTSEY (Woeli), *The Story of APNET, African Publishers Network*. Unesco, 1995.
- DEHON (Claire L.), *Le roman camerounais d'expression française*. Birmingham : Summa, 1989.
- DJUNGU SIMBA K. (Charles), *Les écrivains du Congo-Zaïre. Approche d'un champ littéraire africain*. Metz : Centre de recherches « Écritures », 2008.
- DONGMO (Stéphanie), *Aujourd'hui, je suis mort*. Paris : L'Harmattan, 2012.
- DUGAST (Idelette), JEFFREYS (M.D.W.), *L'écriture des Bamun. Mémoire de l'IFAN n°4*. Douala : Institut Français d'Afrique Noire, 1950.
- EKOUNGOUN (Jean-Francis), *Le manuscrit intégral des Soleils des Indépendances d'Ahmadou Kourouma, Essai d'analyse sociogénétique*. Paris : Thèse de doctorat de l'Université Paris VI, 2006.
- EKOUSSE (Erik), *La liberté de la presse écrite au Cameroun: Ombres et lumières*. Paris : L'Harmattan, 2008.
- ESSOUMA ZOA (Sébastien Lavenir), *Organisation et fonctionnement des éditions du CRAC et de l'Africaine d'Édition et de Service*. Yaoundé : ESSTIC, 1998.
- FANDIO (Pierre), MADINI (Mongi), *Figures de l'histoire et imaginaire au Cameroun*. Paris : L'Harmattan, 2007.
- FANDIO (Pierre), *La littérature camerounaise dans le champ social*. Paris : L'Harmattan, 2006.
- FANDIO (Pierre), *Les lieux incertains du champ littéraire camerounais contemporain*. Paris : L'Harmattan, 2012.
- FAYOLLE (Roger), *Comment la littérature nous arrive*. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, 2009.
- FOFANA (Ramatoulaye), *L'édition au Sénégal : bilan et perspectives de développement, mémoire pour l'obtention du diplôme de conservateur des bibliothèques*. Paris : ENSSIB, 2003.
- FONKOUA (Romual), HALEN (Pierre), *Les champs littéraires africains*. Paris : Karthala, 2001.

FONTVIEILLE (Jean), *Première foire internationale du livre africain. Catalogue*. Yaoundé : Imprimerie Saint-Paul, 1968.

FONTVIEILLE (Jean), *Rapport de mission, Première exposition internationale du livre africain*. Paris : Unesco, 1968.

FOUCAULT (Jean), MANSON (Michel), PINHAS (Luc), *L'édition de jeunesse francophone face à la mondialisation*. L'Harmattan : Paris, 2010.

FUMTIM (Joseph) (dir.), *Cameroun mon pays*. Yaoundé : Ifrikiya, 2008.

GARNIER (Xavier), ZOBBERMAN (Pierre), *Qu'est ce qu'un espace littéraire ?* Paris : Presses universitaires de Vincennes, 2006.

GARNIER (Xavier), RICARD (Alain), *L'effet roman : Arrivée du roman dans les langues d'Afrique*. Paris : L'Harmattan, 2007.

GARZON (Alvaro), *La politique nationale du livre*. Paris : Unesco, 2005.

GAUVIN (Lise), *Écrire pour qui ?* Paris : Karthala, 2007.

GERARD (Albert), *European language writing in Sub-saharian Africa*. Budapest : Akademiai Kiado, 1986.

GODEAU (Rémi), *Le franc CFA*. Saint Maur : Sépia, 1995.

GODEFROY (Sophie), BONTOUX (Vincent), *Structures de diffusion et de distribution du livre africain en Afrique, modèles de transport entre pays africains et vers l'international. Centrale de distribution d'Afrilivres. État des lieux et recommandations*. Paris/Cotonou : Institut Français, Afrilivres, Association Internationale des Libraires Francophones, Alliance Internationale des Éditeurs Indépendants, 2011.

GWO BENA (Alain), *Les moyens de production et de financement des structures éditoriales CEPER & CLE*. Yaoundé : ESSTIC, 1999.

JACQUET (Marie-Clothilde), KOM (Ambroise) (dir.), *Littérature camerounaise. 1. L'éclosion de la parole. Notre Librairie n°99*. Paris : Clef, 1989.

JACQUET (Marie-Clothilde), KOM (Ambroise) (dir.), SALOMON (Sylviane) (dir.), *Littérature camerounaise. 2. Le livre dans tous ses états. Notre Librairie n°100*. Paris : Clef, 1990.

KAMTE NZOTCHA (Aimé Blaise), *Les politiques publiques du livre et leurs impacts*. Yaoundé : ESSTIC, 1999

KASBARIAN (Jean-Michel) (dir.), *Équinoxe. Premières assises camerounaises des entreprises et industries culturelles dans l'espace francophone*, Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France au Cameroun, 2008.

- KULESZ (Octavio), *L'édition numérique dans les pays en développement*. Paris : Alliance Internationale des Éditeurs Indépendants, 2011.
- LAVERDIÈRE (Lucien), *Les missionnaires et le christianisme dans la littérature camerounaise*. Paris : Université Paris XIII, 1979.
- LE BRIS (Michel), ROUAUD (Jean), *Pour une Littérature-Monde*. Paris : Gallimard, 2007.
- LEGENDRE (Bertrand), ROBIN (Christian) (dir.), *Figures de l'éditeur*. Paris : Nouveau Monde Éditions, 2005.
- LE LAY (Maëline), KABUYA (Ramcy) (dir.), *Lubumbashi, épiceintre littéraires, Études Littéraires Africaines n°27*. Metz : Association pour l'Étude des Littératures Africaines, 2009.
- LIEUGOMG (Médard), *Les livres du "poteau" à Douala et Yaoundé. Stratégies des acteurs et impacts socio-économiques et culturels*. Paris : L'Harmattan Cameroun, 2009.
- LOMO (Myazhiom), AGGÉE (Célestin), *Sociétés et rivalités religieuses au Cameroun sous domination française (1916-1958)*. Paris : L'Harmattan, 2001.
- LÜSEBRINK (Hans Jurgen), *La conquête de l'espace public colonial*. Paris :Nota Bene, 2003.
- MARILL (Stéphane), *L'édition en Côte d'Ivoire, étude du secteur scolaire soumis à appel d'offres*. Paris : Scolibris, 2008.
- MBO (Ida Carole), *Croissance et décadence de l'édition au Cameroun*. Yaoundé : ESSTIC, 2005.
- MBOCK (Charly Gabriel), *Cameroun, l'intention démocratique*. Yaoundé : Sopecam, 1985.
- MEBARA (Sylvain Tatien), *La promotion du livre africain au Cameroun par le CRÉPLA*. Yaoundé : ESSTIC, 1997.
- MEDZO (Danielle Francine), *La production de l'imprimé au Cameroun*. Yaoundé : ESSTIC, 2002.
- MEFE (Tony), MBOGO (Yvette), NGANANG (Patrice) (dir.), *Cameroun : la culture sacrifiée. Africultures n°60*. Paris : L'Harmattan, 2004.
- MESSINA (Jean-Paul), VAN SLAGEREN (Jaap), *Histoire du Christianisme au Cameroun*. Yaoundé/Paris : Clé, Karthala, 2005.
- MICHON (Jacques), MOLLIER (Jean-Yves) (dir.), *Les mutations du livre et de l'édition dans le monde*. Laval : Les Presses de l'Université de Laval, 2001.
- MOLLIER (Jean-Yves), *Où va le livre ?* Paris : La Dispute, 2007.

- MOURALIS (Bernard), *L'illusion de l'altérité*. Paris : Honoré Champion, 2007.
- MOURALIS (Bernard), *Littérature et développement*. Paris : Silex éditions, 1984.
- MOUTCHIA (William), *Le CRÉPLA depuis 1975*. Yaoundé : Clé, 2000.
- NDAM NJOYA (Adamou), *Njoya Réformateur du royaume bamoun*. Paris/Dakar : ABC/NEA, 1978.
- NDONGUE (Mpouli), *La production de la littérature générale aux éditions CLÉ*. Yaoundé : ESSTIC, 1999.
- NGANANG (Patrice), *Le principe dissident*. Yaoundé : Éditions Interlignes, 2005.
- NGANANG (Patrice), *Mont plaisant*. Paris : Philippe Rey, 2011.
- NJAWÉ (Pius), *Bloc note du bagnard*. Paris : éditions Mille et une nuits, 1998.
- NKÉMÉ (François), *Le marché du poteau et la Bourse du livre face à la librairie traditionnelle : Le cas de la ville de Yaoundé*. Yaoundé : ESSTIC, 1997.
- OWOMOYELA (Oyekan) (dir.), *A History of Twentieth-Century African Literatures*. Lincoln : University of Nebraska Press, 1993.
- PHILOMBE (René), *Le livre camerounais et ses auteurs*. Yaoundé : Semences Africaines, 1984.
- PINHAS (Luc), *Éditer dans l'espace francophone*. Paris : Alliance Internationale des Éditeurs Indépendants, 2005.
- PINHAS (Luc), *Situations de l'édition francophone d'enfance et de jeunesse*. Paris : L'Harmattan, 2008.
- RICARD (Alain), *Livre et communication au Nigéria*. Paris : Présence Africaine, 1975.
- SAPIRO (Gisèle), *Les contradictions de la mondialisation éditoriale*. Paris : Nouveau monde éditions, 2009.
- SCHAAF (Ype), *Bible, mission et littérature écrite. L'Afrique digère à sa façon*. Yaoundé : CLÉ, 2001.
- SCHIFANO (Elsa), *L'édition africaine en France : portraits*. Paris : L'Harmattan, 2003.
- SCHIFFRIN (André), *L'édition sans éditeurs*. Paris : La Fabrique, 1999.
- SCHIFFRIN (André), *Le contrôle de la parole*. Paris : La Fabrique, 2005.
- SCHUWER (Philippe), *Traité pratique d'édition*. Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 1997.
- SILVER (Helen), ZELL (Hans), *A reader's guide to African literature*. London, Nairobi, Ibadan : Heinemann Educational Books, 1972.
- SYLLA (Omar), *Le livre en Côte d'Ivoire*. Paris : L'Harmattan, 2007.

- STEEMERS (Vivan), *Le (néo)colonialisme littéraire*. Paris : Karthala, 2012.
- VAN SLAGEREN (Jaap), *Les origines de l'église évangélique du Cameroun*. Leiden : E.J. Brill, 1972.
- VELDWACHTER (Nadège), *Littérature francophone et mondialisation*. Paris : Karthala, 2012.
- VOUNDA ETOA (Marcelin) (dir), *La littérature camerounaise depuis l'époque coloniale*. Yaoundé : Presses Universitaires de Yaoundé, 2004.
- VOUNDA ETOA (Marcelin) (dir.), *Cameroun, nouveau paysage littéraire/New Literary Landscape*. Yaoundé : CLÉ, 2009.
- ZELL (Hans), *Publishing, books & reading in Sub-Saharan Africa. A critical bibliography*. Locharron : Hans Zell Publishing, 2008.
- ZOGO (Félix), *L'édition et le livre au Cameroun : production, distribution, consommation. Contribution à l'étude des systèmes éditoriaux dans les pays d'Afrique subsaharienne*. Paris : Thèse de doctorat de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 1996.

Articles

- ADEDEJI(Adebayo), La situation économique de l'Afrique : vers une reprise ?, *Politique étrangère* n°3, 1988.
- AILF, « Centrale de l'édition », Association Internationale des Libraires Francophones : <http://www.librairesfrancophones.org/centrale-edition/item/428-centrale-de-ledition.html>.
- AILF, « De 2002 à 2012, comment la situation avec l'assurance-crédit Coface a-t-elle évolué ? » : <http://www.librairesfrancophones.org/informations-aux-libraires/transport-et-assurance-credit.html>.
- AILF, « Librairies francophones - Un destin incertain », *Le petit journal*, mars 2012.
- AILF, « Programme PLUS », Association Internationale des Libraires Francophones : <http://www.librairesfrancophones.org/le-programme-plus.html>.
- AKONO (Justin-Blaise), « Livres scolaires : les éditeurs nationaux exigent un quota », *Mutations*, 20 juillet 2006.
- AKONO (Justin Blaise), « Le marché du livre profite aux étrangers », *Mutations*, 10 septembre 2006.

ALIX (Yves), « Marchés publics et acquisitions documentaires », *Bulletin des Bibliothèques de Francen*^o1, 2006, p. 27 :

<http://bbf.enssib.fr/>.

ALTBACH (Philip G.), « Perspectives on Publishing in Africa », dans *Publishing research quarterly*, vol. 9, 1993.

AMPÈRE SIMO (Francis), « Le droit camerounais des Médias : un modernisme en demi-teinte » :

<http://framsiko.over-blog.com/article-28047963.html>.

APPELQUIST (David), BRICKLEY (Dan), CARVAHLO (Melvin), IANNELLA (Renato), PASSANT (Alexandre), PEREY (Christine), STORY (Henry), « A Standards-based, Open and Privacy-aware Social Web », dans *W3C Social Web Incubator Group Report*, 6 décembre 2010 :

<http://www.w3.org/2005/Incubator/socialweb/XGR-socialweb-20101206/>.

ASOBELE (Jide Timothy) « Literary Translation in Africa : The Nigerian Experience », dans *Translators' Journal*, vol. 34, n^o4, 1989.

AWONO (Jean-Claude), « La nolica sort du maquis », dans *Les pionniers*, Yaoundé : éditions de la Ronde, 2005.

AWONO (Jean Claude), « Rencontre avec René Philombe. Batshenga, 30 décembre 1998 », *Hiototi* n^o2, juillet-août-septembre 2005 :

<http://www.africultures.com/php/index.php?nav=article&no=4192>.

BENGHOZI (Pierre-Jean), BENHAMOU (Françoise), « Longue traîne : levier numérique de la diversité culturelle ? », dans *Culture Prospectiven*^o1, 2008, p. 6.

BEN YOUSSEF (Adel) « Les quatre dimensions de la fracture numérique », dans *Réseaux*, vol. 5, n^o127-128, 2004.

BERREZAI (Olivier), « Les Étonnants Voyageurs dans la cour des grands », *Ouest-France*, 28 mai 2012.

BGOYA (Walter), « The Effect of Globalisation in Africa and the Choice of Language in Publishing », dans *International Review of Education*, vol. 47, n^o3-4, juillet 2001, p. 283-292.

BILOA (Edmond), FONKOUA (Paul), « Imaginaires linguistiques ou représentations du français et des langues identitaires autochtones au Cameroun », dans *Le français parlé et écrit en Afrique*. Saarbrücken : Editions Universitaires Européennes, 2011.

BJORNSON (Richard), « cognitive map », *SubStance*, vol. 10 n^o1, « Issue 30 », 1981, p. 51-62.

« Cameroun: mainmise des éditeurs français sur le programme scolaire », *StarAfrica*, 12 septembre 2013 :

<http://fr.starafrika.com/education/cameroun-mainmise-des-editeurs-francais-sur-le-programme-scolaire.html>.

CASSIAU-HAURIE (Christophe), « La bande dessinée en Afrique, un siècle d'histoire », *Africultures* :

<http://www.africultures.com/php/index.php?nav=article&no=10365>.

CAVALLO (Delphine) : « L'invention de l'édition électronique scientifique, entre libre accès et modèle économique pérenne », *Mémoires du livre / Studies in Book Culture*, vol. 1, n°1, 2009.

CEZARD (Quentin), « Manuscrits de Tombouctou : La BnF veut collaborer », *archIMAG*, 5 février 2013 :

<http://www.archimag.com/article/manuscrits-de-tombouctou-la-bnf-veut-collaborer>.

CHÉCOLA (Laurent), « Internet en Afrique : la fin du désert numérique ? », *Le Monde*, 18 février 2011.

CHÉNEAU-LOQUAY (Annie), « L'Afrique au seuil de la révolution des télécommunications. Les grandes tendances de la diffusion des TIC », *Afrique contemporaine* n°234, 2010.

COLLECTIF, « L'appel des intellectuels », *Le Messager* n°588, 24 février 1997.

COMBEROUSSE (Martine), *Bulletin des Bibliothèques de France* n°5, 1993, p. 60-62 : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1993-05-0060-016>.

COMPTON BROUWER (Ruth), « Books for Africans: Margaret Wrong and the Gendering of African Writing, 1929-1963 », *The International Journal of African Historical Studies*, Vol. 31, n°1, 1998.

DACOS (Marin), « Partenariat entre Cairn et Revues.org », CLÉO : <http://leo.hypotheses.org/205>.

DEBBIAGE (Agnès), « La librairie française en Égypte résistera-t-elle ? », Association Internationale des Libraires Francophones :

<http://www.librairesfrancophones.org/la-librairie-francaise-en-egypte-resistera-t-elle.html>.

DEFOSSE (Marine), « La montée en puissance des collections africaines », *La lettre d'information de la BULAC* n°5, novembre 2010 :

<http://www.bulac.fr/fileadmin/archives/lettre-d-infos/lettre-bulac-05.pdf>.

DESEPAUSY (Victor), « Sortie d'une tablette conçue en Afrique mais assemblée en Chine », *Actualité, les univers du livre*, 31 janvier 2012 :

<http://www.actualite.com/actualite/lecture-numerique/tablettes/sortie-d-une-tablette-concue-en-afrique-31597.htm>.

DEUBOU SIKOUÉ (Yannick), « Le collectif A3 et le magazine Bitchakala (Cameroun) », *Takam Tikou*, 1^{er} mars 2011.

DEVARRIEUX (Claire), « L'Algérie de Jonas », *Libération*, 9 octobre 2008.

DILI-PALAÏ (Clément), « À propos de la production littéraire du Nord-Cameroun », dans *Cameroun : nouveau paysage littéraire (1990-2008)*. Yaoundé : Clé, 2009.

DONGMO (Jean-Louis), « L'Afrique en miniature », *Notre Librairie n°99*, octobre-décembre 1989.

DUCOURNEAU (Claire), « De la scène énonciative des Soleils des indépendances à celle d'Allah n'est pas obligé... », *COnTEXTESn°1*, septembre 2006 :

<http://contextes.revues.org/index77.html>.

ECHU (George), « Le Cameroun, un pays multilingue », dans *Bilinguisme officiel au Cameroun*. Paris : L'Harmattan, 2012.

ESTERQUEST (Ralph T.), « The Midwest Inter-Library Center », *The Journal of Higher Education*, vol. 24, n°1, 1953.

FAMÉ NDONGO (Jacques), « Ces romanciers que le public ignore ou méprise », *Cameroon Tribunen°347*, avril 1977.

FANDIO (Pierre), « Une foule qui refuse de faire foule : une vision de la littérature camerounaise à la veille du III^e millénaire », *Littérealittén°14*, 2002.

FANDIO (Pierre), « Consommation endogène de la littérature camerounaise », *Présence Francophonien°59*, 2002.

FANDIO (Pierre), « En attendant le plan Marshall : consommation endogène de la littérature camerounaise », *Présence Francophonien° 59*, 2003.

FANDIO (Pierre), « La littérature camerounaise d'expression anglaise : heurs et malheurs d'un champ culturel en constitution », *Le Journal du Cameroun*, 4 juillet 2012.

FRÈRE (Marie-Soleil), « Dix ans de pluralisme en Afrique francophone », *Les Cahiers du journalismen°9*, automne 2001.

GANGO (Thiéry Gervais) « Cameroun : Entre deux courants, le désespoir : à cause de conflits internes, l'association des éditeurs du Cameroun est sevrée de financements », *Mutations*, 5 Août 2004.

GREEN (Jeffrey), « Colwyn Bay's African Institute: 1889-1912 » :

<http://www.jeffreygreen.co.uk/colwyn-bays-african-institute-1889-1912>.

GUIYوبا (François), HALEN (Pierre), « Missions chrétiennes, champs locaux et autonomie d'appropriation : quelques propositions de cadrage », *Études Littéraires Africainesn°35*, 2013.

GUIYوبا (François), « Du rôle des missions et des églises dans la constitution du champ littéraire camerounais à l'ère coloniale », *Études littéraires Africaines* n°35, 2013.

HALEN (Pierre), « Notes pour une topologie institutionnelle du système littéraire francophone », dans *Littératures et sociétés africaines. Regards comparatistes et perspectives interculturelles. Mélanges offerts à János Riesz à l'occasion de son soixantième anniversaire. Études réunies par Papa Samba Diop et Hans-Jürgen Lüsebrink*. Tübingen : Gunter Narr Verlag, 2001.

HALEN (Pierre), « Les "littératures du Sud" ne tombent pas des nues », *Notre Librairie*, n°160, décembre-janvier 2006.

HALEN (Pierre), HEPKE (Jutta), MAGNIER (Bernard), LAMESLÉE (Valérie Marin), « Table-ronde : L'édition et le marché des littératures noires », *Littératures noires* (Les actes) : <http://actesbranly.revues.org/499>.

HALEN (Pierre), LE LAY (Maëline), KABUYA (Ramcy), « Lubumbashi, épicerie littéraire », *Études Littéraires Africaines* n°27, 2009.

« Harry, le hérisson et le cancre », *Livre Hebdo* n°716, 11 janvier 2008.

HEMMUNGS WIRTEN (Eva) « Glocalities: Power and Agency Manifested in Contemporary Print Culture », dans *Les mutation du livre et de l'édition dans le Monde*. Paris/Laval : L'Harmattan/Presses Universitaires de Laval, 2001.

HOWARD-REGUINDIN (Pamela), « De l'Afrique... aux bibliothèques internationales : le rôle du bureau de Library of Congress à Nairobi dans la construction des collections de la bibliothèque d'Africana ». Durban : World Library and Information Congress : 19-23 août 2007.

HUBERT (Nicolas), « Sociologie de la littérature », *Bulletin des Bibliothèques de France*, t. 52, n°3, 2007.

IMBAULT (Marie-Christine), « En bref : Les prix se suivent et ne se ressemblent pas », dans *Livres Hebdo* n°667, 24 novembre 2006.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE DU CAMEROUN, « État et structure de la population : indicateurs démographiques », dans *3^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat*. Yaoundé : Bureau Central de Recensement de la Population et de l'Habitat, 2010.

KIBA (Simon), « Aminata Sow Fall : son second roman est présélectionné pour le Goncourt », *Aminan* n°83, octobre 1979.

KISOB (J.A.), « Une langue vivante : le pidgin anglais », *Abbia* n°1, février 1963, p. 32.

KOM (Ambroise), « Review: Cameroonian Quest », *Transition* n°57, 1992.

KOUAM-DONTCHUENG (Serge), « Le service public du livre est malade », *Mutations*, 28 août 2008.

KUM'A NDUMBE (Prince), « Appel à l'Afrique et au monde pour sauver AfricAvenir International », *Le Journal du Cameroun*, 27 août 2013.

LARBY (Patricia-M.), « *Progress in African bibliography* », *African Affairs*, vol. 76, n°304, 1977.

« Le Cameroun et les livres », *L'Écho du Cameroun*, 5 novembre 1954.

« Léonora Miano cartonne », *Jeune Afrique* n°2400, 7-13 janvier 2007.

« Les prix accélèrent les ventes, ils ne les inventent pas », dans *Livres Hebdo* n°621, 11 novembre 2005.

LIBMANN (François), « L'Afrique en ligne : ce n'est pas un mirage », *Bases* n°180, 2002.

« Liste officielle des manuels scolaires », Année Scolaire 2010/2011 :

<http://www.minesec.cm/uploads/manuels%202010%202011/esg2010fr.pdf>.

« Livres - des éditeurs locaux en réseau », *Cameroon Tribune*, 21 juillet 2006.

LOHRENTZ (Kenneth P.), « Africana at the Center for Research Libraries : A Survey of Collections and Access », *African Studies Review*, vol. 41, n°2, 1998.

LUNEAU (Marie-Pier), « De la culpabilité d'être marchand, duplicité de l'auteur-éditeur », dans, *Naissance de l'éditeur*. Sous la direction de Pascal Durand. Bruxelles : Les impressions nouvelles, 2008.

« Manifeste des Apécistes. Extrait de Cahier numéro 1 édité par l'APEC », *Hiototi* n°2, juillet-août-septembre 2005 :

<http://www.africultures.com/php/index.php?nav=article&no=4181>.

MATAILLET (Dominique), « Le phénomène Mabanckou », *Jeune Afrique* n°2509, 8-14 février 2009.

MATIA (Josiane R.), « Effectif de la diaspora - 4 millions est le chiffre officiel avancé par les autorités », *Cameroon Tribune*, 20 août 2010.

MBOUA (Venant), « Éditions CLÉ : Parcours d'une pionnière », *Le Messager*, 23 février 2007.

MBOUMOUA (Eteki), « *Abbia* vient à son heure », *Abbia* n°1, février 1963.

« Meilleures ventes du 19 au 25 septembre 2005 », *Livres Hebdo* n°615, 30 septembre 2005.

« Meilleures ventes du 21 au 27 mars 2005 », *Livres Hebdo* n°595, 1er avril 2005.

« Meilleures ventes 2006, Top 50 », *Livres Hebdo* n°673, 19 janvier 2007.

MENSAH (Ayoko), « Cinquantenaire du premier congrès des écrivains et artistes noirs », *Africultures* :

<http://www.africultures.com/php/index.php?nav=article&no=4643>.

MENSAH (Ayoko), « Osons le débat », *Africultures* n°69, 2008.

MOLLIER (Jean-Yves), SOREL (Patricia), « L'histoire de l'édition, du livre et de la lecture en France aux XIXe et XXe siècles », dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 126-127, mars 1999.

MOLLINÉ (Frédérique), « Littérature grise et publications officielles », *Bulletin d'informations de l'ABFn* n°144, 1989.

MONO NDJANA (Hubert), « APEC : Esquisse d'une rétrospective », *Hiototi* n°2, juillet-août-septembre 2005 :

<http://www.africultures.com/php/index.php?nav=article&no=4180>.

MOUTON (Marie-Dominique), « Quelques Réflexions à propos de la documentation africaniste en France » :

http://www.etudes-africaines.cnrs.fr/pdf/rapport_documentationafricaniste.pdf.

NDEDI-PENDA (Patrice), « L' APEC à Douala », *Notre Librairie* n°100, 1990.

NEAME (Laura), « Saro-Wiwa the publisher », dans *Ken Saro-Wiwa: writer and political activist*. Boulder : Lynne Rienner Publishers, 2000.

NDOMBI-SOW (Gaël), « Stratégies d'écriture et émergence d'un écrivain africain dans le système littéraire francophone. Le cas d'Alain Mabanckou », *Loxias* n°26, 2009.

NGANANG (Patrice), « On n'est pas indépendant deux fois », *Aeud.info*, 10 février 2010 :

http://aeud.fr/IMG/article_PDF/article_a3277.pdf.

NGO MBAI (Mireille), « Trois prétendants... un mari - Oyono Mbia Guillaume », *Africultures* :

http://www.afritheatre.com/fiche_titre.php?navig=fiche&no_spectacle=942.

NGOGANG (Thierry), « Cellucam, Le rêve en papier de M. Biya », *Mutations*, 7 janvier 2004.

NKONLAK (Romuald Jules), « Cameroun : vers un livre plus cher », *Mutations*, 23 mars 2006.

NOMBI (Henrie-Lucie), « Œuvres culturelles : Des experts de la CEEAC réclament l'exemption des droits de douane », dans *Le Journal du Tchad*, 29 novembre 2012.

ORBAN (Jean Pierre), « Prendre le monde par les mots », *Africultures* :
<http://www.africultures.com/php/index.php?nav=article&no=8769>.

O'REILLY (Tim), « What Is Web 2.0 », communication lors de la *Web 2.0 Conference 2005*, 30 septembre 2005 :

<http://oreilly.com/web2/archive/what-is-web-20.html>.

OWONA (Guy Hyacinthe) « Livre : L'édition camerounaise en question », article publié le 3 mars 2013 :

<http://marouainforge.unblog.fr/2011/03/03/livre-ledition-camerounaise-en-question>.

PAGE (Benedicte), « Kenyan author sweeps in as late favourite in Nobel prize for literature », *The Guardian*, 5 octobre 2010.

PAVEAU (Marie-Anne) : « Activités langagières et technologie discursive. L'exemple de Twitter », 27 février 2012 :

<http://penseedudiscours.hypotheses.org/8338>.

PERUCCA (Brigitte), « La France règne en maître sur le marché des manuels scolaires en Afrique francophone », *Le Monde*, 10 juin 2010.

PIAULT (Fabrice), « Cinq semaines en Afrique : l'émergence d'un marché », *Livres Hebdo*°336, 10 novembre 1999.

PIAULT (Fabrice), « Richard A. B. Crabbe : "le partenariat est une piste d'avenir" », *Livres Hebdo*°367, 12 septembre 1999.

PINHAS (Luc), « L'édition africaine à la croisée des chemins », *Africultures* :

<http://www.africultures.com/php/index.php?nav=article&no=5808>.

PINHAS (Luc), « La difficile diffusion en France de l'édition francophone », *Bulletin des Bibliothèques de France*° 6, 2012.

PINHAS (Luc), « L'édition en Afrique francophone, un essor contrarié », 31^{ème} atelier du livre de la Bibliothèque Nationale de France, 15 mai 2012.

« 80 % des manuels scolaires au Cameroun sont contrôlés par des éditeurs français », *Agence de Presse Africaine*, 24 août 2007.

RATSARA (Domoina), « Le don de livres lèse l'édition locale », *L'Express de Madagascar*, 16 avril 2013.

« Romans de 1 à 100, année 2005, France métropolitaine », *Livres Hebdo*°630, 27 janvier 2006.

ROSI (Mauro), « Book Donations for development ». Paris : Unesco :

<http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001394/139429e.pdf>.

« Scholarship, Research Libraries, and Global Publishing », dans *Bulletin of the American Academy of Arts and Sciences*, vol. 50, n°6 (avril 1997).

SHAYNE (Mette), « Acquiring and Studying African Literature », *Publications of the Modern Language Association of America*, vol. 17, n°5, 2002.

SCHULZ (Hermann), « Bringing African Literature to Germany », dans *Logos* n°3, vol. 2, 1992, p. 93.

SAMSON (Didier) « La dévaluation du CFA en 1994, une décision difficile », *Radio France Internationale*, 11 avril 2004.

SCHIFANO (Jean Noël), « Nous avons décidé de garder un contact physique permanent avec l'Afrique », *Patrimoine* n°29, septembre 2002.

SISSAO (Alain Joseph), « La critique à l'heure d'Internet », *Notre Librairie* n°160, 2006.

SONG (Steve) « African Undersea Cables » :

<http://manypossibilities.net/african-undersea-cables>.

STEINER (Philippe), « Le marché selon la sociologie économique », *Revue européenne des sciences sociales*, XLIII-132, 2005.

TABAPSI (Parfait), « Carnet de route : deux ou trois choses d'Harare », *Mutations*, 19 septembre 2011.

TEWAFO (Ferdinand), NDACHI TAGNE (David), « Heurs et malheurs de l'édition », *Notre Librairie* n°100, janvier-mars 1990.

TOBNER (Odile), « L'estampillage des livres, règlement inique du ministère de l'inculture », *Le Messager*, 24 février 2006.

THIERRY (Raphaël), « La Côte d'Ivoire au 33e Salon du Livre de Paris : une histoire de continuité(s) », *Africultures* :

<http://www.africultures.com/php/index.php?nav=article&no=11532>.

THIERRY (Raphaël), « L'association Afrilivres en plein essor : un nouveau site Internet », *Takam Tikou*, 20 juin 2013 :

http://takamtikou.bnf.fr/vie_du_livre/2013-06-20/l-association-afrilivres-en-plein-essor-un-nouveau-site-internet.

THIERRY (Raphaël), « Le livre en Afrique francophone », *Bulletin des Bibliothèques de Francen* n° 5, 2012.

THIERRY (Raphaël), « Le (néo)colonialisme littéraire de Vivan Steemers », *Africultures* :

<http://www.africultures.com/php/index.php?nav=article&no=11236>.

THIERRY (Raphaël), « L'Essor du Congo, pionnier de l'édition africaine (1928-1960) », *Africultures* :

<http://www.africultures.com/php/?nav=article&no=11237>.

THIERRY (Raphaël), « Une histoire de l'édition à Lubumbashi à travers le vingtième siècle », dans *Lubumbashi : Cent ans d'histoire*. Textes rassemblés par Maurice Amuri Mpala-Lutebele. Paris : L'Harmattan, 2013.

TIYAMBE ZELEZA (Paul), « Manufacturing and Consuming Knowledge : African Libraries and Publishing », *Development in Practice*, vol. 6, n°4, 1996.

UM NYOBE (Ruben) : « Discours devant l'ONU en 1952 » :

<http://www.njanguipress.com/ruben-um-nyobe-discours-devant-lonu-en-1952>.

VINCK (Honoré), « Le microfilmage des Archives Aequatoria », *History in Africa*, vol. 20, 1993.

VOUNDA ETOA (Marcelin) « La maison d'édition CLÉ - Un pionnier bien debout », *Mutations*, 19 Janvier 2012.

VOUNDA-ETOA (Marcelin), « L'avenir du livre camerounais », *Patrimoine* n°27, juillet 2002.

YAKAN (Mohamad Z.), « African peoples and nations by country: Cameroon », dans *Almanac of African Peoples & Nations*. New Brunswick : Transaction Publishers, 1999.

YOUNG-COELHO (Jill), « Once, present (and always?) Africana acquisitions strategies », dans *African librarianship in an era of change*, Oxford : Scarecrow Press, 2005.

ZELL (Hans), « Africa - the neglected continent », *Logos*, vol 1, n°2, 1990.

ZELL (Hans), « African Scholarly Publishing Essays », *The African Book Publishing Record*, vol. 33, n°2, 2007.

ZELL (Hans), « Oxford on Abbia: an appreciation », *Abbia* n°38-39-40, 1982.

ZELL (Hans), « Publishing in Africa: where are we now? », *The African book publishing record*, vol. 35, n°4, 2009.

ZELL (Hans), « The Other Famine », *Libri*, vol 37, n°4, 1987.

Sites Internet

<http://alliance-lab.org/etude/archives/author/octavio>

<http://bibliotheque.actualitte.com/>

<http://bookwitty.dev.keeward.net/>

<http://fr-fr.facebook.com/ailf.libraires>

<http://fr.globedia.com/librairie-ligne-actualitte-grace-decitre>
<http://fr.wikipedia.org/wiki/Bibliodiversit%C3%A9>
http://www.institutfrancais.com/sites/default/files/Catalogue_cession_Nord-Sud.pdf
<http://llacan.vjf.cnrs.fr/fichiers/progE3fev2011.pdf>
<http://librairie.actualitte.com/>
<http://library.stanford.edu/depts/ssrg/africa/afrbook.html>
<http://lirelelivre.hypotheses.org>
<http://littafcar.wordpress.com>
<http://migration.support.proquest.com/display/4/kb/article.aspx?aid=2394>
<http://mondedulivre.hypothese.org/550>
<http://mukanda.univ-metz.fr>
<http://rozenbergquarterly.com/about-contact/>
<http://strenae.revues.org/>
<http://translationsproposals.over-blog.com>
<http://www.abbol.com>
http://www.acpsec.org/fr/acp_secretariat.htm
<http://www.actualitte.com>
<http://www.adiflor.org>
<http://www.aequatoria.be>
<http://www.aes-pua.com/actualites/2008/premier-salon-du-livre-yaound%C3%A9-cameroun>
<http://www.africabookcentre.com>
<http://www.africanbookscollective.com>
<http://www.africanstudiescompanion.com/>
<http://www.africavenir.org/publications/books.html>
<http://www.africinfo.org/index.asp>
<http://www.africultures.com/>
<http://www.allafrica.com>
<http://www.alliance-editeurs.org/bibliodiversite>
<http://www.alliance-editeurs.org/-le-don-de-livres-un-systeme-a-128->

<http://www.artfactories.net/Groupe-30-Afrique.html>
<http://www.biblionef.com>
<http://www.bibliosansfrontieres.org>
<http://www.bookaid.org>
<http://www.booksforafrica.org/>
<http://www.brazzaville-adiac.com/>
<http://www.burkinacultures.net/>
<https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/cm.html>
<http://www.columbia.edu/cu/lweb/indiv/africa/cuvl/libcat.html>
<http://www.crl.edu/About/History>
<http://www.culturesmali.net/>
<http://www.culturessud.com/>
<http://www.edd.fr>
<http://www.editafrica.com/kamercultures-vs-kamerculture-parlons-un-peu-de-la-concurrence-des-bdd-culturelles-africaines/>
<https://www.facebook.com/pages/African-Books-Collective/129294683801537>
<https://www.facebook.com/carrefourdesarts>
<https://www.facebook.com/pages/Librairie-Galerie-Congo/164425260267040>
<https://www.facebook.com/pages/MBOA-BD-Festival/134029863317839>
<https://www.facebook.com/pages/Plume-et-Parchemin/77487421031>
http://www.francophonie.org/IMG/pdf/CLAC_Francais-2.pdf
<http://www.grouvelavenir.cd/>
<http://www.inasp.info>
<http://www.internationalafricaninstitute.org>
<http://www.kalahari.com>
<http://www.kamercultures.net/>
http://www.librairesfrancophones.org/rubrique.php3?id_rubrique=3
<http://www.hanszell.co.uk/pbrssa/index.shtml/>
<http://www.library.upenn.edu/collections/africa/ALC>
<http://www.litaf.cean.org/grille.html>

<http://www.loiseauindigo.fr/wp-content/uploads/2010/04/Catalogue-2011.pdf>
<http://www.meabooks.com/>
<http://migration.support.proquest.com/display/4/kb/article.aspx?aid=2394>
http://www.mikanda.net/pmb/opac_css/
<http://www.oaspa.org>
<http://www.openedition.org/catalogue-journals>
<http://www.openedition.org/?page=catalogue&pubtype=carnet>
<http://www.openedition.org/9304>
<http://www.openedition.org/9682>
<http://www.openedition.org/10052>
<http://www.pccweb.org/institutions/presbook.htm>
<http://www.presstalis.fr/editeurs/export/Infosmarches/FicheMarcheCameroun%20f%C3%A9vrier%202012.pdf>
http://www.scienceshumaines.com/qu-est-ce-que-la-mondialisation_fr_15307.html/
http://www.seinemaritime.net/docs/1_charte-du-don.pdf
<http://www.spla.pro/>
<http://www.takamtikou.fr/dossiers>
<http://www.quotidienmutations.info/>
<http://www.univ-paris13.fr/cenel/>
<http://www.walf.sn/>
<http://www.worldreader.org>
<http://www.youtube.com/watch?v=IN16Xi9b-ks>
<http://www2.lse.ac.uk/library/scolma>

Ateliers professionnels, entretiens, rencontres

Assises internationales de l'édition indépendante - Atelier 2 : « Le don de livres : un système à repenser ? » Paris, 20-21 mars 2013 :

<http://www.alliance-editeurs.org/-le-don-de-livres-un-systeme-a-128->

Assises internationales de l'édition indépendante - Atelier 4 : « Les langues locales et nationales en Afrique ». Ouagadougou, 11-13 juin 2013 :

<http://www.alliance-editeurs.org/-atelier-4-les-langues-locales-et->

Assises internationales de l'édition indépendante - Atelier 5 : « Le livre équitable : un réel enjeu pour demain ». Ouagadougou, 14-17 juin 2013 :

<http://www.alliance-editeurs.org/-atelier-5-le-livre-equitable-un->

Entretien avec Ernest Alima, Yaoundé, 5 juin 2010.

Entretien avec Djaili Amadou Amal, Paris, 17 mars 2012.

Entretien avec Kalliopi Ango Ela, Yaoundé, 26 mars 2008.

Entretien avec Jean-Claude Awono, Yaoundé, 8 avril 2010.

Entretien avec Arthur Jano Bakasanda, Lubumbashi, 11 septembre 2010.

Entretien avec Julie Bassega Bingally, Douala, 11 avril 2008.

Entretien avec Japhet-Marie Bidjek, Yaoundé, 1 avril 2008.

Entretien avec Japhet-Marie Bidjek et Théodore Mayene, Yaoundé, 8 mai 2008.

Entretien avec Odile Biyidi Awala, Yaoundé, 11 Février 2008.

Entretien avec Dramane Boaré et Muriel Diallo, Paris, 23 octobre 2012.

Entretien avec Angéline Solange Bonono, Yaoundé, 11 février 2008.

Entretien avec Patrick Che, Limbe, 15 avril 2008.

Entretien avec Anne Cillon Perri, Yaoundé, 11 juin 2010.

Entretien avec le Collectif A3 et François Nkémé, Yaoundé, 16 juin 2010.

Entretien avec Aminata Diop et Pauline Pétesch, Paris, 26 mars 2013.

Entretien avec Barnabé Dongho, Douala, 9 avril 2008.

Entretien avec Gaston Paul Effa, Hilaire Sikounmo et Kouam Tawa, Bafoussam, 2 juin 2010.

Entretien avec Wakeu Fogaing et Kouam Tawa, Bafoussam, 20 avril 2008.

Entretien avec M. Fokengt, Limbe, 15 avril 2008.

Entretien avec Robert Fotsing Mangoua et Joseph Fumtim, Yaoundé, 5 juin 2010.

Entretien avec Joseph Fumtim et François Nkémé, Yaoundé, 12 février 2008.

Entretien avec Isabelle Gremillet, Paris, 2 avril 2013.

Entretien avec Charles Kamdem, Yaoundé, 30 avril 2008.

Entretien avec Roger Kaffo et Hilaire de Prince Pokam, Dschang, 24 avril 2008.

Entretien avec Patrice Kayo, Bandjoun, 22 avril 2008.

Entretien avec Patrice Kayo et Matchadje Yogolipaka, Yaoundé, 12 mai 2010.

Entretien avec Marcel Kemadjou, Douala, 10 avril 2008.

Entretien avec Serge Kouam Dontchueng, Yaoundé, 26 février 2008.

Entretien avec Edmond VII Mballa Elanga, Yaoundé, 14 février 2008.

Entretien avec Edmond VII Mballa Elanga, Yaoundé, 10 juin 2010.

Entretien avec Jean-Yves Mollier, Ivry, 15 février 2010.

Entretien avec Mouhammadou ModiboAliou, Paris, 31 mars 2010.

Entretien avec Chantal Moukoko, Yaoundé, 2 avril 2008.

Entretien avec Adamou Mouthe, Yaoundé, 19 février 2008.

Entretien avec Basile Mvoé, Yaoundé, 13 février 2008.

Entretien avec Henry N’Koumo (et al.), Paris, 25 mars 2013.

Entretien avec Nkulngui Mefana, Yaoundé, 4 juin 2010.

Entretien avec Roger Mondoue, Yaoundé, 22 février 2008.

Entretien avec Marie-Christine Nséké, Douala, 10 mai 2008.

Entretien avec Jean Nzugem, Dschang, 25 avril 2008.

Entretien avec Salomon Omaande, Yaoundé, 28 mai 2010.

Entretien avec Judith Ombang Egoume (1), Douala, 9 avril 2008.

Entretien avec Judith Ombang Egoume (2), Douala, 10 mai 2008.

Entretien avec Didier Schaub, Douala, 10 avril 2008.

Entretien avec Rosemary M. Shafack, Buea, 14 avril 2008.

Entretien avec Maurice Simo Djom et Parfait Tabapsi, Yaoundé, 22 mai 2010.

Entretien avec Max Tamko, Dschang, 25 avril 2008.

Entretien avec Emmanuel Tcheumkam, Douala, 8 avril 2008.

Entretien avec François Tchokouako, Douala, 9 avril 2008.

Entretien avec Djidere Valère, Dschang, 25 avril 2008.

Entretien avec Marcelin Vounda Etoa (1), Yaoundé, 13 février 2008.

Entretien avec Marcelin Vounda Etoa (2), Yaoundé, 15 juin 2010.

Entretien avec Marcelin Vounda Etoa (3), Yaoundé, 17 mars 2012.

Entretien avec Matchadje Yogolipaka, Yaoundé, 14 février 2008.

Entretien avec M. Young, Yaoundé, 20 février 2008.

Table Ronde à l'AFC Bamenda, « Les Problématiques du Livre », 17 avril 2008.

Table des matières

Volume 1

Sommaire (Volume 1).....	3
Liste des abréviations	4
Introduction : Le Cameroun, foyer éditorial méconnu	8
L'édition africaine au croisement des disciplines	9
L'édition africaine dans le marché global	12
<i>Le poids des institutions</i>	13
<i>L'altermondialisme éditorial</i>	14
<i>La circulation et la diffusion du livre africain</i>	15
<i>La dématérialisation des ressources</i>	16
Le Cameroun comme « glocalité » dans un espace multipolaire	17
Questions de méthode et principales références théoriques.....	19
Organisation de notre travail	25
PREMIÈRE PARTIE : ÉCONOMIE GLOBALE DU LIVRE ET MODES DE DIFFUSION DE L'ÉDITION AFRICAINE	26
1. Globalisation, bibliodiversité et édition africaine	27
1.1. L'éditeur africain à l'ère de la globalisation du livre	27
1.1.1. <i>L'évolution de l'édition depuis les années 1980</i>	27
1.1.2. <i>Du monde du livre à l'édition en Afrique</i>	30
1.1.4. <i>Crise économique et captation de l'étranger</i>	33
1.1.3. <i>De nouvelles dynamiques de l'édition africaine</i>	34
1.2. L'économie globale du livre, de l'écriture des textes à la vente des livres	37
1.2.1. <i>La figure de l'éditeur</i>	37
1.2.2. <i>Où va le livre... en Afrique ?</i>	39
1.2.3. <i>L'édition africaine en France</i>	41
1.3. Position des écrivains africains sur le marché du livre français	43
1.3.1. <i>L'influence des prix littéraires sur les ventes</i>	44
1.3.2. <i>Différents niveaux de succès</i>	45
1.4. Une bibliodiversité africaine	48
1.4.1. <i>La reconnaissance de l'édition africaine</i>	48
1.4.2. <i>La dynamique de la bibliodiversité</i>	50
Conclusion du chapitre	53

2. Trajectoires d'écrivains africains (de 1950 à nos jours)	55
2.1. Logique de diffusion des littératures africaines	55
2.1.1. <i>La visibilité de l'édition africaine en France</i>	55
2.1.2. <i>D'autres dynamiques de l'édition africaine dans le monde anglo-saxon</i>	58
2.2. Trajectoires éditoriales d'écrivains anglophones	59
2.2.1. <i>Ken Saro-Wiwa</i>	59
2.2.2. <i>Ngũgĩ wa Thiong'o</i>	61
2.2.3. <i>Amos Tutuola</i>	62
2.2.4. <i>Wole Soyinka</i>	64
2.2.5. <i>Nadine Gordimer</i>	65
2.2.6. <i>L'édition africaine dans le parcours des écrivains anglophones</i>	66
2.3. Trajectoires éditoriales d'écrivains francophones	67
2.3.1. <i>Mongo Beti</i>	68
2.3.2. <i>Ahmadou Kourouma</i>	69
2.3.3. <i>Emmanuel Dongala</i>	71
2.3.4. <i>Alain Mabanckou</i>	72
2.3.5. <i>Valentin-Yves Mudimbe</i>	73
Conclusion du chapitre	74
3. Une documentation clairsemée	76
3.1. De nombreuses difficultés	76
3.2. La documentation africaine	77
3.3. Un programme multilatéral sur les acquisitions africaines	80
3.4. Le projet <i>Africana</i> depuis 1949	82
3.5. Les bibliographies spécialisées et les intermédiaires privés	86
3.6. L'évolution numérique de la documentation africaine	90
3.7. Le don dans la chaîne du livre africain	94
3.7.1. <i>Différentes approches du don</i>	94
3.7.2. <i>Don et marchés du livre</i>	96
Conclusion du chapitre	99
4. L'information numérique africaine	101
4.1. La troisième dimension de l'extraversion africaine	101
4.2. La diffusion numérique de l'information éditoriale	103
4.3. Le désenclavement numérique africain	107
4.4. <i>Leadership</i> électronique du bord pour l'information culturelle africaine	109
4.4.1. <i>La diversification des supports d'information</i>	111

4.4.2. <i>Les réseaux sociaux</i>	114
4.5. Les bases de données culturelles africaines depuis le <i>Web 2.0</i>	116
4.5.1. <i>Le projet Sudplanète</i>	116
4.5.2. <i>Les ressources Æquatoria</i>	118
4.5.3. <i>Le projet LITAFCAR</i>	122
4.6. Ambivalence de la fracture numérique	122
4.6.1. <i>Les trois niveaux de la fracture numérique</i>	123
4.6.2. <i>Les nouvelles pistes de l'édition numérique</i>	124
Conclusion du chapitre	126
5. Marchés littéraires et systèmes du livre africain	128
5.1. Les visages de la globalisation du livre	128
5.2. Permanence et actualisation des recherches	132
5.3. La prise en compte des productions intellectuelles africaines par la critique	134
5.4. L'édition africaine post-coloniale : la bipolarisation des productions	137
5.4.1. <i>Les périodes de l'édition africaine</i>	137
5.4.2. <i>L'extraversion des corpus</i>	140
5.5. De l'Afrique sur Seine à Ibadan	142
5.6. D'Ibadan à Londres : une alternative au modèle éditorial parisien	145
Conclusion du chapitre	148
<i>Conclusion de la première partie : de la globalisation du livre au système éditorial camerounais</i>	150
DEUXIÈME PARTIE : L'ÉDITION CAMEROUNAISE ET L'ÉCONOMIE DU LIVRE	154
1. Le contexte de production du livre camerounais	155
1.1. Le Cameroun : pays mosaïque	155
1.1.1. <i>Position géographique</i>	155
1.1.2. <i>Population</i>	155
1.1.3. <i>Situation linguistique</i>	156
1.1.4. <i>De l'histoire du Cameroun à l'histoire du livre</i>	157
1.2. L'environnement culturel camerounais	159
1.2.1. <i>Cameroun, la « culture sacrifiée » ?</i>	160
1.2.2. <i>Un processus de construction</i>	161
1.3. Une édition « en système »	163
1.4. L'institution littéraire francophone : discours et contre-discours	166
1.5. « L'appel des intellectuels » camerounais	169

1.5.1. <i>Le contexte de « L'appel »</i>	169
1.5.2. <i>L'influence de « L'appel » sur le milieu littéraire</i>	172
Conclusion du chapitre	175
2. La constitution du système éditorial camerounais depuis 1844	177
2.1. Production littéraire camerounaise et continuité éditoriale	178
2.2. Le développement du livre au Cameroun (1844-1960)	178
2.2.1. <i>L'émergence</i>	178
2.2.2. <i>Ibrahim Njoya</i>	180
2.2.3. <i>La colonisation française</i>	182
2.3. Le développement du livre au Cameroun (1960-1989)	188
2.3.1. <i>L'Association des Poètes et Écrivains du Cameroun</i>	190
2.3.2. <i>Abbia et l'avènement des revues littéraires</i>	191
2.3.3. <i>Les éditions CLÉ</i>	193
2.3.4. <i>Le Centre Régional de Promotion du Livre en Afrique</i>	197
2.3.5. <i>L'explosion d'une bulle éditoriale</i>	202
2.4. L'édition entre flux et reflux à partir des années quatre vingt dix	206
2.4.1. <i>Une édition en renouveau</i>	207
2.4.2. <i>Une édition aux multiples dynamiques</i>	207
2.4.3. <i>La presse spécialisée dans le paysage littéraire camerounais</i>	209
2.4.4. <i>L'insularité de l'édition camerounaise contemporaine</i>	210
Conclusion du chapitre	211
3. Encadrement et contextualisation de l'édition camerounaise	215
3.1. Un marché du livre aux dynamiques complexes	215
3.2. Le contexte macroéconomique et la coopération internationale	217
3.2.1. <i>Politiques culturelles sous-régionale et nationale</i>	217
3.2.2. <i>Culture et économie</i>	218
3.3. Un encadrement légal problématique	224
3.4. Flou de la politique du livre	226
3.5. La propriété intellectuelle au Cameroun	228
3.5.1. <i>Le projet d'estampillage de la SOCILADRA</i>	228
3.5.2. <i>Une taxation problématique</i>	230
3.6. La fiscalité douanière : une réforme sans application	231
3.7. Des décisions inefficaces	232
Conclusion du chapitre	234

4. La structuration de l'édition camerounaise	236
4.1. L'impossibilité du champ littéraire camerounais	236
4.1.1. Premier niveau de la crise éditoriale : la politique du livre	237
4.1.2. Deuxième niveau de la crise éditoriale : la production du livre	238
4.1.3 Troisième niveau de la crise éditoriale : le champ littéraire	239
4.2. La progressive réémergence éditoriale (1990-2000)	241
4.3. La répartition bilingue de l'édition camerounaise	244
4.3.1. L'édition francophone	244
4.3.2. L'édition anglophone	247
4.4. Une édition camerounaise en situation d'autarcie	248
4.5. La réunion des intérêts professionnels	251
4.6. Les programmes scolaires	255
4.6.1. L'organisation du marché	256
4.6.2. Un marché en situation de déséquilibre	259
Conclusion du chapitre	261
5. Production, diffusion et décentrement du livre camerounais	263
5.1. Disparités de la production du livre	263
5.2. L'extraversion littéraire	265
5.3. Le décentrement éditorial et la coédition	268
5.4. Présence et diffusion du livre camerounais à l'étranger	272
5.5. La diffusion du livre au Cameroun	274
5.5.1. La librairie, un secteur en évolution	275
5.5.2. Les différentes formes de la librairie camerounaise	277
5.5.3. Le double traitement éditorial dans la librairie camerounaise	279
5.5.4. L'influence des opérateurs étrangers sur le marché du livre	282
Conclusion du chapitre	285
Conclusion de la deuxième partie : le Cameroun, du « système éditorial » vers le « système du livre »	288
Conclusion générale : l'édition africaine en relation(s)	293
De la globalisation du livre à l'édition africaine	294
Le marché du livre africain dans le contexte de la mondialisation	296
Le marché du livre en Afrique	299
L'accès à l'information	300
Le traitement théorique de l'édition africaine	301

Le développement de l'édition camerounaise	304
Le système éditorial camerounais	305
Le Cameroun, une « glocalité » éditoriale	306
Les conditions d'un système littéraire africain	308

Bibliographie 310

Monographies	311
Articles	317
Sites Internet	326
Ateliers professionnels, entretiens, rencontres	329

Table des matières 333

Volume 2

Table des matières - Volume 2	342
Introduction	344

Publications 345

Annexe 1 : « Une histoire du livre et de l'édition à Lubumbashi »	346
Annexe 2 : « Le livre en Côte d'Ivoire : aperçu »	357
Annexe 3 : « Le livre à Madagascar : aperçu »	363
Annexe 4 : « Le livre au Sénégal : aperçu »	369
Annexe 5 : « Le rôle de l'écrivain dans nos sociétés »	375
Annexe 6 : « L'édition africaine au 32 ^{ème} salon du livre de Paris »	388
Annexe 7 : « L'édition africaine au 33 ^{ème} Salon du livre de Paris : du centre vers les "marges" »	401

Entretiens 406

Annexe 8 : Entretien avec Ernest Alima - Écrivain	407
Annexe 9 : Entretien avec Djaïli Amadou Amal - Écrivaine	413
Annexe 10 : Entretien avec Kalliopi Ango Ela - Fondation Paul Ango Ela de Géopolitique en Afrique centrale	417
Annexe 11 : Entretien avec Jean-Claude Awono - Éditions Ifrikiya	424
Annexe 12 : Entretien avec Japhet-Marie Bidjek - Presses Universitaires de Yaoundé	429

Annexe 13 : Entretien avec Japhet-Marie Bidjek et Théodore Mayene - Presses Universitaires de Yaoundé.....	435
Annexe 14 : Entretien avec Odile Biyidi Awala - Librairie des Peuples Noirs	442
Annexe 15 : Entretien avec Dramane Boaré et Muriel Diallo – Éditions Les Classiques Ivoiriens	450
Annexe 16 : Entretien avec Angéline Solange Bonono - Écrivaine	461
Annexe 17 : Entretien avec Aminata Diop et Pauline Pétesch - Stand « Livres et Auteurs du Bassin du Congo »	468
Annexe 18 : Entretien avec Gaston-Paul Effa, Hilaire Sikounmo et Kouam Tawa - Écrivains	477
Annexe 19 : Entretien avec Joseph Fumtim et François Nkémé - Éditions Ifrikiya.....	485
Annexe 20 : Entretien avec Isabelle Gremillet - L'Oiseau Indigo Diffusion	497
Annexe 21 : Entretien avec Roger Kaffo et Hilaire de Prince Pokam - Enseignants	503
Annexe 22 : Entretien avec Patrice Kayo - Écrivain	512
Annexe 23 : Entretien avec Marcel Kemadjou - Association « Livre Ouvert »	517
Annexe 24 : Entretien avec Charles W. Kiven - Directeur adjoint de la Bibliothèque Universitaire de Buea	522
Annexe 25 : Entretien avec Jean-Yves Mollier - Enseignant en histoire du livre et de l'édition	525
Annexe 26 : Entretien avec Mouhammadou Modibo Aliou - Enseignant	533
Annexe 27 : Entretien avec Adamou Mouthe - Auteur	542
Annexe 28 : Entretien avec Henry N'Koumo (<i>et al.</i>) - Stand Côte d'Ivoire (Salon du livre de Paris)	546
Annexe 29 : Entretien avec Judith Egoume Ombang (1) - Librairie Technique et Professionnelle	562
Annexe 30 : Entretien avec Judith Egoume Ombang (2) - Librairie Technique et Professionnelle	567
Annexe 31 : Entretien avec Rosemary M. Shafack - Bibliothèque Universitaire de Buea	572
Annexe 32 : Entretien avec Emmanuel Tcheukam - Bibliothèque municipale Douala II	575
Annexe 33 : Entretien avec Marcelin Vounda Etoa (1) - Éditions CLÉ	579
Annexe 34 : Entretien avec Marcelin Vounda Etoa (2) - Éditions CLÉ	587
Annexe 35 : Table Ronde à l'Alliance Franco-Camerounaise de Bamenda - « Les problématiques du Livre au Cameroun »	591
Table des matières générale	599

